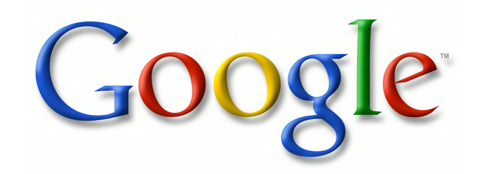
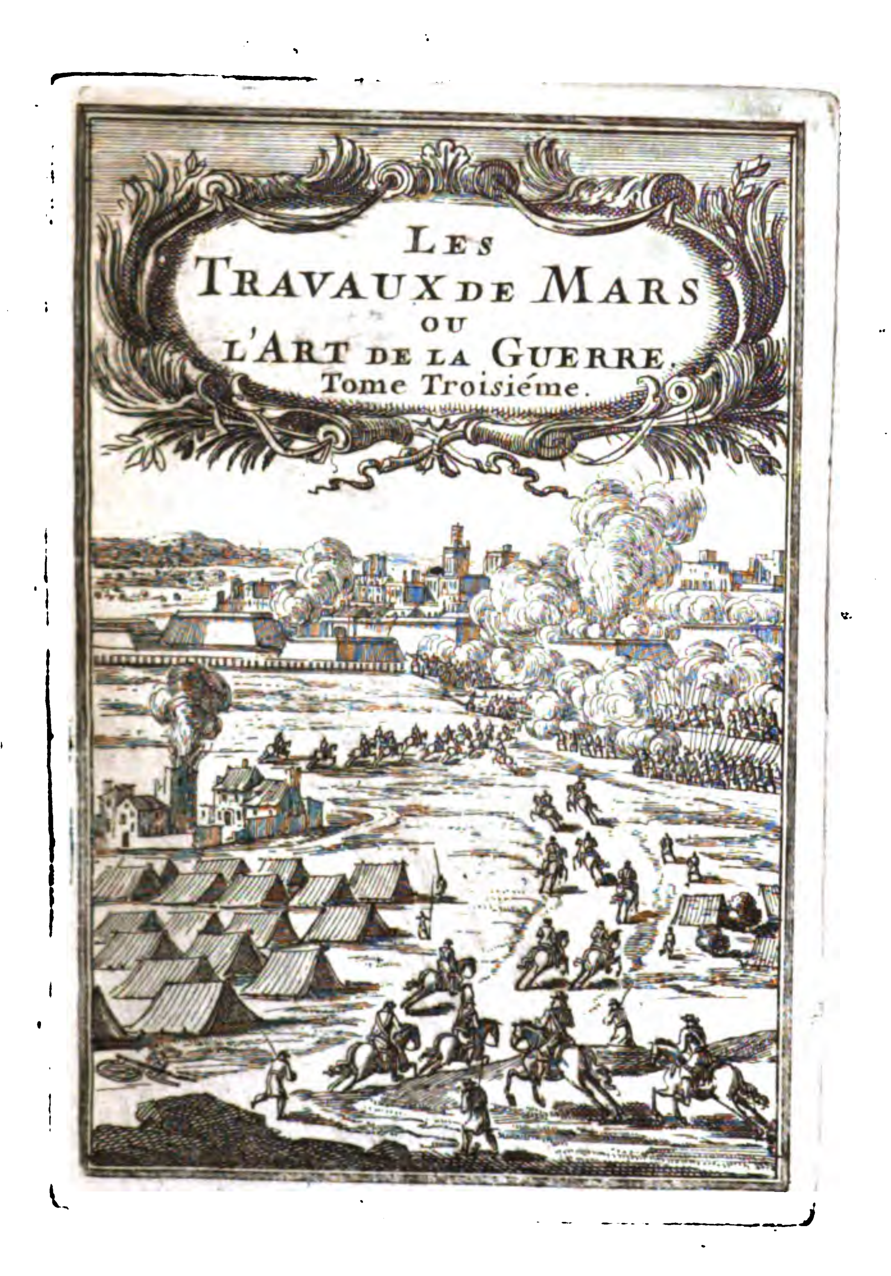

Google




UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
900[redacted]
Digitized by Google




LES
TRAVAUX DE MARS
OU
L'ART DE LA GUERRE.
Tome Troisiéme.

LES
TRAVAUX DE MARS,
OU
L'ART DE LA GUERRE.
TOME TROISIE'ME.

CONTENANT

Les noms, charges & devoirs des Officiers d'Infanterie, de Cavalerie & d'Artillerie.

Des Evolutions nouvelles.

De l'Artillerie, & composition des Poudres, avec celle de toute sorte de Feux d'Artifices.

Des Instruments qui servent, ou à la défense, ou à l'attaque des Places, Villes & Châteaux.

De la marche & conduite des Troupes & Armées.

Du campement pour les Sieges; & de l'attaque des Places, Villes & Châteaux.

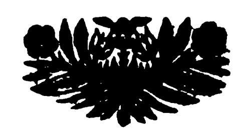
De la défense des Places, contre toutes sortes de Sieges & d'Attaques.

De la Capitulation & Reddition des Places.

De la Milice des Turcs, de leur maniere de faire la guerre, d'attaquer, & de défendre les Places.

DEDIEZ AU ROY.

Par ALLAIN MANESSON MALLET, *Maistre de Mathematiques des Pages de la petite Ecurie de sa Majesté, cy-devant Ingenieur & Sergent Major d'Artillerie en Portugal.*



A PARIS,
Chez DENYS THIERRY, ruë saint Jacques, devant la ruë du Plâtre, à la Ville de Paris.

M. DC. XCI.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans le troisiéme Tome

DES TRAVAUX DE MARS OU L'ART DE LA GUERRE.

LIVRE CINQUIEME.

Des Gens de Guerre, & de leurs Evolutions.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

LIVRE SIXIE'ME.

De la Milice des Turcs.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

LES



LES TRAVAUX DE MARS, OU L'ART DE LA GUERRE.

LIVRE CINQUIEME.

Des Gens de Guerre, & de leurs Evolutions.

CHAPITRE PREMIER.

Des Gens de Guerre en general, & premierement de ceux de l'Infanterie.

SOus le nom de *Gens de Guerre* je renferme toutes les personnes qui font profession de porter les Armes.

On les peut ranger sous les trois noms generaux d'*Infanterie*, ou de Soldats à pied, de *Cavalerie*, ou de Soldats à cheval, & d'*Artillerie*, ou de Soldats destinez au service du Canon.



Du Soldat.

POUR suivre un ordre facile je commencerai le détail de l'Infanterie par le degré le plus bas, & je dirai que le Soldat ou Fantassin est une personne enrollée sous un Capitaine, qui lui donne le prest ou la solde que le Prince fait distribuer à ceux qui se mettent à son service.

Les Soldats sont distinguez en Mousquetaires & en Piquiers.

Les Mousquetaires, comme est celui qui est ici représenté, sont équipez & armez des piéces suivantes, sçavoir,

Du Baudrier A.

D'une Epée B.

D'une Bandouliere C.

Du Mousquet D. & quelquefois d'un Fusil: nous en parlerons dans les Chapitres suivans.

Le Baudrier est fait de peau de bufle, d'elan, de cheval, de cerf, ou de vache: Il pend de l'épaule droite sur la cuisse gauche, sa largeur est de quatre à cinq poûces.

L'Epée, pour n'être ni trop longue ni trop courte, doit avoir, en y comprenant la lame & la poignée, trois pieds de longueur. Le Fantassin Suisse servant en France porte au lieu d'épée une maniere de Sabre courbé: nous en parlerons cy-aprés.

La Bandouliere d'où pendent les Charges à mettre la poudre, une Bourse où sont les balles, & où l'on attache la Mêche, est faite du cuir de bufle ou de vache, sa largeur est de trois à quatre poûces & sa longueur de deux pieds & demi.

Le Mousquet, pour n'être ni trop pesant ni trop leger, doit avoir son canon long de trois pieds & huit poûces, monté sur un fust de quatre pieds & huit poûces, son ouverture ou calibre est de huit lignes de Diametre.

Le Soldat selon les loix de la Guerre, ne peut quitter sa Compagnie pour ses affaires propres, sans la permission de son Capitaine ou de celle des Commandans du Regiment, sous peine d'être reputé deserteur, & digne d'être passé par les Armes.

FIGURE PREMIERE.



Remarques sur l'Equipage & les Armes du Soldat.

CEUX qui ont voulu que les Soldats portassent des Baudriers & des Bandoulieres, ne les leur avoient données que pour leur couvrir le corps comme une maniere de cuirasse dans l'occasion des Batailles rangées; Mais presentement que les Batailles ne sont plus si frequentes qu'elles étoient autrefois, à cause qu'aujourd'hui on ménage mieux le sang des Soldats, & que l'ancienne temerité est rallentie, & que même d'ordinaire un parti est si nombreux que l'autre n'ose tenir la campagne, & se trouve si foible qu'il n'ose hazarder un combat; c'est en partie les raisons qui ont donné lieu de décharger les Soldats de l'embaras de leurs Baudriers & de leurs Bandoulieres.

En effet la longueur des Baudriers a toûjours été fort incommode au Soldat dans une marche pendant la pluyë, & dans les Attaques des Places & autres lieux, où il s'agit de faire quelque action de vigueur: car il faut alors que le Fantassin soit dégagé de tout embaras pour se glisser plus facilement dans un Vignoble, pour franchir un Fossé, ou pour passer par dessus une Palissade ou une haye.

On a aussi rejetté l'usage des Bandoulieres, tant pour empêcher que par là on ne saisisse le Soldat au corps, qu'à cause qu'on a reconnu que le Soldat étant pressé de tirer, vuidoit les balles & toute la poudre de ses charges dans les basques de son juste-au-corps, afin de prendre le tout plus prestement.

C'est pour ces raisons que dans cette année 1684. on a ôté aux Soldats du Regiment des Gardes Françoises & Suisses leurs Baudriers & leurs Bandoulieres, & qu'on s'est contenté de leur donner un Ceinturon, qui sert à porter leurs Epées, une Bourse ou Gibeciere où ils mettent leurs poudres & leurs balles, & où ils attachent aussi leurs mêches, comme on le peut remarquer au Soldat qui est ici representé.

FIGURE II.



Des Piquiers.

ON choisit ordinairement pour Piquiers les Soldats de la Compagnie qui ont la taille la plus avantageuse, afin d'être plus propres à allonger leurs Piques, & à les presenter avec plus de vigueur & d'étenduë quand leurs Compagnies sont attaquées par la Cavalerie.

Les Armes offensives du Piquier sont ordinairement l'Epée & la Pique; & les défensives, le Corcelet, les Brassarts, &c. dont nous parlerons ci-aprés.

Les Piquiers sont emploiez d'ordinaire à la garde des poudres, à cause qu'ils ne portent point de feu avec eux. Ils sont d'une grande utilité dans les Batailles rangées, & servent à assûrer la marche des Troupes dans un païs découvert, où sans les Piquiers les Mousquetaires auroient peine à resister contre la Cavalerie qui les attaqueroit: Car aprés qu'elle auroit essuyé quelque décharge des gens de pied, elle ne manqueroit pas de les mettre en déroute, & de leur passer sur le ventre, si les Bataillons n'étoient bordez d'un bon nombre de Piquiers.

On a remarqué qu'un Cheval blessé d'une Arme à feu n'en est que plus animé; mais quand il se sent frappé d'un fer de Pique, tous les Esperons du monde ne le feroient pas avancer.

On remarque aussi qu'excepté dans les occasions que je viens de dire, les Piquiers sont par tout ailleurs fort inutiles, ne pouvant être employez pour Factionnaires dans des Postes avancez, où pour avertir il faut faire du bruit. Ils ne peuvent aussi servir dans les Attaques ni dans les Assauts des Places, où il faut avoir des Armes aisées à manier, & qui fassent beaucoup de bruit, pour intimider ceux qu'on attaque: Ces raisons & plusieurs autres ont donné lieu cette année de donner à quelques Mousquetaires des Bayonnettes pour mettre dans leurs canons, quand ils seront attaquez de la Cavalerie, & faire l'effet des Piques, dont peut-être l'usage sera ainsi rejetté.

FIGURE III.



De l'Anspesade.

LEs Anspesades que les Commissaires de revües nomment dans leurs registres *Apointez*, à cause qu'ils ont plus de paye que les simples Soldats, sont d'ordinaire les plus vigilans & les plus vigoureux Soldats de la Compagnie : Ce sont eux qui enseignent l'exercice des Armes aux nouveaux venus dans la Compagnie : & comme ils doivent être fort entendus pour les gardes, en l'absence des Officiers du Corps-de-garde ils vont poser les Factionnaires la Halebarde en main, ce qui les exempte de Faction, & qui leur donne le titre de *Bas-officier d'Infanterie.* Il reçoit l'ordre de son Caporal. Quand la Compagnie marche, l'Anspesade porte le Mousquet, & quelquefois un Fusil, dans le second rang.

Du Caporal.

Le Caporal est d'ordinaire un vieux Soldat, qui a été Anspesade, ou que l'on veut gratifier de ce Poste en recompense de quelque action de bravoure. Le Caporal commande à l'Anspesade, & est exempt de faction. En l'absence du Sergent il commande au Corps-de-garde, & conduit la Halebarde en main les Factionnaires les plus importans. Il reçoit le Mot des Rondes qui passent auprés du Corps-de-garde : Il va l'épée nuë pour recevoir le Mot de ceux que les Sentinelles de son Corps-de-garde arrétent, de quelque qualité qu'ils puissent être : il les conduit au Corps-de-garde, si le Mot qu'ils lui ont dit n'est pas le veritable. Quand la Compagnie marche il porte le Mousquet ou un Fusil ; il est au premier rang.

Quand on releve la Compagnie de Garde c'est à lui de consigner au Caporal qui entre en garde les ordres qu'il faut observer, en cas qu'il y en ait de nouveaux, & de le charger des meubles du Corps-de-garde, ou de ce qui y est mis en depost, & de l'instruire du nombre des Sentinelles qu'il doit poser tant la nuit que le jour, & de ce qu'il y a à faire d'extraordinaire.

Du Sergent.

LE Sergent eſt d'ordinaire un Soldat qui a paſſé par les degrez d'Anſpeſade, ou de Caporal; quelquefois on lui donne la Halebarde ſans qu'il en ait exercé aucun, principalement quand il eſt de belle taille, vigilant, & qu'il ſçait bien lire & écrire, qui ſont des conditions eſſentielles, principalement au poſte du premier Sergent de la Compagnie, à cauſe qu'il tient le regiſtre du logement des Officiers & des Soldats de la Compagnie. Il appelle les Soldats par leurs noms le jour du preſt, & c'eſt lui qui le fait d'ordinaire à l'abſence des Officiers, & pique ceux qui manquent dans les Gardes. Le Sergent de garde, en l'abſence des Officiers de la Compagnie, monte & deſcend les Gardes à la tête des premiers rangs la Halebarde en main, qui eſt ſon Arme ordinaire, & les autres Sergens ſe mettent ſur les Aîles de la Compagnie, & la font dreſſer & obſerver les diſtances des rangs & des files, tant pour la marche que pour le combat. Tous les ſoirs le Sergent qui eſt de garde vient prendre l'ordre du Major ou de ſon Aide, & le porter à ſon Corps-de-garde; Enſuite un autre Sergent va ſçavoir du Major ce qui ſe paſſe de nouveau pour en avertir ſes Officiers.

Quand un Sergent eſt de garde, & qu'il ſort du Corps-de-garde pour quelque affaire d'importance, il laiſſe l'Ordre & le Mot à un des Caporaux de ceux qui ſont de garde.

De l'Enſeigne.

L'ENSEIGNE eſt un Officier qui porte le Drapeau de la Compagnie où il eſt incorporé, quand il y en a un; mais dans les Regimens où il n'y a que deux Drapeaux, chacun d'eux porte le Drapeau à ſon tour.

Si la Compagnie marche en ordonnance, l'Enſeigne ſe doit tenir au milieu des Piquiers, mais la Compagnie allant à l'Aſſaut, l'En-

ſeigne doit marcher avec ſon Drapeau à la tête des premiers rangs.

Dans une Bataille rangée les Enſeignes avec leurs Drapeaux ſont hors des rangs, & ſe poſtent à la tête de leurs Bataillons, devant les Piquiers.

Dans quelque Poſte que ſe rencontre un Enſeigne avec ſon Drapeau, il doit plûtôt mourir que de l'abandonner, l'honneur de la Compagnie y étant attaché.

Du Lieutenant.

Le Lieutenant eſt le ſecond Officier de la Compagnie où il eſt incorporé : Il doit être une perſonne intelligente, ayant en l'abſence du Capitaine le même pouvoir que lui ſur la Compagnie. Quand elle eſt en ordonnance & qu'elle marche, il ſe poſte à la gauche du Capitaine, & à la droite, ſi l'Enſeigne s'y rencontre. En l'abſence du Capitaine le Lieutenant conduit la Compagnie, quand elle eſt formée en Bataillon; mais le Capitaine y étant le Lieutenant tiendra la queuë.

Du Sous-Lieutenant.

Le Sous-Lieutenant, qui eſt le troiſiéme Officier de la Compagnie, exerce les mêmes fonctions que le Lieutenant.

Le Lieutenant, le Sous-Lieutenant, & l'Enſeigne ſont appellez *Officiers ſubalternes.*

Du Capitaine.

Le Capitaine eſt le premier Officier de ſa Compagnie; Il doit être diligent, courageux & conſommé dans les Fortifications & les Evolutions. Quand il conduit ſa Compagnie il doit toûjours être à la tête entre le Lieutenant & l'Enſeigne, ſuppoſant qu'ils s'y rencontrent. Il doit avoir grand ſoin de faire inſtruire les Soldats au maniment des Armes, & leur faire apprendre à ſe mettre en Bataille, à ſe remettre étant rompus, à faire les Converſions, & generalement tout autre exercice de Guerre. Le Capitaine marchant en campagne avec ſa Compagnie, ne peut punir un Soldat de mort ſi ce n'eſt qu'il fût rebelle, car alors il le doit tuer; mais pour toute autre choſe il ne peut que le faire deſarmer & degrader, pour le livrer à la juſtice de ſon Colonel.



Du Tambour.

LE Tambour est une personne qui par le bruit de sa Caisse avertit le Soldat de son devoir, ou de quelque Ordre nouveau.

Caisse A. que le vulgaire appelle mal-à-propos *Tambour* (puisque c'est le nom de celui qui la porte) est un Instrument Militaire fait d'une ou de deux planches de châtaigner, jointes ou tournées en figure cilindrique, creuses en dedans, & couvertes par leurs extrémitez de deux peaux de veau, que l'on bande ou lâche par le moyen de plusieurs serres B. & cordes C. qui tiennent à deux cerceaux D. pour faire tenir les peaux contre le corps de la Caisse.

Le Tambour, pour rendre le son de sa Caisse plus harmonieux, attache au dessous de la peau inferieure un timbre ou corde à boyau E. qu'il fait tenir par le moyen du cerceau.

Les Baguettes du Tambour F. sont longues de quinze à dix-huit poûces, elles sont d'ordinaire d'un bois fort dur & net, comme est le poirier, le bois d'Inde, & l'ébéne.

Les Batteries du Tambour sont diverses selon les differentes occasions qui se rencontrent, dont voici les plus ordinaires.

Battre la Diane, est la Batterie que les Assiegeans & quelquefois les Assiegez font à la pointe du jour.

Battre aux Champs, est pour avertir qu'on doit marcher ce jour-là pour quelque occasion, c'est ce que l'on nomme d'ordinaire le *premier.*

Battre le Dernier ou l'Assemblée, c'est pour avertir le Soldat de se ranger promptement sous le Drapeau.

Battre la Marche, c'est pour marquer qu'on a pris ses rangs & que l'on part.

Battre la Fricassée, c'est pour avertir que l'on leve ou que l'on pose le Drapeau, ou c'est pour faire avancer un Bataillon dans une Bataille rangée, ou l'en retirer.

Battre la Charge ou la Guerre, c'est pour l'avertir de faire feu.

Battre la Retraite, c'est pour l'obliger à cesser de tirer, & à se ranger au Drapeau, au Bataillon, ou à son logement.

Battre la Chamade, c'est quand on veut appeller quelqu'un.

Battre un Ban, c'est quand on veut publier quelque Ordre nouveau, recevoir un Officier, ou châtier quelque Soldat.

Appeller, est pour avertir le Soldat de venir au plus vîte prendre les Armes pour faire parade devant quelque Officier considerable qui va passer.

FIGURE V.



Ordre d'une Compagnie d'Infanterie Françoise.

APRES avoir parlé en particulier des Officiers & des Soldats d'Infanterie, qui composent le corps d'une Compagnie, je les representerai dans cette Planche tous ensemble selon le rang qu'ils tiennent quand ils la forment, & je me servirai pour exemple d'une Compagnie aux Gardes, qui est d'ordinaire de cent hommes, dont le tiers est d'ordinaire de Piquiers.

A. est le Capitaine.

B. le Lieutenant.

C. l'Enseigne; dans une parade l'Enseigne porte son Drapeau; mais dans les marches ordinaires il le donne à porter à un Piquier qui est commis pour cela.

D. sont les Sergens : il y en a un d'ordinaire qui marche à la queuë des Officiers, ou à la tête de la Compagnie, & c'est celui que l'on nomme premier Sergent, qui au defaut des Officiers mene la Compagnie, & a soin du logement des Soldats au defaut des Fouriers.

E. les Caporaux.

F. les Anspesades.

G. les Mousquetaires.

H. les Piquiers.

I. les Tambours.

A la Queuë de la Compagnie est le Poste ordinaire du Sous-Lieutenant, quand les premiers Officiers se trouvent à la tête.

FIGURE VI.



D'un Regiment d'Infanterie.

APRES avoir traité des Soldats & des Officiers qui composent une Compagnie d'Infanterie, je dirai que la jonction de plusieurs de ces Compagnies commandées par un seul chef, est ce que l'on appelle Regiment d'Infanterie ; & que ce Chef se nomme *Colonel*.

Les Regimens d'Infanterie en France sont d'ordinaire distinguez par les noms de *Vieux-corps* , *Petits-vieux-corps* , ou du nom de quelques Provinces ou de leur Colonel. Les noms des six Vieux-Corps sont *Picardie* , *Piedmont* , *Champagne* , *Navarre* , *Normandie* , & *la Marine*. Pour les Petits-vieux ils n'ont point de nom fixé, ils prennent celui des Colonels qui les commandent.

Les Regimens n'ont point un nombre fixé de Compagnies, il y en a de huit Compagnies, d'autres de trente ; quelques-uns de cent ; & même de plus.

Quand dans une Place fermée ou dans une Garnison il se rencontre un Colonel & un Maître-de-camp, (c'est ainsi qu'on appelle le Commandant d'un Regiment de Cavalerie) c'est le Colonel qui y commande, s'il n'y a pas un Gouverneur d'un degré au dessus de lui.

Quand il se rencontre plusieurs Regimens d'Infanterie ensemble, celui du Regiment des Gardes marche le premier de tous : & dans une revûë, ou dans une Bataille rangée, il tient la droite de toute l'Infanterie.

Il y avoit autrefois en ce Royaume un Colonel General de toute l'Infanterie Françoise ; mais depuis la mort du dernier Duc d'Espernon cette charge a été supprimée : Elle lui donnoit le pouvoir de nommer à toutes les charges de chaque Regiment, & même il avoit dans chacun de ces Corps une Compagnie à lui, que l'on appelloit *la Colonelle* : La Justice ne se faisoit dans tous ces Regimens que sous le nom du Roi & le sien.

Du

De l'Etat Major d'un Regiment en general.

DANS chaque Regiment il y a plusieurs Officiers, qui sont compris sous le nom d'*Etat-Major*, leurs noms sont,

Le Colonel.
Le Lieutenant Colonel.
Le Major.
L'Aide Major.
Le Mareschal des logis.
L'Aumônier.
Le Tambour Major.
Le Prevost.
Le Lieutenant du Prevost.
Le Greffier.
Le Chirurgien.
Le Commissaire à la conduite,
Les Archers &
Un Executeur.



De l'Etat Major d'un Regiment en particulier.

DU COLONEL.

LE Colonel doit être un homme riche, d'Authorité & de Respect, pour commander absolument à ses Capitaines : Il doit conduire son Regiment selon la préeminence que le Roi ou son General lui ont donnée : Il doit avoir un soin particulier que les Compagnies de son Regiment soient completes d'Hommes, & équipées d'Armes. Son Poste dans les Revûës, les Batailles, &c. est à la tête du Regiment : Il a droit d'interdire les Capitaines & les Officiers Subalternes de son Regiment lorsqu'ils manquent au service, ou qu'ils sont cause de quelque sedition ; mais il doit lui-même toute sorte d'obeïssance au General de l'Armée. La Justice du Regiment s'exerce au nom du Roi & au sien. Dans une Garnison on pose d'ordinaire un Corps-de-garde devant le logis du Colonel.

DU LIEUTENANT-COLONEL.

Cette Charge, qui est la seconde du Regiment, n'est donnée d'ordinaire qu'à un Officier qui s'est distingué par ses belles Actions. En l'absence du Colonel il a tout pouvoir sur le Regiment. Dans un jour de combat il se poste à la tête du Regiment, & à la gauche du Colonel quand il s'y rencontre. Le Colonel & le Lieutenant-Colonel ne montent point de Garde dans la Place où ils sont en Garnison. En l'absence du Colonel on pose un Corps-de-garde devant le logis du Lieutenant-Colonel.

DU MAJOR.

Le Major, que quelques-uns nomment *Sergent-Major*, doit être un Officier d'une vigilance toute particuliere. Il a libre entrée chez le General pour recevoir les Ordres necessaires, tant pour la Marche de son Regiment, que pour les Munitions qu'il fait distribuer à chaque Compagnie : Il prend l'Ordre du General, ou de celui qui commande en son absence, ou bien de son Colonel, & le donne à son Aide, ou sur la place à tous les Sergens de son Regiment. Il doit avoir un Rolle de tous les Officiers & de tous les Soldats de chaque Compagnie, & un soin particulier des malades & des blessez, & de tout ce qui appartient generalement à la santé

des Soldats. C'est au Major d'avoir le soin de faire faire l'exercice au Regiment, de le mettre en Bataille dans une Revûë ou Parade, & dans toutes les autres occasions où il faut qu'il paroisse ou qu'il combatte. Le Major est le seul des Officiers d'Infanterie qui est à cheval dans un jour de combat, afin d'être plus disposé à executer les Ordres de son Colonel, tant pour faire avancer ou reculer le Regiment, que pour rallier les Fuiards en cas de rupture.

DE L'AIDE-MAJOR.

L'Aide-Major est un Officier, qui en l'absence du Major a le soin des affaires du Regiment : son nom fait assez connoître que ce doit être une personne d'un merite singulier.

DU GARÇON-MAJOR.

On a créé depuis peu cette Charge dans le Regiment des Gardes, afin que l'Officier qui l'exerce, ait soin de faire faire l'exercice aux Soldats, & de les conduire en bon ordre tant en montant qu'en descendant la Garde. Il a paye de Lieutenant.

DU MARESCHAL DES LOGIS.

Cet Officier à le soin de loger le Regiment, ce qui lui donne accés tous les soirs auprés de son Colonel ou du Major pour en recevoir les Ordres. Dans une marche il doit aller chaque soir prendre l'ordre du Mareschal des Logis general de l'Armée pour sçavoir où sera le rendez-vous des Troupes, & en avertir son Colonel. Cette Charge dans les Petits-Corps est d'ordinaire exercée par l'Aide-Major.

DE L'AUMONIER.

Cet Officier, qui est toûjours un Prêtre dans les Troupes Catholiques, a soin du Service Divin : sa pieté & son courage sont d'une grande utilité dans le Regiment où il est incorporé.

DU TAMBOUR-MAJOR.

L'Office du Tambour-Major est d'être soir & matin chez le Major pour recevoir de lui l'ordre de battre la caisse, afin d'en avertir les autres Tambours du Regiment. Dans une Revûë le Tambour-Major se trouve la canne à la main à la droite des Tambours de chaque Compagnie, & les conduit jusqu'à la vûë du Commissaire ou du Prince qui la fait faire. Le jour d'une Bataille c'est lui qui selon l'ordre qu'il reçoit de son Colonel ou du Major fait battre la Charge ou la Retraite.

DU PREVOST.

Cette Charge demande une personne de cœur, & qui ait quelque teinture des loix, puisque sa principale fonction est d'arréter les coupables, poursuivre les deserteurs, s'en saisir & les constituer prisonniers, même d'ouïr leurs interrogations & les confrontations des témoins, d'instruire leur procés, & de les livrer au Major du Regiment : Dans le Conseil de Guerre où il s'agit de punir quelque Soldat, c'est lui qui recueille les voix, qui dresse la Sentence, & qui la fait executer. Mais sur tout il est obligé d'avoir un soin particulier que les Soldats qui sont arrétez prisonniers, soient bien traitez des Geoliers ou de ceux qui les ont en garde : Il doit aussi avoir soin que le Quartier où loge le Regiment soit propre, que les Soldats vivent bien avec leurs hôtes, & que dans un Campement il y ait des commoditez pour les necessitez des Soldats. Le Prevost a le droit de taxer le prix de toutes les denrées qui se vendent au Quartier pour la subsistance des Soldats du Regiment, aprés qu'il en a conferé avec le Major. Dans une marche le Prevost a le soin des Bagages du Regiment, & doit toûjours avoir un certain nombre de chariots, de charettes ou d'autres voitures propres à conduire les malades dans les lieux ou dans les Hospitaux les plus proches du Campement, ou du lieu où se doit donner un combat : C'est aussi au Prevost à donner le rang aux Vivandiers ou Marchands qui suivent le Regiment.

DU LIEUTENANT DU PREVOST.

On confie d'ordinaire cette Charge à un vieux Archer, qui par son service s'est fait distinguer d'entre ses camarades. Il fait en l'absence du Prevost une partie de ses fonctions, c'est-à-dire, il arréte prisonnier, il court aprés les deserteurs, il dresse même leurs procés, &c.

DU GREFFIER.

Celui qui est revétu de cette Charge a soin de garder les titres & les Actes touchant l'Ancienneté & les Prerogatives du Regiment. C'est lui qui dans le Conseil de Guerre, quand il s'agit de punir quelque Soldat, fait la lecture des Informations, des Recollemens, des Confrontations, & des Conclusions du Major : C'est aussi lui qui prononce l'Arrest au coupable, & qui marche quelquefois le premier à cheval quand on le va executer. Cette Charge est d'ordinaire exercée par le Lieutenant du Prevost.

DU CHIRURGIEN-MAJOR.

Le Chirurgien-Major doit avoir le soin que les autres Chirurgiens du Regiment fassent le poil toutes les semaines aux Soldats de leurs Compagnies. C'est lui qui garde les drogues & les onguents propres à la cure des maladies & des playes, & qui a le soin de garder dans un cofre, qui apartient au Regiment, tous les outils & instrumens necessaires à la Chirurgie, comme la Scie, à scier les os des bras, des cuisses & des jambes ; le Trepan, pour ouvrir le test quand il est offencé ; les Sondes, les Charchebales, les Rasoirs, les Bistouris, &c.

DU COMMISSAIRE A LA CONDUITE.

Cét Officier, qui prend la qualité de *Commissaire des Guerres*, a soin dans une marche que les Habitans des lieux de la route fournissent au Regiment l'Etape ou une distribution de Vivres aux Soldats, ce qui leur est ensuite payé ou rabattu sur le rolle de leurs tailles. C'est aussi le soin du Commissaire de travailler avec le Maire, ou les principaux Habitans du lieu où doit sejourner le Regiment, à regler les billets pour le logement des Soldats.

DES ARCHERS.

La principale fonction des Archers est d'accompagner le Prevost à la poursuite des deserteurs, & de les conduire au supplice.

DE L'EXECUTEUR.

C'est d'ordinaire un coupable de vol, à qui on fait grace du crime dont il châtie ses camarades.

Ordre des Postes d'un Regiment mis en Bataille.

POUR donner une idée plus particuliere des Postes que les Officiers tiennent dans leur Regiment, j'en representerai ici un de douze Compagnies mis en Bataille. Les lettres marqueront le Poste particulier de l'Officier qui sera nommé, sçavoir,

Le Colonel A.

Le Lieutenant-Colonel B.

Les Capitaines C.

Le Major D.

L'Aide-Major E.

Les Lieutenans F.

Les Enseignes G. S'il se rencontre des Lieutenans reformez dans le Regiment, leurs Postes sont à la droite & à la gauche des Enseignes, & sur la même ligne, ou avec les Sous-Lieutenans à la queuë du Bataillon.

Les Sergens H.

Les Sous-Lieutenans I.

Le Tambour-Major K.

Les Tambours L.

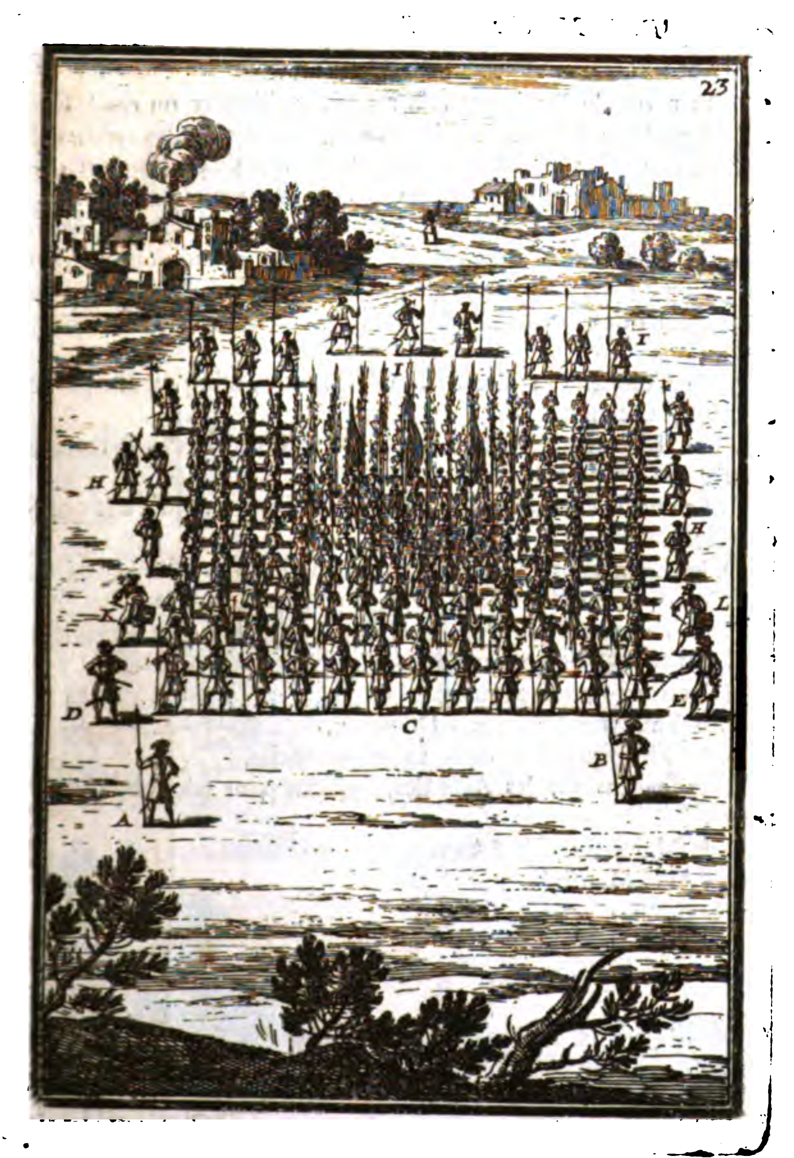
Les Mousquetaires M.

Les Piquiers N.

Pour ce qui est de l'Aumônier, du Chirurgien & des autres Officiers de l'Etat Major, ils n'ont point de Poste fixe quand le Regiment est en Bataille, étant obligez d'aller où la necessité de leur Charge les appelle.



FIGURE VII.



De la Marche d'un Regiment par division.

SOIT que le Regiment fasse revûë, qu'il entre ou qu'il sorte de quelque Place, c'est la coûtume que tous ses Soldats & Officiers qui sont capables de porter les Armes s'y rencontrent chacun dans sa division, afin que les Postes étant remplis on juge plus certainement du nombre des Soldats & des Officiers, principalement quand ils defilent quatre à quatre, six à six, ou huit à huit: dans cét exemple nous le ferons défiler par division de 6. de front, & nous marquerons de lettres les Postes de chaque Officier selon leur rang, sçavoir,

A. le Colonel à la tête de son Regiment, cinq ou six pas devant les Capitaines.

B. le Lieutenant-Colonel à la gauche du Colonel, à trois ou quatre pas des Capitaines.

C. La moitié des Capitaines à la tête, & l'autre moitié à la queuë du Regiment.

D. les Lieutenans à la tête de chaque division de Mousquetaires.

E. les divisions des Mousquetaires de la premiere manche.

F. les Tambours à la tête, au centre & à la queuë du Regiment.

G. les Sous-Lieutenans à la tête des divisions des Piquiers.

H. les divisions des Piquiers.

I. les Enseignes avec leurs Drapeaux.

K. les Mousquetaires de la seconde manche.

L. les Sergens sur les Ailes des divisions pour faire observer les rangs.

M. le Major qui fait défiler.

N. l'Aide-Major.

FIGURE VIII.



De l'Infanterie Suisse.

EN France il y a un Corps d'Infanterie Suisses qui ont pour General Mr. le Duc du Maine.

Dans chacun de leur Regiment il y a un Colonel, un Lieutenant-Colonel, un Major, deux Aides-Majors, & un grand Juge.

Dans chaque Compagnie il y a un Capitaine, un Lieutenant, un Sous-Lieutenant, un Enseigne, quatre Sergens, quatre Trabans, un Prevost, un Juge, un Capitaine d'Armes, un Fourier, un Secretaire & un Porte-Enseigne.

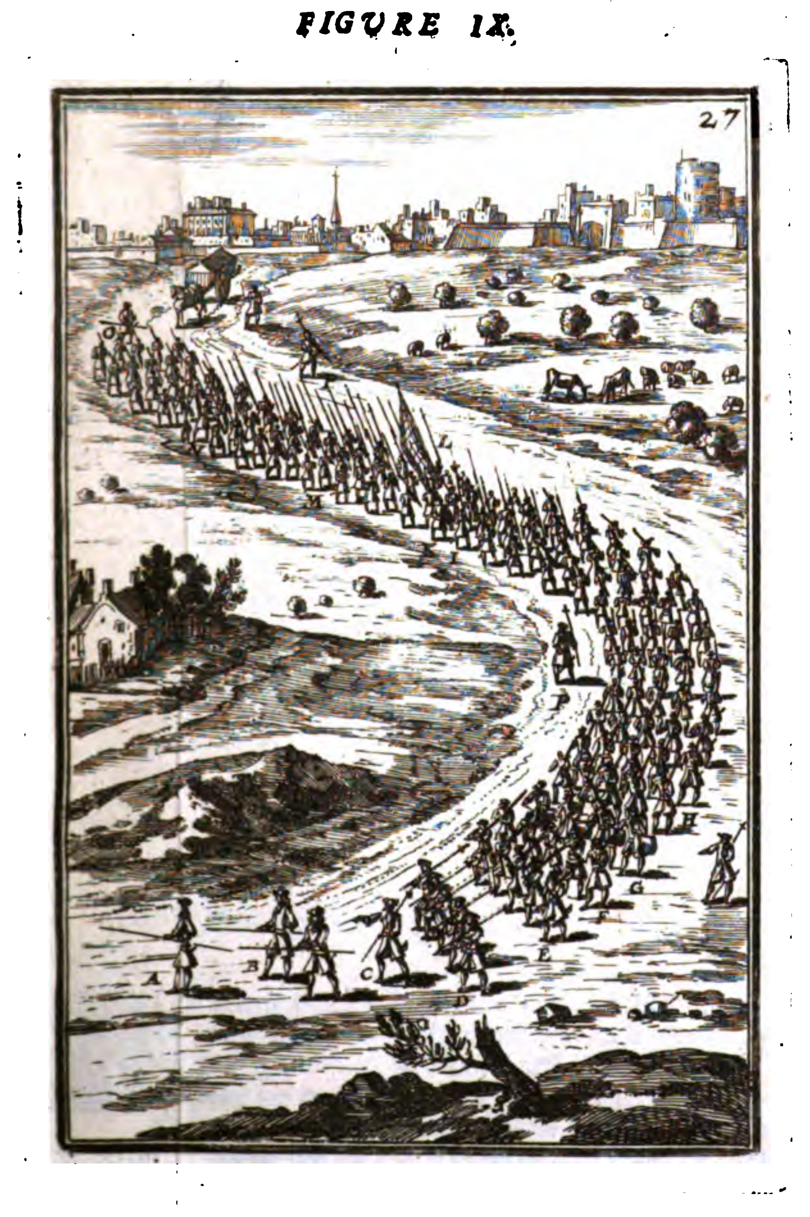
Leur Compagnie Colonelle du Regiment des Gardes qui a deux Lieutenans & six Trabans, marche d'ordinaire dans l'ordre suivant.

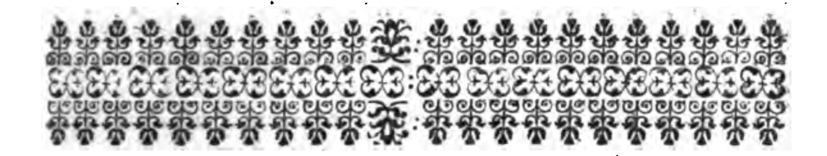
Le Capitaine A.
Deux Lieutenants B.
Un Sergent C.
Quatre Trabands D.
Les Caporaux E.
Les Anspesades F.
Quatre Tambours & le Fifre G.
Les Mousquetaires H. de la premiere manche.
Deux Trabands I.
Deux Tambours K.
L'Enseigne L.
Les Piquiers M.
Les Mousquetaires N. de la seconde manche.
Le Sous-Lieutenant O.
Sur les Ailes de la Compagnie sont les Sergens P.

Traband est une personne choisie pour la défence particuliere du Capitaine & du Drapeau.

L'Arme du Traband outre l'Epée est une Halebarde, dont le fer est taillé par son extrémité en lame de Pertuisane, & ses deux côtez en Hache d'Arme, & en bec de Corbin. Il porte d'ordinaire la livrée du Colonel: il est exempt des Factions, & a par jour huit deniers de paye plus que les Soldats ordinaires de la Compagnie.

FIGURE IX.





CHAPITRE II.

Des Armes Offensives & Défensives qui sont en usage dans l'Infanterie.

Des differentes sortes d'Epées.

COMME je suis sur les remarques des Armes du Soldat, je dirai en passant, que dans tous les lieux où j'ay été, je n'ay point vû de Magazin d'Armes si bien fourni de toutes sortes d'Epées que celui du Château de Chantilly, Maison de plaisance de Monsieur le Prince; car outre qu'on y trouve une infinité d'Epées tres-anciennes, il y en a de toutes les Nations; sur tout on y en voit quantité de celles

qui sont les plus usitées pour l'Attaque & pour la Défence des Places : J'ay crû obliger les curieux d'en representer ici quelques-unes par ordre alphabetique.

A. est un Braquemar, un Couteau ou une Epée de Cour, sa longueur est d'un pied & demi.

B. est une Epée de Rencontre; nous en avons parlé dans les pages précédentes, expliquant l'Equipage & les Armes du Soldat.

C. est une Estocade, une Brette, ou une Epée de longueur, sa lame est étroite & longue; en y comprenant sa poignée elle a quatre pieds de longueur.

D. est un Espadon ou double Epée, sa lame est fort longue & tranchante des deux côtez, sa poignée est de differente longueur; celles qui ont deux poignées & deux pommeaux ont ordinairement un pied & demi de longueur; l'on ne se peut guere servir de l'Espadon qu'avec les deux mains.

E. est une Epée fourée, ou en bâton; les Soldats s'en servent quand ils se déguisent en Marchands ou en Païsans pour surprendre quelque Poste.

F. est une Epée à la Suisse avec sa garde faite de deux pontais, M N. & de plusieurs branches.

G. est une Epée à l'Espagnole & à la Portugaise, ayant sa garde creuse en maniere de calotte, avec deux grands quillons O P. & un petit revers R. sa poignée est fort courte, & son pommeau tres-petit.

H. est un Poignard, il est fort en usage en Italie, en Espagne, & en Portugal.

I. est une Bayonnette ou une petite lame montée dans un manche de bois; le Soldat s'en sert dans quelques occasions comme d'une demi-pique, en mettant son manche dans le Canon de son Mousquet ou de son Fusil.

K. est un Sabre, il y en a de droits & de courbes; les uns & les autres sont fort en usage dans la Cavalerie : Ceux que l'Infanterie Suisse porte en France sont courbez, & quelques-uns les nomment *Cimeteres* : sa lame n'est pas tout-à-fait si longue que celle de l'épée, mais en recompense elle est presque deux fois plus large; le Suisse en frappe plus d'estramaçon que de pointe.

L. est un Cimetere, il ne differe du Sabre courbé qu'en ce qu'il a plus de courbure, & que sa pointe est comme échancrée en portion de cercle.

FIGURE X.



Explication particuliere des parties du Mousquet.

DANS la page 2. de ce volume j'ay parlé en general de quelques piéces du Mousquet, presentement je vais nommer en détail toutes celles qui le composent.

A. est le Canon; dans les Troupes d'Infanterie pour n'être ni trop pesant, ni trop foible, on l'a reglé à trois pieds & six poûces de longueur, sur une ligne d'épaisseur vers sa bouche, & de quatre à sa culasse. Pour son calibre il est d'ordinaire de huit lignes de Diametre. A huit lignes de la culasse il est percé d'un petit trou, que l'on appelle *Lumiere*, & qui sert à communiquer le feu du Bassinet à la poudre qui est dans le Canon.

B. est la Platine; c'est une plaque de fer où sont attachez le Serpentin & le Bassinet. On la fait d'ordinaire tenir au Fust du Mousquet par trois visses & un fichet.

C. est le Serpentin; c'est une piéce de fer attachée à la Platine par le moyen d'une visse. L'extrémité du Serpentin qui paroît en dehors de la platine est coupée en deux feüilles pour recevoir la Méche qu'on y fait tenir par le moyen d'une visse qui serre les deux feüilles: l'autre partie du Serpentin qui se trouve engagée sous la platine, forme une petite gachette, où va répondre la clef.

D. est le Bassinet, il est fait de quatre piéces de fer, posées en saillie sur la platine vis-à-vis la lumiere du Canon: La petite piéce inferieure qui est tailiée en creux pour recevoir la poudre de l'amorce est celle que l'on nomme proprement *Bassinet*, à cause de sa figure; celle de dessus ou la seconde piéce s'appelle *Couverture*, la troisiéme *Garde-feu*, & la quatriéme est la *Visse* qui les tient toutes ensemble.

E. est la Crosse ou le derriere du Fust du Mousquet; elle est longue & large & même platte par son extrémité où elle touche l'estomach du Soldat, afin que l'effort du recul lui soit moins sensible quand il tire son coup.

F. est la Clef; c'est un morceau de fer dressé en maniere d'esse ∽. qui est écroué par le bout, lequel est caché dans la platine pour tenir à la gachette du Serpentin, & le faire jouër au gré du Soldat.

G. est le Fust; c'est la longue piéce de bois qui est taillée en canau, elle est d'ordinaire la même piéce de bois que la Crosse, son Canal soûtient le Canon, qui y est engagé & qui y tient par deux tenons; le bois de noyer est estimé le meilleur pour les Fusts.

H. est la Baguette; c'est une maniere de gaule de bois de chêne, dont on se sert pour charger le Mousquet: elle tient au dessous du Fust par le moyen de trois Porte-baguettes.

FIGURE XI.

FIGURE XI.



De la Charge du Mousquet, & de la maniere de le tirer.

LE Mousquet étant du calibre que j'ay dit dans la page précedente, il faut une demi-once & un gros de poudre de Magasin pour le charger.

Quand le Soldat n'a point de fourniment, & qu'il est pressé de tirer, il met d'ordinaire la balle dans le creux de sa main, & la couvre en suite de poudre jusqu'à ce qu'elle ne paroisse plus ; cette quantité de poudre est à peu prés ce qu'il en faut pour charger son Arme.

Les Bales du Mousquet du calibre ordinaire, sont de sept lignes de Diametre.

L'Amorce du Mousquet doit être d'une poudre plus fine que celle de la charge ordinaire.

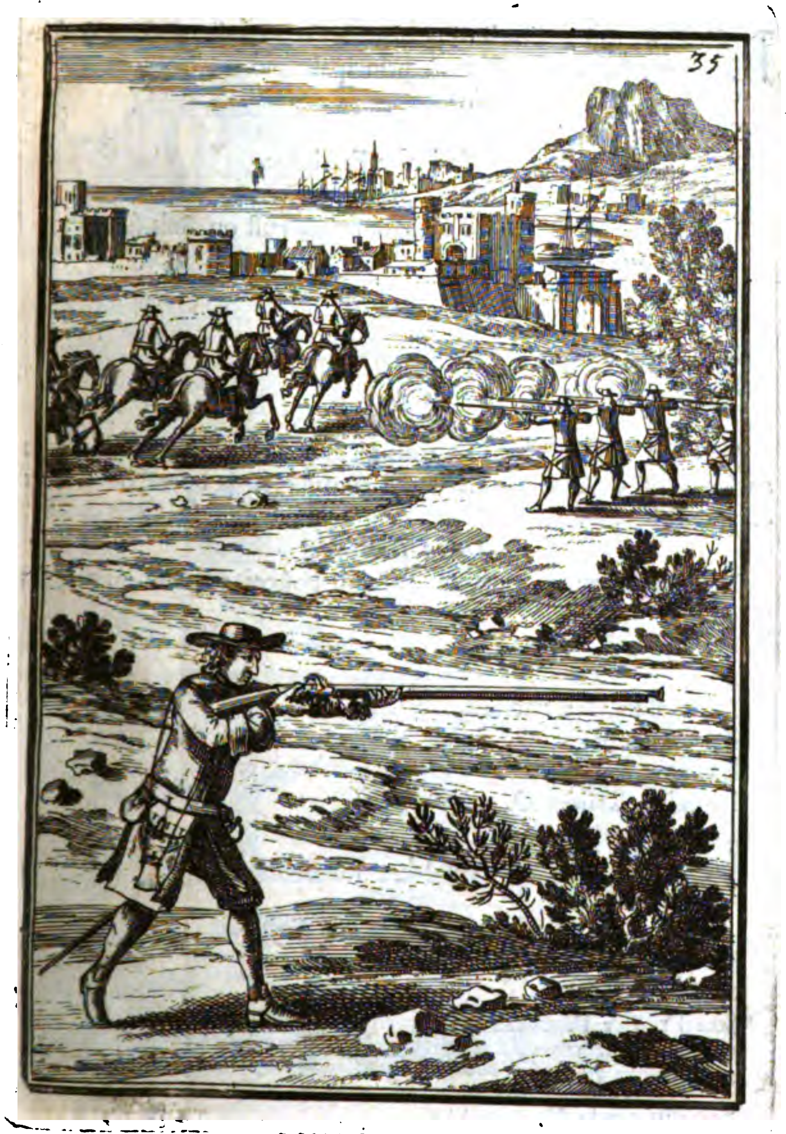
La Méche la plus serrée & la plus séche est préferable à la nouvelle.

La Portée ordinaire du Mousquet, comme j'ay dit en plusieurs endroits de cét Ouvrage, est ordinairement de cent-vingt toises ; mais quand on le charge un peu plus que son ordinaire, il porte jusqu'à cent-quarante & cent-cinquante toises.

Les bonnes Décharges ne se doivent faire que de la demie portée ou des deux tiers, & c'est un grand hazard quand elles réüssissent à la portée entiere.

Pour bien coucher en jouë, il faut que le Mousquetaire pose la Crosse du Mousquet contre son estomach un demi-pied au dessous du menton ; la main gauche sous le fust, vers l'endroit où la baguette entre dedans : il doit avoir la main droite sur la crosse du côté de la platine, en telle sorte que son poûce soit éloigné du derriere de la culasse de quatre ou cinq doigts, & que les autres doigts de sa main soient sous la clef pour faire jouër le serpentin. Il faut que le bout du Mousquet soit toûjours à la hauteur du gros de l'ennemi, ou vis-à-vis la genoüilliere du Cavalier, quand il est monté sur son cheval.

FIGURE XII.



Du Fusil.

LE Fusil qui a d'ordinaire quatre pieds & dix poûces de longueur est composé de trois principales piéces, qui sont

Sa Monture marquée A.
Son Canon marqué B.
Sa Platine marquée C. & de son Equipage.

De la Monture.

Les principales parties de la Monture, Fust ou Bois sont
La Couche D.
La Poignée E.
Le Canal F.
La Longe G. &
La Baguette H.

Du Canon.

Le Canon qui est long de trois pieds & huit poûces se distingue en Corps & en Culasse. Le Corps consiste en la bonté de son fer & en la beauté de ses ornemens; & la Culasse en sa Queuë.

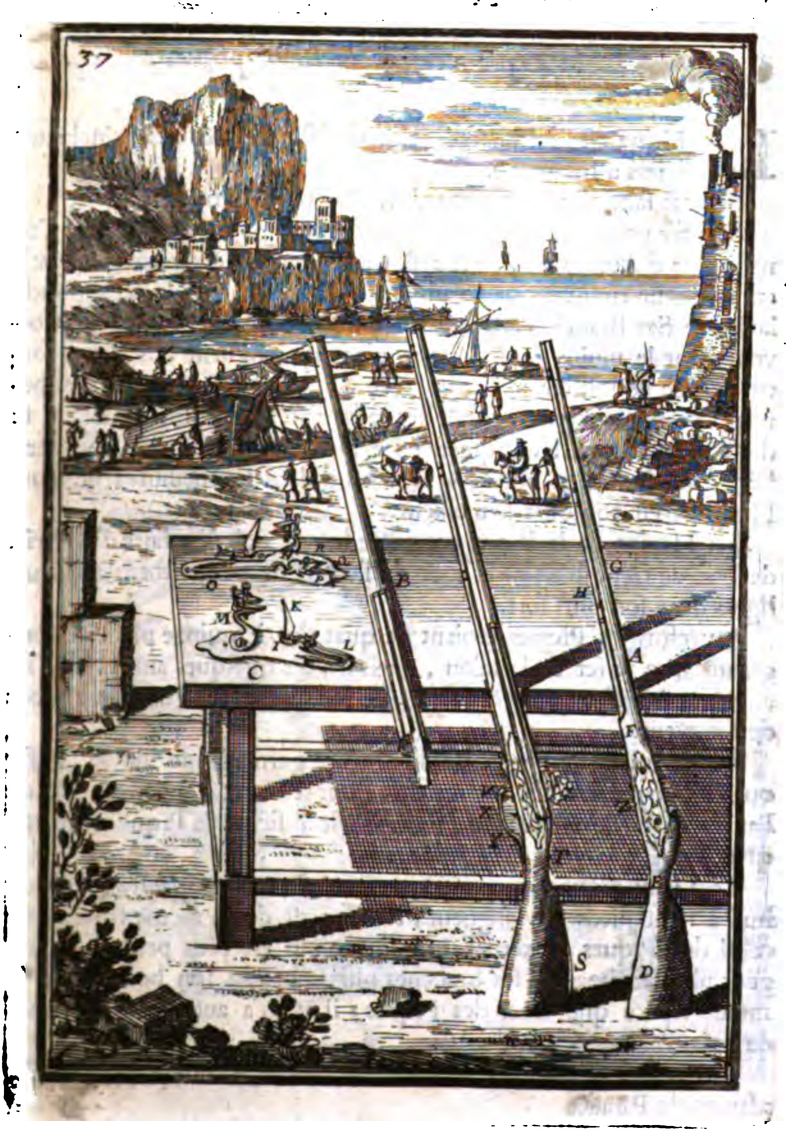
De la Platine.

La Platine qui est longue de cinq poûces a pour principales piéces
Le Bassinet I.
La Batterie K.
Le Ressort de Batterie L.
Le Chien M.
La Noix N.
Le grand Ressort O.
La Gachette P.
Le Ressort de la Gachette Q.
Et la Bride R.

De l'Equipage du Fusil.

L'Equipage du Fusil consiste en
Sa Plaque S.
Son Pousier T.
Son Ecusson V.
Sa Detante X.
Sa Sous-garde Y.
Sa Porte-visse Z.
Et quatre Porte-verges ou Baguettes.

FIGURE XIII.



De la Pique, & de la Demi-pique.

LA Pique est l'Arme ordinaire des Piquiers & des principaux Officiers d'Infanterie.

Elle est faite d'un fer marqué A. & d'une Hampe B.

Son fer pour être bien fait, doit être par sa pointe de la figure d'une feüille d'Abricotier pointuë & tranchante des deux côtez, ayant en longueur environ quatre poûces, & deux dans sa plus grande largeur : Ses Branches, qui servent à l'attacher à sa Hampe, doivent pour le moins être de deux pieds de longueur, & d'une force capable de resister aux coups de Sabre que les Cavaliers ennemis y pourroient porter pour les faire sauter, & à leur defaut se donner jour entre les Piquiers : Le moins de troux que l'on peut faire à ses branches pour les faire tenir dans les fueillures de leurs Hampes, est toûjours le meilleur.

La Hampe de la Pique pour être bonne, doit être faite d'un brin de bois de frêne bien droit, & de l'épaisseur de quatorze à quinze lignes dans son plus fort.

Autrefois les Piques étoient de quatorze à quinze pieds de longueur entre le fer & le talon, mais depuis quelques années on les a reglées à treize pieds & demi, & tout au plus à quatorze pieds de longueur.

Le Talon de la Pique est d'ordinaire garni d'une virolle de fer ou de cuivre, creusée par un côté pour recevoir à la hampe, & de l'autre côté elle est pointuë pour servir à ficher la Pique en terre, quand on ne la veut pas coucher.

La Demi-pique, que quelques-uns nomment *Spontons*, est de huit à neuf pieds de longueur; son fer est de la même figure que celui des Piques, excepté que sa pointe est plus petite, sa largeur plus étroite, & ses branches plus courtes : son bois est de la même espéce que celui des Piques; il y en a aussi quelques-unes de bois d'ébene & d'Inde.

Les Officiers d'Infanterie se servent de la Demi-pique dans les actions de Parade.

FIGURE XIV.



De la Halebarde, & des autres Armes qui ont à peu prés sa figure & sa grandeur.

LA Halebarde est l'Arme ordinaire des Sergens d'Infanterie: Il y en a de plusieurs façons, mais les plus usitées sont comme la marquée A.

Son fer pour être bien fait doit avoir sa pointe en lame d'épée, & trancher des deux côtez : sa longueur est d'un pied à quinze poûces, depuis sa pointe jusqu'au bout de son manche qui est creux pour y recevoir sa hampe : Ce fer est taillé d'ordinaire au pied de la lame, d'un côté en maniere de croissant, & de l'autre en maniere d'étoile, & un peu au dessous sont un ou deux crochets qui y sont rivez & fort commodes pour élever des fascines, ou les attirer à soi, & même pour détourner ce qui pourroit faire obstacle dans quelque passage, comme gabions, sacs de laine, futailles & autres choses qui servent à faire des Baricades & des Retranchemens.

La Hampe ou le Manche de la Halebarde est de bois de frêne de cinq pieds & demi de long sur un poûce & demi de grosseur, de maniere que la longueur de la Halebarde toute montée est d'ordinaire de six pieds trois ou quatre poûces: Le Talon ou l'extrémité du bas de la Hampe est quelquefois garni d'une maniere de petite virolle de fer ou de cuivre, qui est creuse d'un côté pour y être attachée, & de l'autre côté pointuë pour mieux ficher la Halebarde en terre quand on fait halte, afin de marquer où est la tête de la Compagnie ou celle du Bataillon.

Les Sergens se servent fort utilement de la Halebarde pour déterminer l'étenduë du terrain qu'il doit y avoir entre les rangs, & même pour dresser les Files, & faire défiler les Soldats selon l'occasion, & les châtier en cas de desobeïssance.

B. est une Pertuisane, sa Hampe qui est de la même nature que celle de la Halebarde, est un peu plus grosse & un peu plus longue.

C. est une Hache d'Arme, par sa figure on peut bien juger que son fer sert à frapper par un côté, & à acrocher par l'autre.

D. est une Faulx, cette Arme est tres-bonne pour la défence des Dehors, la grandeur de son fer étant d'une étrange execution.

E. est une Fourche, son fer qui est taillé en maniere de deux pointes, a un crochet proche l'endroit où il est attaché à son manche : Cette Arme & les précedentes sont tres-bonnes pour la défense des Postes où il faut combattre de prés, lorsqu'on n'a pas le temps de se servir des Armes à feu.

FIGURE XV.



Des Armes Défensives qui servent aux Piquiers & aux Officiers d'Infanterie.

COMME le principal emploi des Piquiers est de faire ferme contre la Cavalerie, on leur a donné des Armes pour les couvrir des coups du Cavalier, principalement du coup d'estramasson, ou de revers.

Les noms de leurs Armes Défensives sont d'ordinaire,
Le Cabasset A.
Le Corcelet B.
Les Brassarts C.
Les Tassettes D.
Le Hausse-col E.

Du Cabasset.

Le Cabasset, que l'on nomme d'ordinaire *un Pot-en-tête*, sert à couvrir la tête des Piquiers; autrefois les Piquiers du Regiment des Gardes en portoient sous le nom de *Bourguignotte*, mais peu à peu ils en ont quitté l'usage à cause de sa pesanteur.

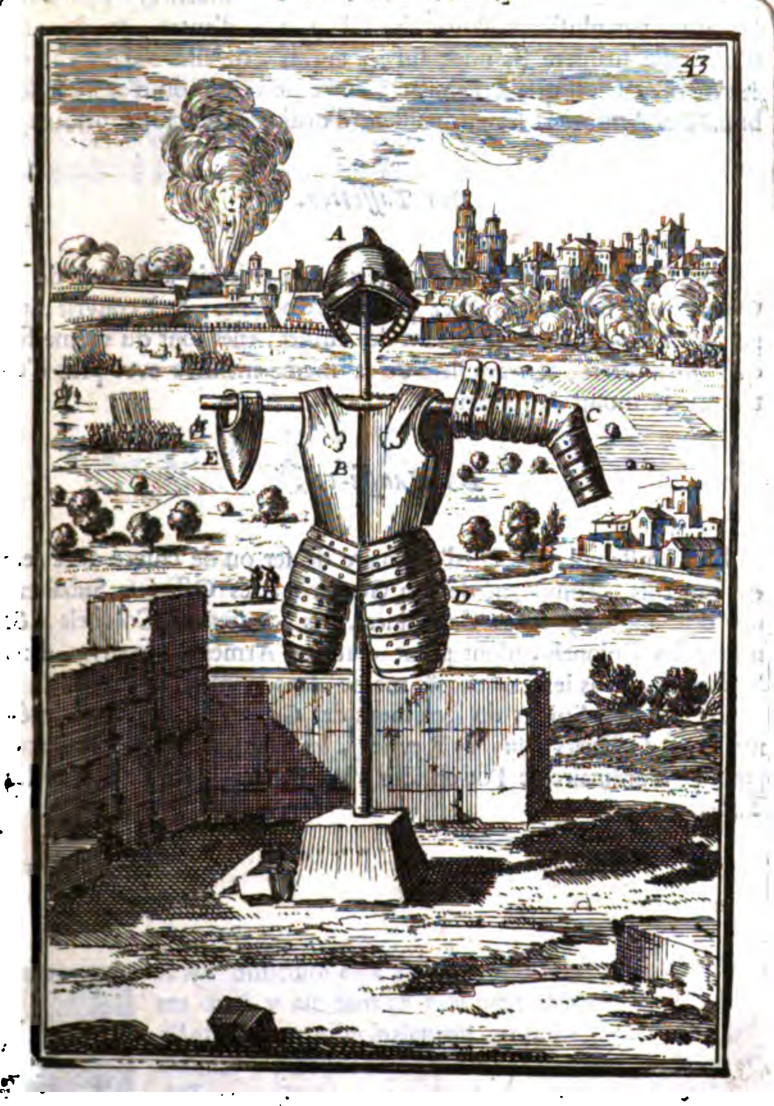
Du Corcelet.

Le Corcelet, qu'on nommoit anciennement *Halecret*, est composé de deux grandes piéces qui couvrent le devant & le derriere du corps. Le Corcelet differe de la Cuirasse, en ce que la Cuirasse est à l'épreuve du Mousquet, & le Corcelet ne l'est que du Pistolet ou du coup d'estramasson: les Piquiers du Regiment aux Gardes s'en servent encore aujourd'hui.

Des Brassarts.

Les Brassarts accompagnez de leurs Epaulieres, se joignent au Corcelet par le moyen de trois boucles: ils servent à couvrir les

FIGVRE XVI.



épaules, & à garnir les bras du Piquier : ils sont composez de plusieurs Lames du même fer que le Corcelet, attachées les unes sur les autres par plusieurs cloux rivez de part & d'autre, & disposez d'une telle maniere les unes sur les autres, qu'elles s'allongent ou se resserrent selon que le Piquier a envie de retirer ou d'avancer son bras. Les Armuriers les enrichissent d'ordinaire de cloux perdus.

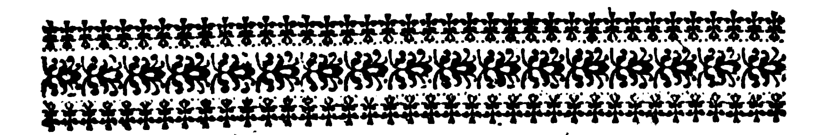
Des Tassettes.

Les Tassettes & les Cuissarts servent à couvrir le deffaut de la Cuirasse, où ils sont attachez par quatre boucles, & à couvrir une partie du bas-ventre & le devant des cuisses; elles sont du même fer que les Brassarts, & travaillées de la même maniere avec plus d'étenduë & moins de rondeur.

Du Hausse-col.

Le Hausse-col, qui est d'ordinaire de fer ou de cuivre doré, est quelquefois accompagné de son Gorgerin; les Officiers Subalternes d'Infanterie, & les Capitaines, les Lieutenans-Colonels, & même les Colonels, n'ont point d'autres Armes Défensives dans les revûës, dans les gardes, & même dans le combat.

Les Piquiers Suisses du Regiment des Gardes en France, & même leurs Officiers dans les Revûës, les Gardes, & les Combats, portent d'ordinaire le Pot-en-tête, le Corcelet, les Brassarts & les Tassettes.



CHAPITRE III.

Des Exercices des Armes en usage dans l'Infanterie.



SANS difficulté ce Chapitre est un des plus necessaires qu'il y ait dans ce Volume touchant les Officiers d'Infanterie, principalement pour les Officiers Subalternes, puisqu'ils y peuvent remarquer toutes les differentes Postures que les Mousquetaires & les Piquiers sont obligez de faire pour resister à leurs Ennemis, & même la maniere qu'il faut tenir pour enseigner aux Soldats à bien faire l'exercice selon la Methode la plus nouvelle.

Des Mousquetaires.

AVANT que de parler des Exercices, je representerai dans cette page comme en maniere de prelude, les principales postures que doivent tenir les Mousquetaires étans sous les Armes. Il n'y a personne qui ne sçache que pour bien armer un Mousquetaire, il doit être muni d'une Epée, d'un Ceinturon, fourni de sa Gibeciere, d'un Poulverin, de Mêche, & de son Fourniment, avec un Mousquet garni de toutes ses piéces.

La figure A. represente un Mousquetaire en posture, & prest à recevoir le commandement.

La figure marquée B. represente un Mousquetaire se reposant sur ses Armes.

La figure C. represente un Mousquetaire qui attend le commandement pour tirer.

La figure D. represente un Mousquetaire qui couche en joüe.

La figure E. represente un Mousquetaire qui tire les genoux en terre, ou pour border la haye.

FIGURE XVII.



Des Piquiers.

ON considerera dans cette planche les Piquiers sous les Armes, avec leurs principales parties, selon les diverses occasions de marcher ou de combattre : Je les represente avec la Bourguignotte en tête, ainsi qu'ils avoient accoutumé de porter pour se garentir dans un Combat & dans une Mélée, des coups de Sabre que le Cavalier leur pouvoit porter. C'est à leurs Anspesades ou Sergens à les instruire au maniment de leurs Armes.

A. Piquo plantée.

B. Pique en avant.

C. Pique contre la Cavalerie.

D. Pique haute.

E. Pique de biais.

FIGURE XVIII.

FIGURE XVIII.



Des Bataillons en general.

TOus les Gens de Guerre avant que de faire l'Exercice, ou de se mettre en Bataille, pour entrer ou sortir des Villes, sont accoûtumé de se joindre & de s'assembler en de petits Corps, & ces petits Corps s'appellent en l'Infanterie un Bataillon A. & dans la Cavalerie un Escadron B. je parlerai de ces derniers dans le Chapitre de la Cavalerie.

Le Bataillon est composé de Piquiers & de Mousquetaires, & dans les Evolutions on divise le Bataillon en trois Gros ou trois Corps: tous les Piquiers font un Corps, que l'on met au milieu, & les Mousquetaires sont partagez en deux Corps ou Manches, qui se mettent sur les Aîles, comme il se voit dans le gros Bataillon A. qui est divisé en trois Corps, dont celui des Piquiers est placé au milieu.

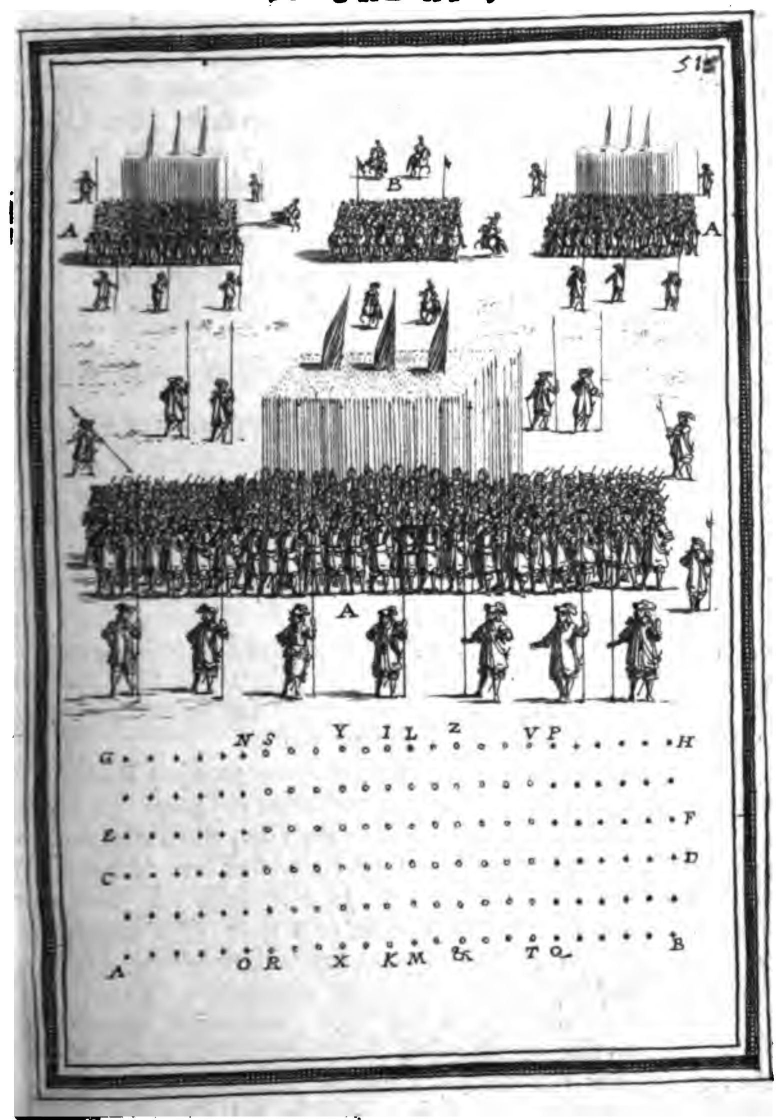
Definition des Parties d'un Bataillon.

A B. Front du Bataillon, Face du Bataillon, Chef de Files, Rang du Bataillon, ou Tête du Bataillon.
C D. Serre Demi-File.
E F. Demi-File.
G H. Serre-File.
A G. Flanc du Bataillon, Aîle du Bataillon, Hauteur du Bataillon, File du Bataillon.
A G I K. Demi-Rang de main droite.
B H L M. Demi-Rang de main gauche.
A G. Aîle droite.
B H. Aîle gauche.
A G N O. Quarts de Rang de l'Aîle droite.
B H P Q. Quarts de Rang de l'Aîle gauche.
X Y Z. &c. Quarts de Rang du milieu.

Il y a encore les Quarts de Files de la Tête, de la Queuë, & du Milieu; mais pour cela il faut que les Bataillons soient à huit de hauteur, ce qui n'est plus usité ou fort rarement.

Les Bataillons n'ont point un nombre fixe d'Hommes, mais les bons sont ceux que l'on fait depuis 600. jusqu'à mille hommes: on les met à six de hauteur, & quelquefois, mais rarement, à huit.

FIGURE XIX.



Des Bataillons en particulier.

UN Bataillon pour être bien dressé, doit avoir ses Files paralleles entr'elles aussi-bien que ses Rangs. C'est une chose que l'Officier qui commande doit être fort soigneux de faire observer, aussi-bien que de faire tenir les Rangs & les Files droites; à quoi servent beaucoup les Sergens, qu'il fera tenir sur les Aîles.

Pour la facilité des Evolutions & la beauté de l'Exercice, il faut, si cela se peut, que les Rangs & les Files soient en nombre pair.

La distance qui doit être entre les Rangs & entre les Files d'un Bataillon, est autant differente qu'il se trouve de differentes occasions pour faire des mouvemens, & qu'on est obligé de se former sur des Terrains dissemblables.

Quand on voudra faire défiler un Bataillon, on commencera par sa droite.

Quand un Bataillon passe sous le Canon de l'Ennemi, si le terrain le permet, la distance entre les Rangs & les Files doit être de dix-huit pieds, afin que dans ce grand intervalle le Boulet trouve moins de prise.

Dans une Montre ordinaire dans l'Exercice, & dans une Revûë, soit generale ou particuliere, on donnera douze ou treize pieds entre chaque Rang, & trois ou quatre pieds entre chaque File.

Dans un Combat d'un Bataillon contre de l'Infanterie seule, la distance des Rangs & des Files est ordinairement de trois ou quatre pieds. Un Bataillon voulant resister aux efforts d'un Escadron, & empêcher que le choq de la Cavalerie ne s'y fasse jour & ne le renverse, cette distance doit être de quatre pieds.

Dans un Bataillon qui combat, lorsque les premiers Rangs qui ont fait feu à la tête du Bataillon regagnent la Queuë du même Bataillon, ils passent par les intervalles des Files, afin d'aller recharger à la Queuë, tandis que les autres Rangs font leur décharge; Il est alors de la prudence de l'Officier qui commande, de laisser cét intervalle propre & commode à defiler de la sorte, s'il n'aime mieux que les Rangs qui ont tiré, se coupent au Demi-Rang, & que passant par les Aîles du Bataillon, ils en regagnent la Queuë.

Quand un Bataillon est sur son front, c'est-à-dire, quand tous les Soldats font face vers le même côté, si l'on fait à droit & à gauche, ce qui étoit File devient Rang, & reciproquement, ce qui étoit Rang devient File : de sorte que la Tête & la Queuë sont alors considerées comme les Aîles ou les Flancs, & les Flancs sont comme la Tête ou la Queuë.

Des choses necessaires à apprendre à un nouveau Soldat, pour entrer dans un Bataillon.

AVANT que d'introduire un nouveau Soldat dans un Bataillon, les Anspesades, les Caporaux, ou les Sergens, doivent le dresser au maniement des Armes, tant de la Pique que du Mousquet, & lui aprendre tous les temps & toutes les mesures que l'on observe dans le Regiment, l'avertissant comme il se doit regler & gouverner par l'homme qui est à sa droite. De plus ils lui montreront comme il faut qu'il se tienne sous les Armes, en lui faisant observer de prendre un pied de distance entre ses deux talons, & dans cette situation on lui fera faire à droit & à gauche; l'avertissant qu'on tourne toûjours sur le pied gauche, & qu'on doit toûjours partir du même pied gauche.

Il lui faut aussi apprendre les mesures pour marcher en se tenant le Corps droit, & ayant ses deux Epaules dressées en ligne droite, selon les deux Epaules de l'homme de sa droite; & quand on marche en Bataille ou qu'on fait alte, il faut qu'il observe les mêmes mesures des Epaules de sa droite, en telle sorte que le bout de son pied droit soit aligné avec ceux de sa droite, observant que les bouts de ses deux pieds & ceux des hommes de sa droite fassent un front égal.

Il lui faut enseigner les mesures pour le quart de conversion, soit qu'on le fasse à droit ou à gauche, & sur tout il lui faut bien repeter qu'il ait un soin particulier de se bien dresser sur les deux Epaules de celui de sa droite, ou sur celles de celui de sa gauche, selon qu'on doit tourner à droit ou à gauche.

En un mot pour regler juste sa situation, il lui faut prescrire de se tenir avec soin dans l'Enfilade des hommes qui sont devant lui, & sur le même front de ceux qui sont à ses côtez, comme l'unique secret de tenir les Rangs & les Files droites.

Des Commandemens tant pour l'Exercice du Mousquet que de la Pique.

Les Commandemens sont les paroles que prononce l'Officier pour exprimer les mouvemens qu'il ordonne, & ces Ordres ou Commandemens partent toûjours de la bouche d'un seul Officier (ou du bruit de la caisse d'un Tambour) qui se tient à la tête du Bataillon ; Et quand le Bataillon est grand, il y a d'autres Officiers sur les Angles qui repetent les mots aux Soldats, à cause que les mêmes Soldats sont trop éloignez de l'Officier qui commande pour pouvoir entendre les Commandemens qu'il fait.

La hauteur & le front du Bataillon étant determinez, & le Bataillon par consequent étant formé, les Piquiers au milieu des Manches des Mousquetaires, les Distances étant égales, les Rangs droits, & les Files droites. L'Officier qui fait faire l'Exercice dit d'abord,

Posez vos Mêches à terre.

A ce Commandement les Piquiers qui font haut la Pique, font Pique en terre, & suivent l'ordre des Commandemens.

A droit, *quatre fois.*
A gauche, *quatre fois.*
Demi-tour à droit.
Remettez-vous.
Demi-tour à gauche.
Remettez-vous.

Ici les Piquiers sans faire aucun mouvement, restent Pique en terre.

Portez la main droite au Mousquet.
Haut le Mousquet.
Joignez la main gauche au Mousquet.
Prenez la Mêche.
Mettez la sur le Serpentin.
Compassez la Mêche.

Mettez les deux doigts ſur le Baſſinet.
Souflez la Mêche.
En jouë.
Tirez.
Retirez vos Armes.
Reprenez la Mêche.
Remettez la en ſon lieu.
Souflez ſur le Baſſinet.
Prenez le Poulverin.
Amorcez.
Fermez le Baſſinet.
Souflez ſur le Baſſinet.
Paſſez le Mouſquet du côté de l'Epée.
Prenez le Fourniment.
Mettez-le dans le Canon.
Laiſſez tomber la poudre dans le Canon.
Remettez le Fourniment en ſon lieu.
Tirez la Baguette.
Haut la Baguette.
Racourciſſez la Baguette.
Mettez la dans le Canon.
Bourez.
Retirez la Baguette.
Haut la Baguette.
Racourciſſez la Baguette.
Remettez la en ſon lieu.
Portez la main droite au Mouſquet.
Haut le Mouſquet.
Mouſquet ſur l'épaule.

Ici les Mouſquetaires ne bougent.

Haut la Pique.

Ici l'Officier qui commande, dit: Prenez garde à vous, Bataillon.

Preſentez vos Armes.

Ici les Piquiers ne bougent.

Mouſquetaires aprêtez-vous.

Ici les Piquiers & les Mouſquetaires preſentent leurs Armes.

A droit, *quatre fois.*
A gauche, *quatre fois.*
Demi-tour à droit.
Remettez-vous.
Demi-tour à gauche.
Remettez-vous.

Ici les Piquiers demeurent Piques presentées.

En jouë.
Tirez.
Retirez vos Armes.

Ici les Piquiers font haut la Pique.

Mousquet sur l'Epaule.
Reposez-vous sur vos Armes.
Posez vos Armes à terre.

Ici les Piquiers font Pique en terre.

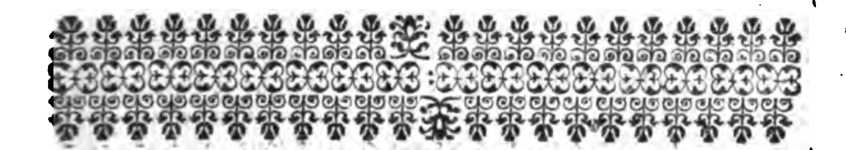
Reprenez vos Armes.
Mousquet sur l'Epaule.

Ici les Piquiers font haut la Pique.

Reprenez vos Mêches.

Ici les Officiers reprennent leurs Postes, & marchent dans l'Ordre qu'ils étoient venus, jusqu'à ce qu'ils ayent reconduit le Drapeau.





CHAPITRE IV.

Des Evolutions.

Des Evolutions & de leurs parties.

LEs Evolutions se reduisent & consistent aux Doublemens, aux Contremarches, aux Conversions, &c.

Quelque Doublement qu'il se fasse, il faut toûjours partir du pied gauche.

Doubler les Rangs n'est autre chose que de deux Rangs n'en faire qu'un, ou mettre deux Rangs en un : & de même, doubler les Files n'est autre chose que de deux Files n'en faire

qu'une, ou mettre deux Files en une. De sorte que doubler les Rangs c'est augmenter le Front du Bataillon, & en diminuer la Hauteur: & tout au contraire, doubler les Files, c'est diminuer le Front du Bataillon & lui donner plus de Hauteur.

On double les Rangs lorsque l'Ennemi attaque le Bataillon par Tête ou par Queuë, & qu'on se veut empêcher d'être enveloppé, & pris par les Flancs; car alors on combat sous un plus grand Front, ce qui fait que les Rangs sont commandez de tirer quand l'Ennemi charge la Tête ou la Queuë, ou bien quand on le veut charger par Queuë ou par Tête.

On double les Files, soit pour s'accommoder à la necessité d'un Terrain étroit, soit pour resister à l'Ennemi, s'il attaque le Flanc du Bataillon. Ce n'est pas que quand l'Ennemi vient à la charge sur les Aîles du Bataillon, il ne vaille beaucoup mieux faire la Conversion que de combattre par Files, ce qui se doit entendre lorsque le Bataillon ne marche point, qu'il combat en un Poste arrêté, & que le Terrain fournit assez d'espace pour faire la Conversion.

Et la raison pourquoi dans ces sortes d'Attaques la Conversion est preferable au Doublement par Files, c'est qu'aprés la Conversion le Bataillon garde sa premiere forme, & qu'il oppose à l'Ennemi ses meilleurs hommes, qui d'ordinaire sont les chefs de Files: au lieu que le Doublement par Files change l'ordre & la forme du Bataillon, ce qui étoit Rang devient File, & ce qui étoit File devient Rang; & si ce changement se fait parmi de nouvelles Levées, il trouble & déconcerte les nouveaux Soldats.



FIGURE XX.



Maniere de pratiquer les Doublemens.

LE Bataillon étant bien dressé, s'il est de Mousquetaires seuls, l'Officier qui fait faire l'Exercice, dit: *Mousquetaires, prenez garde à vous*: si c'est un Bataillon de simples Piquiers, il fait faire haut la Pique à ceux qui doivent marcher, & il dit: *Les Rangs qui doivent doubler à droit, haut la Pique: Les Rangs qui doivent doubler à gauche, haut la Pique.* Et c'est un ordre general dans un Bataillon de Piquiers, que toûjours ceux qui doivent doubler font haut la Pique, & l'on fait mettre la Pique en terre à ceux qui doivent demeurer sur leur Terrain.

Mais quand le Bataillon est composé de Mousquetaires & de Piquiers, l'Officier fait les Commandemens suivans, ce qui se pratique aussi pour les Mousquetaires seuls, & les Piquiers seuls, *A droit, doublez vos Rangs en avant, marchez.*

Pour faire le Doublement juste, il faut que les Soldats en partant du pied gauche viennent se placer dans le milieu des distances des Rangs qu'ils doublent, Exemple A. ainsi qu'il est marqué de petits points. Si le Bataillon est à six Rangs de hauteur quand on doublera par Rang soit en Avant ou en Arriere, le Bataillon perdra un Rang de la hauteur du Terrain, & les distances des Rangs deviendront doubles de celles qui étoient auparavant.

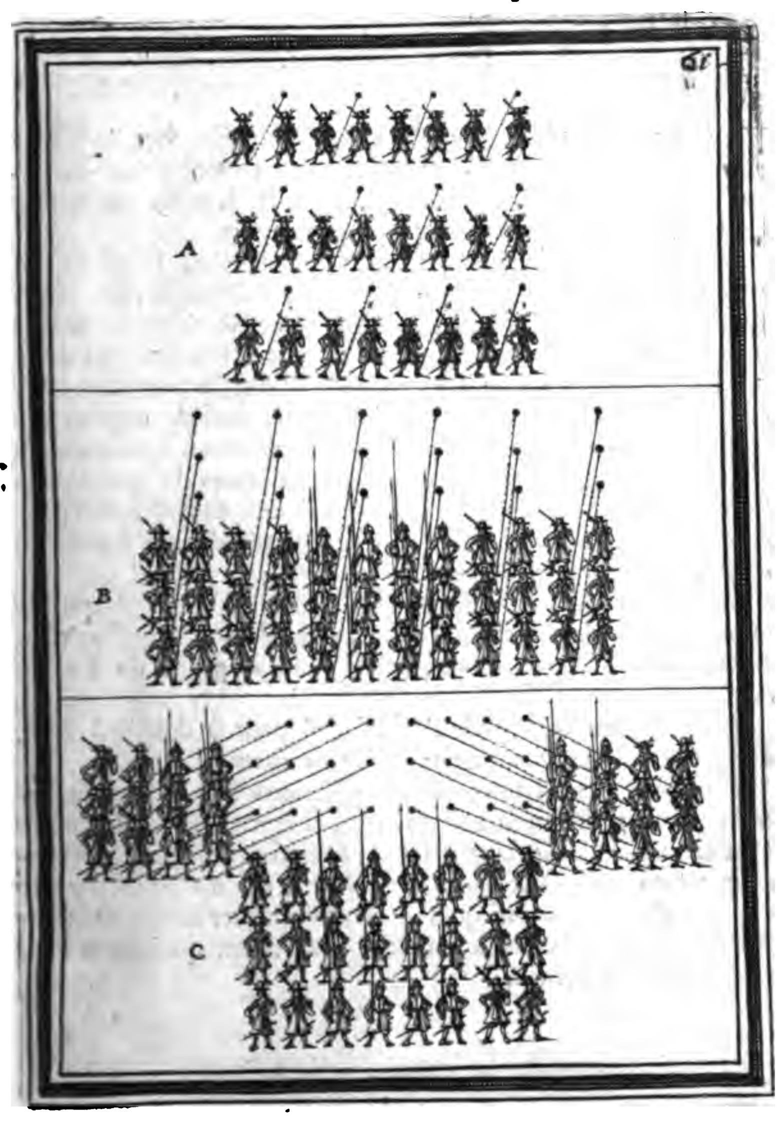
Pour remettre le Bataillon en son premier état, il n'y a qu'à dire, *Rangs, remettez-vous.* Pour doubler à gauche, il n'y a qu'à dire, *A gauche, doublez vos Rangs.*

Pour faire doubler les Rangs par Demi-Files, il faut dire: *A droit par Demi-files doublez vos Rangs en avant, Marchez.* On dira de même pour doubler à gauche, *par Demi-files sur les Ailes* ou *en Arriere*, Exemple B. Pour remettre le Bataillon il n'y a qu'à dire, *Rangs remettez-vous.*

Pour faire qu'un Bataillon double les Rangs en avant sur les Ailes, il faut que depuis le Demi-file jusqu'au Serre-file le Bataillon se coupe au Demi-rang, & que le Demi-rang de main droite fasse à droit, & le Demi-rang de main gauche fasse à gauche, & qu'ils viennent doubler sur les Ailes de deux, qui n'auront bougé de sur Terrain, Exemple C.

Ce Doublement sert pour faire un Front considerable, & s'empêcher d'être envelopé, quand on craint que l'Ennemi n'attaque par Flanc.

FIGURE XXI.



Des Doublemens.

LORSQU'UN Bataillon est obligé de passer sous le Canon d'une Ville Ennemie, on se sert fort du Doublement par Files, tant de celles qui se font par Files, que de celles qui se font par le côté, & de celles qu'on pratique en avant.

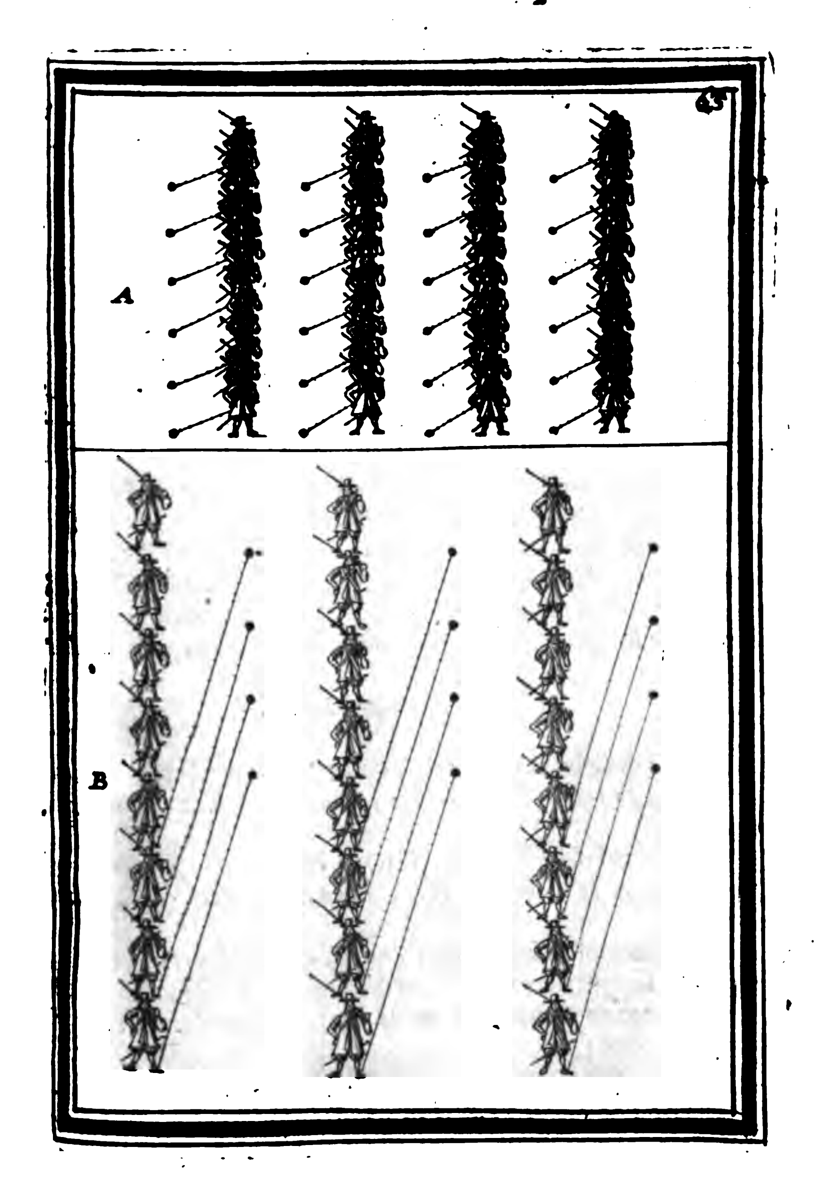
Pour doubler donc les Files par le côté gauche, l'Officier qui commande, dit: *A gauche, Doublez vos Files par le côté, Marche, Alte, A droit* : alors il faut que le premier Chef de File de la droite du Bataillon aille se ranger derriere le Chef de File de sa gauche, qui a fait ferme sans bouger, & que le troisiéme Chef de File aille se poster derriere le quatriéme; & ainsi de tous les autres. Ceux des Rangs feront les mêmes mouvemens que ceux des Chefs de Files, ainsi que le marquent les points du Bataillon A. Ce que je dis pour doubler à la gauche se doit entendre aussi pour doubler à la droite; ajoûtant dans le Commandement le mot de *droite*, pour celui de *gauche*.

Pour faire doubler les Files d'un Bataillon en avant ce qui sert pour marcher dans un chemin étroit, comme seroit le passage d'un Pont, d'une Porte ou d'une Barriere, afin de gagner du Terrain avant.

L'Officier qui commande alors, si c'est pour se doubler à droit, dira, *Files, Doublez à droit vos Files en avant.*

Pour faire cela il faut que toute la premiere File gauche du Bataillon s'avance devant la File qui est à sa droite, & que la troisiéme File avance devant la quatriéme, & ainsi des autres; de maniere que dans une grande File le Chef de File qui n'a bougé devient Chef de Demi-file, ainsi qu'il se peut remarquer dans le Bataillon B. où les points denotent le lieu & le mouvement qu'a fait la File en quittant son Terrain.

FIGURE XXII.



De la Contre-marche.

LA Contre-marche est un changement de la Face du Bataillon; quand elle se fait par Files.

Et elle est un changement des Aîles du Bataillon quand elle se fait par Rangs.

La Contre-marche par Files se fait lorsqu'on veut mettre les Hommes de la Tête du Bataillon à la Queuë du même Bataillon: ce qui est utile lorsque le Bataillon est chargé en Queuë, & que l'on veut que les Chefs de Files, qui comme j'ay déja dit, sont ordinairement des Gens choisis, prennent le Terrain des Serre-files.

La Contre-marche par Rangs se fait, lorsqu'on veut faire passer un des Flancs du Bataillon à la place de l'autre Flanc.

L'Officier faisant faire la Contremarche à droit dira: *A droit par Files, faites la Contremarche, Marche.*

S'il la veut faire à gauche, il dira: *A gauche par Files, faites la Contremarche, Marche.* Nôtre Exemple est de la droite, ainsi qu'il est marqué au Bataillon A. où les petits points montrent la marche des Files, & les gros points la place où se doivent camper les Soldats.

Contremarche par Rangs.

Commandemens pour faire la Contremarche par Rangs: *A droit par Rangs, faites la Contremarche, Marche, prenez garde à bien marcher.*

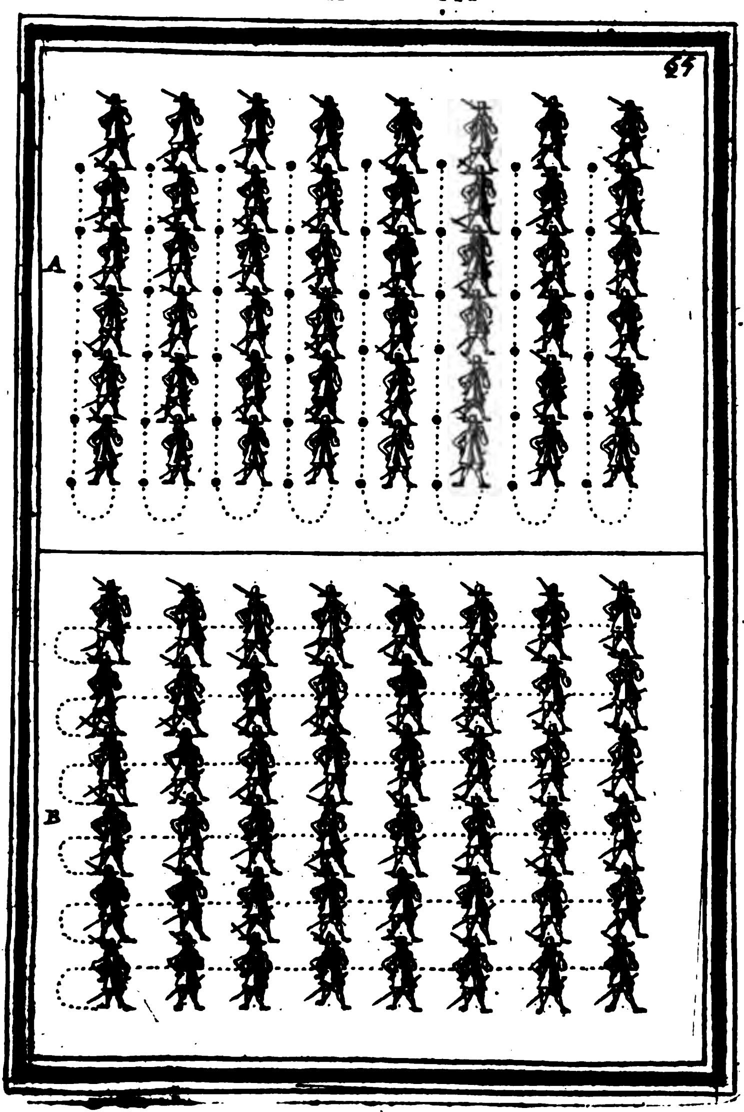
Si on la veut faire à gauche il n'y a qu'à dire: *A gauche par Rangs, Faites la Contremarche, Marche, prenez garde à bien marcher.*

Nôtre Exemple dans le Bataillon B. est de la premiere façon, ainsi qu'il se peut reconnoître par les points qui marquent la marche des Rangs en dedans. Si on la veut faire par l'autre Flanc, il n'y a qu'à dire:

A gauche par Rangs, Faites la Contremarche, Marche.
A droit par Rangs, Faites la Contremarche, Marche.

FIGURE XXIII.

FIGURE XXIII.



De la Conversion.

LA Conversion est un mouvement Militaire, qui fait tourner la Tête du Bataillon du côté où étoit le Flanc, ce qui est utile lorsque l'Ennemi attaque l'Aîle du Bataillon, ou bien lorsqu'on veut attaquer l'Ennemi lui-même par le Flanc. Et comme à la Guerre on est souvent dans l'occasion & dans la necessité de faire ou de repousser ces sortes d'Attaques, la Conversion est un mouvement tres-necessaire, qu'on fait en cette façon.

Le Bataillon étant bien dressé, comme celui qui est marqué A. l'Officier qui commande dit, *Marche.* Quand le Bataillon fait la Conversion sur le premier Chef de File de main droite, il tourne à main droite; quand c'est sur celui de gauche, il tourne à gauche. Un quart de Tour s'appelle premiere Conversion, comme quand le Bataillon A. vient occuper la place du Bataillon B. il tourne sur le Centre E. Demi-tour s'appelle seconde Conversion, qui sera lorsque le Bataillon occupera le Terrain C. Trois quarts de Tour s'appelle troisiéme Conversion qui sera en D.

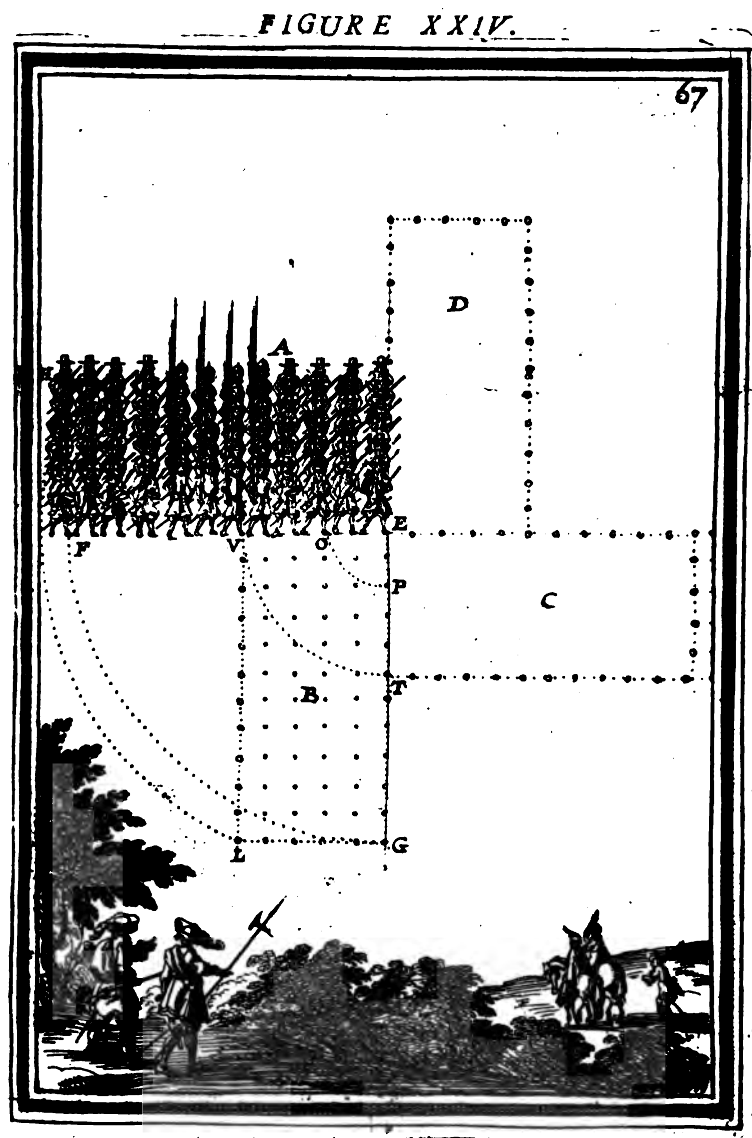
Pour plus facile intelligence, le Bataillon A. represente un Corps prest à faire la Conversion; & celui qui est marqué B. le represente ayant fait la Conversion.

L'Aîle droite FH. part la premiere, & en marchant décrit les grands Quarts de Cercles representez dans la Figure, & se vient ranger sur l'Aîle droite correspondante marquée par LG. ensorte que tout le Rang des Hommes du Chef de File du Bataillon vient se placer sur le Rang EG. du Bataillon B. & l'Aîle gauche ER. ne fait que de petits quarts de Cercle, comme la Figure le montre, pour se venir placer sur la ligne correspondante EG.

Le Soldat qui est à l'Angle E. ne part point de sur son Terrain & fait seulement à droit, en sorte qu'il est comme le Centre, à l'entour duquel tournent tous les autres Soldats, & chaque Soldat fait de plus grands ou de moindres quarts de Cercle, selon qu'il est plus ou moins éloigné du Centre E. Comme le Soldat O. décrit le petit quart de Cercle OP. le Soldat V. le Quart de Cercle VT. & ainsi des autres.

On remarquera, que pour bien faire la Conversion, les Sergens doivent toûjours se tenir sur les Aîles, afin que tous les Soldats marchent en ligne droite.

FIGURE XXIV.



Les Bataillons Quarrez d'Hommes, de Terrain, & de grand Front.

POUR faire un Bataillon quarré d'Hommes, qui en ait sept de Front & sept de Hauteur, on prendra 50. Hommes, & du nombre de 50. on tirera la Racine quarrée la plus proche, qui donnera sept pour le nombre des Hommes, qu'il faudra mettre de Front & de Hauteur, Exemple A.

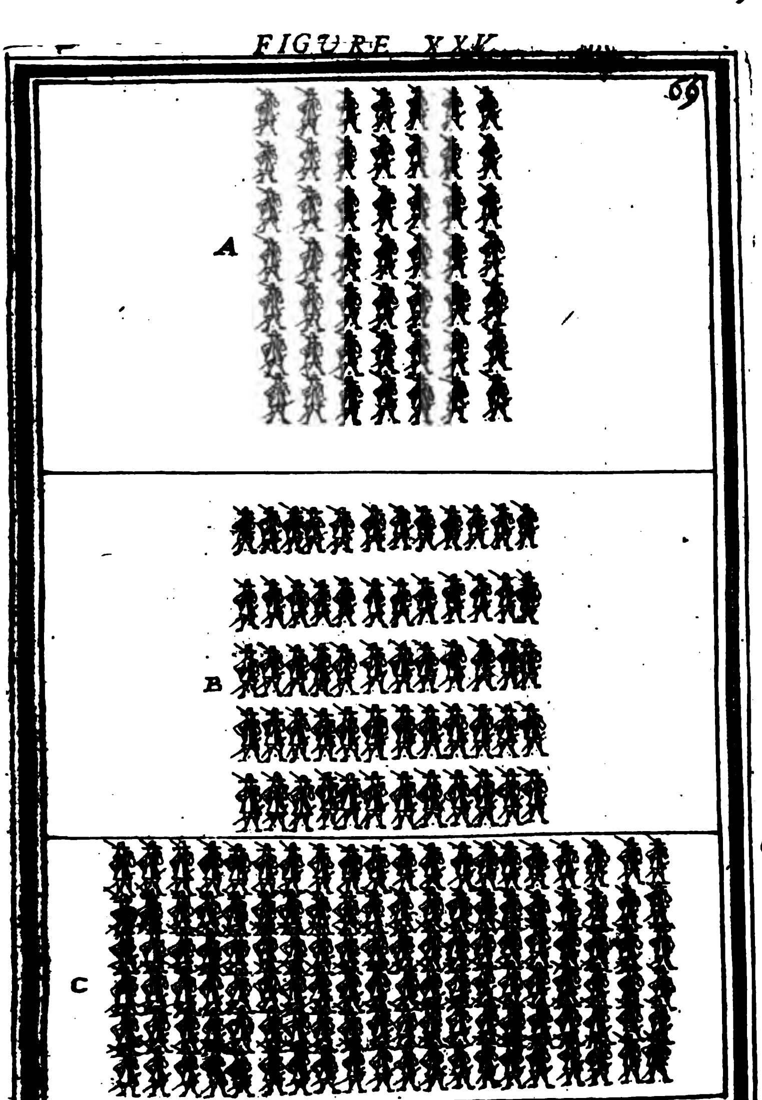
Pour faire un Bataillon quarré de Terrain, on prendra par Exemple soixante Hommes, on multipliera ce nombre par trois, qui est l'espace des pieds que chacun occupe en Front, le produit sera 180. lequel produit on divisera par sept, qui est l'espace des pieds que chacun occupe en Hauteur, & donnera vingt-cinq; prenez la Racine quarrée la plus proche de ce nombre qui est cinq, & c'est le nombre d'Hommes qu'il faut mettre à la File; puis divisez aprés les soixante Hommes par cinq, viendra douze: & c'est le nombre des Hommes qu'il faut mettre à chaque Rang, Exemple B.

Pour faire un Bataillon de grand Front, on suppose toûjours qu'on sçache le nombre des Hommes du Bataillon, & l'on demande combien l'on veut d'Hommes de Front, & combien on en veut de Hauteur. Si l'on veut sçavoir le nombre des Hommes de la Hauteur, on divisera le nombre des Hommes du Bataillon par le nombre des Hommes du Front, que l'on suppose aussi connu; comme supposant un Bataillon de 120. Hommes, dont on détermine le Front ou le Rang de 20. Hommes, pour sçavoir la Hauteur ou la File, divisez 120. par 20. le quotient donnera six pour le nombre des Soldats de la File ou de la Hauteur.

Reciproquement si la File ou la Hauteur est déterminée, & qu'on demande la quantité des Hommes du Rang ou du Front; divisez le nombre des Hommes du Bataillon par le nombre de la Hauteur, le quotient vous donnera le nombre du Rang ou du Front. Comme ici dans le Bataillon de 120. Soldats rangez à six de Hauteur, on veut sçavoir le nombre du Front, divisez 120. par 6. le quotient donnera 20. pour les Hommes du Front, Exemple C.

Les Bataillons quarrez d'Hommes sont foibles de Front, & tout au contraire, ceux de grand Front sont foibles en hauteur.

FIGURE XXX.



Des Pelotons.

L'Art de former les Bataillons enseigne à ranger un Corps d'Infanterie avec tant d'ordre & de précaution, qu'il puisse combattre avantageusement un autre plus grand Corps d'Infanterie seule, ou de Cavalerie seule, ou bien un Corps composé de tous les deux. Mais cét Art se propose particulierement d'empêcher autant que faire se peut, l'Infanterie d'être rompuë par les efforts de la Cavalerie, lorsqu'elle en est attaquée en raze campagne, & qu'elle ne trouve point de Fossez, de Hayes, ou d'autre Terrain favorable pour se couvrir contre l'attaque des Escadrons; & comme la Pique & la Pertuisane sont des Armes fort propres à arréter l'impetuosité des Chevaux, & à empêcher qu'ils ne renversent & se fassent ouverture dans le Bataillon, on commence à former le même Bataillon en faisant d'abord un Corps de tous les Piquiers; & le premier soin de l'Officier qui commande, est de les disposer en sorte qu'ils couvrent non seulement les Mousquetaires, mais encore les Drapeaux & le Bagage, si le cas y échet.

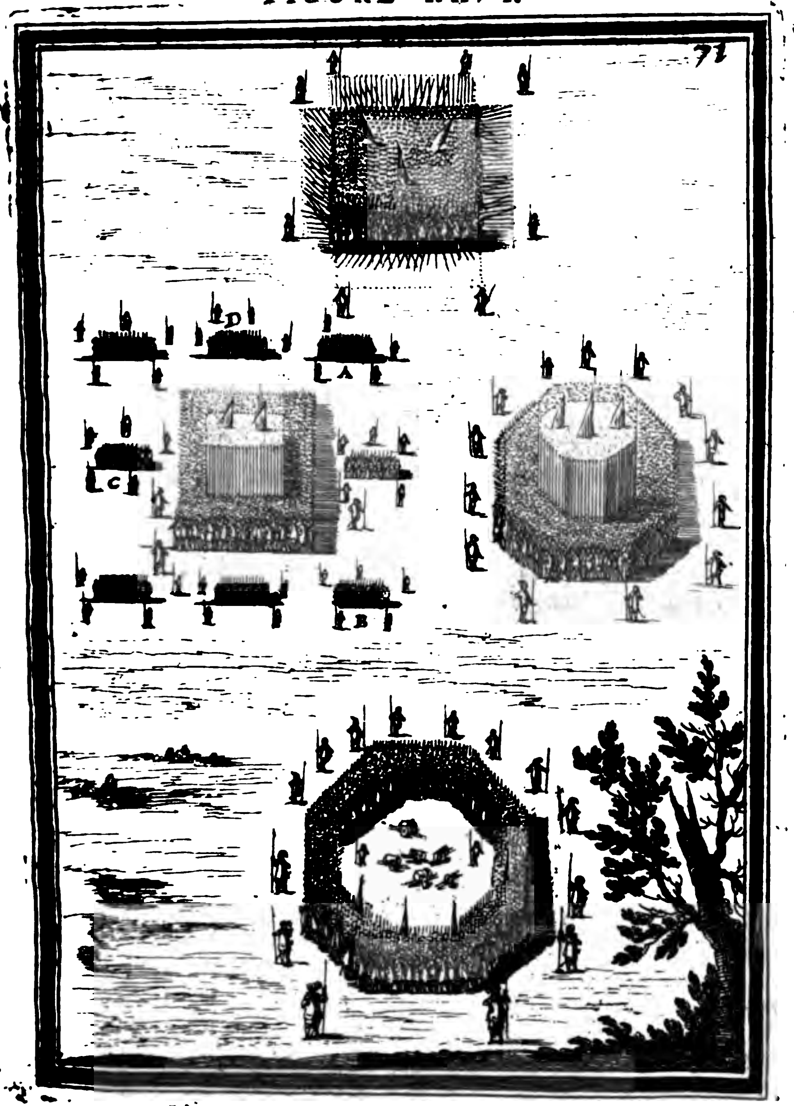
Pour donner cette disposition au Bataillon, le secret consiste à observer trois choses, dont la premiere est;

1. De presenter les Armes par tout, & de faire front de tous côtez, afin que l'on ne puisse attaquer le Bataillon par aucune des Faces qui ne soit en état de se défendre, Exemple O.

2. D'émousser les Angles, c'est-à-dire de faire en sorte que les Angles du Bataillon soient fort obtus & émoussez; en sorte que les deux côtez qui forment l'Angle approchent d'une seule ligne droite, Exemple M N P Q R. parce que l'Angle est l'endroit du Bataillon le plus foible, comme étant le moins garni de Piques: car les Soldats qui sont proches de l'Angle presentent les Piques sur ses côtez, & ne pouvant pas en même temps les presenter vers l'Angle, le même Angle demeure necessairement dégarni & découvert: de sorte que les Anciens, qui s'attachoient fort aux Bataillons quarrez, en flanquoient les Angles par des Pelotons ou Manches de Mousquetaires, marquez A. B. C. D. qui sont de petits Corps qu'on poste sur le milieu des Faces du Bataillon, & dont même on couvroit quelquefois les Angles. Il est vrai que ces petits Corps étant facilement coupez par la Cavalerie, & détachez du Corps du Bataillon, l'usage en a été peu à peu rejetté.

3. De vuider le Centre S. du même Bataillon, c'est-à-dire de pratiquer dans le milieu des Piquiers un espace ou terrain, capable de placer & de découvrir les Mousquetaires, les Drapeaux, & le Bagage.

FIGURE XXVI.



D'un Bataillon quarré d'Hommes en forme d'une Croix.

IL faut pour cela que le nombre des Hommes du Bataillon quarré soit un nombre qui puisse être divisé en quatre parties égales, comme seroit 16. 36. 64. 100. &c.

On coupe le Bataillon au Demi-rang & à la Demi-file en cette maniere.

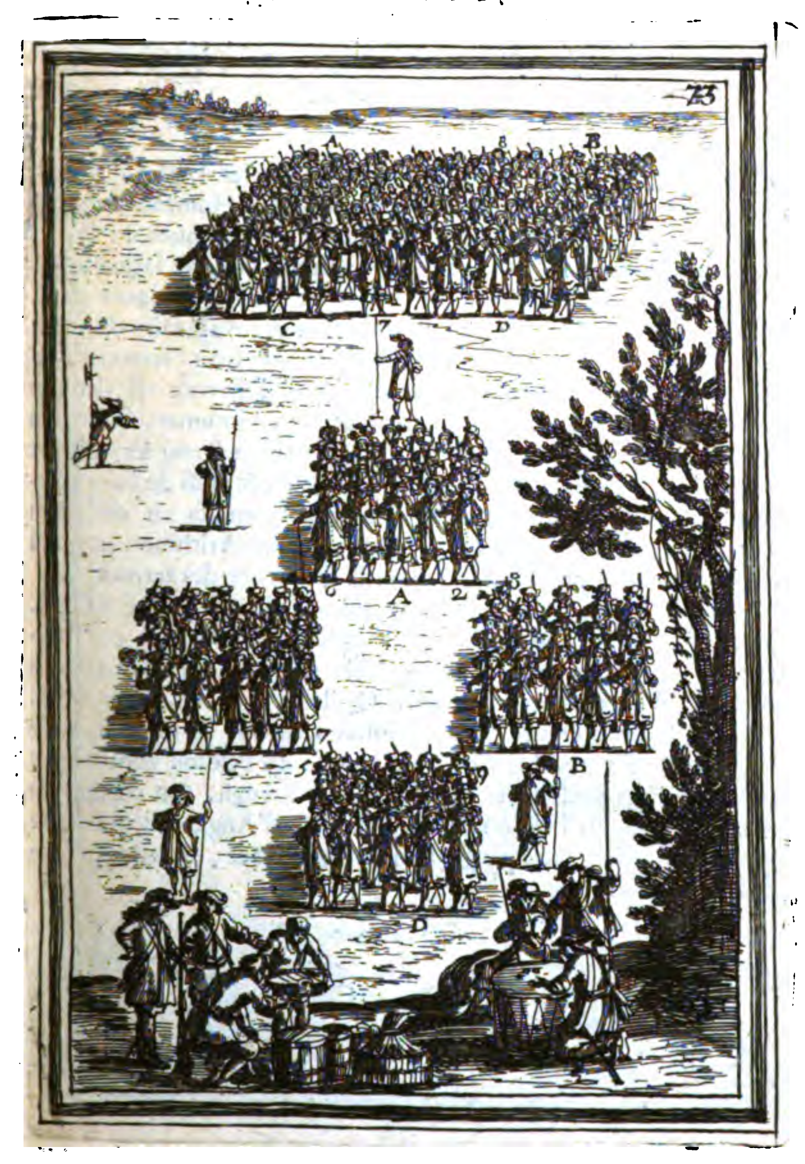
Commandement.

1. La Demi-file du Demi-rang de main droite ne bouge, A.
2. Chef de File du Demi-rang de main droite, à droit, C. Mettez la Pique en terre.
   C. *Fait à droit pour faire face vers l'Aîle droite du Bataillon & demeure sur son Terrain.*
3. La Demi-file du Demi-rang de main gauche ne bouge, B.
4. Chef de File du Demi-rang de main gauche, prenez garde à vous, D. Marche.
   Le Demi-rang D. *marche jusqu'à ce que le Serre-demi-file de l'Angle marqué 5. soit un pas plus avancé que le Soldat 7. du Demi-rang de main droite* C. *comme il paroît dans la 2. figure.*
5. Ceux qui ont marché mettez la Pique en terre, D.
6. Demi-files, prenez garde à vous, A. B. à gauche, marche, alte.
   Les Demi-files ayant fait à gauche, marchent vers l'Aîle gauche du Bataillon, jusqu'à ce que le Soldat 6. des Demi-files A. *soit un pas plus avancé que le Soldat 4. du Demi-rang* C.
7. La Demi-file du Demi-rang de main droite, à gauche A.
   La Demi-file A. *fait à gauche, pour faire front en dehors.*
8. Ceux qui ont fait à gauche mettez la Pique en terre.
   A. *demeure sur son Terrain.*
9. La Demi-file du Demi-rang de main gauche, B. prenez garde à vous, A droit, Marche, Alte.
   La Demi-file B. *ayant fait à droit, marche vers la Tête du Bataillon, jusqu'à ce que le Soldat de l'Angle 3. soit proche du Soldat 9. du Demi-rang* D. *ainsi le Soldat 8. de* B. *sera proche du Soldat 2. de* A. *comme il paroît en la figure 2.*
10. Ceux qui ont marché, à gauche. Mettez la Pique en terre.
   B. *fait face vers l'Aîle gauche & la Croix est formée.*

Si l'on veut émousser les Angles, il faut avoir d'autres Piquiers, & les ranger selon le precepte que nous en donnons cy-aprés.

Au lieu d'émousser les Angles on y met quelquefois de petites piéces d'Artillerie, on y met aussi des Charettes pour couvrir le Bataillon.

FIGURE XXVII.

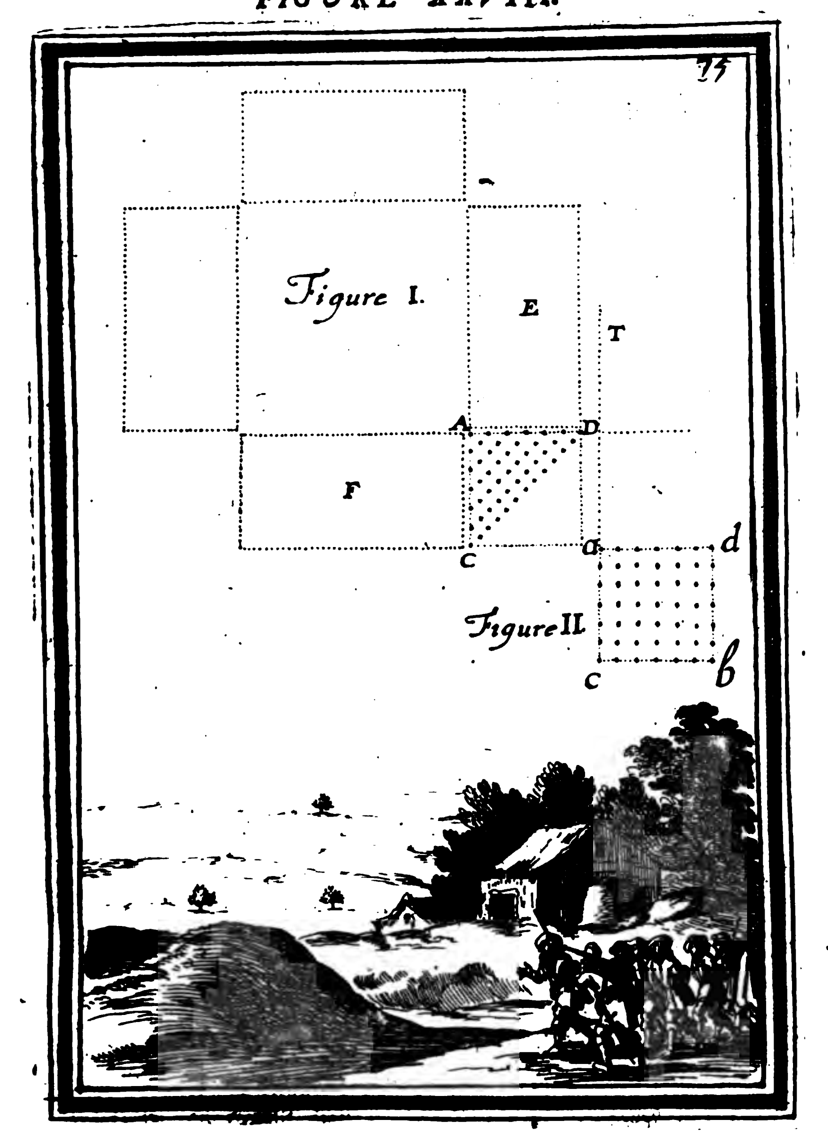


Regle generale pour émousser les Angles d'un Bataillon.

CHAQUE petit Corps destiné à émousser les Angles doit toûjours être composé d'un nombre quarré d'Hommes, comme de 4. 9. 16. 25. 36. 49. &c. Il faut placer les Hommes du Rang, selon une progression ou proportion Arithmetique, de laquelle l'intervalle, l'excés ou la difference des termes soit toûjours deux. Ainsi ayant mis le premier Homme au point Angulaire A. de la Figure ou du Bataillon I. le second Rang sera de trois Hommes, qui est un nombre dont l'excés, l'intervalle & la difference est deux au respect d'un. Le troisiéme Rang sera de cinq Hommes, qui est un nombre qui excede trois de deux. Le quatriéme Rang sera de sept Hommes. Le cinquiéme Rang sera de neuf, & ainsi de suite, augmentant toûjours chaque Rang de deux Hommes au dessus du Rang qui est devant lui, selon cette progression Arithmetique, qui a toûjours deux pour l'intervalle ou la difference des termes.

Pour les placer il faut s'imaginer que le Peloton quarré ACBD. parte de dessus le Terrain T. sur la gauche du Bataillon ou Branche Q. lorsque son dernier Rang A D. est avancé un pas au de-là de l'Aîle A D. du même Bataillon Q il fait à droit, & le Soldat A. de la seconde Figure ou du Peloton vient sur le Terrain A. de la premiere Figure. Les Côtez A D. A C. du Peloton conviennent sur les côtez correspondans A D. A C. de l'Angle. On commande aux Hommes du Peloton de faire face vers l'Angle, & quand on les a rangé, selon cette progression Arithmetique, on leur fait faire face en dehors.

FIGURE XXVIII.



Pour former un Bataillon en Octogone, ou à huit Faces.

SOIT un Bataillon de 40. Piquiers rangez à quatre de Hauteur, & dix de Front. On pourra avec la même methode former en Octogone tout nombre de Piquiers, qui gardera cette raison de 4. à 10. entre le Front & la Hauteur, comme seroit 8. de Hauteur & 20. de Front, 16. de Hauteur & 40. de Front, 32. de Hauteur & 80. de Front. Car dans cét Exemple j'ay choisi ce petit nombre de Piquiers pour donner plus de lumiere à l'ordre & à la disposition d'un plus grand nombre.

Commandemens.

1. Les deux Files de main droite, & les deux Files de main gauche, prenez garde à vous, A B. I L.
2. La Demi-file des deux Files de main droite, demi-tour à droit B.
3. La Demi-file des deux Files de main gauche, demi-tour à gauche, L.
4. Marche les Files des Aîles.

   La Demi-file B. *vient occuper le Terrain* 4. L. *vient gagner le Terrain* 5. A. *occupe* 7. *&* I. *vient sur le Terrain* 8. *Ces quatre petits Corps sont destinez à émousser les Angles.*

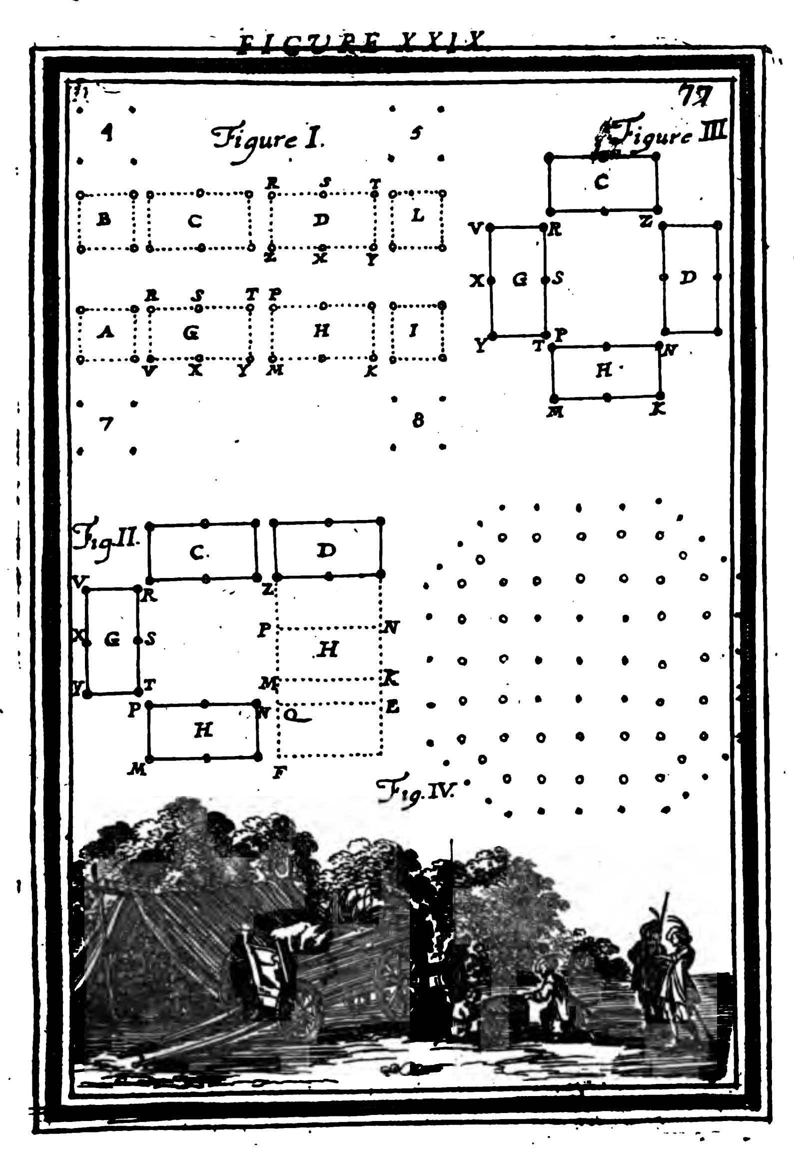
   Il reste aprés sur le Terrain du Bataillon les six Files C. D. G. H. *qu'il faut couper au Demi-rang & à la Demi-file pour former la Croix de la troisiéme Figure, & vuider le Centre par quart de Conversion.*
5. La Demi-file du Demi-rang de main droite C. demi-tour à droit. Mettez la Pique en terre.

   C. *fait face vers la Queuë, & demeure sur son Terrain.*
6. Chef de File du Demi-rang de main droite, à droit G. Marche, Alte.

   Les trois Files G. *font face vers* A. *sur l'Aîle droite, & s'avancent de ce côté-là deux ou trois pas au de-là de leur terrain, ainsi ce qui étoit File est devenu Rang.*
7. Ceux qui ont marché, prenez garde à vous G. à droit, un quart de Conversion.

   Les trois Files G. *font un quart de Conversion à droit, & tournent à l'entour du Soldat* R. *ensorte que l'Aile gauche* T Y.

FIGURE XXIX.



de la premiere, se trouve placée comme on le voit dans la Figure 2. où ces trois Files G. sont marquées par les mêmes lettres qu'elles le sont dans le Corps de la Figure premiere.

Et parce qu'aprés avoir fait la Conversion, elles font face vers V R. *afin qu'elles fassent front en dehors du côté* V X Y. *on leur dit,*

8. A gauche, mettez la Pique en terre.

Afin qu'elles demeurent sur leur terrain.

9. Chef de File du Demi-rang de main gauche, prenez garde à vous H. Marche.

Il faut voir dans la Figure 2. les trois Files H. *marquez par des ponctuations : on les fait marcher en avant le long de la ligne ponctuée* P M Q F. *pour gagner ensuite le Terrain* H. *marqué par de gros traits dans la même Figure. Mais pour gagner ce Terrain, elles marchent au de-là du Front du Bataillon, jusqu'à ce que le second Rang ponctué* P N. *se soit avancé trois pas plus avant que le Flanc* Y T. *des 3. Files* G. *qui viennent de faire la Conversion : ce qui arrivera lorsque le Soldat* P. *sera sur le Terrain* Q. *& que le Soldat* M. *sera sur le Terrain* F. *alors on leur dira,*

10. A droit, Marche.

Pour faire face vers les trois Files G. *& quand elles seront à trois pas de la Queuë de ces trois Files* G. *on leur fera faire à gauche.*

11. A gauche, mettez la Pique en terre.

Elles feront face en dehors & demeureront sur leur Terrain.

12. La Demi-file du Demi-rang de main gauche, prenez garde à vous D. Marche, Alte.

La Demi-file D. *s'avance deux pas au de-là de son Terrain.*

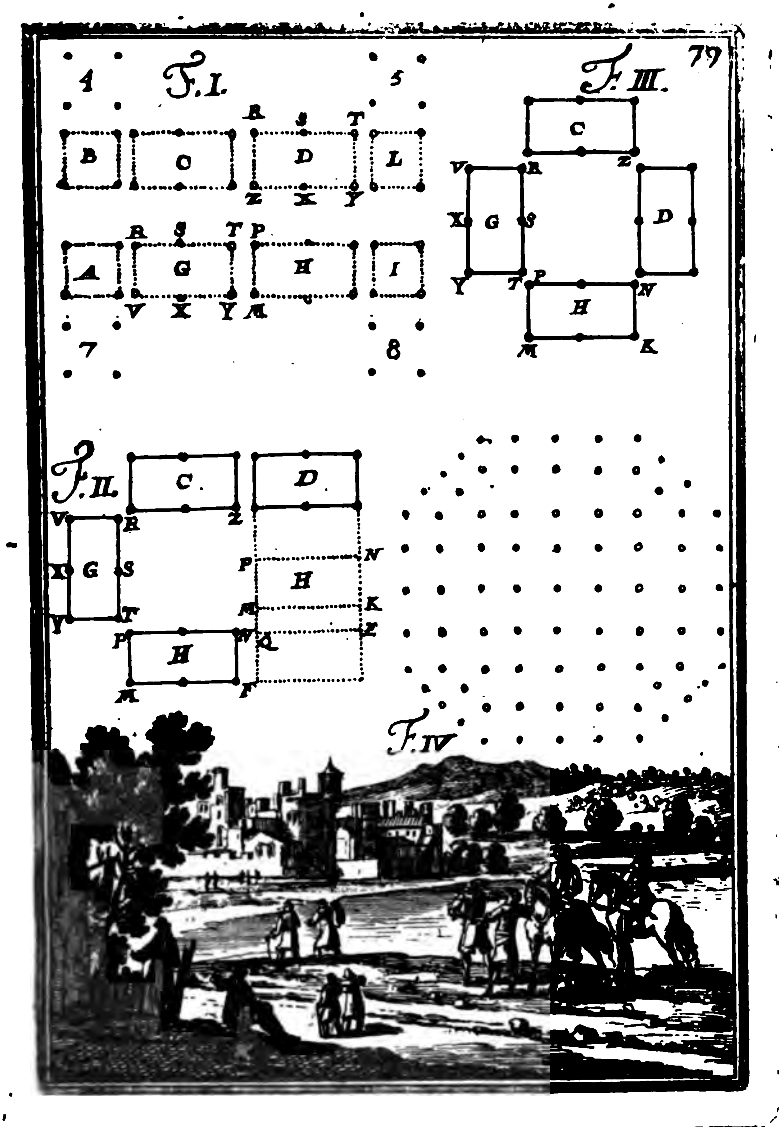
13. A droit, un quart de Conversion.

La Demi-file D. *fait le quart de Conversion au tour du Soldat* Z. *comme on le peut voir dans la troisiéme Figure. Et parce qu'aprés la Conversion elles font face en dedans vers le Centre, pour leur faire faire front en dehors, on dit :*

14. Ceux qui viennent de faire le quart de Conversion, Demi-tour à droit.

La Croix étant ainsi formée, on fait venir les quatre Files qui sont sur le Terrain 4. 5. 7. 8. Et l'on émousse les Angles selon le precepte de la page 74.

FIGURE XXX.



Maniere de former un Bataillon en Octogone, avec le Centre vuide; le Front du Bataillon ayant cinq fois la Hauteur.

ON propose 720. Piquiers à 12. de Hauteur & à 60. de Front, dont on veut former l'Octogone de la Figure ♂.

Le Bataillon étant rangé comme il paroît dans le gros trait noir de la Figure I. pour le reduire dans le Quarré marqué par les ponctuations de la même Figure, on se sert des Commandemens suivans.

Commandemens.

1. Les douze Files de l'Aîle droite, & les douze Files de l'Aîle gauche, prenez garde à vous C D Q P A B.
2. Les six Files de main droite de l'Aîle droite, & les six Files de main gauche de l'Aîle gauche, haut la Pique C D. A B.
3. Ceux qui ont fait haut la Pique, doublez les Files en dedans par Tête & par Queuë.

   A. *prend le Terrain* V; B. *prend le Terrain* T: C. *va occuper* O. *&* D. *va sur* R.
4. Ceux qui ont été avertis, & ceux qui ont doublé, ne bougez de sur vôtre Terrain V P T. O Q R.
5. Prenez garde à vous les Files du milieu M E.
6. Haut la Pique les Files du milieu E M.
7. La Demi-file de ceux qui viennent de faire haut la Pique, demi-tour à droit M.
8. Marche ceux qui viennent de faire haut la Pique, jusqu'à ce que le dernier Rang soit un pas plus avancé que le premier des Files qui ont doublé par Tête & par Queuë.

   M. *&* E. *viennent occuper le Terrain marqué par des ponctuations* M E. *& forment le Quarré represent par les mêmes ponctuations qui se doit ensuite considerer dans la Figure* K.
9. Les six Files de main droite, & les six Files de main gauche de ceux qui ont marché, demi-tour à droit I. F: H H. font face vers le Centre du Bataillon.
10. Ceux qui ont fait demi-tour à droit, marchez vers le Centre, jusqu'à ce que le dernier Rang soit tout entré.

    I. *&* F. *viennent sur le Terrain* Y. *&* H. H. *viennent sur le Terrain* G. G. *où étant, on leur fait faire à droit & à gau-*

FIGURE XXXI.

FIGURE XXXI.

Fig. I

M M
O V
C 36 | Q | M 72 | M 72 | M 72 | P 72 | A
D 36 | | L | B 72 | L | | B 36
R T
L L

Fig. K

I L M 144 L F
O 36 Y N N Y V 36
Q 72 P 72
R G N N G T
H L L L H

Fig.

Piq M
Piq L Piq L
Piq N Mousq 72 Piq N
Piq O Piq V
Piq Q Mou 72 Mou 72 Piq P
Piq R Piq T
Piq N Mousq 72 Piq N
Piq L Piq L
Piq L

che, pour marcher en avant, ſçavoir Y. *faiſant face vers* Y. *&* G. *faiſant face vers* G. *Ainſi* Y. Y. G. G. *occupent le Terrain* N. N. N. N.

Le Terrain I Y. F Y. *demeure vuide.*

Aprés cela on commande les deux Bataillons particuliers OQR. VPT. & comme ils ſont tous face en dehors, on fait faire demi-tour à droit au Bataillon OQR. & demi-tour à gauche au Bataillon VPT. & par ce moyen ils feront face en dedans, & on les fera marcher vers le Centre, enſorte que O. & V. occupent le Terrain Y. & que R. & T. occupent le Terrain G G.

Alors on coupera les huit quarts de Rangs O R V T L L L L, on les reduira en Triangles, pour émouſſer les quatre Angles qui ſont auprés d'eux, & le Bataillon ſera formé en Octogone, ſelon la Figure 07, où l'on voit les mêmes Lettres employées, comme elles répondent aux mêmes Lettres des deux autres Figures.

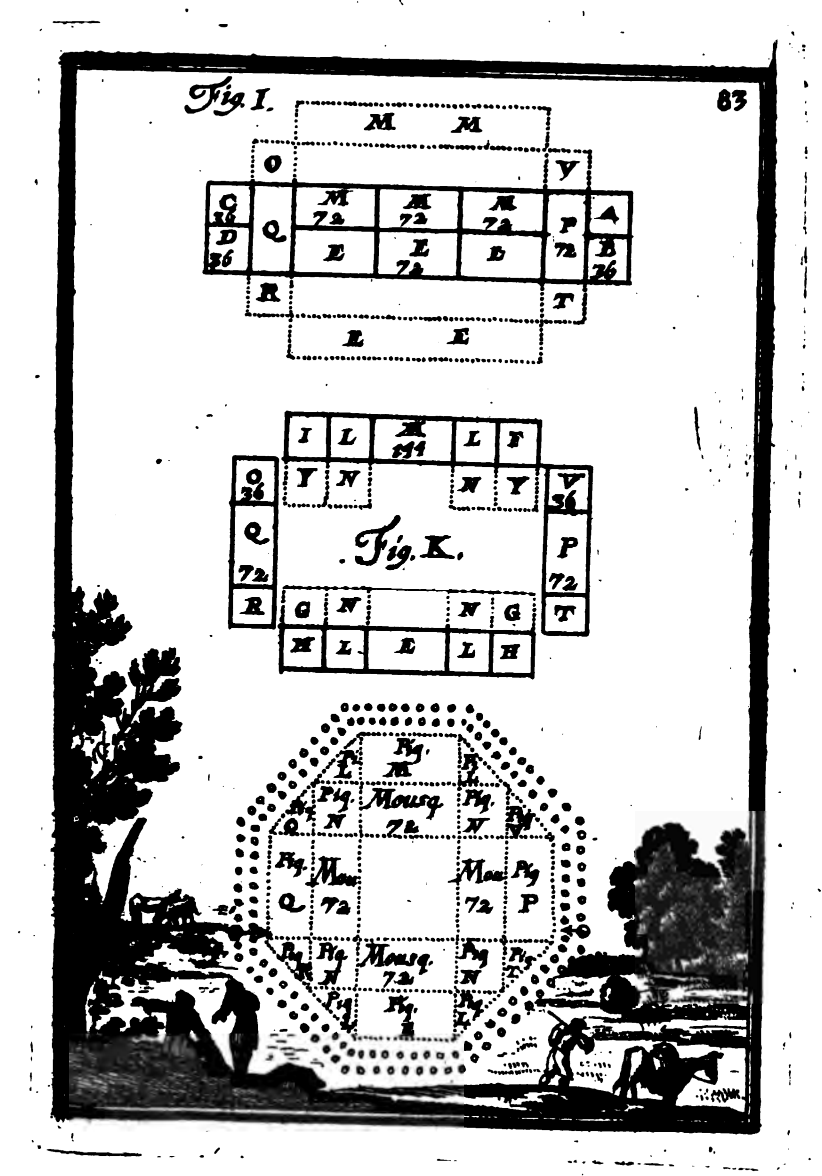
On a 532. Mouſquetaires à 12. de Hauteur & à 44. de Front, il en reſtera encore 4. Ces 532. Mouſquetaires ſeront aux Flancs du Bataillon des Piquiers, on prendra 12. Files de leur Aîle droite, qui feront 144. Mouſquetaires; & comme ils auront un Front égal à celui du Corps des Piquiers marquez par E. on les menera à la Tête de ce même Corps E. & on les fera entrer dans le Centre par les intervalles des Piques. Quand ils ſeront avancez vers le Centre, on les coupera au Demi-rang, afin que l'un de ces Demi-rangs marche vers le Corps des Piquiers marquez Q. & l'autre Demi-rang marchera vers le Corps des Piquiers marquez P.

Aprés on prendra ſur l'Aîle gauche des Mouſquetaires encore 12. Files, qui feront 144. Hommes, on les fera entrer vers le Centre par les intervalles des Piquiers E. enſuite on les coupera à la Demi-file.

La Demi-file marchera vers M. & l'autre moitié demeurera ſur ſon Terrain, derriere les Piquiers E.

Pour les 304. Mouſquetaires qui reſtent, on en fera les deux Files de la bordure.

FIGURE XXXII.



Maniere de remettre le Bataillon à Centre-vuide.

ON commence par les Mousquetaires, que l'on tire du Centre par chaque Face M. P. E. Q. Et on leur fait reprendre leurs Files & leurs Rangs, aussi bien qu'à ceux de la bordure.

Au regard des Piquiers qui forment le Corps de l'Octogone, on leur fait ces Commandemens.

1. Ceux qui sont dans les Angles, remettez-vous : O. & R. reprennent leurs distances, & font même face que Q. Les Files V. & T. en font de même au respect de P. & les Files L. L. gardent le même ordre à l'égard des Piquiers M E.

2. Les 12. Files de l'Aîle droite, & les 12. Files de l'Aîle gauche, qui ont doublé par Tête & par Queuë, prenez garde à vous O Q R. V P T.

3. Marchent les Files des Aîles qui viennent d'être averties. O Q R. V P T. se détachent & marchent en avant.

4. Ceux qui ont doublé par Tête & par Queuë, remettez-vous. O. & R. se remettent sur le Terrain, qui est marqué dans la premiere Figure par les lettres C D. & V T. reviennent sur le Terrain A. & B. de la premiere Figure.

5. Les Files qui ont marché vers le Centre, remettez-vous. Les 4. petits Quarrez N N N N. reviennent sur le Front de M. & E.

6. Les Files du milieu, prenez garde à vous E M.

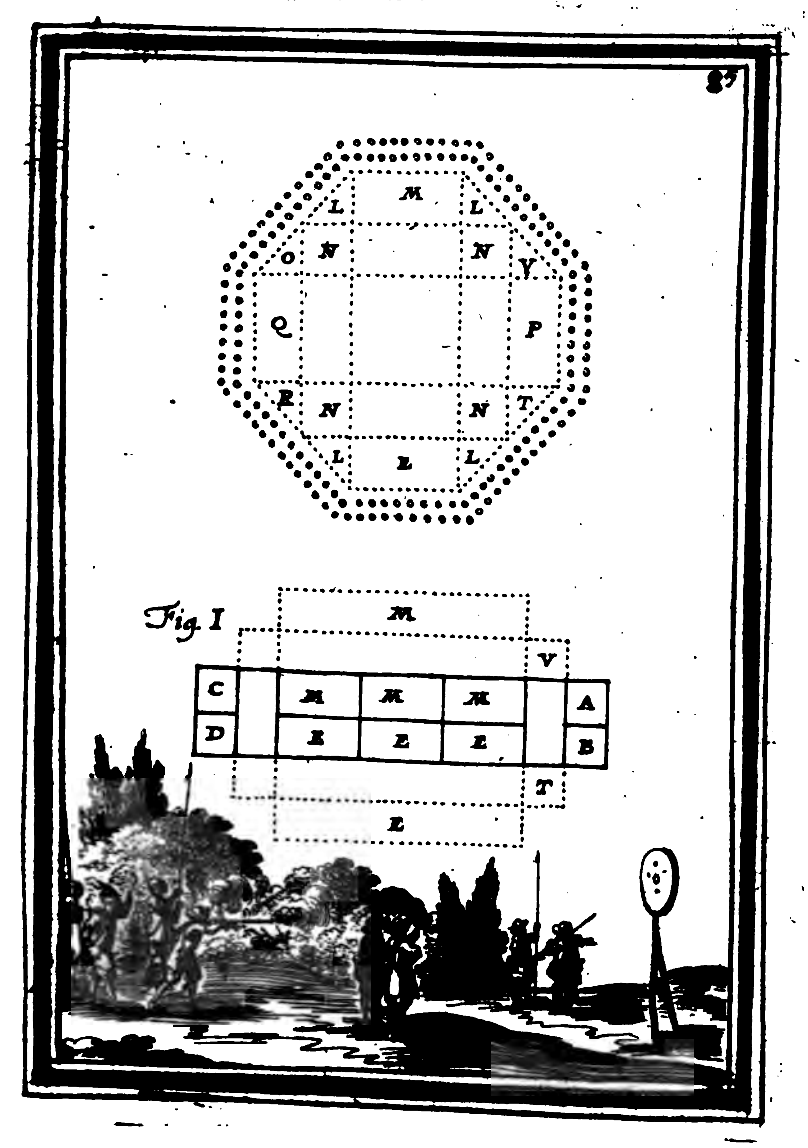
7. La Demi-file des Files du milieu, demi-tour à droit. M. fait face vers le Centre du Bataillon.

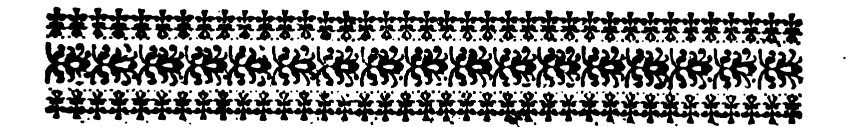
8. Chef de File des Files du milieu, demi-tour à droit. E. fait face vers le même Centre.

9. Marchent les Files du milieu. E & M. marchent en avant, jusqu'à ce qu'elles soient sur le Front de C D Q. & P A B. de la premiere Figure.

10. Chef de File de ceux qui ont marché, demi-tour à droit. E. se remet sur son premier Front, & le Bataillon est remis.

FIGURE XXXIII.





CHAPITRE V.

De la Cavalerie.

C'EST avec raison que ceux qui ont du Service appellent la Cavalerie le bras droit des Armées ; en effet c'est de la Cavalerie que dépend d'ordinaire le bon succés des Batailles & des plus importantes entreprises de la Guerre : & l'experience fait assez remarquer, que le parti qui est le plus fort en Cavalerie, est d'ordinaire le Maître de la Campagne ; que si les Ennemis font un Siege, il desole leur païs par ses courses, leur enlevant par ses partis les Recruës & les Convois qu'ils pourroient esperer, & empêchant par ses Camps volans la jonction de leurs Troupes, & le ravitaillement de leurs Places.

Pour parler d'un Corps si considerable avec quelque ordre, j'en vais commencer le détail par l'emploi le plus considerable, qui est celui de Colonel General. En avertissant que sous le nom general de la Cavalerie, je n'entens parler ici que de celle qui est distribuée en Regimens commandez par des Mestres-de-Camp, sous le titre de la Cavalerie legere.

Du Colonel general de la Cavalerie legere.

CETTE Charge n'est jamais confiée qu'à une personne d'un merite extraordinaire, ou qui par sa naissance & par mille belles qualitez naturelles s'est fait juger digne d'un Emploi si considerable. Il commande avec un pouvoir absolu sur toute la Cavalerie legere du Royaume. Sa Charge l'oblige d'observer exactement si les Officiers des Regimens font leur devoir selon le rang de leurs Commissions, qui doivent être toutes visées de lui. Enfin elle est si considerable, qu'elle lui donne le pouvoir de commander la Cavalerie en toutes sortes d'occasions, & de l'envoyer à la Guerre.

Du Mestre-de-camp general.

Cette Charge est la seconde de la Cavalerie legere, & celui qui l'exerce, a tout pouvoir de la commander en l'absence du Colonel.

Du Commissaire general de la Cavalerie legere.

Sa Charge suppose necessairement un Officier d'une experience consommée, dautant qu'il commande la Cavalerie legere en l'absence du Colonel & du Mestre-de-Camp general.



Du Mestre-de-Camp.

Cette Charge demande une personne de la premiere qualité, ou que ses belles Actions ayent rendu digne d'un Poste si considerable. Il doit avoir l'inclination bien-faisante, aimer la Justice, & pancher plus du côté de l'indulgence que de la severité. Il doit s'étudier à connoître l'humeur de ses Capitaines & de ses autres Officiers, en éloignant peu à peu les plus vicieux & de mauvais exemple. Il doit de temps en temps rendre quelque bon office à quelques-uns du Regiment qui le meritent davantage, soit en leur procurant quelque nouvel emploi, ou quelque gratification de la Cour, tâchant de parler toûjours en bons termes de ses Officiers & même des Cavaliers. Quand il sçaura qu'il y a dispute entre ses Officiers de même Rang, il tâchera de les faire accorder, sans qu'ils sçachent qu'il en soit averti, & affectera de n'être point present à leur accommodement, afin de ne pas s'attirer la haine de celui qui a tort. Quand quelque Cavalier sera mal avec son Officier, il tâchera de proteger le Cavalier, qui ordinairement est assez mal-traité par les Officiers subalternes, sans que le Mestre-de-camp les autorise, principalement quand c'est pour des choses qui ne touchent pas le service ni la discipline Militaire. Quand le Mestre-de-camp recevra des ordres de son General, il doit les executer dans le temps & de la maniere qu'ils lui sont marquez, principalement quand il s'agit du service du Roi; & s'il y a quelque chose contre ses Prerogatives, ce sera à lui à se plaindre en temps & lieu. Il doit rendre toute sorte d'obeïssance touchant le service aux Lieutenans Generaux, aux Maréchaux de Camp, & aux Brigadiers, méme aux autres Officiers Generaux de la Cavalerie. Quand il marche à la Tête de son Regiment, il doit être à la tête des Capitaines.

Pour ce qui est des autres Charges du Regiment de Cavalerie, comme de l'Aumônier, du Chirurgien, &c. c'est du Mestre-de-camp qu'ils dépendent.

Du Lieutenant-Colonel.

En France les Regimens étrangers de Cavalerie, & ceux qui marchent sur leur pied, ont des Lieutenans-Colonels.

De l'Etat Major d'un Regiment de Cavalerie.

PENDANT la derniere Guerre il y avoit dans les Regimens François un Major, un Aide-Major, un Aumônier & un Chirurgien.

Du Major & de son Aide.

Le Major d'un Regiment de Cavalerie est d'ordinaire le premier Capitaine du Regiment : Il doit être d'une probité toute particuliere, puisque c'est lui qui reçoit la paye du Regiment. Il doit être un homme d'un grand détail, étant comme l'ame du Regiment, particulierement dans les Regimens François où il occupe le Poste d'un Lieutenant-Colonel : Il a en l'absence du Mestre-de-camp tout pouvoir sur le Regiment ; ce qui le doit obliger à se faire craindre & aimer des Officiers & des Cavaliers, soit en general ou en particulier. Quand le Regiment fait plusieurs Escadrons, c'est lui qui doit commander à la tête du second.

Son Aide a le soin d'aller prendre l'ordre du Major de Brigade, ou de son Major, & de le porter au Commandant du Regiment, pour aller ensuite le distribuer aux Maréchaux des Logis de chaque Compagnie. C'est lui qui a le soin de faire les Logemens, & de les visiter. Il a aussi le soin d'aller avec le Maréchal de Camp, qui est de jour, chez le Maréchal des Logis de l'Armée pour y recevoir ses Ordres. Dans un jour de combat il va reconnoître le terrain que son Regiment doit occuper, & il prend l'ordre du Major de Brigade.

Du Capitaine de Cavalerie.

Un Capitaine de Cavalerie doit être un homme riche, afin de pouvoir ſoutenir les pertes qu'ils lui peuvent arriver par la mortalité de ſes chevaux, ou par la deſertion de ſes Cavaliers. Il doit être un homme d'experience, & avoir ſervi en differentes occaſions, afin de pouvoir prendre bien ſon parti dans les conjonctures où il ſe trouvera engagé. Il doit être genereux, & ne rien promettre à ſes Cavaliers qu'il ne veüille bien tenir. Il faut qu'il ſoit diſcret & moderé, principalement quand il reçoit quelques ordres fâcheux de ſon Meſtre-de-camp, qu'il doit neanmoins executer aveuglement, & enſuite faire ſes plaintes avec prudence. Quelques ordres qu'il puiſſe recevoir pour la marche de ſa Compagnie, il doit toûjours les executer comme ils lui ſont marquez, malgré la rigueur des pluyes, du froid, des glaces, ou des vents: enfin rien ne le doit empêcher de ſe mettre en campagne, & de marcher de jour ou de nuit pour arriver au lieu & dans le temps que ſon ordre porte; En un mot, comme la charge de Capitaine de Cavalerie eſt tres-belle, auſſi demande-t'elle un homme de merite.

Du Lieutenant de Cavalerie.

Tout ce que j'ay dit du Lieutenant d'Infanterie ſe peut rapporter au Lieutenant de Cavalerie; Mais comme les Cavaliers ſe piquent ordinairement d'une naiſſance plus relevée que les Fantaſſins; le Lieutenant de Cavalerie les doit traiter avec honnêteté, & avec des égards qu'on n'a pas pour le ſimple Soldat; afin de les entretenir dans une fierté qui contribuë à les rendre plus braves, & plus fidelles: car la plûpart des deſertions qui arrivent dans la Cavalerie, viennent du mauvais traitement que les Cavaliers reçoivent du Lieutenant, ſur tout quand il les frappe de la canne, ou quand il les maltraite ſans raiſon: Neanmoins s'il étoit beſoin d'en châtier quelques-uns ſur le champ pour donner exemple aux autres, il ne le doit jamais faire que de ſon épée. Le Lieutenant doit avoir une parfaite connoiſſance des bonnes & des méchantes qualitez des chevaux, afin de ſe défaire des vicieux, & faire enſorte que la Compagnie ſoit toûjours bien montée. Dans une marche le Poſte des Lieutenans eſt à la tête de la Compagnie à la gauche du Capitaine; quelquefois les Lieutenans ſe poſtent à la Queuë des Eſcadrons, pour empêcher que les Cavaliers ne quitent leurs Rangs, & qu'ils ne s'écartent de l'Etendard ſans congé, ou pour quelque raiſon legitime.

Du Cornette & de son Etendard.

Cét Officier est d'ordinaire un jeune homme de qualité, qui commence par cét emploi à apprendre le métier de la guerre. Il est le troisiéme Officier de sa Compagnie, & sa nomination dépend du Roi seul. Le principal emploi du Cornette est de porter l'Etendard dans le milieu du premier Rang de l'Escadron, où il doit plûtôt perir, que de se le laisser arracher, étant la marque d'honneur du Corps où il est incorporé.

L'Etendard est une piéce d'étoffe environ d'un pied & demi en quarré, sur laquelle sont brodées les Armes, les Devises, ou les Chifres du Prince ou du Mestre-de-Camp: On attache d'ordinaire l'Etendard au bout d'une lance longue de 8. à 9. pieds, & dans le temps des pluyes on l'enferme dans une bourse qui est attachée au fer de la lance.

Le Cornette doit avoir une botte faite exprês pour recevoir le talon de la lance de l'Etendard, & une Echarpe pour se la lier autour du corps dans un combat, crainte qu'on ne la lui enléve.

Du Maréchal des Logis.

Cét Officier doit être un homme vigilant & d'une grande application, ayant inspection sur toute la Compagnie. Il doit avoir un soin particulier, que les munitions & les fourages qu'il reçoit du Munitionnaire soient bons, & il les doit distribuër à ses Cavaliers sans alteration, & doit avoir soin qu'ils ne les vendent. Il doit visiter souvent les Ecuries, & voir si les chevaux y sont à couvert des eaux, s'ils sont bien pensez & nourris, s'ils ne manquent rien à leurs selles, brides, &c. en un mot, s'ils sont prests à partir au premier Boute-selle. C'est au Maréchal des Logis à aller prendre l'ordre chez l'Aide-Major pour le porter à son Capitaine & aux autres Officiers de sa Compagnie. Dans une Marche ou dans une Garnison c'est lui qui a le soin de poser les Corps-de-gardes. Quand la Compagnie marche il se poste à la Queuë, afin d'empêcher les Cavaliers de quitter leurs Rangs. S'il y a quelque détachement à faire de la Compagnie, c'est d'ordinaire le Maréchal des Logis qui en a le soin.

Du Brigadier.

CHAQUE Compagnie de Cavalerie a deux Brigadiers, qui sont tirez du corps des Cavaliers par distinction.

Le Brigadier doit être un homme de cœur & de bon exemple, afin d'être capable d'appaiser les querelles qui peuvent naître entre les Cavaliers. Il doit s'étudier à connoître l'humeur particuliere de ses Cavaliers, pour ne poser en vedette que ceux dont la fidelité & la bravoure lui sont connuës, principalement dans les Postes avancés, où il est à craindre qu'un homme timide ne donne de fausses alarmes, ou ne se laisse enlever. Le Brigadier doit sçavoir lire & écrire, afin de tenir un registre des ordres qu'il reçoit du Maréchal des Logis, pour les distribuer ensuite à ses Cavaliers. Il marche à la droite du premier Rang de la Compagnie.



Du Cavalier.

LE Cavalier, que d'ordinaire l'on nomme aussi *Maître*, est un homme qui fait profession de servir à cheval : Il doit avoir la taille mediocre, tant pour la facilité de monter à cheval, que pour ne point l'incommoder. Il doit être enrolé à l'âge de vingt-cinq à trente ans, afin d'être plus disciplinable que s'il étoit d'un âge plus avancé. Il est important de sçavoir le lieu de sa naissance, & la qualité de ses parens, pour éviter la desertion Il doit être d'une constitution robuste, & aimer naturellement les chevaux, afin d'en avoir un soin tout particulier ; c'est pourquoi les Cavaliers de la campagne sont préferables à ceux des Villes, où il y a plus de delicatesse. Il faut aussi qu'il soit sobre, & le moins joüeur qu'il sera possible : S'il s'en rencontre de blasphemateurs, on leur doit percer la langue, sur tout quand ils sont incorrigibles.

L'Habillement du Cavalier est d'ordinaire

Un Collet, ou une maniere de juste-au-corps de busle avec des manches de peau d'élan, ce qui est marqué dans la figure presente de la lettre A. Il a de plus

Un Baudrier de busle B.

Un Porte-Mousqueton fait du cuir de busle C. &

Des Bottes avec leurs Fournitures D.

Depuis quelques jours on a eu ordre de donner aux Cavaliers des Ceinturons au lieu de Baudriers, dans la pensée que les Ceinturons les embarasseront bien moins que les Baudriers.

Chaque Ceinturon, qui est de busle, porte un Cartouche ou une maniere de Gibeciere, dans laquelle sont enfermées environ douze charges de Pistolet & de Mousqueton. Ces charges qui contiennent precisément la quantité de poudre & la balle qu'il faut pour les armes ausquelles elles sont destinées, sont empacquetées dans de petits rouleaux de papier de la grosseur du calibre des Mousquetons & des Pistolets d'Arçon. Quand les Cavaliers veulent se servir de ces charges, ils les déchirent avec les dents par un de leurs bouts pour faire tomber en même temps la poudre & la balle dans le Canon, & le papier du rouleau leur tient lieu de bourre.

Les Armes du Cavalier sont d'ordinaire

Un Sabre ou une Epée marquée E.

Des Pistolets d'Arçon F. &

Un Mousqueton G.

FIGURE XXXIV.



Du Trompette, & de la Trompette.

LE Trompette est un homme de cheval commis pour sonner de la Trompette, d'où il prend son nom.

La Trompette est un des plus agreables instrumens militaires que nous ayons; elle est faite d'argent, de rosette, ou de cuivre rouge, & le plus souvent d'airain. Le corps de la Trompette est formé d'un long Tuyau doublement courbé, comme est le marqué A. Les plus considerables parties de la Trompette & de ses ornemens sont

L'Embouchure B.

Le Bouton C.

Le Pavillon D.

Un Cordon de soye, d'or ou d'argent E.

La Sourdine F. &

Sa Banderolle G. C'est sur cette Banderolle que l'on peint, ou que l'on brode d'ordinaire les Armes du Mestre-de-camp, à qui appartient le Trompette.

Le Trompette doit être un homme de fatigue & vigilant, pour être prest à toute heure d'executer les Commandemens de sonner, dont les plus considerables sont,

Le Bouteselle ou à cheval, pour avertir les Cavaliers qu'ils ayent à s'aprêter.

A l'Etendard, pour monter à cheval.

L'Appel, pour redresser les Troupes quand elles se perdent de nuit, ou pour se faire reconnoître.

La Marche.

La Charge, quand il est question de combattre.

La Retraite, quand il faut se retirer.

Le Guet, aussi-tôt que l'ordre est distribué.

La Sourdine, quand il faut marcher à petit bruit.

Chaque Compagnie de Cavalerie doit avoir son Trompette, qui porte la livrée du Prince ou du Colonel à qui appartient le Regiment. Il doit toûjours être logé ou campé avec sa Compagnie. Il prend d'ordinaire l'ordre du Maréchal des Logis.

Le Trompette doit être un homme discret, principalement quand il est employé dans les Pourparlers, où il ne doit jamais se servir d'autres termes que de ceux dont il est chargé, & ne s'ingerer jamais de donner aucun conseil; afin que dans les Conferences & dans les Traitez on ne trouve point d'ambiguité ni de sentimens contraires à ceux qu'il a proposez.

FIGURE XXXV.

FIGURE XXXV.



Du Timbalier & des Timbales.

TIMBALIER est un homme de cheval, commis pour battre les Timbales, d'où il prend son nom.

Timbales sont deux manieres de grands Bassins de cuivre rouge ou d'airain, ronds par leurs fonds, & couverts par leurs dessus d'une peau de bouc, qu'on y fait tenir par le moyen d'un cercle de fer & de plusieurs écrous attachez au corps de la Timbale, & d'un pareil nombre de visses, que l'on monte ou démonte avec une clef. Les Timbales se tiennent ensemble par le moyen d'une couroye que l'on fait passer dans deux anneaux, qui sont attachez, l'un devant & l'autre derriere le pomeau de la selle du Timbalier. Les Timbales sont garnies de deux Tabeliers marquez A. qui sont d'ordinaire de damas ou de satin, sur lesquels sont brodées les Armes, du Prince ou du Colonel à qui elles appartiennent: quand le temps est sale, on les couvre d'ordinaire d'un cuir de vache noir.

Le Timbalier doit être un homme de cœur, & chercher plûtôt à perir dans le Combat, que de se laisser enlever avec ses Timbales. Il doit avoir un beau mouvement des bras & l'oreille juste, & se faire un plaisir de divertir son Maître par des airs agreables dans les actions de réjoüissance. Il n'y a point d'instrument qui rende un son plus martial que la Timbale, principalement quand elle est accompagnée du son de quelques Trompettes.

Le Timbalier pour frapper sur les Timbales se sert de baguettes de bois de cormier ou de buis, longues chacune de huit à neuf poûces, ayant chacune à une de leur extrémité une petite rosette de la grandeur d'un écu blanc; c'est l'extrémité de ces petites rosettes qui frappe la peau de la Timbale, & qui lui fait rendre un son bien plus agreable, que si elle étoit frappée d'une baguette de Tambour.

Le Timbalier & le Trompette dans les Marches & les Revûës marchent à la tête de l'Escadron, trois ou quatre pas devant le Commandant; mais dans un jour de Combat ils sont sur les Aîles dans les intervalles des Escadrons, pour recevoir les ordres du Major ou de l'Aide-Major du Regiment.

FIGURE XXXVI.



D'une Compagnie de Cavalerie.

LEs Compagnies de Cavalerie sont maintenant composées de deux Brigadiers, de deux Carabiniers, de trente-cinq Cavaliers, & d'un Trompette.

Dans le nombre des trente-cinq Cavaliers doit être compris un bon Maréchal, rien n'étant si necessaire.

Les Carabiniers sont des Cavaliers choisis par distinction dans la Compagnie, comme plus experimentez au métier de la guerre, & les plus adroits à tirer; ils ont des Carabines rayées, qui portent trois cents pas, & que l'on charge à force avec une Baguette de fer. Ils ont par mois quarante-cinq sols plus de paye que les Cavaliers, & un Loüis-d'or toutes les fois qu'ils remportent le prix les jours que l'on en propose.

Marche d'une Compagnie de Cavalerie.

La Marche que nous representons ici d'une Compagnie servira à marquer le Poste de chaque Officier, selon le Rang qu'il tient dans la Compagnie, quand elle marche sur quatre Files. Sçavoir,

Le Trompette A.
Le Capitaine B.
Le Lieutenant C.
Le Cornette D.
L'Etendard E.
Les deux Brigadiers F.
Les Cavaliers G.
Les Maréchaux des Logis H.

FIGURE XXXVII.



Des Escadrons.

DANS la page 50. de ce Volume j'ay dit, que sous le nom d'Escadron on entendoit parler d'un petit Corps de Cavalerie, dans celle-ci j'ajoûterai que l'Escadron se forme à present de quatre Compagnies, ce qui peut aller à soixante, à soixante & quinze, à cent, ou à six-vingt Maîtres, & que jamais il ne passe deux cents, à cause qu'un plus grand nombre de chevaux se rencontrans dans des terrains difficiles, comme seroit un Bois, un Défilé, ou un Marais, on ne les sçauroit poster avantageusement, ni les faire agir avec succés.

C'est une regle generale, que l'Escadron est toûjours à trois Rangs de hauteur, & que l'intervalle d'entre ses Rangs est à peu prés de la longueur de deux chevaux. S'il est composé de soixante & quinze Maîtres, il y en aura vingt-cinq à chaque Rang; s'il est de six-vingt Maîtres, il y en aura quarante dans chaque Rang.

Des Regimens de Cavalerie.

PENDANT la derniere Guerre les gros Regimens de Cavalerie étoient composez de douze Compagnies, d'autres de huit & quelques-uns de quatre.

Voici la representation d'un Regiment qui forme trois Escadrons, où le Poste de chaque Officier est marqué par lettre Alphabetique.

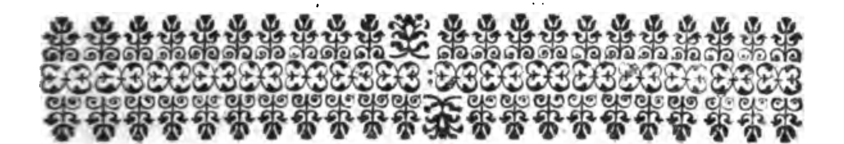
Le Mestre-de-camp A.
Le Major B.
Le premier Capitaine C.
Les Capitaines D. } dans un même rang.
Les Lieutenans E. }
Les Brigadiers F.
Le Cornette G. avec son Etendard.
Les Cavaliers ou Maîtres H.

Des Cuirassiers.

LES Cuirassiers sont des Cavaliers armez de Cuirasses à l'épreuve du pistolet; ils forment un Regiment commandé par un Mestre-de-Camp, un Major, &c.

FIGURE XXXVIII.





CHAPITRE VI.

Des Compagnies d'Ordonnance de la Maison du Roi.



Ous le nom de Compagnie d'Ordonnance, comme j'ay dit dans les pages précedentes, j'entens parler des Gardes-du-Corps, des Gens-d'armes, des Chevaux-legers de la Garde, &c.

Des Gardes du Corps.

LEs Gardes-du-Corps sont des Gentilshommes ou des Cavaliers choisis par leur bravoure, ou par leur fidelité pour servir à la Garde de la Personne du Roi.

Ils sont distinguez en quatre Compagnies commandées par quatre Capitaines, qui servent par quartier auprés de la personne de sa Majesté.

Dans chaque Compagnie il y a trois Lieutenans, trois Enséignes, douze Exempts, & quelque quatre cents Maitres.

Il y a un Major & deux Aides-Majors pour toutes les quatre Compagnies, & chaque Compagnie a un Aide-Major.

Chaque Compagnie a des Brigadiers & Sous-Brigadiers. Les Brigadiers prennent la Queuë quand l'Escadron est formé, comme font les Maréchaux des Logis dans la Cavalerie legere.

Chaque Compagnie a ses Trompettes & ses Timbaliers.

Quand les Gardes-du-Corps accompagnent le Roi, ils ont toûjours le sabre nud à la main. Dans une Bataille ils ont la droite de toute la Cavalerie.

Des Gens-d'Armes, & de leur Guidon.

LEs Gens-d'armes sont des Cavaliers consommez d'ordinaire dans le service, qui anciennement étoient armez de toutes piéces.

Ils ont un Capitaine-Lieutenant, deux Sous-Lieutenans, trois Enseignes & trois Guidons.

Sous le nom de Guidon on entend ici parler d'une maniere de Drapeau qu'il porte, dont l'étoffe est pareille à celle des Drapeaux, mais il est plus long que large, & fendu par le bout, qui forme deux pointes un peu arondies. D'ordinaire le Guidon est garni d'une frange d'or ou de soye, de la même maniere qu'est brodée la Devise ou le Chifre qui est au Guidon.

Des Chevaux legers.

Les Chevaux legers ont un Capitaine-Lieutenant, deux Sous-Lieutenans, deux Cornettes & deux Maréchaux des Logis, avec Trompettes & Timbales.

Des Mousquetaires.

Sous le nom de Mousquetaires j'entens parler des Mousquetaires du Roi, qui sont des Gentilshommes issus des meilleures Familles du Royaume, & qui entrent dans ce Corps pour apprendre le métier de la Guerre.

Ils sont partagez en deux Compagnies, qui portent le nom de Premiere Compagnie ou de Mousquetaires Gris, & de Seconde Compagnie ou de Mousquetaires Noirs.

Les uns & les autres combattent selon les differentes occasions tantôt à pied & tantôt à cheval.

Les deux Compagnies des Mousquetaires ont le Roi pour Capitaine, & chaque Compagnie en particulier a un Capitaine-Lieutenant, un Sous-Lieutenant, un Enseigne, un Cornette, six Maréchaux des Logis, des Tambours, des Hautbois.

Des Grenadiers volans.

Les Grenadiers volans sont gens à cheval choisis dans toute l'Infanterie du Royaume, tant pour leur bonne mine, que pour leur valeur. Ce sont eux d'ordinaire qui se trouvent à l'attaque des Contrescarpes, des Demi-lunes & des Assauts. Leurs Armes sont un Fusil & un Sabre.

Ils font l'exercice à peu prés comme il est traité dans le Chapitre suivant.

Depuis que cette Compagnie est sur pied, le Roi la fait marcher à la Tête de la Brigade de sa Maison, quoi qu'elle n'ait point de Rang pour rouler avec cette Brigade.

De la petite Gendarmerie.

SOUS le nom de la petite Gendarmerie sont compris les Compagnies des Gens-d'armes Ecossois, Bourguignons, Anglois, Flamands, & les Compagnies des Gens-d'armes & des Chevaux legers de la Reine, & des Gens-d'armes & des Chevaux legers de Monseigneur le Dauphin, de Monsieur le Duc d'Anjou, & des Gens-d'armes & des Chevaux legers de Monsieur.

Châque Compagnie de Gens-d'armes a un Capitaine-Lieutenant, un Sous-Lieutenant, un Enseigne, un Guidon, & un Maréchal des Logis.

Chaque Compagnie des Chevaux legers a un Capitaine-Lieutenant, un Sous-Lieutenant, un Cornette & un Maréchal des Logis.

Chacune de ces Compagnies a une paire de Timbales & des Trompettes.

Des Dragons.

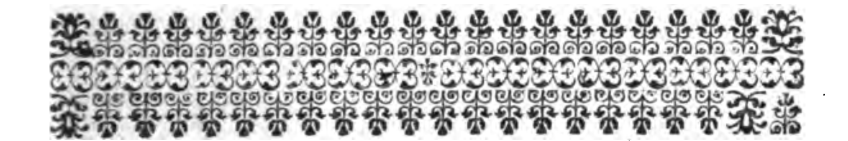
LES Dragons sont des Gens qui combattent tantôt à pied, tantôt à cheval, & qui d'ordinaire sont les premiers commandez pour porter la Guerre dans le païs Ennemi.

Mais parce que leurs chevaux contribuent extrémement au succés de leurs expeditions, j'ay crû n'en devoir parler qu'en traitant de la Cavalerie.

Dans chacun de leurs Regimens il y a un Colonel, un Lieutenant-Colonel, un Major & un Aide-Major.

Dans chaque Compagnie il y a un Capitaine, un Lieutenant, un Cornette, un Maréchal des Logis, deux Sergens, un Tambour, & quelques-uns ont des Hautbois.

Les Officiers des Dragons ont de grands avantages, car ils roulent dans la Cavalerie & dans l'Infanterie selon leur rang.



CHAPITRE VII.

Des Exercices ou des Mouvemens de la Cavalerie.

COMME les Armes des Cavaliers ne consistent qu'en une bonne Epée, une paire de Pistolets d'Arçon,& un Mousqueton, & qu'il n'y a pas un Cavalier qui ne sçache charger & se servir de ses Armes à feu, en les tirant à propos selon tous les mouvemens qu'il est obligé de faire, on confond ordinairement dans la Cavalerie le nom d'Exercice avec celui d'Evolution, qui sont distinguez dans l'Infanterie, où l'on prend l'Exercice pour le maniment des Armes, & l'Evolution pour le mouvement d'un Corps entier.

Noms des principales parties d'un Escadron.

L'ON ne se sert plus des mêmes termes dans la Cavalerie comme l'on faisoit anciennement ; neanmoins pour satisfaire quelques Curieux, je donnerai dans cette page les termes qui sont presentement usitez, & dans les pages suivantes ceux qui les années passées étoient le plus en usage.

Autrefois on donnoit aux differentes parties des Escadrons les mêmes noms que l'on donnoit aux parties des Bataillons, c'est-à-dire que les noms de Front, de Rang, de File, de Hauteur, d'Aîle, de Serre-file, de Demi-rang, &c. convenoient aussi-bien à l'Escadron qu'au Bataillon : Mais presentement par les noms de la Droite & de la Gauche de l'Escadron on supplée à tous ces termes, & quand on veut former un Escadron, on se contente du terme de Doubler.

Du Rang que tiennent les Cavaliers dans leurs Compagnies, & de la Methode pour former un Escadron.

C'est presque une regle generale, que les plus anciens Cavaliers prennent leur Rang plus prés de la Tête de la Compagnie que les nouveaux, à moins que les Officiers n'en disposent autrement ; c'est aussi une loy receuë, que quand on forme un Escadron, la plus ancienne Compagnie prenne la droite de l'Escadron, comme est la marquée A. que la seconde Compagnie prenne la gauche de l'Escadron, comme est la marquée B. que la troisiéme prenne la ganche de la premiere Compagnie vers le Centre de l'Escadron, ainsi qu'est la marquée C. & enfin que la quatriéme Compagnie occupe la droite de la seconde vers le Centre de l'Escadron, comme est la marquée D.

FIGURE XXXIX.



Methode pour faire ſerrer les Files d'un Eſcadron.

QUAND un Eſcadron marche dans un païs uni, ſes Files ſont d'ordinaire à un ou deux pas les uns des autres, ce qu'étant à peu prés l'épaiſſeur du corps d'un cheval donne plus de grace & de dégagement à l'Eſcadron. Mais lorſqu'on eſt obligé de reſſerrer les Files pour occuper moins de terrain, alors l'Officier qui commande dit :

Que la File de l'Aîle droite ne bouge.
A droit ſerrez vos Files.
A gauche remettez-vous. Exemple A.

Si l'Officier veut que ce ſoit l'Aîle droite qui s'approche, alors il dit :

Que la File de l'Aîle gauche ne bouge.
A gauche ſerrez vos Files.
A droit remettez-vous.

Quand on veut en même temps ſerrer les Files d'un Eſcadron tant ſur la droite que ſur la gauche, ce qui eſt proprement couper l'Eſcadron par le milieu, alors l'Officier dit :

Que les Files de l'Aîle droite & de l'Aîle gauche ne bougent.
Par Demi-rang ſerrez vos Files à droit & à gauche.

Methode pour faire ſerrer les Rangs d'un Eſcadron.

J'ay dit en parlant des Eſcadrons dans la page 102. que la diſtance ordinaire qu'il doit y avoir entre les Rangs d'un Eſcadron, eſt à peu prés de la longueur de deux chevaux ; Mais comme ſouvent par neceſſité on eſt obligé de les reſſerrer, ſoit en avant ou ſur les Serre-files, l'Officier qui commande quand c'eſt en avant, dit :

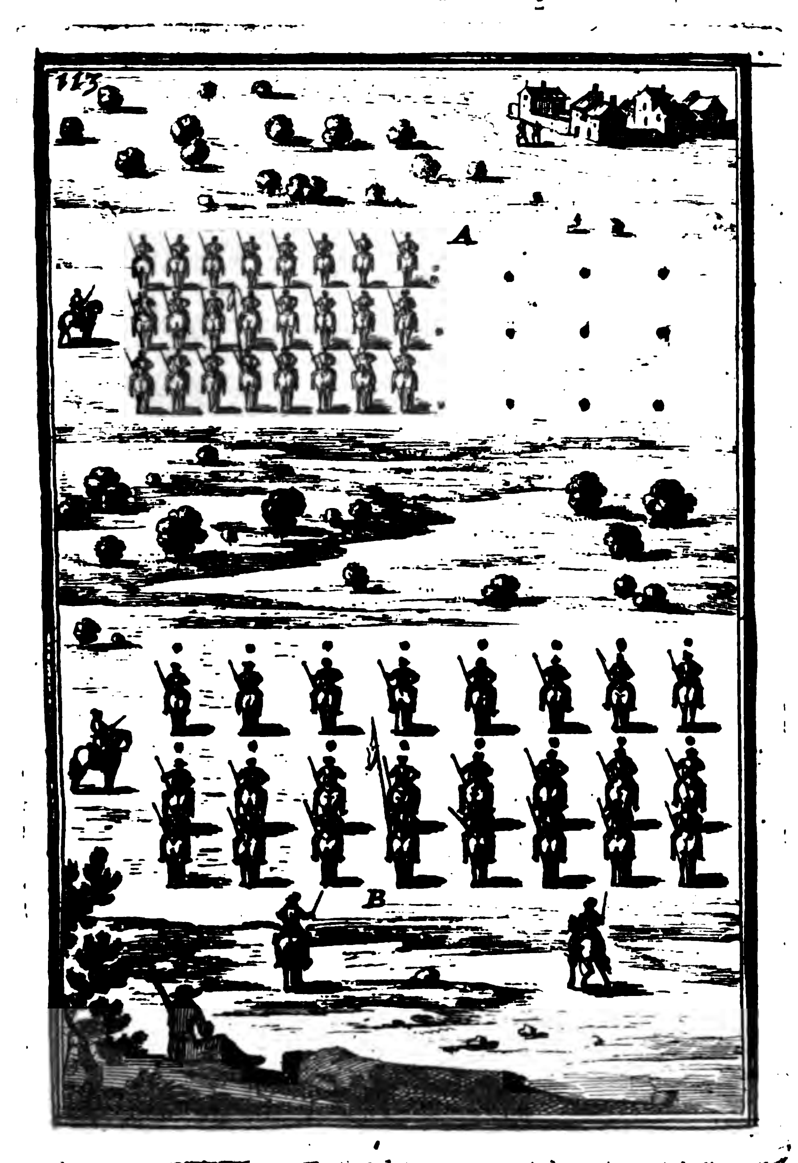
Que les Chefs-de-files ne bougent.
Par Rangs en avant ſerrez l'Eſcadron. Alte. Exemple B.

Mais ſi les rangs de l'Eſcadron étoient trop ſerrez ſur le devant, & que neanmoins on voulût conſerver le terrain que les Chefs-de-files occupent, & élargir davantage l'Eſcadron ſur les Serre-files ; alors l'Officier qui commande dit :

Que les Chefs-de-files ne bougent.
Par Rangs reculez-vous. Alte.

FIGURE XL.

FIGURE XL.



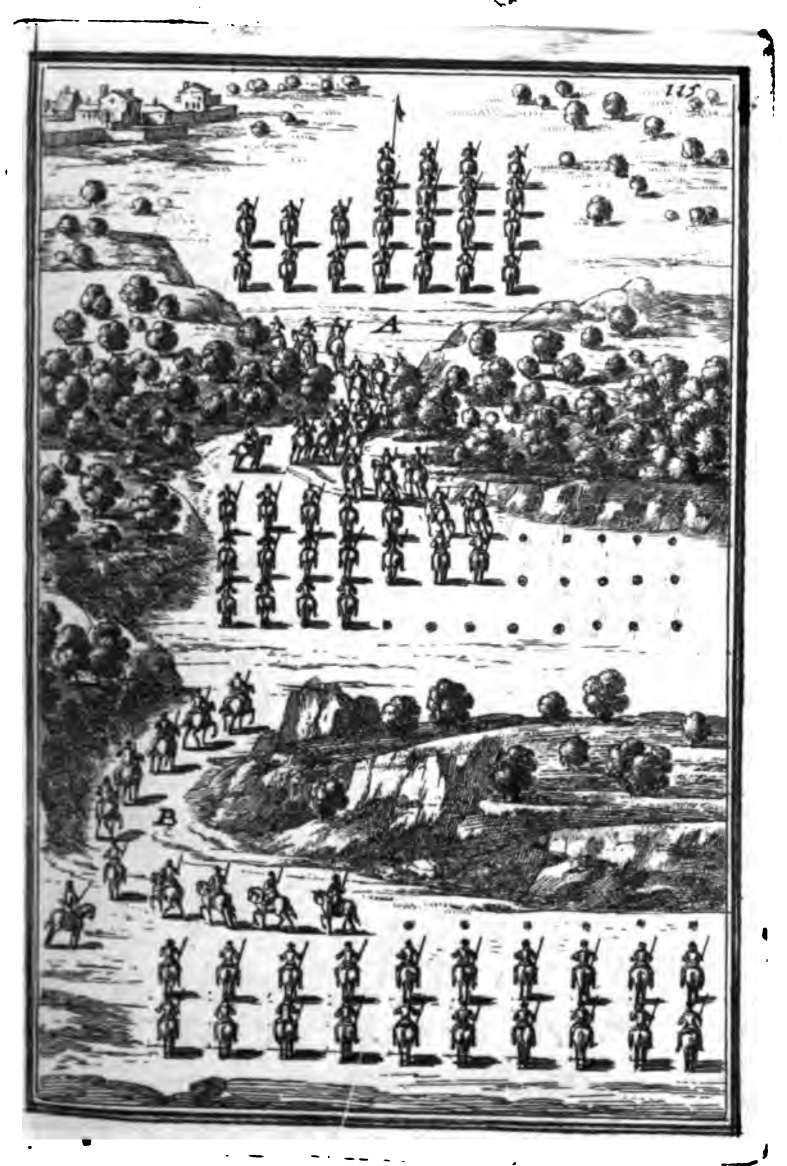
Methode de faire défiler un Escadron.

QUAND l'Escadron est obligé de passer par quelques Portes, Ruës, ou Défilez, qui ont moins de largeur que le Front de l'Escadron, alors on le fera défiler en cette maniere : Un des plus anciens des Brigadiers se postant à l'entrée du Défilé, fera défiler l'Escadron par l'Aîle droite s'il est à son choix, & par trois Files ou par quatre jusqu'à la derniere File de l'Aîle gauche. A mesure que les Files auront passé le Défilé, elles se doivent remettre à la gauche des Files qui étoient à leur droite, avant qu'elles entrassent dans le Défilé. Ce qui étant pratiqué par toutes les Files, l'Escadron se trouvera formé à la sortie du Défilé comme il étoit avant que d'y entrer, Exemple A.

L'on fait aussi défiler par Rangs sur l'Aîle droite ou sur l'Aîle gauche, & l'on forme l'Escadron à la sortie du Défilé toûjours sur la gauche des Cavaliers, si ce sont ceux de l'Aîle droite qui ayent passé les premiers dans le Défilé; & sur la droite des Cavaliers, si ce sont ceux de l'Aîle gauche qui ayent franchi les premiers le Défilé, Exemple B.

Il est plus avantageux de défiler par Files que par Rangs, à cause que trois Files composent un Escadron, & qu'un Rang ne forme rien.

FIGURE XLI.



Pour faire le Caracol.

QUAND un Escadron en veut insulter quelqu'autre qu'il sçait être mal monté, plus foible, ou qui a ordre de ne bouger de son terrain, alors l'Escadron qui attaque, se sert ordinairement du Caracol, qui est un mouvement qui se fait par le Flanc ou par la Hauteur de l'Escadron, & c'est la File qui fait le mouvement en serpentant, & en faisant des passades par la campagne à droit & à gauche, pour ôter la mire à ceux que l'on insulte, Exemple A.

Quand on veut faire le Caracol, l'Officier qui commande dit:

A moi l'Aîle droite par Caracol à gauche, faisant front en Queuë.

S'il veut faire le Caracol par quart de Rang, l'Officier dira:

Par quart de Rang & par Caracol, l'Escadron en quatre Troupes.

Pour se remettre,

Quarts de Rang à moi, l'Escadron en une Troupe.

Si l'on veut faire le Caracol par Demi-rang l'on coupera le Bataillon comme par la moitié, & alors les Officiers feront le même Commandement que nous avons dit pour faire le Caracol.

Quand on veut faire défiler un Escadron sans le rompre, pour passer dans quelque lieu où peuvent marcher trois Maîtres de front, on se peut servir du Caracol en commandant aux Cavaliers de faire à droit ou à gauche; afin que la File de l'Aîle droite ou de l'Aîle gauche devienne Chef de File des trois Rangs de l'Escadron, qui seront alors changez en trois longues Files, Exemple B.

FIGURE XLII.



Methode pour faire la Conversion.

ON se sert dans la Cavalerie de la Conversion pour la même fin que dans l'Infanterie, c'est-à-dire, que sans vouloir rompre l'Escadron on le fait tourner en cercle, en presentant aux Ennemis toûjours le premier Rang, ou les mêmes Chefs de Files de l'Escadron.

Pour faire la Conversion du côté droit, l'Officier qui commande dit :

A moi par Conversion à droit. Exemple A.

Pour faire cette Evolution avec justesse, il faut que les Cavaliers les plus éloignez de l'Angle du Chef de File de l'Aîle droite, marchent beaucoup plus vîte que ceux qui en sont proche, car ces derniers n'ont presque point de tour à faire, celui qui est à l'Angle n'ayant qu'à tourner sur le pied droit de son cheval.

Si l'on veut faire la Conversion du côté gauche, l'Officier qui commande dira :

A moi par Conversion à gauche. Exemple B.

FIGURE XLIII.



Du Volte-face.

LE Volte-face est le Demi-tour à droit, ou le Demi-tour à gauche, que fait un Escadron, ensorte que la tête des chevaux vient occuper le terrain où étoit auparavant leur croupe, ou au contraire la croupe vient sur le terrain où étoit auparavant la tête.

L'on se sert du Volte-face dans beaucoup de rencontres, mais particulierement quand l'on veut desunir ou rompre quelque Infanterie.

Les Escadrons qui sont commandez pour faire ces sortes d'actions s'y prennent de differentes manieres. Il y en a qui viennent au petit pas en tirant par Rangs, puis tout à coup feignant de plier devant l'Infanterie qu'ils ont attaquée, d'autres Escadrons de leur parti viennent à toute bride, & se rompent encore devant les Bataillons, en faisant semblant de fuir en tumulte; par ces moyens ils attirent d'ordinaire l'Infanterie ennemie, principalement quand elle est commandée par des Officiers de peu d'experience, qui croyans poursuivre des fuyards, s'avancent avec precipitation & avec desordre pour gagner plus de terrain, & font cause que leurs Soldats quittent leurs rangs, & qu'ils se dispersent dans la campagne: Mais c'est dans ce temps-là que la Cavalerie, qui sembloit s'être débandée, se remet en Escadron, & fait le Volte-face ou le Demi-tour, pour venir charger avec avantage l'Infanterie, qui se croyant victorieuse avoit rompu ses Bataillons.

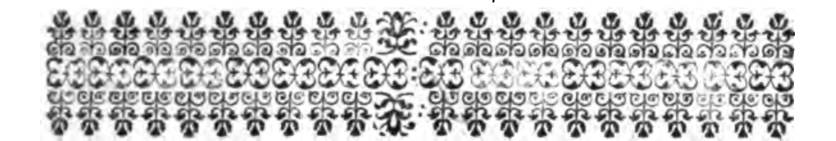
Ce que je dis du Volte-face pour plusieurs Escadrons, se peut entendre de même pour un seul.

Methode de faire tirer la Cavalerie.

Dans toutes les actions & mouvemens que je viens de dire, le Cavalier ne doit point tirer sans ordre de son Officier. Les Commandans, avant que de faire tirer, tâcheront, autant qu'il leur sera possible, de gagner la main, c'est-à-dire, d'avoir toûjours l'Ennemi sur la droite, soit qu'ils fassent tirer par Rang, par Files, ou par Caracol, &c.

FIGURE XLIV.





CHAPITRE VIII.

De l'Artillerie.

Des Officiers de l'Artillerie.

DU GRAND-MAISTRE.



A premiere Charge dans l'Artillerie est celle de Grand-Maître. Cette Charge est une des premieres du Royaume, & connuë de tout le monde.

Du Lieutenant General de l'Artillerie.

Cette Charge est la seconde dans l'Artillerie, celui qui l'exerce à tout pouvoir de la commander en l'absence du Grand-Maître.

Des Lieutenans d'Artillerie.

Les Lieutenans d'Artillerie sont des Officiers d'une experience consommée, qui commandent l'Artillerie en l'absence du Grand-Maître & du Lieutenant General ; aprés eux sont

Les Commissaires Provinciaux,
Les Commissaires ordinaires, &
Les Commissaires extraordinaires.

Leur principal soin est, que l'Artillerie soit bien servie,

Pour les autres Officiers qui suivent, on sçaura par leurs noms l'obligation de leurs Charges; ils sont plusieurs en nombre, dont les plus considerables sont

Les Maréchaux des Logis, qui fixent les departemens.

Les Officiers Pointeurs, qui mettent les Piéces és Batteries.

Les Canonniers, qui chargent & tirent les Piéces.

Les Artificieurs, qui ont le soin des Grenades, des Bombes & d'autres feux d'Artifice.

Les Capitaines des Mineurs, qui ont le soin d'instruire & de fournir les Mineurs.

Le Capitaine general des Chariots, qui fournit les Attelages, les Chariots, les Charettes & les autres Voitures, pour la conduite des Equipages.

Les Capitaines des Chariots, qui ont le soin que les Charettes, les Chariots & les autres Voitures soient prêtes pour l'ordre commandé.

Le Capitaine des Ouvriers, qui commande aux
Charpentiers,
Charons,
Maîtres-forgeurs,
Toneliers, & aux
Tourneurs.

Les Gardes du Parc.
Les Déchargeurs ou Sous-gardes.
Les Controleurs.
Les Tresoriers.
Les Aumôniers.
Les Chirurgiens, &c.

De l'Ordonnance des Arsenaux, & des Magasins d'Artillerie.

L'ARSENAL est d'ordinaire la demeure des principaux Officiers d'Artillerie. Quand les lieux sont grands & commodes pour fournir les Eaux necessaires pour le nettoyement du Salpétre, on y fait les Poudres: mais le plus souvent leur principal usage est d'y fondre l'Artillerie, & d'y forger toute leur ferrure, aussi bien que de faire les Affuts.

Il doit avoir dans les Arsenaux plusieurs Salles, pour travailler aux Moules, aux Chappes & aux Noyaux des Canons, des Pierriers, des Mortiers, & des Petards, qui se font de fonte. Car pour les Boulets & les piéces de Fer, aussi bien que les Pierriers qui en sont faits, on les fait aux Forges.

Dans les Salles, qui ne doivent pas être beaucoup éloignées des

précédentes, on y fait les Forges pour fondre les Métaux, & pour couler les Piéces.

Dans les Salles prochaines de ces dernieres on nettoyera les Canons, & les autres Piéces, pour les preparer à l'épreuve, & ensuite les reparer, rechercher leurs Frises, Moulures, & tous leurs Ornemens, pour faire ensuite leurs Affuts.

Fort proche de ces lieux seront les boutiques des Charrons & des Maréchaux, pour faire & ferrer les Affuts, les Chariots, & tout ce qui est necessaire pour le train de l'Artillerie. Plus bas seront les Magasins, où l'on serrera les piéces éprouvées, remettant à la fonte celles qui seroient éventées, que l'on posera sur des Chantiers, ou sur de fortes piéces de bois.

Enfin on choisira les lieux les plus secs pour y bâtir des Remises, afin d'y mettre à couvert les Affuts & les piéces qui seroient montées, de peur que l'eau, la neige & les autres injures du temps ne gâtent & pourrissent tout ce qui est de bois dans leurs Affuts & Attellages.

Les Magasins d'Artillerie demandent aussi un lieu sec & reserré, principalement la Chambre où l'on doit mettre les Barriques de poudre; car la poudre ne doit pas être répanduë en terre ainsi qu'un monceau de bled, non seulement à cause qu'elle s'amolliroit; mais parce que tout son nitre s'évaporeroit, & elle deviendroit moite & par monceaux, comme la balliure du charbon moüillé.

Un Magasin d'Artillerie pour être bien situé, doit être dans un lieu fort, & qui soit plus sous la puissance du Gouverneur de la Place, que sous celle des Habitans: Il doit y avoir quantité de Salles avec plusieurs Rateliers, pour attacher & suspendre les Corselets, les Cuirasses, les Morillons, les Piques, & les Hallebardes: car pour les Mousquets, les Carabines, les Fusils, & les Pistolets, ils se rangent les uns sur les autres.

Les Salles où l'on met les Cordages, les Mêches, les Toiles cirées, le Cuivre, l'Etain, le Plomb, & tous les autres Ustancilles & Munitions qui servent pour l'attaque & la défence des Places, doivent être entre les Salles des Armes & celles des Feux d'Artifice, où l'on renferme les Bombes, les Grenades, les Petards, les Lances à feu, les Bosses, les Gaudrons, & toute autre composition sujette au feu.

Pour les Balles à Canon, elles seront bien dans les Cours, celles d'un même Calibre mises ensemble, & separées d'avec celle d'un autre Calibre par une petite Muraille, sur laquelle on écrira le nom du Calibre, pour éviter la confusion des Calibres quand on seroit pressé.

Du Salpêtre ou Nitre.

LE principal Esprit de la composition ou de la premiere matiere de la Poudre est le Nitre, communement appellée Salpêtre. Les lieux les plus naturels pour le produire sont ceux qui sont quelque peu humides, comme sont les Caves, les Celiers, les Estables & les Ecuries, où l'on met d'ordinaire reposer les Bêtes, lesquelles de leurs urines & fientes engraissent ces sortes de lieux. Pour bien connoître la terre & les murailles où il y a du Salpêtre, il n'y a qu'à prendre des plâtras ou de la terre de celle où l'on le cherche, & en porter sur la langue; si elle n'y fait point d'acrimonie, c'est signe qu'il n'y a point de Nitre: mais si elle pique, & se trouve un peu salée, c'est une marque qu'elle en renferme: Celle qui pique le plus, en renferme davantage.

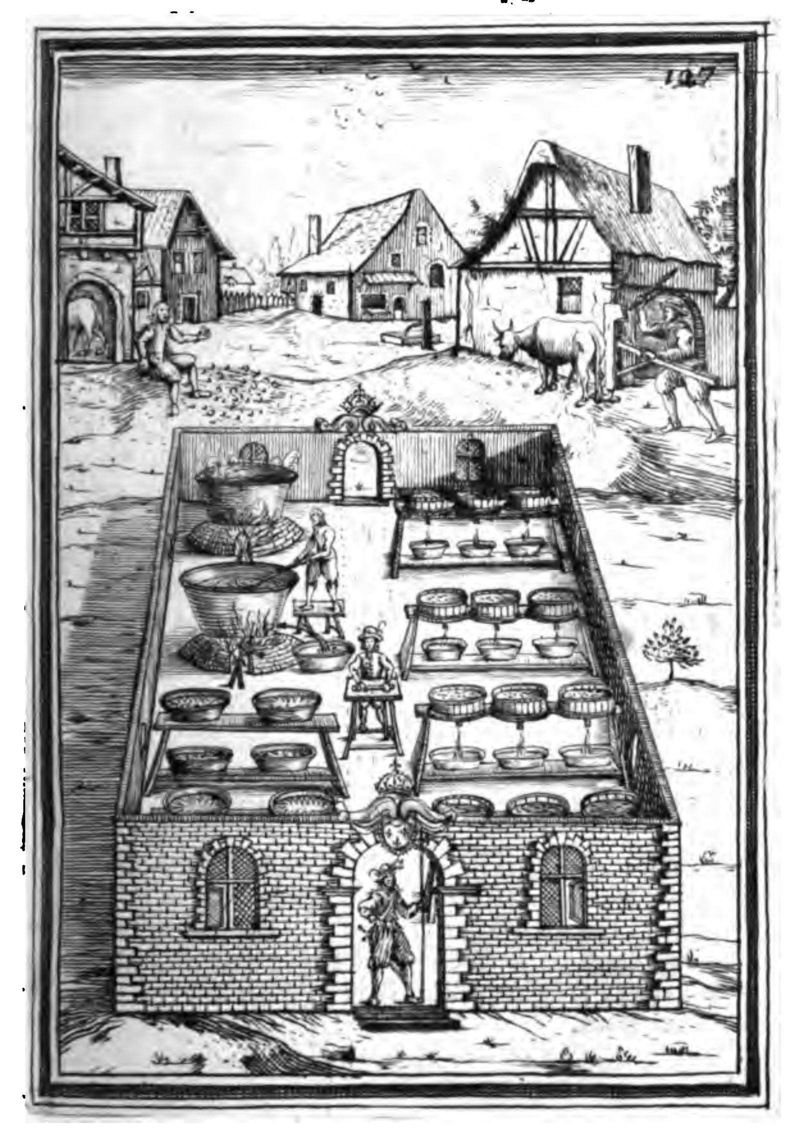
Pour separer le Nitre ou Salpêtre de la terre où l'on juge qu'il y en a, il faut mettre de cette même terre ou plâtras dans des cuviers que l'on remplira d'eau, & quand on aura laissé bien imbiber cette terre ou plâtras, on fera couler l'eau dans des Bassins de cuivre rouge: ensuite on la purifiera sur le feu dans des Cuviers aussi de cuivre rouge, & ainsi peu à peu sera tiré le Nitre, & rendu parfait par le moyen du feu.

Pour rendre le Salpêtre dans sa derniere perfection, on le mettra dans une Chaudiere de cuivre, & on le dégraissera en y jettant quelque peu de soulfre, pour brûler & pour consommer toute sa graisse, prenant le soin de temps en temps de l'écumer avec des Cuellieres de cuivre.

Le Salpêtre étant donc purifié par le feu, on en emplira des Bassins de cuivre rouge, pour le laisser refroidir. Cette eau, qui se congelera & se prendra autour des Bassins, comme des rayons d'une gelée tendre, fera le Salpêtre, dont le plus blanc est le meilleur.

Lorsqu'on en voudra faire de la Poudre, comme il est dit dans la page suivante, on reduira le Salpêtre en poudre, ou en farine, en pesant dessus avec un rouleau ou une piéce de bois.

FIGURE XLV.



De la Composition des Poudres, tant fine qu'à Canon.

LA Poudre est composée de Salpêtre, de Soulfre, d'Eau & du Charbon fait du bois de Saule.

Pour faire la Poudre la plus fine, on met six parties de Salpêtre sur une de Soulfre, & sur une de Charbon.

Celle que les Marchands appellent ordinairement Poudre fine, qui est toutefois la seconde, se fait en mettant cinq parties de Salpêtre sur une de Soulfre, & sur une de Charbon.

La Poudre commune a seulement sur une partie de Soulfre, & sur une de Charbon, quatre parties de Salpêtre.

Les Poudres dont on se servoit en Portugal lorsque j'y étois, tant pour le Canon que pour le reste de l'Artillerie, étoient faits en telle proportion, que pour en faire un Quintal ou cent livres, on avoit mélé sur soixante & dix-sept livres de Salpêtre, onze livres & demie de Soulfre, & onze livres & demie de Charbon.

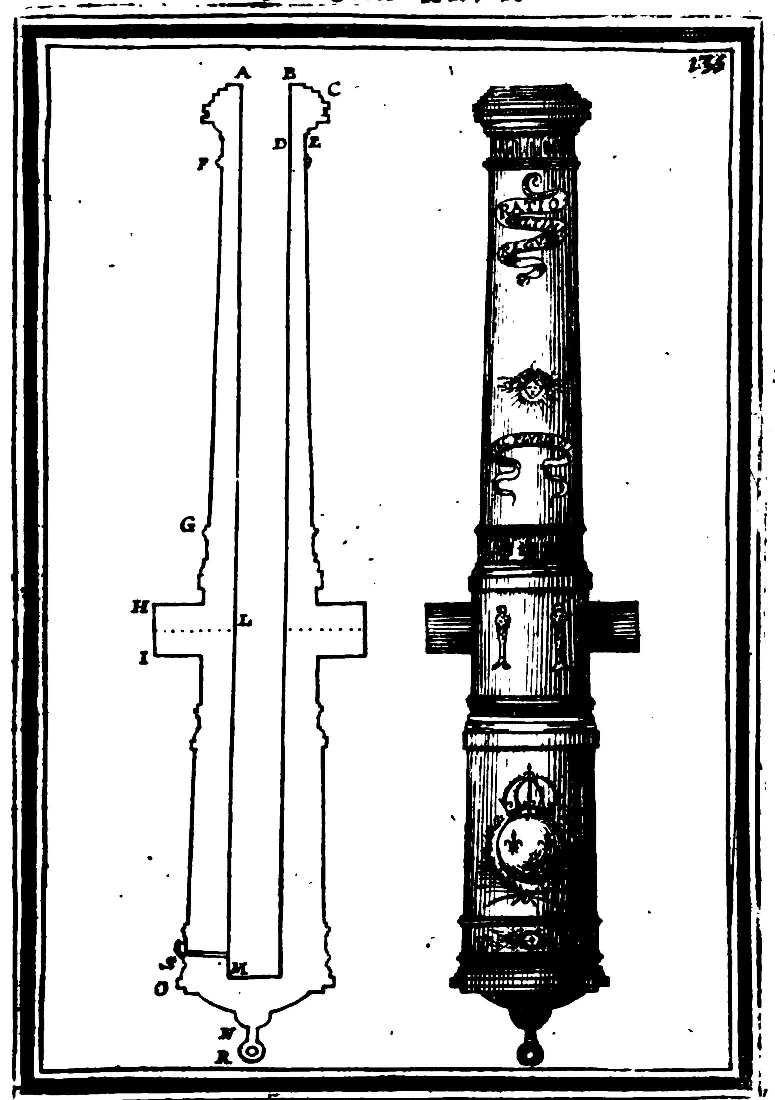
Toute cette composition se lie avec de l'Eau simple, & c'est de la dépense inutile d'y méler de l'Eau de vie, du Vin blanc, & d'autre liqueur ou essence, qui à la longueur des temps étant évaporé ou prenant vent, l'air en ôte tout l'humide, & rend le Salpêtre, le Soulfre & le Charbon sans liaison.

On fera le mélange du Salpêtre, du Soulfre & du Charbon avec de l'Eau pure, & quand cela sera détrempé, on le battera dans un mortier avec un pilon de bois: s'il y en a quantité, on le battera dans des Moulins, semblables aux Moulins à huile, ou à papier.

Pour donner le Grain à la Poudre, on mettra la composition dans un Crible fait de parchemin, ou de peau de veau, & percé à petits troux, selon la grosseur qu'on desire avoir la Poudre. Pour cette composition on se servira de deux morceaux de bois, appellez *Chevalets*, qui la feront passer, & le Grain se formera selon l'ouverture des troux.

FIGURE XLVI.

FIGURE XLVI.



Des differentes espéces de Canon.

ON assûre que la Poudre & le Canon ont été inventez dans nôtre Europe environ l'an 1366. ou 1379. dans un petit Village, situé entre Venise & Chioggia : mais d'autres Auteurs plus modernes disent que ce fut sur les côtes de Danemarc, qu'on en fondit les premieres Piéces environ l'an 1419.

De toutes les differentes espéces de Piéces d'Artillerie, le Canon est celle qui tient le premier lieu : il porte un Boulet de 48. livres pesant, avec 24. livres de Poudre de Magasin, & un peu plus.

Le Demi-Canon ou Coulevrine porte 24. livres de Balle.

La Bâtarde porte 36. livres.

La Moyenne 24. livres.

Le Faucon 10. livres.

Le Fauconneau 5. livres.

Les autres Piéces qui ne sont plus en usage, & dont les volées étoient trop longues pour la difformité des Metaux & des Calibres, ou pour leur trop grande richesse ou disette de Metail, étoient le Dragon, le Basilic, la Sirenne, & une infinité d'autres que le Roi a fait refondre, pour en faire une fonte plus fine & plus riche, comme sont les suivantes.

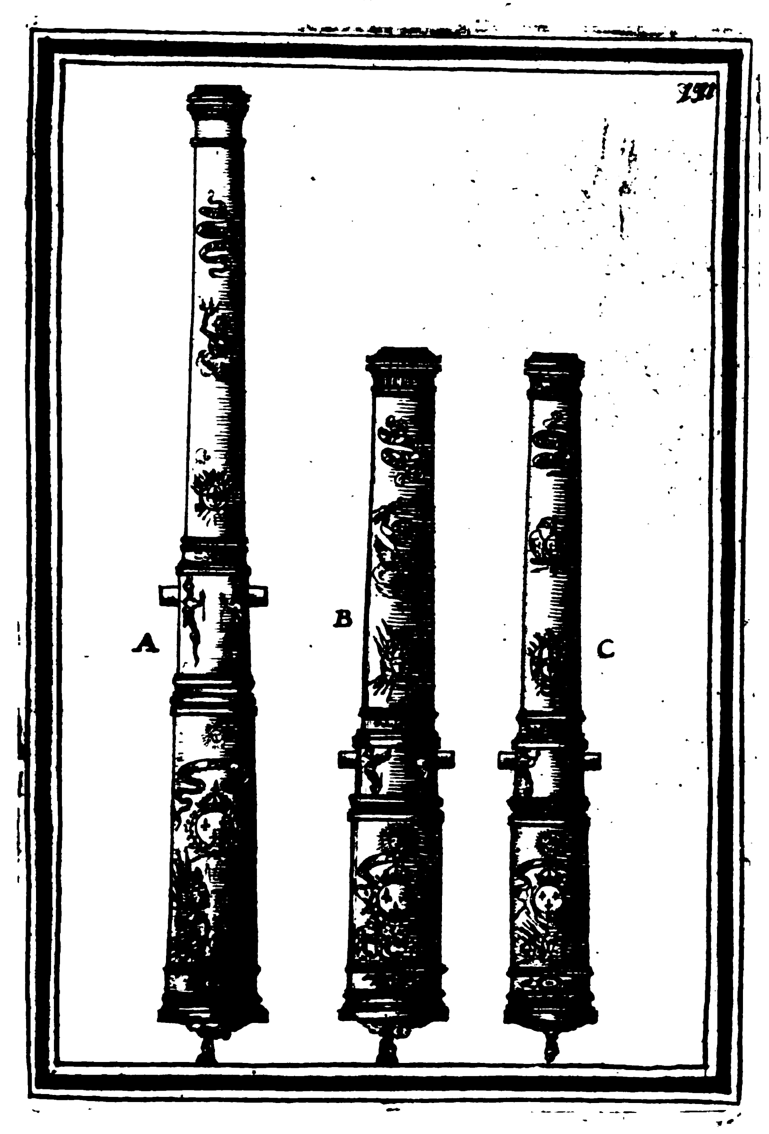
A. est une grande Coulevrine extraordinaire, longue de quinze pieds, portant 16. livres de Boulet.

B. est un Demi-Canon, portant 24. livres de Balle.

C. est un Canon leger ou un Demi-Canon, portant 24. livres de Boulet.

Ces Piéces de 24. sont les plus usitées pour faire les Batteries, dont on se sert pour l'Attaque des Places.

FIGURE XLVII.



Des Piéces legeres, ou des Piéces de Campagne.

LEs Piéces qui sont le plus en usage pour la Marche des Armées, des Camps volans, pour les défences des Murailles, des Bastions, des Cavaliers & des autres lieux, où il faut des Piéces legeres & faciles à être maniées, sont les suivantes.

A. est une Coulevrine portant 16. livres de balle.

B. est une Coulevrine Bâtarde de 10. pieds de long, portant un Boulet de 8. livres.

C. est une Bâtarde legere de 8. livres.

D. est une Piéce de Regiment de 4. livres.

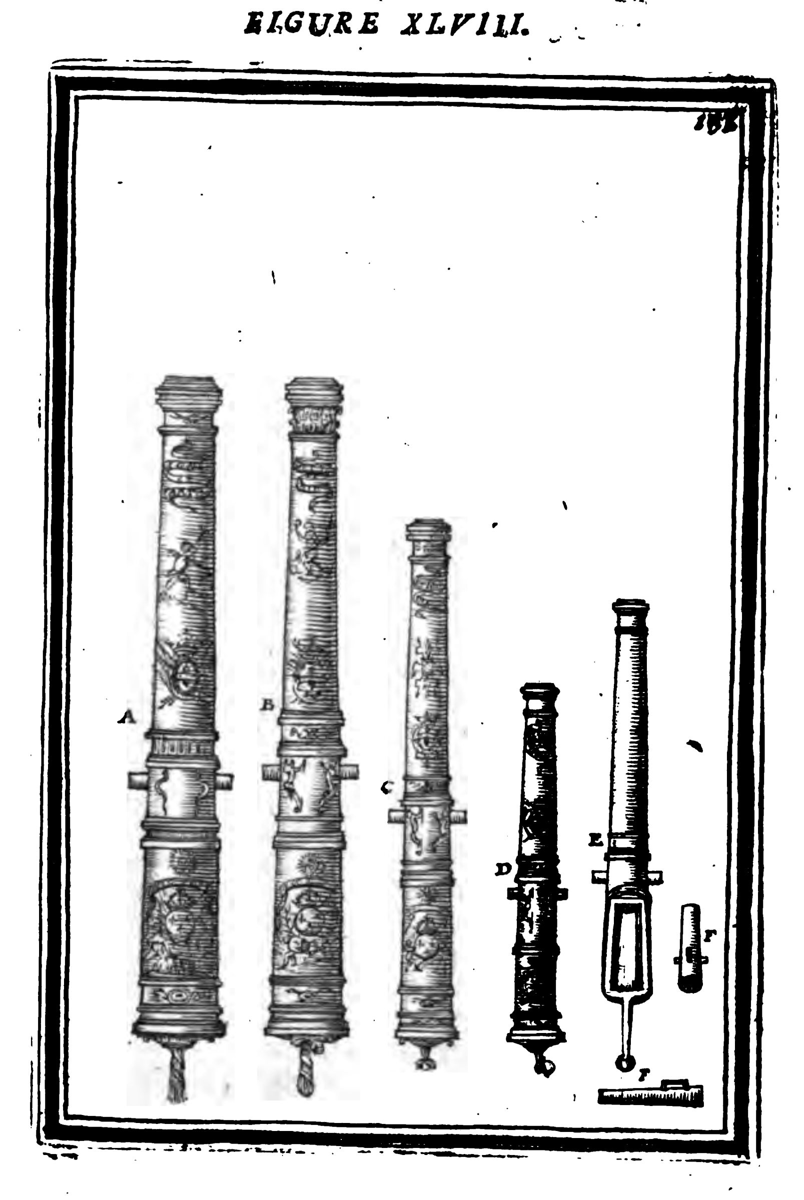
E. est un Pierrier, portant un Boulet de 3. livres.

F. est la Boête d'un Pierrier.

On remarquera, que quand on dit qu'une Piéce porte un Boulet de 16. ou de 24. on entend parler que la Balle, qui est toûjours de fer & non de plomb, pese 16. ou 24. livres.

On observe aussi, autant que faire se peut, que la charge de la Poudre pese la moitié de la Balle, ou ses deux tiers.

FIGURE XLVIII.



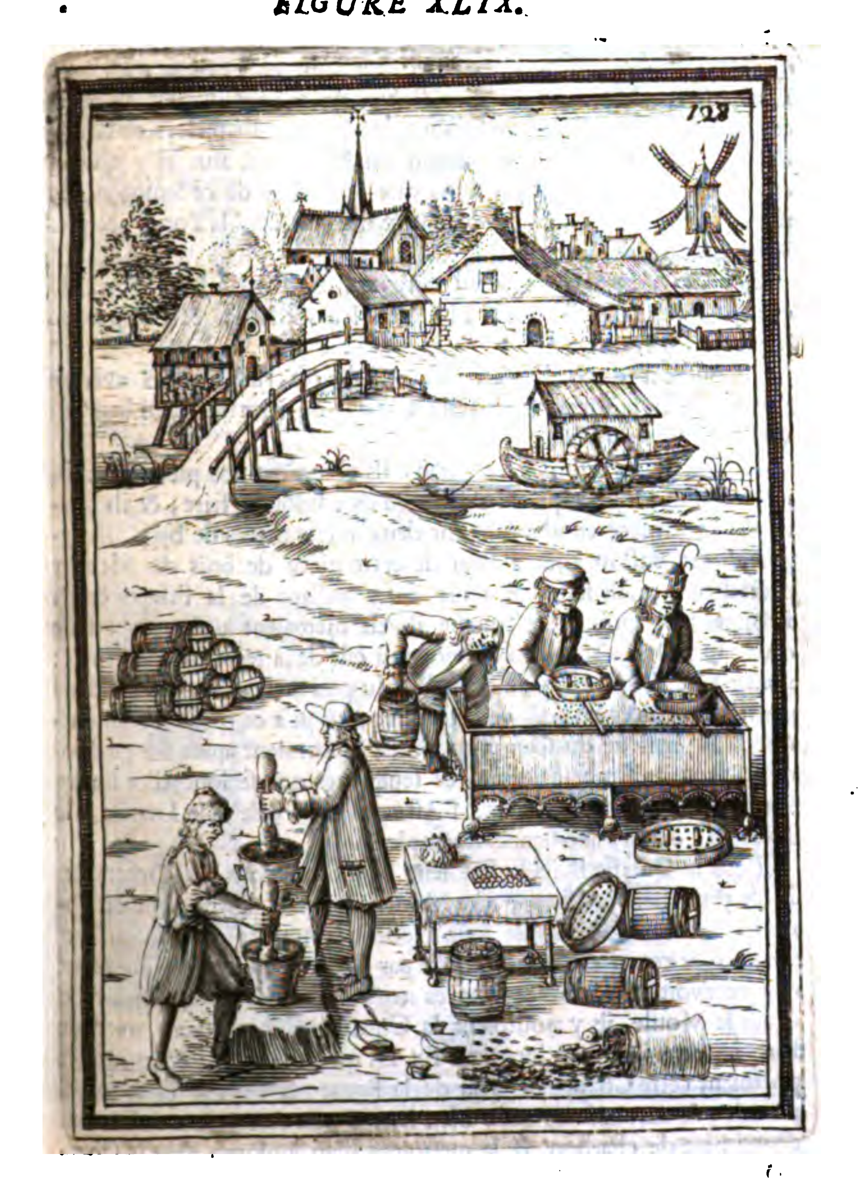
Noms & Mesures des parties du Canon.

CE que je dirai du Canon, touchant ses parties & ses ornemens, se doit aussi entendre des Coulevrines, des Bâtardes & autres Piéces. Et à l'égard de la pesanteur du Métail, on appelle un Marc une demi-livre, & quand on dit, cela pese 8. Marcs, c'est-à-dire, 4. livres. Cela supposé, voici les noms des parties du Canon.

A B. est le Diametre de la Piéce.
C. le Boulet.
D E. le Collet.
F. l'Astragal.
G. le Renfort.
H I. le Torrillon.
L A. la Volée ou l'Ame.
A M. le Noyau.
L O. la Culasse.
M N. l'Epaisseur du Métail à la Culasse.
S. la Lumiere.
O. la Plate-bande avec l'Archet.
R. le Bouton percé dans son milieu.

Le Diametre de la Bouche du Canon est de six poûces, & 2. lignes.
Le Diametre de la Balle six poûces.
Le Vent de la Balle deux lignes.
Les Balles pesent 48. livres, & cela s'appelle le Calibre du Canon.
Le Métail est épais au Collet de deux poûces, & à la Culatte de six.
Le Noyau est long de neuf pieds, & par tout d'un même Diametre.
Tout le Canon a un peu plus de dix pieds de long.
Le Diametre du Torrillon est de six poûces.
La Volée est de cinq pieds & demi.
Le Renfort est distant de la bouche de quatre pieds & demi.
L'épaisseur ou hauteur du Boulet est de cinq poûces.
L'Astragal est à demi-pied prés de la bouche.
Le métail de la Piéce pese environ cinq mille six cens livres.
Son Affust est long de quatorze pieds, & l'Essieu de sept.
Le Canon monté sur son Affust a prés de dix-neuf pieds de long.
Sa Charge de Poudre doit peser la moitié de la Balle ou 24. livres.
Le Canon tire par heure dix coups, & par jour six-vingt.
Le Canon tire de point en blanc six cens pas.
Il faut vingt chevaux pour mener un Canon.
Les Charettes attelées de quatre chevaux portent 34. Balles de Canon.
Six Charettes & 24. chevaux suffisent à traîner les Munitions pour faire tirer un Canon tout un jour.
Pour le service d'un Canon il faut 2. Canonniers, 3. Chargeurs, & 30. Pionniers.

FIGURE XLIX.



De la Fonte & des Alliages du Canon.

POUR bien faire l'Alliage ou Mélange des Métaux propres à la Fonte des Piéces ci-devant nommées, on mélera sur cent livres de franc Cuivre douze ou quinze livres de vieil Etain. Dans la Fonte de ces Métaux, appellée *Bain*, on y peut méler les morceaux de vieilles Cloches, de Canons, de Mortiers d'Epiciers, de Chauderons, pour en faire un Saumon ou Monceau, afin d'y ajoûter d'autant plus ou moins d'Etain, que le Métail de ce Saumon sera plus ou moins aigre, car plus on met d'Etain dans la Fonte, & plus la Matiere en devient aigre & cassante.

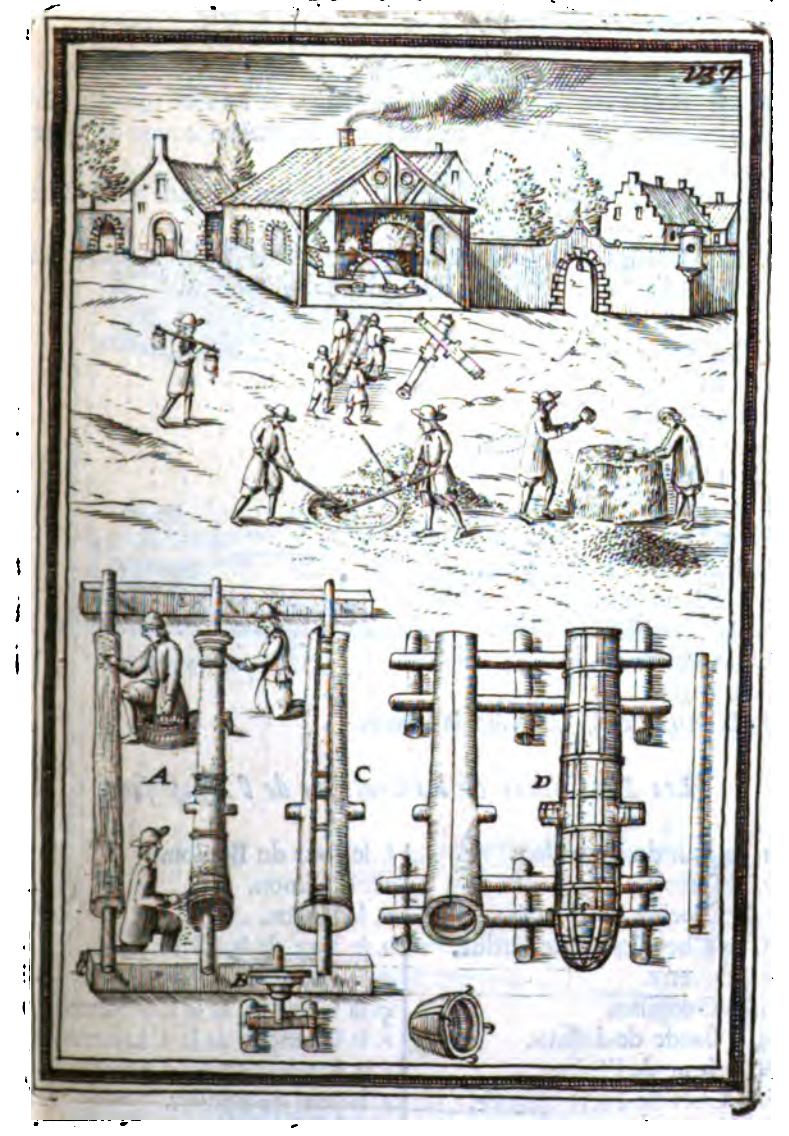
Les Ouvriers à qui j'ay vû faire de l'Artillerie à Lisbonne, qui étoient Lorrains & Allemans, faisoient leurs Moules & Chappes en la maniere suivante.

Ils piloient d'abord des tuiles, & de ces tuiles pilées avec de l'Eau, ils en faisoient un certain Ciment ou Mortier, qui leur servoit à faire leurs Moules.

Pour faire les Moules à Canon, ils prenoient une piéce de bois, un peu plus longue que le Canon qu'ils vouloient faire, & ils mettoient cette piéce en chantier sur deux autres piéces de bois. Ils appliquoient ensuite tout autour de cette piéce de bois du Mortier précedent, qu'ils faisoient tenir en y mélant de la Filace & des Etoupes; & aprés cette couche ils en mettoient une autre, faite d'une terre qui s'appelle *de Poil*, qui est de la terre bien battuë & mélée avec de la fiente de cheval & du poil de bourre. Ayant donc garni leurs piéces de bois de cette terre, jusqu'à ce qu'ils eussent attrappé la grosseur du Canon proposé, ils faisoient aprés sur ce Modelle tous les Embellissemens & sculptures qui se font d'ordinaire sur les Bourlets, les Collets, l'Astragal, la Volée, le Daufin, le Renfort, & la Plate-bande. Exemple A.

Pour la Culasse B. ils la faisoient à-part avec tous ses Ornemens. Mais pour faire la Chappe du Moule, qui fait l'ornement du Canon, ils couloient dessus leur Modelle C. une couche de Suif fort mince, & couvroient ce Modelle par dessus de la terre précedente, qui recevoit la forme & tous les embellissemens du Canon, d'où ôtant le Moule, ils y ajoûtoient la Culasse qu'ils y lioient avec de forts bandages, tant en longueur Ex. D. qu'en largeur; & ensuite ils portoient cette Chappe au trou de la Fonte, & l'ayant bien mise à plomb, & entourée de terre bien battuë, ils couvroient le Noyau d'une pâte de charbon, & le mettoient bien à plomb dans la Chappe. Enfin ils y laissoient couler la Fonte, & le Moule étant refroidi, ils y trouvoient leurs Piéces faites selon la dexterité de leur travail.

FIGURE L.



Noms des differentes parties d'un Affust de Canon.

LE Bois le meilleur pour faire les Affusts & les Roüages d'Artillerie est l'Orme, le Chêne, & le Frêne, chacun coupé dans leur saison.

A. est un Affust de Canon, large dans œuvre du côté de la Tête de 13. poûces, & au bout de 18.

B. sont les Flasques, longues de quatorze pieds & demi, épaisses de demi-pied, & larges d'un pied & huit poûces.

C. les Entre-toises.

D. les Boulons.

E. l'Essieu.

F. les Bandes de dessus.

G. les Crochets de retraite.

H. la Happe.

I. le Jour de la Hausse.

K. le Museau de l'Essieu.

L. le Boulon & la Lunette.

M. la Rondelle.

N. la Cheville de Limon.

O. le Limon.

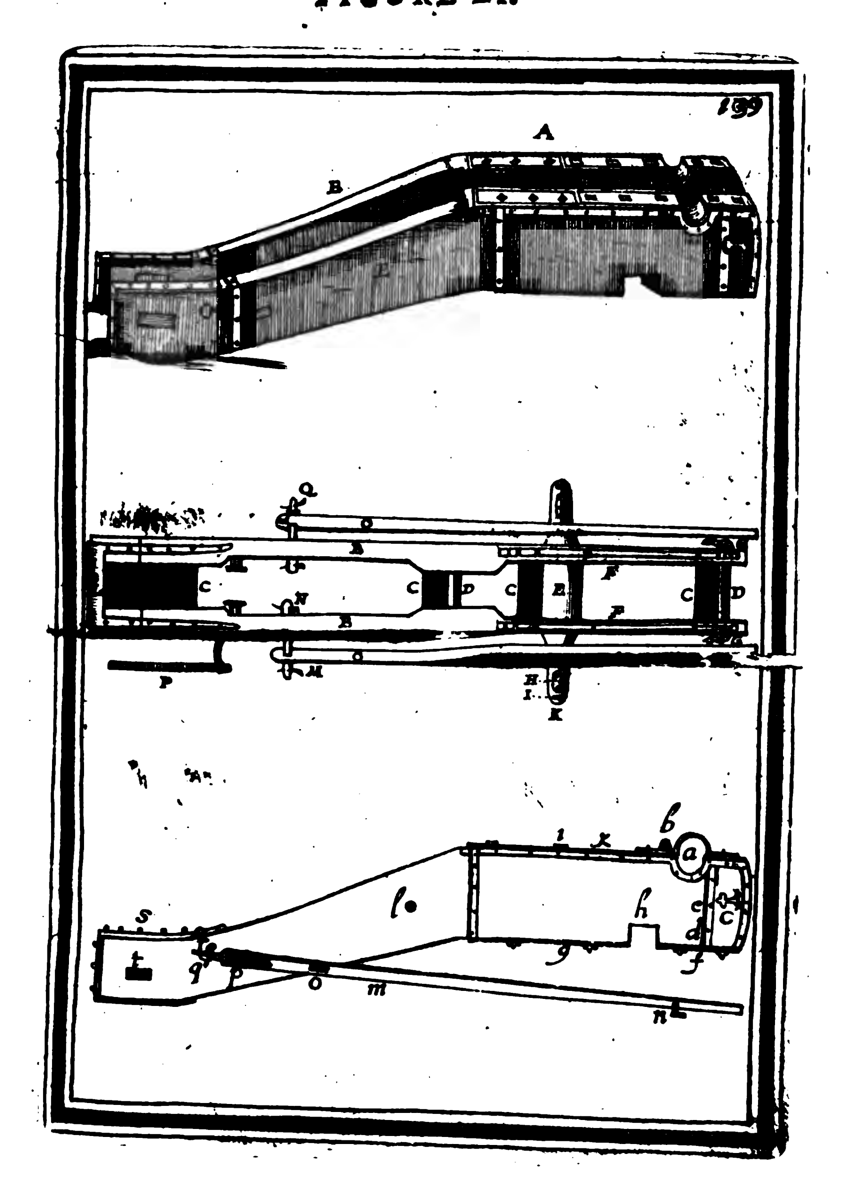
P. le Repos.

Q. la Husse de la Cheville de Limon.

Les Entaillures & les Crochets de l'Affust sont.

a. le Jour du Torrillon.
b. l'Hurtoir.
c. le Crochet de Retraite.
d. les Chevilles à tête perduë.
e. l'Equerre.
f. les Goupilles.
g. la Bande de dessous.
h. le Jour de l'Essieu.
i. la Cheville à tête quarrée.
k. la Bande de dessus.
l. le Jour du Boulon.
m. le Limon.
n. le Ragot.
o. le Jour de la Clavette.
p. la Bande des Limons.
q. la Clavette, & la Chaînette.
r. le Crampon de la Chaînette.
s. la Bande du bout d'Affust.
t. le Jour du Boulon.

FIGURE LI.

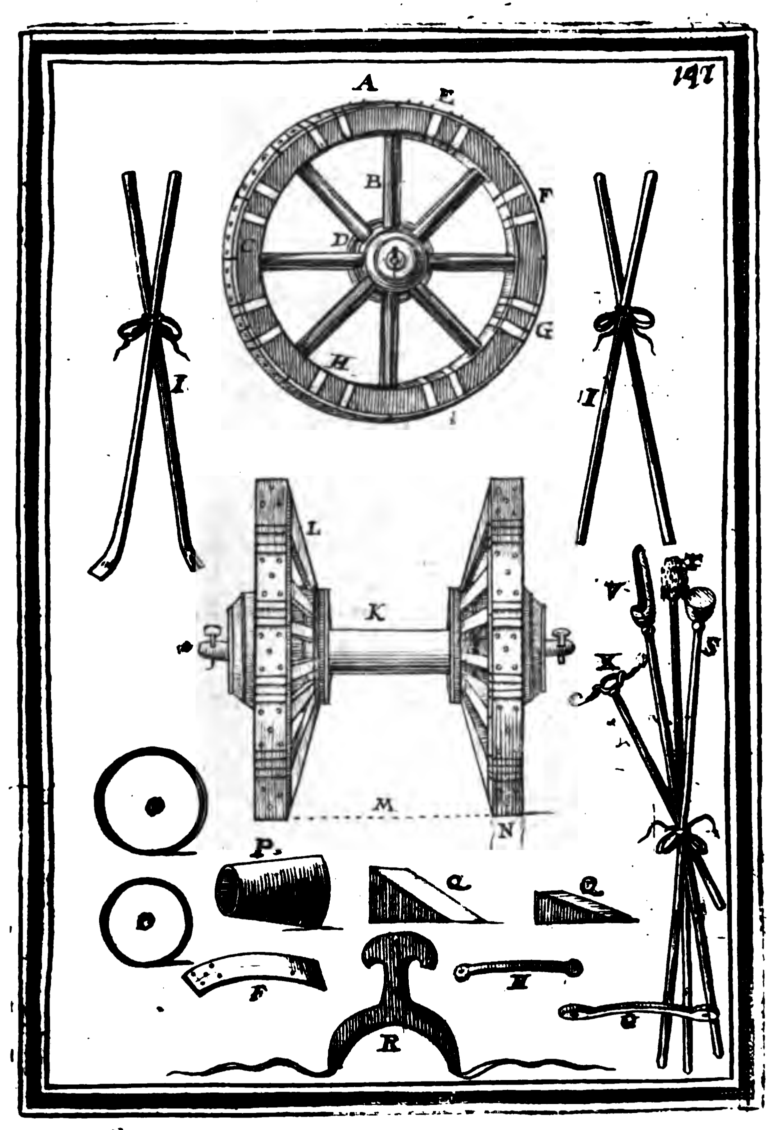


Noms des Roüages & d'autres piéces, servans à l'usage du Canon.

A. Est une Roüe legere propre à l'usage des Piéces de Campagne.
B. les Rais.
C. les Jentes.
D. le Moyeu.
E. les Cloux.
F. les Bandes.
G. les Liens sur Bandes.
H. les Liens sous Bandes.
I. les Leviers.
K. l'Essieu.
L. les Roües propres à l'usage de la grosse Artillerie.
M. les Voyes des Roües.
N. l'Orniere.
O. la grande & petite [illegible].
P. l'Emboiture.
Q. le grand & petit coin.
R. le Fronteau de mire.
S. le Fouloir.
T. l'Ecouvillon.
V. la Lanterne.
X. le Boute-feu.

Un Canon étant monté sur son Affust & Roüage, est élevé de terre environ de trois pieds, les Roües étant ferrées sont hautes de cinq pieds.

FIGURE LII.



Du Train ou des Chariots de l'Artillerie.

APRES avoir parlé assez amplement du Canon & de son Affust, j'en representerai ici de tout armez, montez & équipez, comme sont ceux qu'on prepare pour quelques expeditions.

Le premier, marqué A. est un Canon armé de tout ce qui lui est necessaire pour tirer en campagne.

B. est un Combleau, qui tient le Canon ferme à l'Affust.

C. le Fouloir.

D. les Leviers & les Pinces de toutes les manieres.

E. les Liens des Leviers, de l'Ecouvillon & du Chargeoir.

F. la Hampe ou Manche de l'Ecouvillon.

G. la Lanterne.

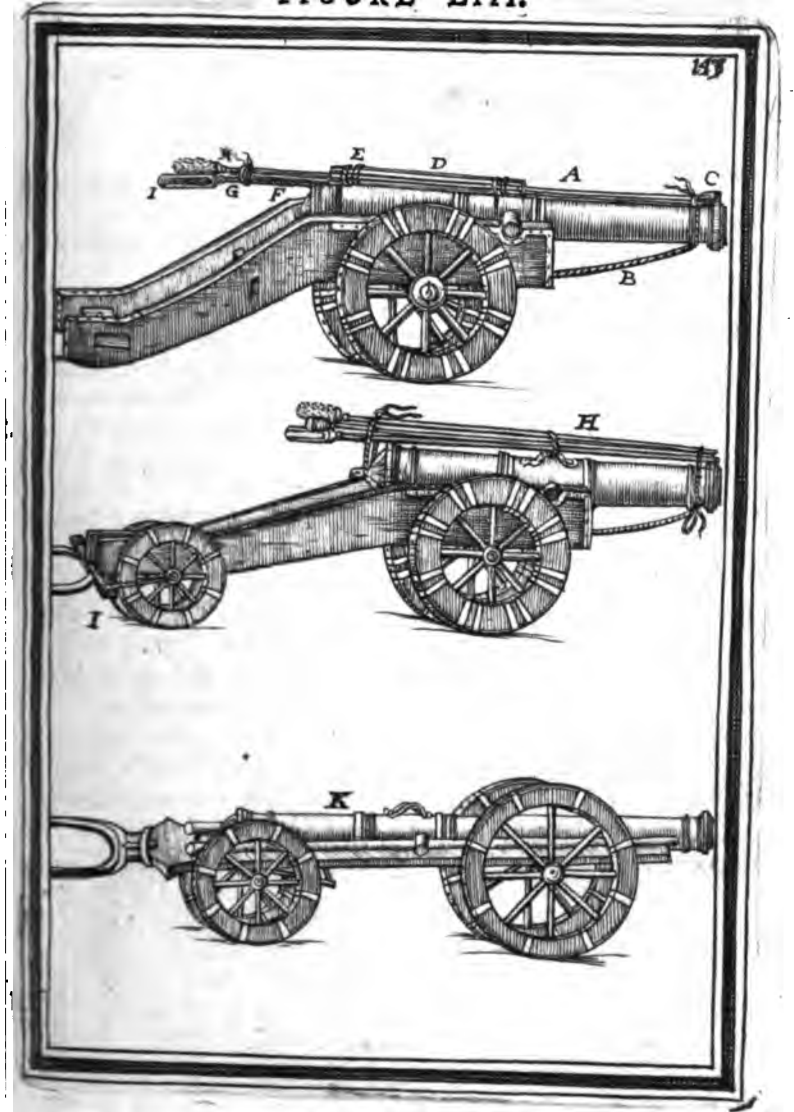
Le Canon H. garni comme le précedent, a de plus un Avant-train, marqué I. qui est fait d'un Essieu & d'une paire de Rouës, hautes de trois pieds & demi, fort commodes pour rouler dans le païs sec.

La Coulevrine K. est posée sur un Chariot leger, ainsi que sont les Chariots, qui servent à conduire l'Artillerie dans une longue route & païs de terre forte.

Les Rouës sont hautes de six à sept pieds, & ne sont ferrées que de simple Frette & Bandage.

Quand l'Artillerie marche en campagne, il n'appartient qu'aux Chargeurs & aux Canonniers de s'asseoir sur le train de l'Artillerie

FIGURE LIII.



Des Instrumens qui servent à monter & à descendre les Canons de leurs Affusts.

LA Chévre A. sert pour guinder ou monter les Canons dessus leurs Affusts, & pour les en descendre.

La Chévre est haute de douze à quatorze pieds, & doit être d'un bois de frêne, de chêne ou d'autre bois fort.

Elle est faite de trois piéces de bois, dont il y en a deux qui sont jointes ensemble par diverses travées. Les trois piéces de la Chévre sont jointes en haut par une Cheville de fer, à laquelle est attachée une Poullie qui soûtient un Cable, dont l'un des bouts s'attache aux Daufins du Canon, & l'autre bout au Moulinet de la Chévre.

Quand on veut monter ou descendre le Canon de son Affust, il n'y a qu'à tourner le Moulinet de la Chévre.

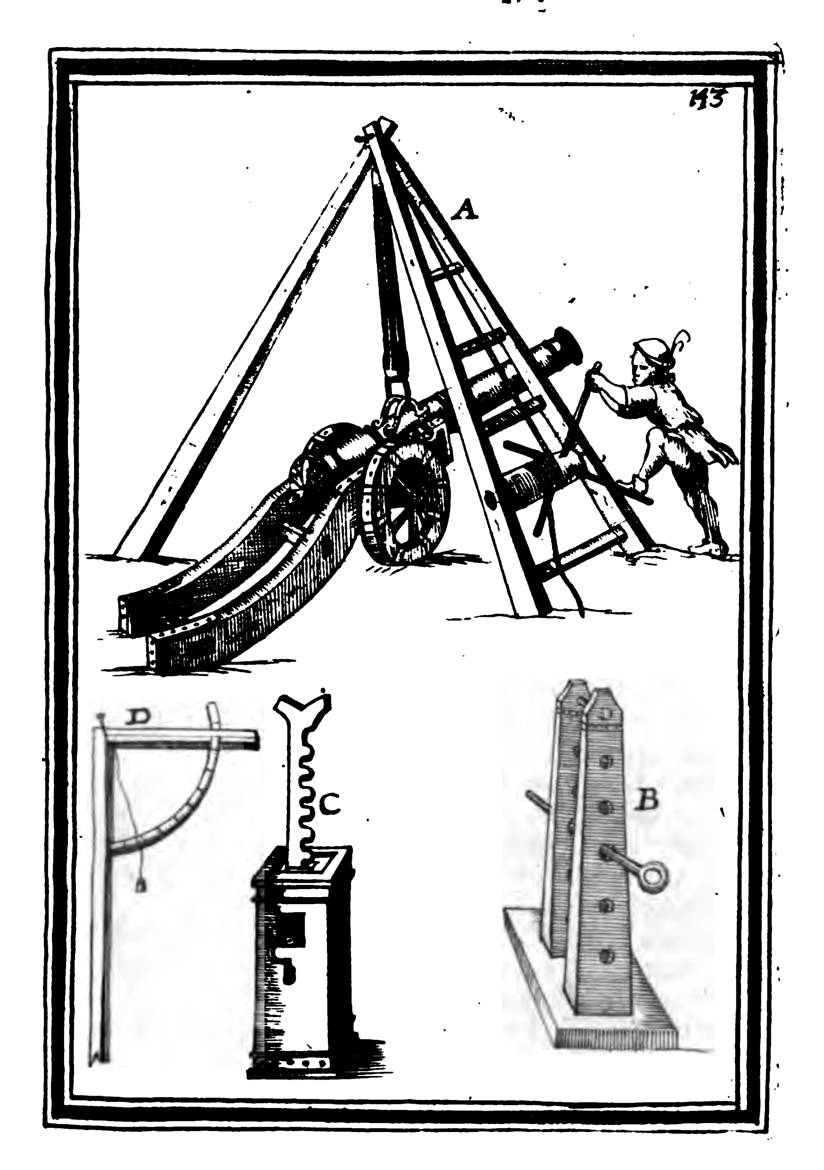
B. est une Echelle de retraite, qui sert avec la Chévre à monter les Canons sur leurs Affusts, quand ils n'ont point de Daufins.

C. est un Criq fort usité pour soûtenir les Affusts & les Essieus des trains d'Artillerie, quand leurs roües sont rompuës, ou quand on les veut changer pour en mettre de nouvelles.

D. est un Quadran ou Quart de Cercle, fait de bois ou de cuivre, divisé en quatre-vingt-dix degrez, ou nonante parties. Un de ces Demi-diametres doit être fort long, à sçavoir celui qu'on pose dans la bouche du Canon. Au Centre de ce Quadran on attache un Fil chargé d'un Plomb, afin de remarquer la diverse élevation des Piéces, ou les grandeurs des Angles, sur lesquels on pointe les Canons, selon que l'on est obligé de prendre de differentes mires,

FIGURE LIV.

FIGURE LIV.



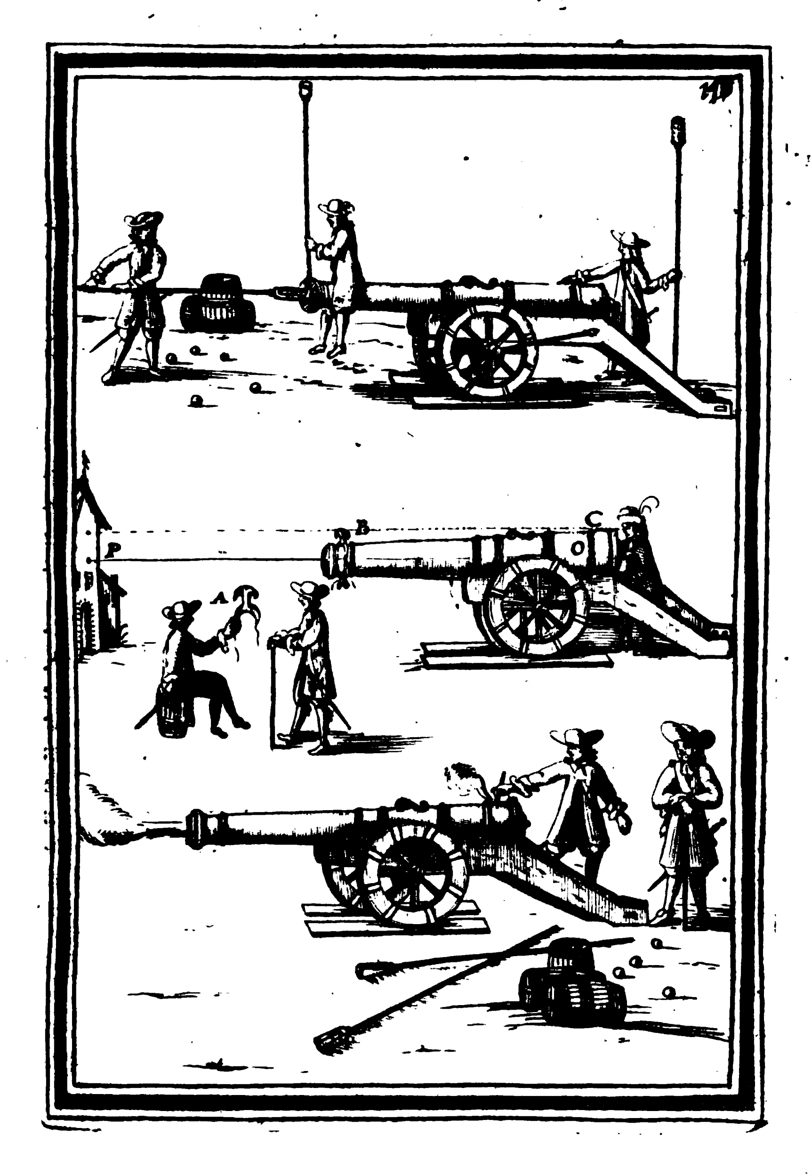
Maniere de charger le Canon, & de le pointer avec le Fronteau de mire.

ON met d'ordinaire pesant de Poudre, la moitié de ce que la Balle pese, comme à une Piéce qui porte un Boulet de 48. livres de fer, on y met 24. livres de Poudre commune : & cela avec la Lanterne du Chargeoir, & aprés avoir tiré le Chargeoir de dedans la Piéce, celui qui la charge y mettra le Fouloir pour assembler la Poudre qui seroit éparse dans la Volée. Aprés en se mettant dessus ou à côté de la Piéce, il donnera deux ou trois bons coups du Fouloir contre la Poudre, la serrant bien dans sa chambre, cependant que quelqu'un bouchera la lumiere de la Piéce avec le doigt, si elle ne se ferme d'un Archet. La Poudre étant donc toute mise dans l'Ame, il poussera avec le Fouloir un bouchon de Paille, de Foin ou d'Etoupe, contre la Poudre. Aprés cela il nettoyera avec l'Ecouvillon le reste de l'Ame, puis ayant enveloppé le Boulet d'un peu d'Etoupe, & l'ayant mis dans la Piéce, il enfoncera avec un bouchon du Foin pour tenir le Boulet en état, & le Canon sera chargé.

Pour pointer le Canon, on prendra un Fronteau de mire comme le marqué A. qui est de cuivre ou de bois, taillé selon la rondeur & la grosseur de la Piéce, afin qu'étant mis sur le Collet du Canon B. le Rayon visuel B C. du Pointeur, en passant sur la Platebande de la Culasse du Canon, & sur le sommet du Fronteau de mire, qui doit égaler les Métaux ou la hauteur de la Culasse, le Rayon de vûë soit parallele à la ligne du Niveau de l'Ame du Canon O P. & aille vis-à-vis le But, neanmoins un peu plus haut, à cause de l'épaisseur des Métaux.

Pour viser juste, étant dans une Batterie, il faut commencer à tirer de haut vers le bas,ou de bas vers le haut, par plusieurs fois,jusqu'à ce qu'on ait attrapé le but, afin de conserver avec le Cadran la mire trouvée, pour tirer toûjours au même lieu, si on y est obligé, en la maniere suivante.

FIGURE LV.



Des Precautions necessaires pour pointer le Canon.

CEux qui se mêlent de pointer le Canon, doivent songer, qu'une Frize, une Bande, plus ou moins épaisse, un Roüage inégal, une simple tête de clou, sont capables de faire tourner l'Affust, & par consequent de faire tourner à gauche ou à droit la Piéce & la Balle. Aprés qu'ils auront donc pourvû à ces accidens, ils tâcheront de mettre leurs Piéces horizontalement sur la Plate-forme de leurs Batteries, en mettant les deux Torillons du Canon justement paralleles à la Plate-forme, que nous supposons aussi être de Niveau.

De plus, ils sçauront qu'une Balle, en sortant de la bouche du Canon jusqu'à son repos, a deux mouvemens, un violent, & l'autre mixte ou hyperbolique, & que ce n'est que par le premier mouvement que les Canonniers donnent au but, & que pour tirer ou pour jetter des Bombes, il se faut servir de tous les deux mouvemens.

Ce n'est pas, que quand on se sert du Canon pour tirer ou battre un lieu qui seroit au de-là du premier mouvement, c'est-à-dire, environ six ou sept cens pas communs, qui est la portée ordinaire du Canon de point en blanc, on ne puisse fort utilement se servir du second mouvement, qui porte la Balle avec force jusqu'à plus de douze cens pas : mais pour y reüssir il faut se servir du Quadran ou du Quart de Cercle, fait comme il a été enseigné dans les pages précedentes, afin qu'ayant une fois attrapé le But, la Piéce soit pointée selon l'Angle qui aura reglé le coup.

Des Batteries en general, & du Tir du Canon.

UN Canon tiré de deux cens pas, ou de cent toises, percé d'ordinaire quinze à dix-sept pieds de terre moyennement rassise, & dix à douze seulement de bonne terre.

Un coup de Canon tiré dans une terrasse de la distance de 250. toises ou environ, ruinera plus de terre, qu'un homme n'en peut reparer avec 50. hottées, l'allant querir à 60. toises de la Bréche. La force du Canon tiré de bas en haut, de haut en bas, & même de niveau, est égale du côté du Canon; mais au regard du Boulet, du feu & du corps qui reçoit le coup, la force en est differente: car le boulet tiré de bas en haut porte toûjours plus loin, jusqu'à ce qu'il ait atteint quarante-cinq degrez, ou la moitié du quart de nonante, ou du Quadran.

Les coups tirez au niveau de l'Ame, ou horizontalement, sont les plus courts, & servent d'ordinaire dans les Batailles rangées, à emboucher l'Artillerie des Ennemis, & à favoriser les Tranchées & les Boyaux d'un Siege.

Les coups tirez de haut en bas ne servent qu'à plonger sur l'Artillerie des Assiegeans, & à rompre leurs Affusts, ou à mettre le feu aux Poudres.

Mille coups tirez avec dix Canons ruinent plus de terrain que 1500. coups tirez avec cinq Canons.

Il y a trois sortes de Batteries, d'Elevées, à Niveau, & d'Enterrées.

Les Batteries élevées servent à découvrir & à foudroyer dans les Travaux.

Les Batteries qui se font sur le niveau de la campagne, facilitent les Tranchées.

Les Batteries enterrées ruinent les Edifices & les Défences des Places.

Pour battre les Courtines on fait trois Batteries, une de front, & deux à côté, appellées *Camarade*, & toutes tirent au même endroit.

Pour faire Bréche à la pointe d'un Bastion, on tire par Camarade. Pour faire Bréche dans le Pan d'un Bastion, on fait des Batteries croisées, dont l'une tire aux Défences de la Ville, & les autres au Pan du Bastion.

Maniere de mettre le feu aux Canons, & de les rafraîchir.

POUR bien mettre le feu au Canon, il faut que le Canonnier tienne de la main droite le Porte-feu bien allumé, & qu'il ait le dos tourné du côté de la Volée de la Piéce, & le visage du côté de son Commandant, afin qu'il soit toûjours prest de mettre le feu au Canon, & qu'aprés qu'il y aura mis le feu, en faisant un demi-tour à gauche sur le pied gauche, il soit dégagé du Recul de la Piéce, & en état de la remettre en Batterie, Exemple A.

Le plus grand soin, que les Commissaires d'Artillerie & les Canonniers doivent avoir, une Piéce étant en Batterie, c'est de la rafraîchir, principalement quand on est obligé de s'en servir de nuit & de jour pendant quelque temps. En effet, c'est par le rafraîchissement qu'on empêche que les Piéces étant échauffées ne s'éventent, ou ne se cassent, comme elles le feroient, si l'on tiroit incessamment, ainsi que l'experience le montre.

Le plus grand nombre des coups qu'on peut tirer d'une Piéce de vingt-quatre, selon l'experience qu'on a faite dans les derniers Sieges, va tout au plus à dix coups par heure, & au bout de trente coups, ou de trois heures, il faut laisser reposer la Piéce une heure, ou la rafraîchir en la maniere suivante.

On rafraîchit une Piéce en bouchant la lumiere, & en mettant de l'Eau dans la Volée, la levant un peu, en abaissant la Culasse. Ou plus commodement, on enveloppe le Canon avec des peaux de mouton, dont la laine porte contre la Piéce. Mais quand on a du Vinaigre, il n'y a rien de si bon pour rafraîchir une Piéce de fonte promptement, mêlant deux pintes de Vinaigre avec quatre pintes d'Eau, que l'on mettra dans la Volée.

FIGURE LVI.



Des differentes Espéces de Canon.

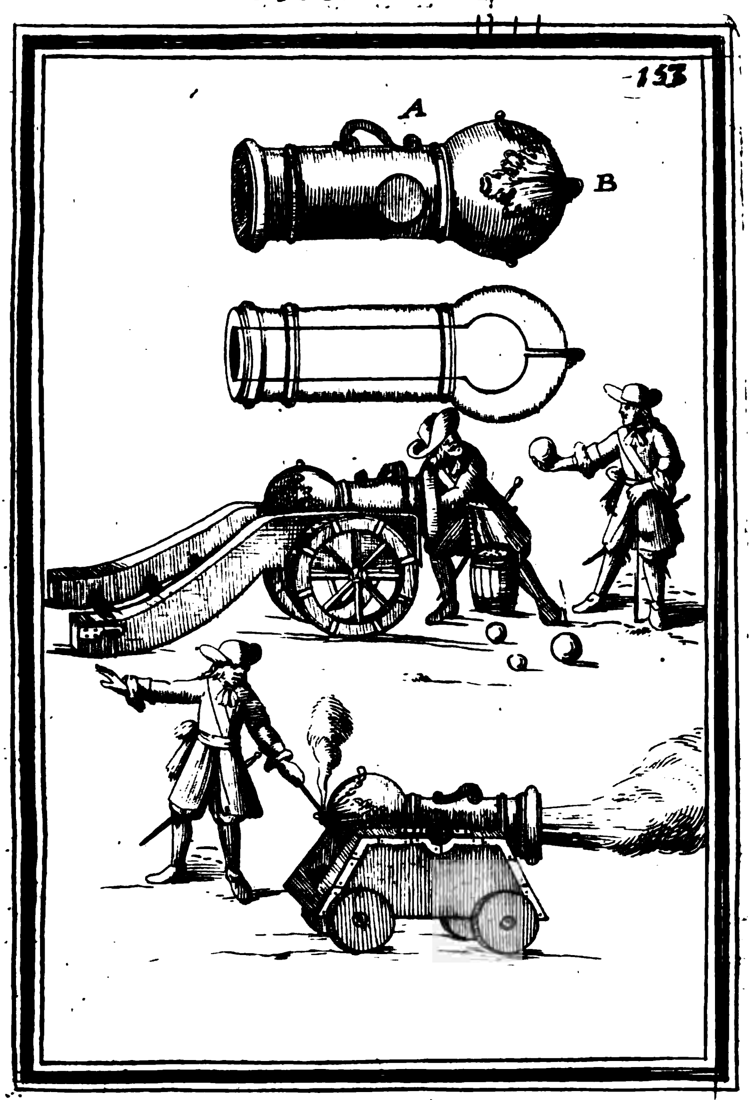
LA Piéce la plus longue de toutes celles que j'ay vûës, est une qui est dans le Château de *saint Gião* de la Barre de Lisbonne, ayant en longueur 22. pieds Geometriques, tirant des Boulets de quatre-vingt dix, ou cent livres de fer, avec 60 livres de poudre. Par l'essai qu'en a fait faire le Roi Dom Sebastien à Alcantre, il s'est trouvé qu'elle porte en mire commune 1600. pas.

Lorsque j'étois à Estremos, on y envoya de Lisbonne deux Piéces qu'on y avoit fonduës, faites comme la marquée A.

Ces Piéces tirent 24. livres de fer, avec 10. livres de poudre. Elles ont en longueur un pied & demi, & au bout & à la place de l'Ame est un Globe d'un demi-pied de Diametre, au bout duquel est la Lumiere marquée B. L'avantage & le desavantage de cette Piéce est, qu'elle se charge & décharge avec le bras, sans necessité d'Ecouvillon, de Fouloir, & d'autres Instrumens servans à charger l'Artillerie.

Ces Piéces sont commodes pour être portées en toutes sortes de lieux, deux Mulets pouvant en porter une en Brancart, & leurs Affusts, faits comme ceux des Vaisseaux, par deux autres Mulets; mais il faut entourer & enfermer leurs Torillons comme ceux des Mortiers, par de forts Bandages de fer: car celles que j'ay vû tirer, font un grand fracas, & outre qu'elles reculent deux fois plus que les Piéces ordinaires, c'est qu'elles se tournent dans leurs Affusts & les rompent, si elles n'y sont fortement arrétées.

FIGURE LVII.



Des Pierriers.

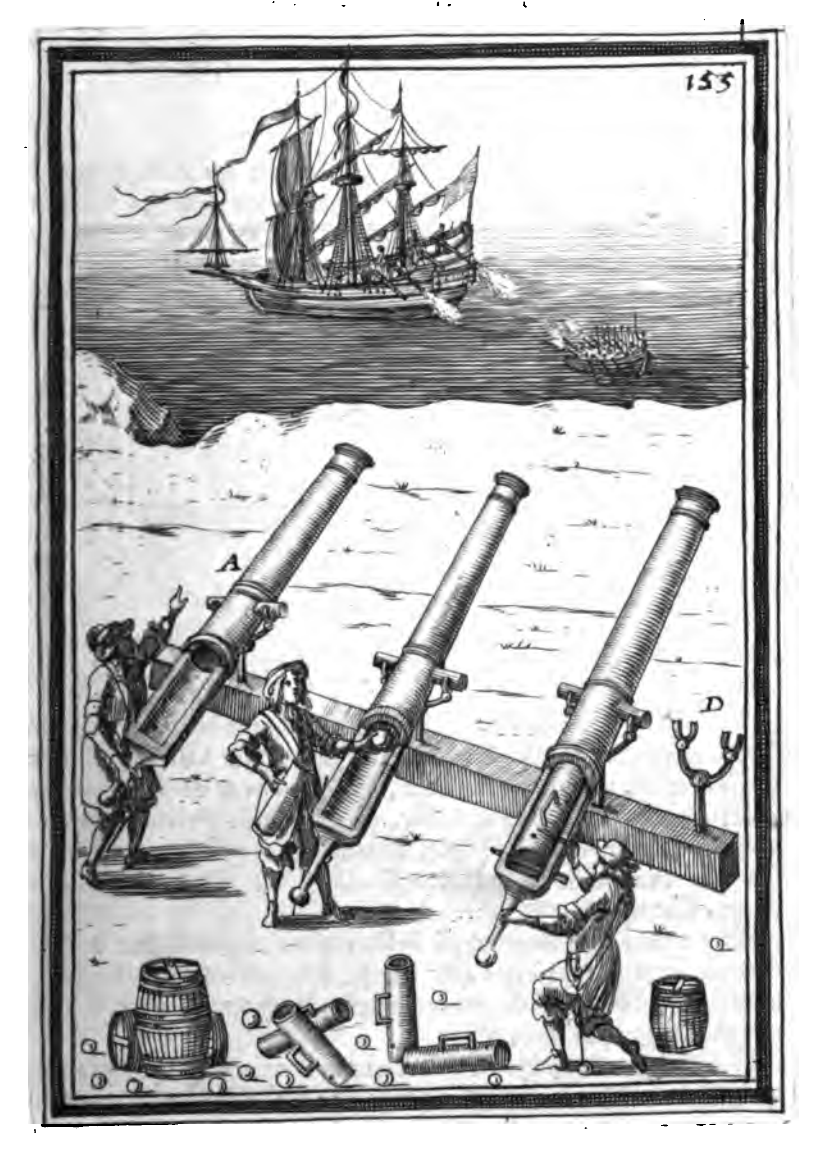
LEs Pierriers marquez A. sont de fer. Ceux-là servent le plus souvent aux petits Vaisseaux des Marchands, qui à faute de Canon se servent de Pierriers, pour tirer sur les Barques de leurs Ennemis, quand elles viennent à l'abordage.

Pour les Pierriers de fonte, ils sont d'un grand service dans les Châteaux & dans les petites Places, où l'on ne peut se servir d'Artillerie, soit parce que les Terre-plains y sont trop petits & trop étroits pour le recul des Affusts communs, ou que par faute de Munitions on ne peut tirer tous les coups qui seroient necessaires; ou enfin parce que le lieu attaqué étant fort élevé, & les Ennemis fort proches, on ne peut assez faire plonger l'Artillerie de la Place, pour tirer où ils se sont logez. J'ay vû quantité de ces Pierriers de fonte sur les murailles du Château de Villa-Visoza, qui servirent merveilleusement aux Portugais à tirer des Maîles de Chaînes, des Cloux, des Cailloux, & de toutes autres choses de cette nature contre les Espagnols, qui étoient au pied des Murailles, lorsqu'ils assiegeoient la Place, qu'ils ne prirent point.

Quand on veut charger un Pierrier, on met dans sa Volée par le derriere la Balle, les Pierres, ou les Ferailles, qu'on y veut mettre, & ensuite une Boëtte faite de fer ou de bronze, comme la marquée C. qu'on remplit de grosse poudre, afin qu'en la serrant par derriere avec une Cheville de fer, le Pierrier soit prest à tirer.

Quand on voudra tirer le Pierrier, il doit être posé sur un Pivot qui tienne à ses deux Tourillons, comme est le marqué D. on le tiendra de la main gauche par derriere, pour l'élever, le tourner, & l'abaisser jusqu'à la mire où on le veut tirer, & mettant le feu de la main droite à la Boëtte du Pierrier, il fera alors effet; de sorte qu'ayant beaucoup de Boëttes chargées, on tirera cinq fois plus de coups qu'avec d'autres Piéces, sans qu'il s'échauffe si facilement que les autres Piéces d'Artillerie, à cause qu'il a de l'air par les deux bouts.

FIGURE LVIII.



Des Mortiers & des Bombes, avec la forme de leurs Affusts.

JE ne parlerai point ici de l'Alliage & de la Fonte des Mortiers, puisqu'ils se font de la même matiere que celle des Canons, toute leur difference étant seulement en leur forme & en leur usage: les Canons servans à pousser des Boulets, & les Mortiers à élever, ou à jetter des Bombes. La forme d'un Mortier est representée par la lettre A. & son Profil par la lettre B.

Noms des Parties d'un Mortier.

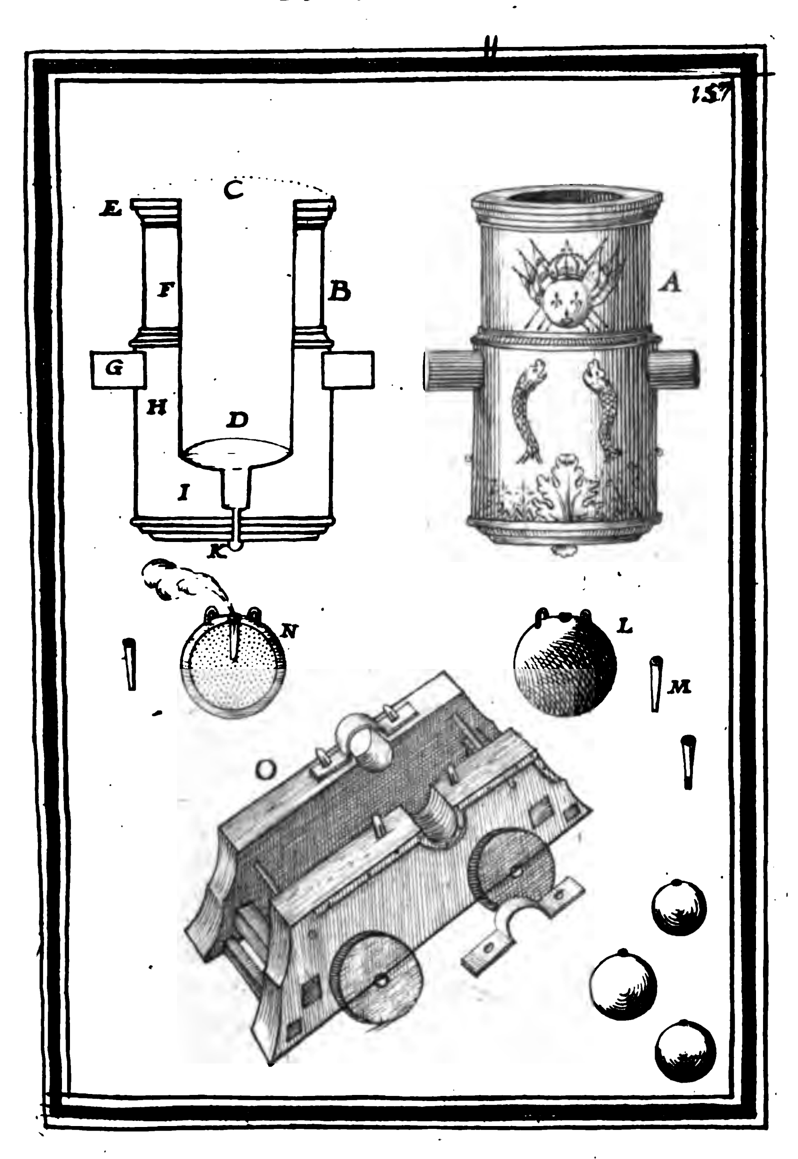
C D. est l'Ame d'un Mortier,
E. est son Bourlet.
D. est le Fond de l'Ame.
F. la Volée.
G. les Tourillons,
H. le Renfort.
I. la Culasse.
K. la Lumiere.

La Bombe L. est de fer, & toûjours de figure ronde, avec une Lumiere proche de ses deux Ances. Dans cette Lumiere on met une Fusée M. remplie de Poudre, de Benjoin & de Charbon de Saulx, le tout mélé ensemble avec de l'Huile de Petrol, afin d'alentir la Poudre de cette Fusée, & empêcher qu'elle ne donne le feu à la Poudre de la Bombe aussi-tôt que le feu seroit mis à la Fusée, Exemple N.

La grosseur des Bombes est indéterminée; mais il faut qu'elle entre & sorte du Mortier avec une grande facilité, y ayant pour le moins deux poûces de vuide de tous les côtez du Mortier, & ce vuide se remplit de terre.

L'Affust des Mortiers est fait comme le marqué O. monté sur quatre petites Roües, faites chacune d'une seule piéce.

FIGURE LIX.



Maniere de mettre le feu aux Mortiers & aux Bombes.

POUR bien pointer les Mortiers, & par conſequent ſe ſervir utilement des Bombes, il faut ſçavoir, que la Bombe a trois ſortes de mouvemens, depuis la ſortie de ſon Mortier juſqu'à ce qu'elle arrive au lieu deſiré. Le premier eſt le mouvement violent ou d'expulſion, qui porte la Bombe plus haut que le lieu à toucher : le ſecond mouvement eſt mixte, qui eſt celui de l'éloignement ; & enfin le dernier eſt naturel, qui eſt celui de la chûte. Il eſt à remarquer dans tous ces trois mouvemens, que l'impreſſion de la Poudre s'aneantit d'autant plus, que la Bombe s'éloigne du Mortier.

Pour bien pointer un Mortier, on poſera un côté du Quart de Cercle ſur le Métail de la Bouche du Mortier, comme le montre la figure A. afin de remarquer, ſi dans cette ſorte d'élevation, qu'on a crû être raiſonnable pour porter la Bombe juſqu'au lieu deſiré, on ne s'eſt point trompé ; car ſi la Bombe a paſſé deſſus le lieu remarqué, c'eſt ſigne que le Mortier eſt trop bas, & qu'il lui faut donner plus d'élevation : Si la Bombe eſt tombée entre le Mortier & le lieu à brûler, c'eſt une marque que le Mortier a trop d'élevation, & qu'il lui en faut donner moins ; & ainſi raiſonnant ſur le trop ou le trop peu de hauteur, on ne manquera jamais (en conſervant toûjours également la Plate-forme du Mortier) de donner au but aprés deux ou trois coups d'experience.

Pour mettre le feu au Mortier & à la Bombe, le Canonnier diviſera la Mêche de ſon Porte-feu en deux, & allumera premierement de ſa main droite la Fuſée de la Bombe, & enſuite de ſa main gauche il mettra le feu à la Lumiere du Mortier, qui faiſant ſon effet, chaſſera la Bombe en l'air, & alors on remarquera, ſi elle a été plus ou moins loin que le lieu où l'on viſe.

FIGURE LX.



Du Petard, & de la maniere qu'il faut le charger.

IL se fait fort peu d'entreprises où l'on ne se serve du Petard; étant tout à fait necessaire pour rompre les Portes, les Barrieres, les Chaînes, & tout ce qui peut faire obstacle dans une Surprise.

La figure A. represente un Petard, & la lettre B. son Profil. Le Métail d'un Petard est fait de l'Alliage de Rosette ou de Cuivre rouge, avec de l'Etain & un peu de Leton ou Cuivre jaune; comme par exemple sur douze livres de Rosette on y méle une livre de Leton, & une moitié d'Etain.

Noms des parties d'un Petard.

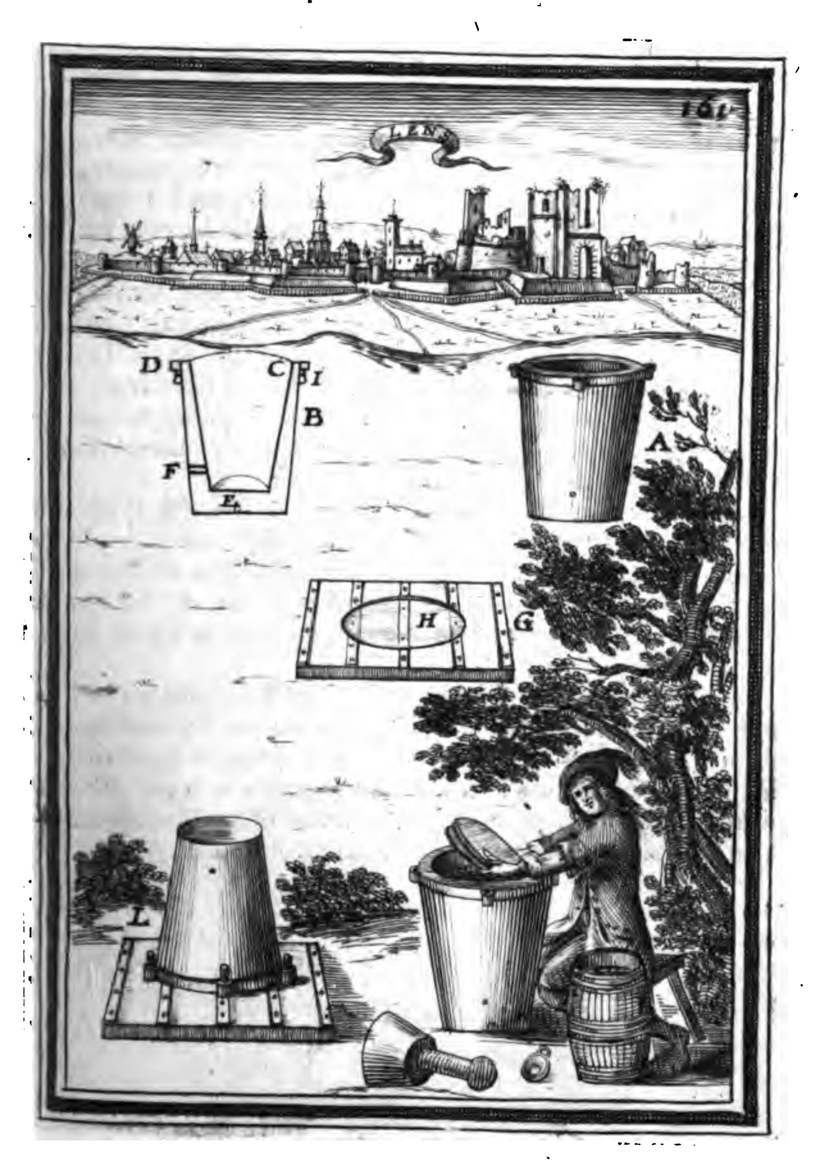
C. le Colet.
D. le Bourlet.
I. l'Ance.
E. la Lumiere.
F. la Culasse.

Le Madrier G. est une grosse piéce de bois, dans laquelle on fait une Entaillure H. pour recevoir la Bouche du Petard. Quand le bois du Madrier n'est pas assez fort, on le double de lames de fer.

Pour charger le Petard, on tâchera en battant la Poudre qu'on mettra dedans (qui doit être de la plus fine) de ne la point égrener; & quand l'on y en aura fait entrer une fois & demi autant qu'il en peut tenir, sans qu'elle soit battuë, le Petard alors sera bien chargé. Ensuite de la Poudre on mettra un Feutre par dessus, & un Tranchoir de bois, & l'on remplira le reste du Petard de cire jaune, ou de Poix Grecque, couvrant le tout d'une Toile cirée, pour l'attacher par son Colet ou par ses Ances contre le Madrier, ainsi que le represente la figure L.

FIGURE LXI.

FIGURE LXI.



Maniere de se servir du Petard.

LEs lieux que l'on veut petarder sont accessibles ou non.

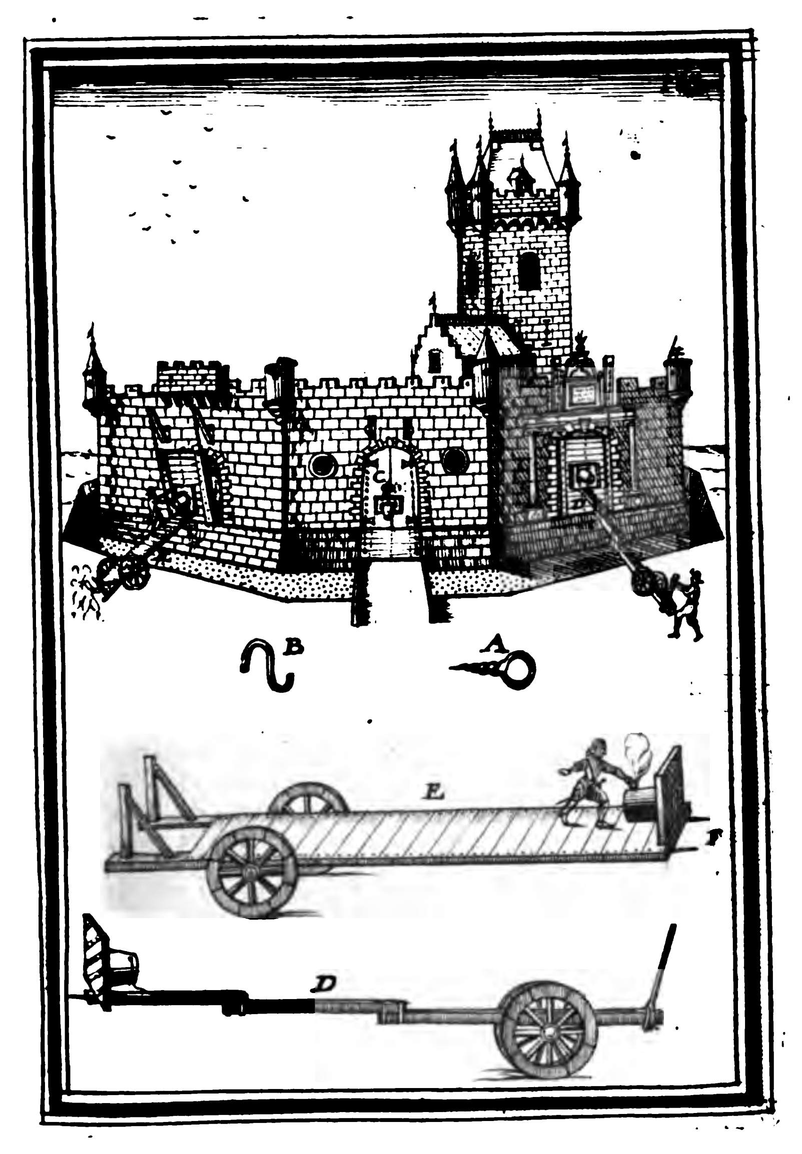
Ceux qui sont accessibles étant les plus aisez à petarder, sont aussi souvent les plus dangereux pour les Petardiers, à cause que l'on met d'ordinaire les meilleurs Corps-de-Gardes du côté où l'on craint plus la surprise.

Pour attacher le Petard au lieu où l'on peut approcher, on fera provision de Tiresons, comme les marquez A. & de gros Crochets, comme celui de B. puis on fichera un ou plusieurs de ces Tiresons ou de ces Crochets dans la Porte, la Barriere, la Bascule ou autre lieu qu'on veut petarder, ausquels on attachera le Petard en telle sorte que son Madrier batte bien contre la Porte; car plus le Madrier y est joint, plus il y fait d'effet, Exemple C.

Mais si le lieu étoit inaccessible, comme sont les Ponts-levis quand ils sont levez, alors pour poser le Petard contre, on se servira de la Fléche D. au bout de laquelle on attachera un Petard, & on mettra une Fusée proche de la Lumiere du Petard, ou tout le long de la Fléche, afin qu'étant allumée, elle mette le feu au Petard. Exemple G.

Mais lorsque le Pont-levis est levé, & qu'il ne joint pas bien à la Porte, on se servira du Pont E. au bout duquel on attachera un Petard, & poussant ce Pont contre le Pont-levis, il se tiendra ferme par ses deux pointes F. & le Petardier pourra en toute assurance mettre le feu au Petard, & même à la faveur de ce Pont il peut encore petarder les Portes qui sont derriere le Pont-levis.

FIGURE LXII.



Des Grenades.

LEs Grenades A. sont fort usitées dans les Entreprises, pour faire lâcher le pied à ceux qui sont à la défence des Baricades, & des Retranchemens, faits dans des lieux étroits.

La Grenade n'est autre chose qu'une Balle de métail ou de fer, creuse & remplie de Poudre fine, qui étant allumée, brise & rompt en morceaux le métail dont elle est composée, agissant sur ceux qui se rencontrent proche de sa chûte, qui sont obligez d'abandonner le Poste, s'ils ne veulent s'exposer à perdre les jambes.

La Grenade doit avoir dans sa Lumiere une petite Fusée, remplie de la même composition que celle des Fusées des Bombes, afin que la Grenade ne creve point dans la main du Grenadier; comme il n'arrive que trop souvent à ceux qui negligent cette Fusée, qui se trouvent aussi-tôt estropiez de leurs mains qu'ils ont mis le feu à la Grenade.

La Figure B. montre la posture que doit tenir celui qui jette la Grenade, afin que par un seul mouvement & dans un instant, tournant le dos vers le lieu où il la veut jetter, il agisse plus promptement; car dans toute autre posture il faudroit pour le moins deux ou trois temps pour la jetter, ce qui seroit dommageable au Grenadier.

On fait aussi des Grenades de Carton, & de Fer-blanc, qui servent à jetter & à mettre le feu dans les Magasins des Poudres, & autres lieux susceptibles du feu. Dans les sorties, les Assiegez s'en servent fort utilement pour jetter dans les Batteries, pour mettre le feu aux Poudres, ou pour consumer les Parapets & les Travaux qui sont faits de Laines, de Futailles, de Saucissons, ou de Fascines.

FIGURE LXIII.



De la Composition des Pots à feu, des Bosses, & des Balles à feu.

POUR faire les Pots-à-feux A. on prend une Grenade de fer, chargée comme il a été dit cy-devant.

On la renferme dans un Pot de terre, qu'on remplit de fine Poudre, jusqu'à ce que la Grenade en soit toute couverte; puis on couvre ce Pot d'un morceau de Parchemin ou de Peau de Mouton, & par dessus on met deux bouts de Méche en croix, où mettant le feu & jettant le Pot avec une Ance, qu'on y fait d'une Méche, vers le lieu qu'on veut endommager, ce Pot venant à tomber & à se casser, la Poudre du Pot ne manquera pas de prendre feu, & de brûler tout ce qui se rençontrera à l'entour, & même de mettre le feu à la Grenade, qui ne doit point avoir de Fusée, pour faire son execution plus promptement.

Les Balles-à-feu B. sont de la même grosseur que les Grenades; leur mistion est de Salpêtre, de Poudre pilée, de Soulfre, de Camphre & de Borax, le tout humecté d'huile de Petrol, & en suite détrempé dans de la Poix noire, de la Cire neuve, de la Colophone, & du Suif de Mouton, bien boüillis ensemble pour en faire une Balle, qu'on couvre d'Etoupe & d'une feüille de Papier broüillart, pour ne point tenir aux mains.

Pour se servir de ces Balles, & pour y mettre le feu, on fait un trou dedans avec un poinçon, & ce trou est rempli d'une amorce lente, afin qu'y mettant le feu, elle puisse peu à peu allumer la Balle, qui ensuite éclairera & mettra aussi le feu à ce qu'elle touchera.

Les Bosses C. sont de grosses Bouteilles rondes ou quarrées d'un verre fort mince, où il peut tenir quatre ou cinq livres de Poudre. On attache au gouleau de ces Bosses plusieurs bouts de Méche, que l'on allume avant que de jetter les Bosses sur ce que l'on veut brûler, où les Bosses venans à se fracasser, les Méches allumées mettent le feu à la Poudre, & l'on voit l'effet que l'on s'étoit proposé.

FIGURE LXIV.



Des Dards, des Gouldrons, des Fléches à feu, des Barriques foudroyantes, & des Flambeaux à feu.

LEs Dards-à-feu marquez A. ont leurs Baguettes longues de quatre ou cinq pieds. Ces Dards se jettent pour découvrir les Travailleurs des Assiegeans dans le plus fort de l'obscurité. Les Boulets ou les Sachets B. de ces Lances doivent être pleins d'Etoupe, trempée dans de la Cire neuve fonduë & de la Therebentine, mélée avec de la Poudre de Soulfre bien pulverisée. Pour bien joindre cette mixtion on y mélera de l'huile de Petrol.

Quand on voudra darder ou jetter ces Dards, on mettra le feu aux deux bouts de la Méche, qui doivent être de la même composition. Il est difficile de se bien servir en ces Païs de ces Dards, où l'on n'est pas accoûtumé à darder; non plus que des Fléches C. qui sont faites de la même maniere, & qu'on jette avec des Arbalestes.

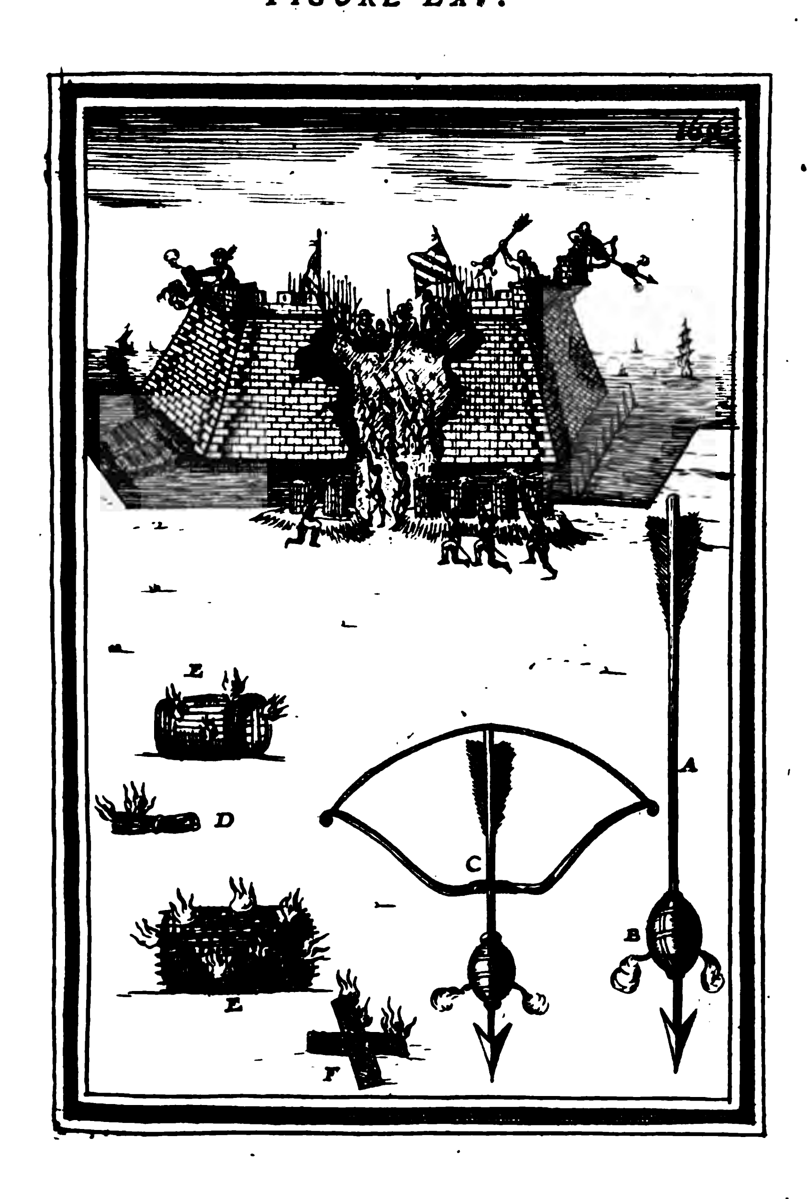
Les Gouldrons D. sont de petites Fascines, trempées dans de la Poix noire, de la Cire neuve & de la Colophone. Ils servent à mettre le feu aux Traverses, aux Galleries & aux Fascines.

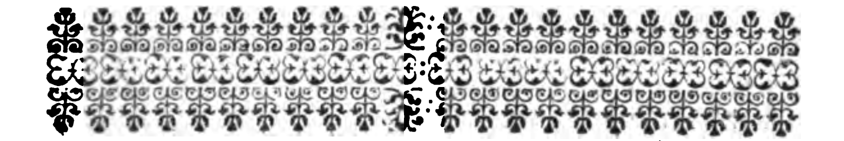
Les Barriques à feu E. sont fort en usage pour être jettées dans les Bréches, principalement quand l'Assiegeant y fait quelque logement, ou qu'il se veut épauler avec des Fascines, des Ais, ou autre matiere combustible.

L'on fait d'ordinaire les Barriques foudroyantes de Gabions, de Futailles, de Quartaux & de Demi-quartaux, qu'on remplit de Fillaces trempées dans de la Colophone, des Therebentines, de la Poix noire, de l'huile de Petrol, & mélées avec tout ce qui peut prendre feu, mettant dedans des Grenades, des Pots-à-feu, & tout ce qui peut brûler & faire du mal aux Ennemis, & embarasser leurs logemens, supposant qu'ils soient faits de matieres combustibles.

Le Flambeau F. est fait de deux morceaux de Natte attachée ensemble en forme de croix, trempée dans de la Cire neuve, de la Colophone & de la Poix noire. On s'en sert de nuit pour découvrir les Travailleurs de l'Ennemi.

FIGVRE LXV.





CHAPITRE IX.

De la Marche & de la Conduite des Troupes.

APRES avoir parlé assez amplement de l'Infanterie, de la Cavalerie, & de l'Artillerie, il me semble qu'il est à-propos d'unir ici ces trois Corps ensemble, pour en former celui d'une Armée, & d'expliquer les précautions que doit prendre un General qui a ordre de la commander, quand il est obligé de la faire passer au travers des Etats de son Souverain, ou dans les terres de ses Ennemis, soit par un Païs Couvert, ou dans des Plaines, par des Défilez, ou par un Païs de Montagnes, &c.

Pour parler avec quelque ordre de tous ces differens sujets, il faut traiter auparavant des Officiers generaux, afin que sçachant ce qui appartient à leurs Charges, on remarque plus facilement ce qui est de leur devoir, dans la Conduite des Troupes.

Du General d'Armée.

TOUT ce que j'ay dit dans les Chapitres précedens touchant la Naissance & la Bravoure des premiers Officiers d'Infanterie, de Cavalerie, & d'Artillerie, se doit trouver éminemment dans le General d'Armée. Il est certain, que si sa Naissance est illustre, elle lui attirera plus de respect & plus d'obeïssance : Outre cét avantage il doit être vigoureux & brave de sa personne, & avoir l'ame naturellement portée aux grandes Entreprises, aimant la Gloire, & ayant de l'aversion pour les Flatteries, qui ne font qu'amollir les plus grands Capitaines. Le zele pour son Souverain doit être sa qualité dominante. Il doit être adroit à manier l'esprit d'un Espion, & ne doit rien negliger pour en avoir un grand nombre, principalement de ceux qui sont doubles, & qui naturellement ont plus d'inclination pour lui que pour le parti de son Ennemi. Il doit être vigilant, & intrepide dans les dangers, & ne se laisser jamais aveugler aux prosperitez. Enfin il doit aimer la Justice, & écouter favorablement les Bourgeois & les Païsans mal-traitez, & doit donner des marques de sa Justice & de sa liberalité; mais sur tout se faire aimer des Officiers & des Soldats de son Armée, qui est un point essentiel de sa Charge, aussi-bien que celui de les bien commander.

Des Lieutenans generaux.

Le Roi ne donne ces Charges qu'à des Officiers d'une bravoure & d'un merite extraordinaire, qui pour leur fidelité se sont faits distinguer dans tous les Emplois qu'il leur a confiez. Ils tiennent le second rang aprés le General.

Le nombre des Lieutenans generaux n'est point fixé, il dépend de la volonté du Roi, qui en fait plus ou moins, selon que ses Armées sont plus ou moins nombreuses.

Les principales fonctions des Lieutenans generaux sont, d'être auprés du General, pour joindre leurs avis aux siens, & en même temps pour executer ses Ordres, soit qu'il les employe à commander des corps de Cavalerie ou d'Infanterie, ou qu'il leur donne la conduite des Convois, ou le Commandement des Camps volans & des Corps d'Armée. Dans un jour de Bataille les Lieutenans gene-

raux commandent les Aîles de l'Armée ; & dans les Sieges ils ont le soin des Attaques. Il y en a toûjours un dans la Tranchée, que l'on nomme *Lieutenant general de jour*, à cause qu'alternativement durant l'espace de vingt-quatre heures, chacun a l'œil sur tout ce qu'il faut faire pour hâter la prise de la Place.

Des Maréchaux de Camps.

L'on ne donne les Charges de Maréchaux de Camps qu'à des Officiers consommez dans le service, & qui ont une longue experience de la conduite des Troupes, & de la maniere de les faire camper En effet, le principal emploi d'un Maréchal de Camp est, dans les Marches de reconnoître les Défilez, & d'aller avec le Maréchal des Logis de l'Armée, & avec les principaux Ingenieurs, reconnoître le terrain où l'Armée doit venir coucher, & remarquer soigneusement si ce terrain est d'une étenduë commode à la loger, s'il y a de l'eau & du bois suffisamment ; car pour peu qu'il y manque quelqu'une de ces choses, principalement dans les saisons avancées, il faut chercher un terrain où on les puisse mieux trouver. Aprés que les Maréchaux de Camps ont déterminé l'étenduë & la forme du Camp, ils ont soin d'aller poser la grande Garde dans un Poste avantageux à une demi-lieuë ou environ du Camp du côté des Ennemis, si on en craint. C'est à eux à voir loger les Troupes, & à les voir partir : ce qui demande un homme infatigable, & qui soit le premier & le dernier à cheval.

Le nombre des Maréchaux de Camps n'est point limité, il y en a plus ou moins selon la force de l'Armée. Ils vont tous les soirs prendre l'ordre du General, pour sçavoir ce qu'ils auront à faire dans le jour suivant.

Des Brigadiers de l'Armée, & de leurs Brigades.

Sous le nom de Brigade on entend parler d'un Corps de Troupe soit de Cavalerie ou d'Infanterie : Celui qui a la Charge de commander un de ces Corps ou Brigades, s'appelle *Brigadier*.

Il y a plusieurs sortes de Brigadiers, mais ici je ne parlerai que des Brigadiers de l'Armée, qui sont ceux qui ont le Commandement sur la quatriéme partie de toute la Cavalerie, ou de toute

l'Infanterie. Ces Officiers là doivent ſçavoir le métier de la Guerre, & il leur eſt avantageux d'avoir autrefois commandé quelques Regimens, afin de ſçavoir conduire à propos leurs Brigades par tout où le General leur commandera.

Le Poſte des Brigadiers eſt à la tête de leurs Brigades.

Dans chaque Brigade il y a un Major particulier.

On remarquera ici, qu'on poſe toûjours un Corps-de-garde à la principale porte de la demeure du General, des Lieutenans generaux & des Brigadiers de l'Armée.

Des Aides de Camp.

Les Aides de Camp des Generaux, des Lieutenans generaux, &c. ſont d'ordinaire de jeunes gens de qualité, qui voulans de bonne heure âprendre le métier de la Guerre, ou ſe faire connoître des Troupes, prennent cét emploi, qui dans une Bataille les oblige d'être preſque toûjours à cheval auprés de leur Commandant, pour porter ſes ordres où bon lui ſemble; ce qu'ils doivent faire dans les propres termes qu'ils les ont reçûs, parlant toûjours aux Officiers à qui ils les portent, avec une honnêteté qui puiſſe marquer le lieu de leur Naiſſance.

Du Major general.

Cette Charge demande une perſonne d'experience & de détail, qui ſçache s'énoncer nettement, & expliquer au General (chez qui il a entrée à toute heure) la force de chaque Brigade, l'état des Regimens en particulier, & les divers incidens qui arrivent dans les Troupes. Sa principale fonction eſt d'aller tous les ſoirs prendre l'ordre du General, ou en ſon abſence du Lieutenant general qui eſt de jour, pour le diſtribuer ponctuellement aux Majors des Brigades de l'Armée: enfin le Major general eſt ſur toute l'Armée; ce qu'eſt un Major particulier dans un Regiment.

Du Maréchal des Logis de l'Armée.

L'Officier qui exerce cette Charge doit être une perſonne ſçavante dans les Mathematiques, principalement dans la Geographie, & dans la Geometrie: car par la premiere de ces Sciences il ſçaura tous les noms & la ſituation des Défilez, des Chemins, des Villa-

ges, des Bourgs & d'autres lieux par où l'Armée doit passer pour venir loger au lieu qu'on lui destine ; & par la Geometrie il distribuera précisément aux Maréchaux des Logis de chaque Regiment le terrain que chacun de leurs Regimens doit occuper, proportionné à celui où l'on veut que loge l'Armée. C'est à lui à marquer le Quartier du Roi, le Parc de l'Artillerie, le Quartier des Vivres, & la Place de l'Hospital.

Il va tous les jours recevoir l'ordre du General, pour sçavoir ce qu'il a à faire pour le jour suivant.

Des Ingenieurs.

Sous le nom d'Ingenieur on renferme d'ordinaire les personnes qui ont inspection sur la Massonnerie des Places, que le Roi fait bâtir, sur la composition des Feux d'Artifice, & sur la conduite des Travaux d'un Siege. Mais on regarde comme de veritables Ingenieurs ceux qui accompagnent une Armée, soit dans les Batailles, ou dans les Sieges. Ceux-cy doivent avoir autant de courage que de prudence, puisqu'ils sont les premiers à planter le Piquet à découvert devant les Villes assiegées pour tracer la Tranchée, pour marquer le lieu des Places-d'Armes, & l'endroit où l'on doit construire les Batteries & les Redoutes, pour accompagner les Dragons quand il faut rompre & franchir une Palissade, faire un logement sur la tête d'un Glacis ou sur une Contrescarpe, pour passer un Fossé sec ou plein d'eau, pour conduire une Mine, pour se retrancher au pied ou sur la tête d'une Bréche, &c. ce qui ne se fait pas sans grand peril; aussi ont-ils l'honneur d'être appellez quelquefois dans le Conseil du General, & de recevoir l'ordre de lui ou du Lieutenant general qui est de jour.

Du Capitaine des Guides.

La Charge de Capitaine des Guides demande une personne qui sçache la Carte & plusieurs langues, qui, sans avoir égard à la dépense, ait toûjours auprés de lui un bon nombre de gens fideles pour conduire l'Armée quand elle marche de nuit, ou pour accompagner les Partis, les Convois, les Détachemens, l'Artillerie & les Bagages, qui se pourroient égarer faute de Conducteurs.

Pour ce qui est des Charges des Intendans, des Commissaires, & des Tresoriers des Guerres, étans plus des Finances que de la Guerre, je m'abstiendrai d'en traiter ici, aussi bien que des Commissaires des Vivres.

Du Conseil du General.

APRES que le General aura reçû les ordres de son Souverain, écrits & contresignez du Secretaire des Guerres, le General s'attachera à suivre ces ordres de point en point : Et afin d'y mieux reüssir, & de ne point donner prise à ses Ennemis jaloux de sa gloire, il doit avoir un Livre Journal, dans lequel il fera écrire par son premier Secretaire tous les Ordres, les Lettres & les Réponses qu'il aura reçûs ou donnez, afin d'être toûjours en état de rendre conte à son Prince de ses déportemens.

Le General sçachant donc en quel lieu il doit porter la Guerre, & si c'est seulement pour entrer dans le Païs ennemi, ou pour faire diversion de leurs Troupes, ou si c'est en effet pour assieger une Place, pour enlever quelques Postes, ou bien pour chercher l'Ennemi & donner Bataille; il tiendra Conseil sur ces diverses occurrences, & y appellera les principaux Officiers de la Cavalerie, de l'Infanterie & de l'Artillerie, avec le Commissaire General des Vivres, afin qu'ils déterminent entr'eux les Journées de leur Marche, & les Etapes de leur Route.

Dans ce Conseil, où l'on traite de la seureté de l'Armée pour arriver au lieu proposé, on parlera de la qualité du païs, sçavoir s'il est commode pour la Marche de la Cavalerie, ou plus favorable pour l'Infanterie, ou si ces deux Corps peuvent marcher ensemble. Enfin on y traitera du Charoi, & le General de l'Artillerie avec le Commissaire des Vivres feront voir l'avantage ou l'incommodité du Païs pour la conduite du Canon, des Vivres & des Bagages de l'Armée; afin que les uns & les autres prennent, sur le resultat qui en sera fait, les mesures necessaires pour executer les ordres du Souverain.

Des

Des Ordres du General.

LE General ayant reçû de ſon Souverain l'ordre de partir à un jour nommé, ou l'ayant reſolu dans ſon Conſeil, il doit écrire aux principaux Officiers, qui ne ſe ſont pas trouvez au Conſeil general. Et comme c'eſt la coûtume que les Ennemis entretiennent toûjours des Eſpions dans les Villes capitales, & dans la Place où demeure le General, il envoyera ſes lettres par des moyens cachez & extraordinaires, afin que ceux qui éclairent ſes actions ſoient trompez; ce que le General ne peut mieux faire, qu'en feignant d'être malade, pour avoir tout loiſir de faire écrire ſes lettres. Il commencera à les envoyer à ceux qui ſont les plus éloignez de lui, & du lieu où il a reſolu d'aller; ce qui leur donnera moyen d'arriver au Rendez-vous, auſſi-tôt que ceux qui en ſont fort proches, à qui le General ne doit faire ſçavoir ſa penſée que dans les derniers jours.

Quatre ou cinq jours avant que le General doive partir, il fera courir un bruit, qu'il veut faire quelque parti de chaſſe en un lieu qui ſoit éloigné de la route que doit tenir ſon Armée. Cette feinte, ou quelqu'autre de cette nature, embarraſſe les Eſpions, principalement quand ils voyent qu'il y a de la vrai-ſemblance. La veille du jour que le General doit partir, il fera avertir, à l'ordre, que les Troupes qui ſont à l'entour de lui, ſe trouvent le lendemain ſous leurs Drapeaux, afin de marcher ſelon leurs ordres.

Les Generaux d'Artillerie & les Commiſſaires des Vivres ſont ceux, qui reçoivent les premiers les ordres, afin d'avoir du temps à faire leurs proviſions ſans bruit, & à fournir les Magaſins, d'où l'Armée doit tirer ſes rafraîchiſſemens : & c'eſt ce qui les doit obliger à tenir leur ordre fort ſecret.

Du Rendez-vous de l'Armée.

LE Rendez-vous d'une Armée est un certain lieu, que le General choisit, ou qui lui est prescrit par les ordres de son Prince, où tous les Regimens qui doivent composer le Corps de son Armée, se doivent rendre au jour qu'il leur a déterminé; nonobstant les vents, les pluyes, les neiges, les froidures & autres injures du temps.

Le Rendez-vous doit être un lieu commode, non seulement pour recevoir & pour loger l'Armée; mais aussi pour y fournir les Vivres, & toutes autres choses necessaires: c'est pourquoi il se doit toûjours faire proche quelques places situées sur une Riviere, afin de fournir les eaux necessaires, tant à la Cavalerie, qu'à l'Infanterie.

Quand le Rendez-vous de l'Armée se fait dans quelque Ville, & qu'on n'y veut seulement que passer la nuit, le meilleur pour les Habitans & pour l'Armée est de camper au dehors des Murailles, donnant seulement permission à quelques Cavaliers & Fantassins, de venir acheter des vivres pour leurs Camarades.

Quand l'Armée doit sejourner quelque temps à son Rendez-vous, & que le lieu est capable de la recevoir, alors on ne fera point de difficulté de l'y loger, pourvû que ce lieu-là ait de l'eau en abondance pour les Habitans, & pour toute l'Armée: car autrement il faudroit aller loger ailleurs, jusqu'à ce qu'on en eût trouvé suffisamment. On remarquera que logeant l'Armée à la campagne, les Quartiers seront les plus prés l'un de l'autre que faire se pourra, afin de ne la point affoiblir: Et quoique le Rendez-vous de l'Armée soit éloigné du Païs ennemi, & qu'il semble qu'on ne doive rien craindre; neanmoins à mesure que les Regimens arriveront au Rendez-vous, & qu'ils entreront dans leurs Postes ou Logemens, ils auront soin de poser leurs Corps-de-Gardes, & d'avancer des Sentinelles, qui assûrent le Campement.

Des Precautions qu'un General doit avoir, avant que de mettre une Armée en Campagne.

LE General, avant que de se mettre en Campagne, concertera avec le Maréchal de Camp l'ordre de sa marche.

Pour la faire dans la derniere justesse, le General doit connoître la force de l'Armée qu'il doit commander, & même celle de l'Armée ennemie. Pour sçavoir l'état de la sienne, il ne lui sera pas difficile, car en faisant faire un rôlle du nombre des Regimens de Cavalerie & d'Infanterie, qui la composent, & y faisant specifier le nombre des hommes qui s'y rencontrent, & la quantité des Escadrons & des Bataillons qu'ils peuvent former, il sçaura quel nombre d'hommes il aura à commander. Sur ce nombre il reglera l'Avantgarde, la Bataille, & l'Arrieregarde: mais auparavant il doit être instruit par ses Espions & par ses Coureurs de la facilité ou de l'incommodité des chemins, s'ils sont fermes, unis, & capables d'y conduire de l'Artillerie, si le Païs est montagneux, couvert, ou en plaine, s'il y a quantité de bois & de Rivieres à passer, si les chemins sont coupez de Canaux, de Marais ou d'Etangs, si les Défilez y sont frequens, si l'Ennemi le peut attaquer ou surprendre avec avantage dans quelques Embuscades ou Défilez: enfin aprés s'être bien instruit d'où il pourra tirer ses avantages, il dressera l'ordre de sa Marche. pour partir quand il le jugera à propos. Il doit sur toutes choses, avant que de s'engager à se mettre en Campagne, avoir donné ses ordres pour lever des Recruës, & faire des Convois, qui sont deux choses tout-à-fait necessaires pour conserver une Armée qui pretend marcher dans le Païs ennemi.

De la Marche d'une Armée en Plat-païs.

LE General ayant fait dire à l'ordre, la veille du jour qu'il a dessein de faire marcher l'Armée, que chacun se tienne prest pour partir le lendemain dés la pointe du jour; les Cavaliers & les Fantassins se rangeront dés le grand matin sous leurs Etendards & Drapeaux, qui est le lieu où chaque Compagnie se doit assembler.

Toutes les Compagnies s'étant là formées, elles se mettront en Marche, & se rangeront en Escadrons & en Bataillons, pour se mettre ensuite en Bataille, au lieu qui leur sera marqué par le Maréchal de Camp ou par ses Aides.

Le Maréchal de Camp doit sur toute chose être bien informé de l'état du Païs où doit marcher l'Armée, s'en instruisant lui-même par les Cartes generales & particulieres du Païs, ou par le recit du Capitaine des Guides, ou bien par les Habitans du Païs.

Il rangera donc ses Troupes en Bataille, selon qu'il le jugera à propos, ou selon que le General le lui aura ordonné. Si c'est pour cheminer dans un Païs plat & découvert, qui soit commode pour la Marche de la Cavalerie, pour l'Artillerie & pour son Charoi, alors il doit étendre les Aîles de son Armée, afin de marcher en la maniere suivante.

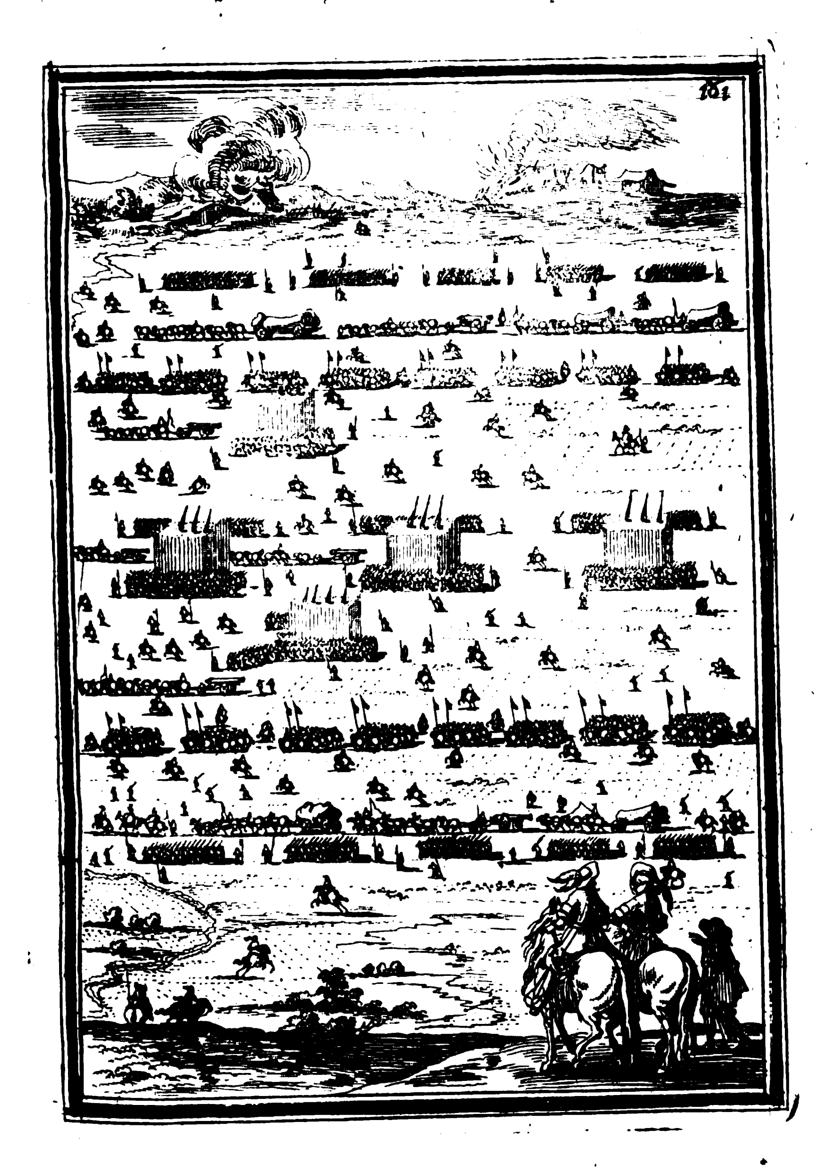
On fera trois Corps de toute l'Armée.

Celui du milieu sera des deux tiers de toute l'Infanterie, rangée en gros & par Bataillons, chacun de deux ou trois Regimens.

Sur les Aîles de cette Infanterie sera placée la plus grosse Artillerie, accompagnée de quelque Bataillon d'Infanterie.

A l'Aîle droite & à l'Aîle gauche de cette ligne du milieu sera la Cavalerie, disposée par Escadrons, chaque Escadron de deux Cornettes; Le reste de l'Infanterie marchant en Pelotons, enfermera entr'elle & la Cavalerie, les Bagages & les Munitions de l'Armée, avec quelques Piéces de Campagne, ainsi qu'il se peut remarquer dans la Marche representée dans cette Figure.

FIGURE LXVI.



De la Marche d'une Armée dans un Païs étroit.

DANS la route d'un voyage il ne se rencontre guere d'accident qui donne plus d'embaras à une Armée, que lorsqu'elle est obligée de passer dans des Païs étroits, ou remplis de Fondrieres.

Si ces chemins sont par des Montagnes, le General envoyera ses Coureurs se poster sur les lieux les plus élevez, afin qu'ils découvrent dans les plus bas, si l'Ennemi n'y est point retranché, & qu'ils remarquent la disposition des Plaines, faisant toûjours prendre langue de la route de l'Ennemi.

Si le chemin est couvert d'arbres, on aura soin d'envoyer un jour ou deux avant que l'Armée y arrive, des Charpentiers & des Pionniers, accompagnez de quelque Cavalerie, pour les soûtenir pendant qu'ils couperont les arbres, & élargiront les chemins; afin que l'Armée puisse y passer en colomne. On fera avancer d'abord quelques Escadrons de Cavalerie, & en suite un gros qui sera soûtenu de l'Infanterie; puis suivra l'Artillerie mêlée de quelques Bataillons d'Infanterie. Ensuite marchera le reste de l'Armée, qui sera fermé du reste de la Cavalerie. Mais quand le Païs est si âpre, qu'on n'y peut conduire ni Charrois, ni Artillerie, les chemins s'étendans par les Montagnes, les Côteaux, les Vallées, les Rivieres, & autres lieux difficiles, & que toutefois on a besoin de Canon, alors le General fera sonder les Guais & les Chemins, en s'écartant un peu de la route. Il envoyera toûjours ses Coureurs pour prendre langue des Ennemis; & lorsque s'étant bien informé des chemins, & qu'il en aura rendu quelqu'un capable de souffrir le passage du Canon, il divisera son Armée en deux Corps: Il en fera filer un, & en suite l'Artillerie, qui sera suivie du second Corps, ou Arriere-garde.

FIGURE LXVII.



Des Défilez.

LE Défilé eſt un des plus grands obſtacles qui ſe puiſſent oppoſer à la Marche d'une Armée, ſur tout quand le Défilé ſe rencontre entre des Bois & des Marécages, & que le Païs eſt occupé par un puiſſant Ennemi, qui peut cacher & mettre à couvert une partie de ſes Troupes.

Neanmoins ſi le General eſt reſolu de franchir ces ſortes de Paſſages, il doit avant que de s'y engager les faire reconnoître par un petit Corps de Cavalerie, commandé par un Officier d'experience, qui puiſſe pouſſer leurs Gardes en cas de reſiſtance.

Le Paſſage étant donc libre, le General fera défiler ſon Armée par l'Aîle droite, logeant quelques petits Corps d'Infanterie dans des Valons, ou ſur des Hauteurs, pour aſſûrer le paſſage au reſte de ſes Troupes, & pour empêcher qu'elles ne ſoient coupées. Si les Ennemis découvrent la ſortie de ſon Défilé, il tâchera de gagner quelque Poſte favorable, afin qu'en faiſant un grand front avec une partie de ſa Cavalerie, il dérobe le nombre de ſes Troupes à la vûë de ſon Ennemi, & qu'il les puiſſe ranger en Bataille, ſelon qu'il le jugera plus à propos.

Ce fut de cette maniere que Monſieur le Prince, qui étoit alors Duc d'Enguien, & qui n'avoit que 21. ans & quelques mois, fit défiler en 1643. l'Armée de France, compoſée de quinze mille hommes de pied & de ſix à ſept mille chevaux, par un long Défilé de Bois & de Marécages ſur le chemin de Boſſu à Rocroi, dans le temps que Don Franciſco de Melos, Gouverneur des Païs-bas & General des Armées d'Eſpagne, aſſiegeoit la ville de Rocroi avec une Armée de plus de dix-huit mille hommes de pied & de huit mille chevaux, qui furent taillez en piéces dans la Bataille, que Monſieur le Prince gagna le lendemain qu'il eut franchi le Défilé.

FIGURE LXVIII.



De la Marche d'une Armée dans un Païs ennemi.

QUAND on porte la Guerre chez l'Ennemi, & qu'on est obligé de traverser quelques-unes de ses Provinces, soit pour y aller faire un Siege, soit pour conduire du secours à quelque Place qu'on protege alors, ou les Ennemis auront déja été battus en Bataille rangée, ou ils tiendront la Campagne pour ravitailler la Place qu'on leur assiege, ou pour empêcher qu'on ne conduise du secours au Camp des Assiegeans.

Dans tous ces divers incidens, soit qu'on campe à la Campagne, ou au Village, le General aura un grand soin, que le Commissaire general des Vivres & les Thresoriers des Guerres agissent avec toute la fidelité que leur Charge demande, principalement pour les Vivres, qu'on doit incessamment faire venir sur la route, soit par Vivandiers ou par Convois.

Si les Ennemis ont été battus, & qu'ils ne soient plus en état de faire un Corps d'Armée, alors on marchera comme il a été dit dans les pages précedentes, soit en païs plat ou couvert.

Mais si aprés leur déroute ils se sont ralliez, & que de leur débris ils ayent fait un Corps assez considerable pour traverser l'Armée victorieuse, alors on marchera serré: & afin que l'Armée soit en état de franchir & de passer par toutes sortes de lieux, on la disposera par Colomnes.

La Cavalerie se mettra sur les Aîles, à la Tête, & sur la Queuë des Colomnes; l'Infanterie sera dans le milieu & en gros Bataillon; l'Artillerie & les Bagages à côté, le tout accompagné de quelques vieux Regimens pour les couvrir, & pour empêcher d'être coupez, ainsi qu'il se voit dans cette Planche.

FIGVRE LXIX.



De la Marche d'une Armée dans un Païs couvert.

UNE Armée ne souffre jamais plus d'incommodité, que quand elle se rencontre dans un Païs couvert, principalement quand elle s'est engagée dans les terres de l'Ennemi, car outre qu'elle ne peut marcher en Bataille, il lui est comme impossible d'y conduire de l'Artillerie; ces sortes de païs étant presque toûjours entrecoupez de Bois, de Rivieres, &c.

L'Armée se trouvant donc engagée ou obligée de passer par ces sortes de lieux, le General ou le Maréchal de Camp envoyera des Ingenieurs avec quelque parti de Cavalerie, & quelques Troupes de Fantassins & de Pionniers, pour combler les Fossez, pour élever des Ponts, pour construire des Bateaux, & generalement pour faire tout ce que l'Ingenieur leur commandera, qui prendra ses mesures pour faciliter la Marche de l'Armée. C'est durant ce travail que le General aura un grand soin de faire battre la Campagne par divers partis de Cavalerie, afin de prendre langue de l'Ennemi, & sçavoir s'il est en Campagne, quelle route il prend, & generalement tout ce qui peut servir pour éviter les Embuscades & les Surprises. C'est alors ou jamais, que le General doit faire agir ses Espions, afin de découvrir le dessein des Ennemis, qui est le plus grand avantage qu'il puisse recevoir dans une telle conjoncture.

Le General s'informera donc par ses Coureurs & Batteurs d'Estrade, de la contenance de l'Ennemi, ce qu'il ne doit croire que par le recit de plusieurs, & sçachant qu'il ne l'attend en aucun passage, il fera avancer l'Armée, & ira à lui s'il en a l'ordre.

Mais si le General sçait que l'Ennemi le veut surprendre dans quelque Défilé ou passage de Riviere, ou que les Païsans se soient retranchez avec quelques Troupes dans quelque Village ou Château, alors il tiendra Conseil de Guerre pour deliberer sur ce qu'il faut faire.

FIGURE LXX.



Du Conseil de Guerre.

DANS ce Conseil, où il n'entre que les Officiers generaux & les Ingenieurs, si le General juge que le lieu puisse être enlevé en peu de temps, il s'étendra sur la necessité qu'il y a de se rendre maître d'un tel Poste, & des grands avantages que l'Armée en recevra pour la seureté de ses Convois & des Rafraichissemens.

Si d'un autre côté le General reconnoît que le lieu soit fort, & dans une Assiette si avantageuse qu'on ne puisse s'en rendre maître, qu'en y sejournant quelques jours, ce qui feroit souffrir à l'Armée la perte du temps, & celle de ses meilleures Troupes; alors le General doit balancer dans ce Conseil les sentimens de tout le monde, & agiter judicieusement tout ce qui regarde l'interest de son Prince, & la gloire de la Nation, afin qu'écoutant sans aucune préoccupation les raisons des uns & des autres, il se détermine au plus grand nombre des voix.

Si le plus grand nombre est d'un sentiment contraire au sien, & que la chose lui semble être importante, il fera écrire les raisons qu'il a proposées dans le Conseil, aussi bien que les sentimens de ceux qui ont été pour & contre lui, puis il les fera signer des premiers Officiers, afin qu'un jour il puisse montrer, qu'il n'a rien entrepris qu'aprés une meure deliberation.

Quand le General jugera que l'affaire est de la derniere importance, il doit en informer la Cour, & y deputer une personne capable d'expliquer aux Ministres de vive voix, ce qu'on ne peut mettre par écrit: cependant le General s'arrêtera dans la premiere Place, où il campera jusqu'à nouvel ordre.

Maniere de loger une Armée au Village.

IL arrive ſouvent une neceſſité de faire alte, & que la commodité de quelque Village ſe rencontre propre pour loger une Armée, ſoit à cauſe de l'avantage du lieu, ou pour l'abondance des eaux, ce qu'il faut toûjours chercher pour faire un bon Campement.

Alors le Maréchal des Logis de l'Armée marquera les maiſons par billets ou par quelqu'autre marque, ſelon l'ordre qui ſuit.

Premierement le logis du Generaliſſime.

Celui du Meſtre-de-camp general.

Du General de la Cavalerie.

Du General de l'Infanterie.

Du Commiſſaire general des Vivres.

Des Lieutenans du General, qui auront leurs logis proche celui du General.

Des Aides-de-Camp, ou Aides de la Cavalerie.

Du Commandant du Regiment de la Garde du General.

Du Prevoſt general.

Des Vivres.

De l'Artillerie.

Pour les Meſtres-de-camps, & les Commandans des Regimens, ils logeront aux quartiers de leurs Regimens.



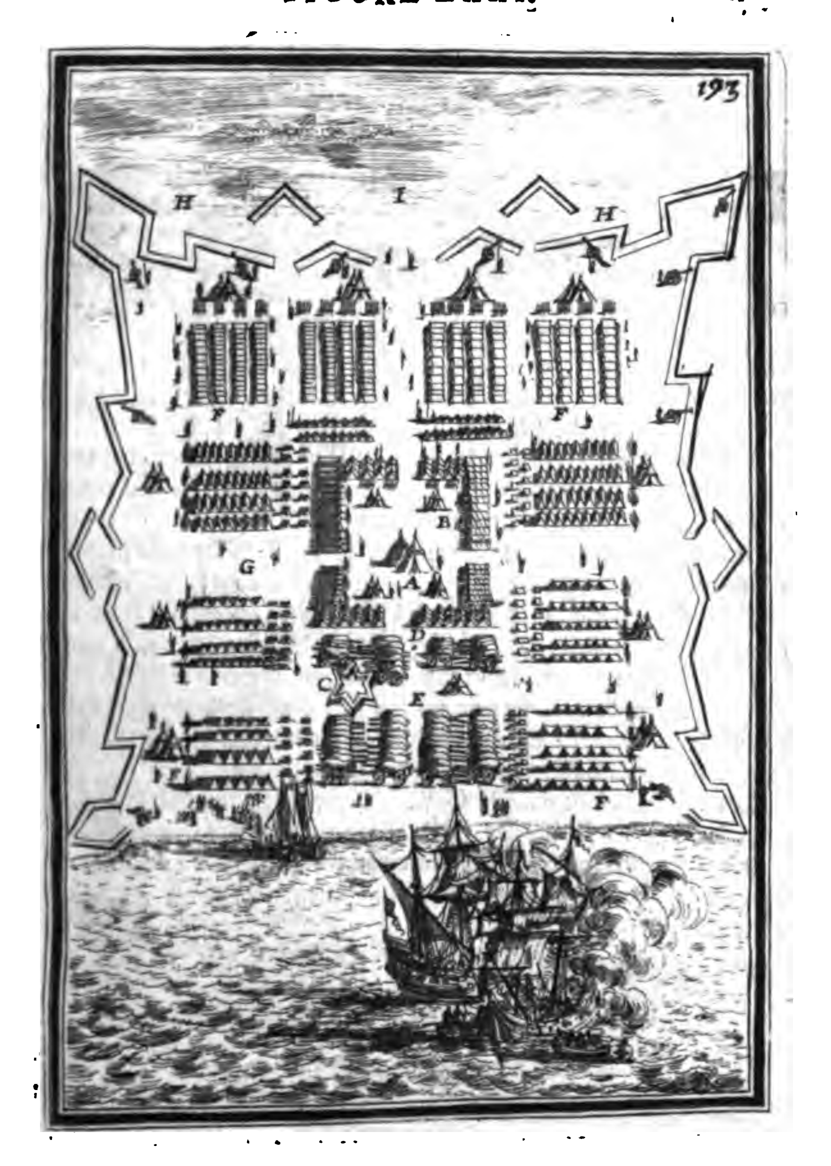
Maniere de faire camper un Corps d'Infanterie accompagnée d'Artillerie.

COMME la Cavalerie, étant seule, ne fait que des Camps volans, j'en parlerai ailleurs; mais je dirai ici, que quand on n'est obligé de se servir que d'Infanterie, le Païs où l'on veut porter la Guerre étant trop coupé des Montagnes, ou dépourvû de Fourages, ou bien lorsqu'on fait des débarquemens considerables, alors les Troupes seront logées selon l'ordre suivant.

A. est la Tente ou le Logis du General.
B. les Gardes du General.
C. le Parc de l'Artillerie, qui doit être retranché.
D. les Charrois des Vivres, si le païs en peut permettre.
E. les Vivandiers.
F. les Huttes.
G. la Place d'Armes.
H. les Retranchemens.
I. le Champ de Bataille.

FIGURE LXXI.

FIGURE LXXI.



Maniere de faire camper une Armée composée de Cavalerie & d'Infanterie.

LA belle façon de faire camper une Armée, est de la mettre toûjours sur deux lignes, avec un Corps de reserve; mais cela suppose que le Terrain soit commode.

On fera en sorte que d'une ligne à l'autre il y ait environ deux cens pas de distance.

Que tous les Escadrons de Cavalerie de chaque ligne occupent chacun trente-cinq pas de terrain, & qu'il y ait autant de vuide entre l'un & l'autre, afin qu'un Escadron puisse passer par les intervalles, en cas qu'il fallût combattre.

Les Bataillons d'Infanterie qui sont forts, & qui campent en Bataille à six de hauteur, doivent avoir quatre-vingt pas de terrain, plus ou moins, selon la situation du lieu.

Entre les Escadrons de Cavalerie, & les Bataillons d'Infanterie, d'une même ligne, on laissera quarante ou cinquante pas de distance.

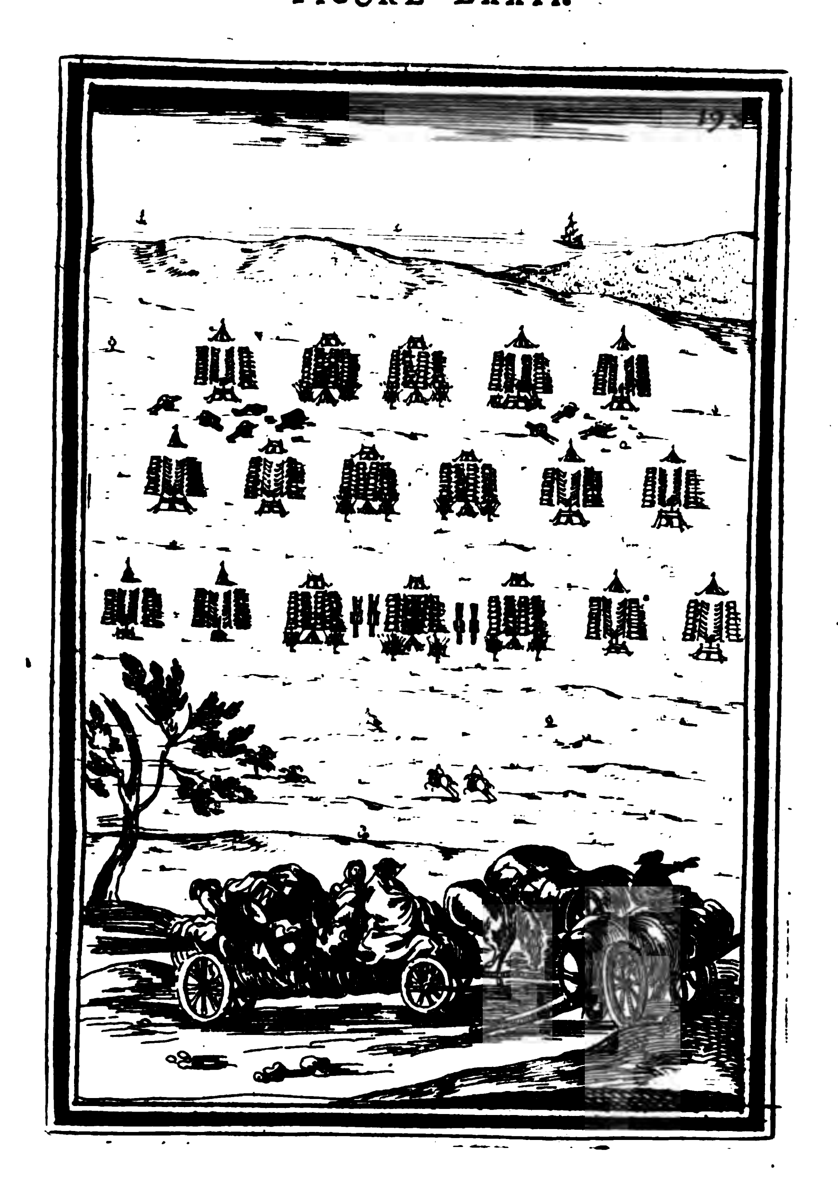
Pour l'Artillerie, on posera les Canons sur la premiere ligne entre l'Infanterie, aux lieux que l'on jugera les plus avantageux. Exemple A.

Les Chariots & les Munitions de Guerre seront campez entre la seconde ligne & le Corps de reserve du côté de la droite, Exemple B. & les Munitions ou les Vivres sur la gauche, ou auprès la Tente du Commissaire general des Vivres. Exemple C.

Les Officiers tant dans la Cavalerie que dans l'Infanterie campent à la tête de leurs Escadrons & Bataillons.

La Place d'Armes, & les principaux Corps-de-Gardes sont toûjours à la Tête du Campement, où se posent en faisceaux les Armes, & les Drapeaux.

FIGURE LXXII.



De l'Attaque d'un Pont.

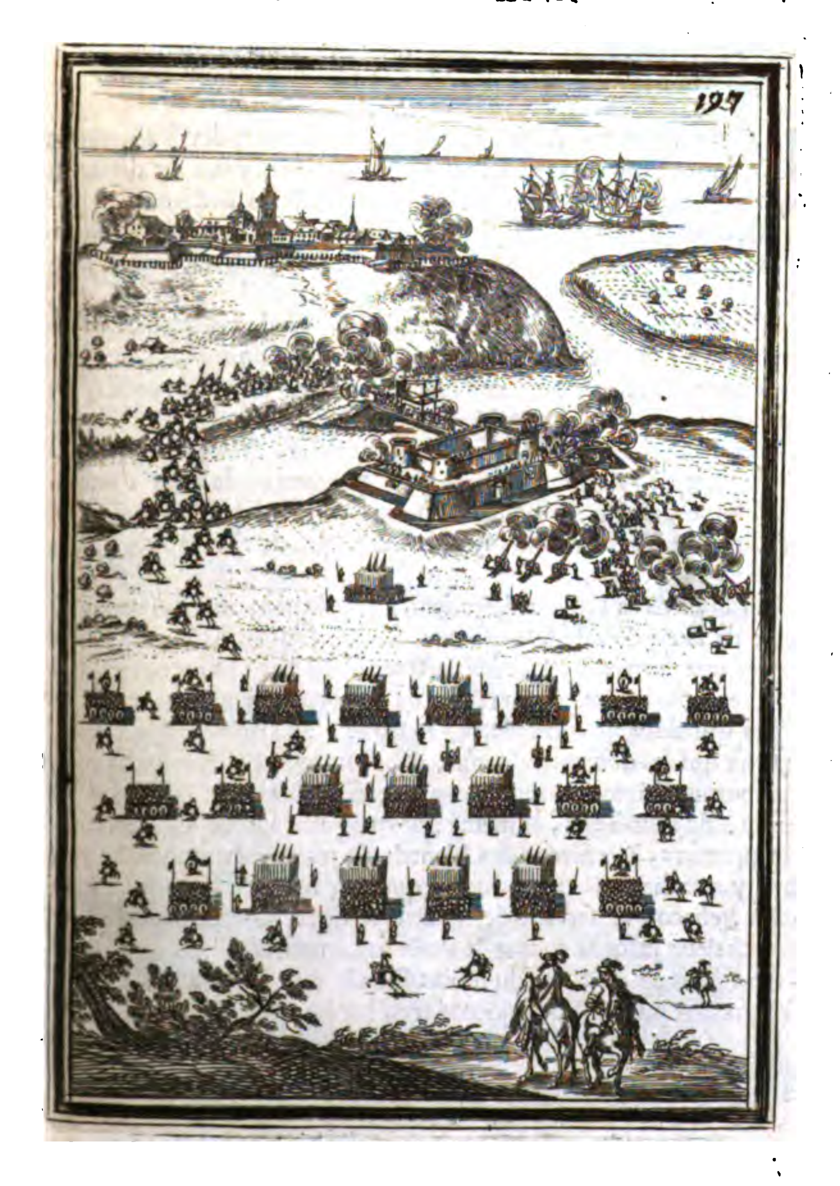
UN General ayant resolu d'attaquer le Poste qu'il rencontre dans sa Marche, que nous supposons être un Pont, fortifié de quelques Ouvrages à Corne, ou de quelques Tours ou petits Châteaux, comme le sont presque tous les Ponts, il prendra lui-même le soin de le reconnoître, ou y envoyera ses Ingenieurs, afin de remarquer si ce Pont est de bois ou de pierre, entrecoupé de Bascules ou tout uni, & en même temps il fera détacher quelque petit parti, afin de sonder les Guais de la Riviere: Car en cas que la Riviere fût gayable, le General pourroit faire passer quelque Cavalerie, qui porteroit en croupe de l'Infanterie, & par ce moyen attaquer le Pont par ses deux bouts.

Si le Pont est défendu de quelque Château qui ait du Canon, le General fera faire à la hâte quelques Batteries croisées, en telle maniere, que ses Piéces soient hors de la mire de celles qui sont sur les Tours du Château, d'où l'on ne peut tirer que par les Creneaux & par les Embrasures, qui regardent & défendent seulement ce qui est opposé de front.

Le General ne cessera de faire feu, jusqu'à ce qu'on ait rompu ces Embrasures, & démonté les Piéces du Château.

Si la Tête du Pont n'étoit fortifiée que de quelques Retranchemens, le General, sans s'amuser à l'attaquer dans les formes ordinaires, y allant par Tranchées, fera construire quelques Cavaliers à la hâte, pour se faire Bréche, & pour monter à l'Assaut l'Epée & le Pistolet à la main, afin de l'enlever d'emblée. Cette maniere d'attaquer est vigoureuse, & expose beaucoup les Soldats: mais elle est la plus assurée pour ces sortes de Postes, qui autrement consommeroit encore plus de monde, & causeroit peut-être la perte de l'Entreprise, si l'on s'amusoit à y aller par Tranchées.

FIGURE LXXIII.



De l'Attaque des Châteaux & autres petits lieux.

LORSQU'UNE Armée rencontre sur sa route des Villages, ou d'autres Postes, que les Païsans ont fortifiez, pour s'y défendre, & pour y mettre à couvert leurs Meubles & leurs Bestiaux : alors le General remarquera si le lieu merite que l'Armée fasse alte, ou si en continuant sa Marche, un Détachement suffira pour mettre les Mutins à la raison.

S'il trouve à propos de faire alte, le Maréchal-de-Camp, accompagné de quelques Ingenieurs, cherchera le terrain le plus commode pour camper l'Armée, comme sont le voisinage de quelque Riviere ou Fontaine.

Les Maréchaux des Logis de la Cavalerie, & les Brigadiers de l'Infanterie de l'Armée, distribueront le logement de leurs Troupes, selon les ordres du Maréchal des Logis de l'Armée, & le General fera prendre la refection à l'Armée avant que de rien entreprendre, s'il le juge à propos.

Les Loix de la Guerre défendent formellement aux Païsans, sur peine de la corde, de se renfermer dans de simples Murailles, pour arrêter une Armée Royale. Si le General les fait sommer, c'est une grace extraordinaire. S'il a resolu de les forcer, il nommera les Officiers qui doivent commencer l'Attaque, afin qu'avec leurs gens, & ceux qui les doivent soûtenir, ils aillent avec chaleur au feu, les uns fournis d'Armes courtes, les autres de Petards, de Grenades, de Bosses, de Pots-à-feu, & même quelques-uns auront des Echelles. Les premiers, à la faveur des Mantelets, s'approcheront des Portes pour y attacher le Petard, durant que d'autres escaladeront les Murailles, chacun se servant de feux d'Artifice, continuant l'action avec chaleur jusqu'à ce que le Poste soit emporté.

Le succés en doit être du moins funeste aux Commandans, qui doivent être punis d'une temerité trop hardie.

FIGURE LXXIV.



Des Batailles rangées.

Sous le nom de Batailles rangées j'entens parler de l'Ordonnance & du Combat de deux Armées ennemies, soit qu'elles se joignent de dessein formé, par rencontre, ou par necessité.

Dans l'une ou dans l'autre de ces occasions, il est de la science d'un General de se rendre maître des Hauteurs qui commandent sur le terrain où se doit faire le Combat; & si son Ennemi s'en est saisi, il faut avant que de venir aux mains, qu'il tâche par de petites Escarmouches de l'en faire déloger, principalement si l'Ennemi a le soleil ou le vent à dos, qui sont les plus grands avantages qu'un General puisse procurer à son Armée.

Mais s'il arrivoit que l'Ennemi se fût retranché sur ces Hauteurs, & qu'il s'obstinât à les conserver, voulant combattre avec tous ces avantages, alors il seroit de la prudence du General de faire faire quelque mouvement à ses Troupes, pour obliger l'Ennemi à décamper: & pour mieux y reüssir, il rangera son Armée en Bataille dans l'ordre qui est ici representé, supposant que le terrain le puisse permettre.

Les Armées qu'on dispose pour combattre en Bataille rangée sont d'ordinaire divisées en trois Corps, que l'on met sur trois lignes.

La premiere ligne s'appelle *Avantgarde*, Exemple A.

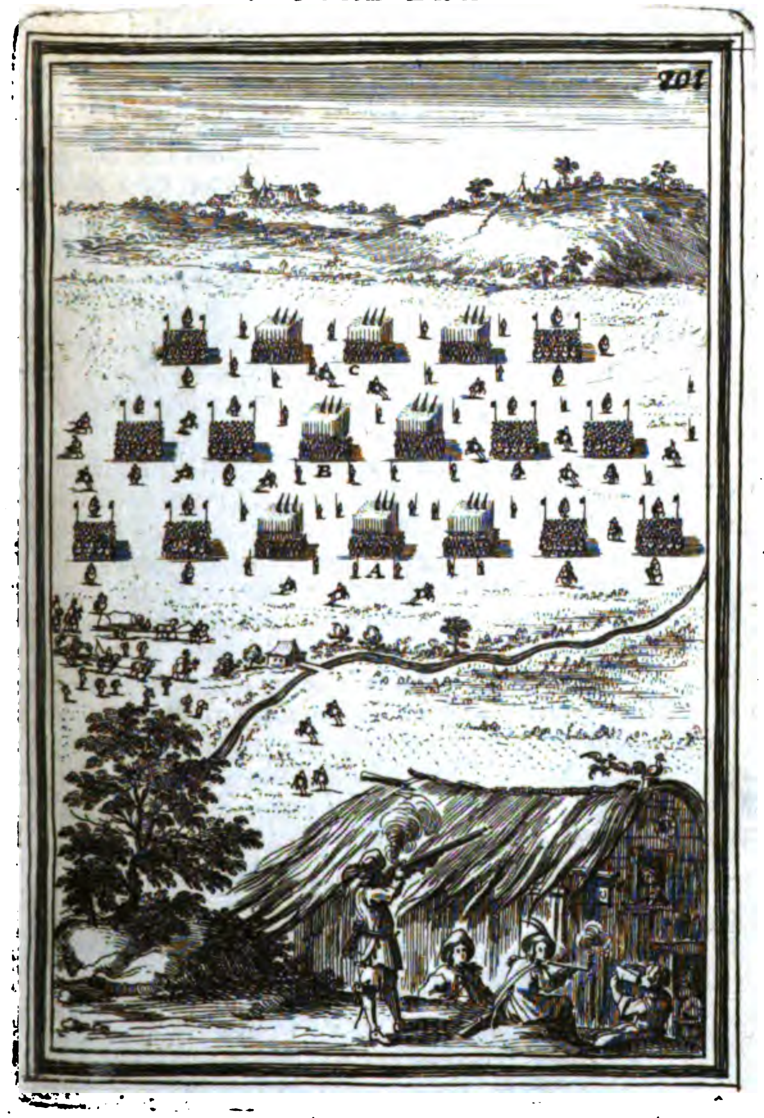
La seconde ligne se nomme *Bataille*, Exemple B. &

La troisiéme ligne, si elle est presque de force égale à l'une des deux autres, s'appelle *Arrieregarde*; que si on la fait plus foible, on lui donne le nom de *Corps-de-reserve*, Exemple C.

Le milieu de chacune de ces trois lignes est d'ordinaire d'Infanterie, Exemple D. & la Cavalerie est postée sur les Aîles de chacune des mêmes lignes, Exemple E.

Quelquefois on met entre les intervalles des Bataillons quelques Escadrons, afin que quand l'Infanterie a fait feu, & commencé à mettre le desordre parmi les Ennemis, la Cavalerie puisse aller achever de rompre ce qui est déja ébranlé: Même en gardant ce mélange, s'il arrive que l'Infanterie qui a fait feu, ait souffert elle-même quelque échec, la Cavalerie est proche & prête à la soûtenir & lui donner loisir de se rallier.

FIGURE LXXV.



Le Poste de l'Avantgarde est le plus honorable, la Bataille a la seconde place d'honneur, ce qui n'a pourtant point de lieu à l'égard du Regiment des Gardes, ni des Gens-d'Armes du Roi, parce que les uns & les autres se trouvant dans le service, on les met toûjours à la seconde ligne.

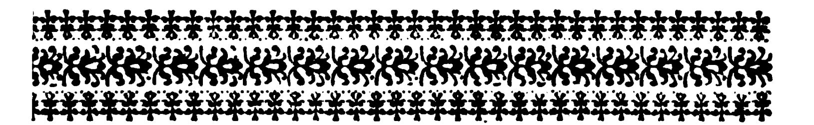
Dans chaque ligne il y a aussi le Poste d'honneur; les vieux Corps selon l'ordre de leur ancienneté ont toûjours l'Aîle droite; & on met sur l'Aîle gauche celui des vieux Corps qui est le second en ordre d'ancienneté, & ainsi de Rang en Rang; de sorte que le milieu de la ligne est le Poste le moins honorable.

On laisse d'ordinaire cent pas de terrain entre la premiere & la seconde ligne, & deux cens pas entre la seconde & la troisiéme, afin d'avoir de l'espace pour rallier les Troupes, si elles sont rompuës: S'il y avoit moins de terrain, il arriveroit que les Troupes d'une ligne venant à plier, renverseroient les Troupes de la seconde, qui en seroient trop proche.

Dans chaque ligne les Bataillons sont éloignez des Bataillons, & les Escadrons des Escadrons, d'une distance à peu-prés égale à celle de leur front. On laisse ces intervalles, parce que les Escadrons & les Bataillons de la seconde ligne se mettent vis-à-vis des intervalles de la premiere, & que de même les Corps de l'Arrieregarde se postent vis-à-vis des intervalles qui sont entre les Corps de la Bataille; afin que par ces distances les uns & les autres aillent plus facilement aux Ennemis, & que si la premiere ligne vient à être rompuë, au lieu de se renverser sur les Troupes de la seconde (comme il arriveroit, si les Corps de toutes les lignes faisoient des Files) elle puisse se rallier derriere son terrain, & laisser ces intervalles libres à la seconde ligne, qui s'avancera pour soutenir ce qui aura plié.

FIGURE LXXVI.





CHAPITRE X.

Des Instrumens qui servent ou à la Défence, ou à l'Attaque des Places.

COMME c'est une égale necessité dans l'Attaque & dans la Défence des Places, de tâcher à se couvrir du feu des Ennemis, il importe beaucoup, avant que de dire comment on les attaque, & comment on les défend, de donner la construction des Instrumens qui sont les plus usitez dans ces sortes d'Entreprises.

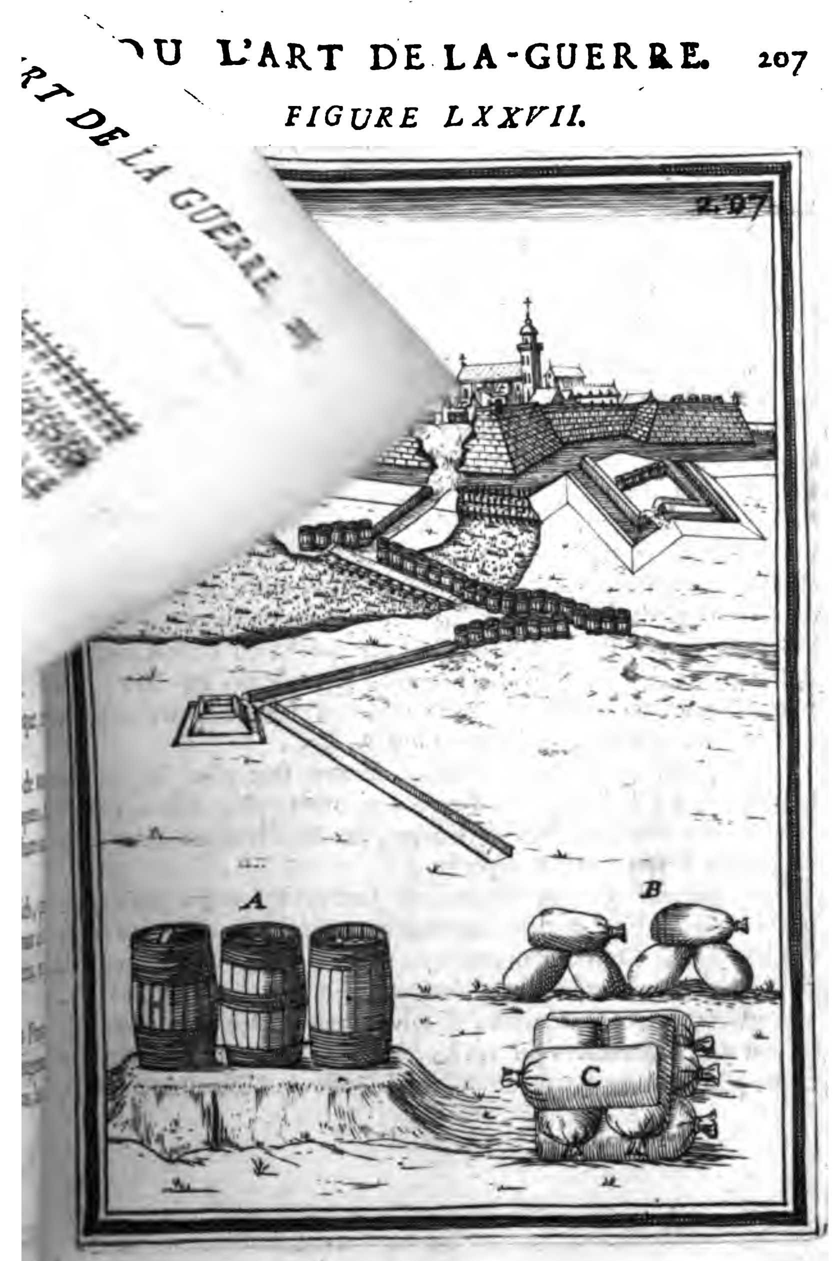
. merveilleusement
s contre des Villes,
terre, plein de Ro-
marécageux, que l'on
dans cette sorte de lieux,
terre est de grand service à

, sont aussi fort commodes pour
dessus les Parapets pour tirer entre
embrasures assurées; mais leur principal
er à reparer les Bréches, & à élever sur la
, Parapets à la hâte, ce qui ne se peut mieux &
...nt faire qu'avec des Sacs & des Barriques à terre.
...terre sont de deux sortes, grands & petits.
...ds Sacs à terre tiennent environ un pied cubique, ou un
...demi de terre, Exemple C.
...its Sacs à terre tiennent un demi-pied cubique de terre ou
...moins : on les met sur le talud superieur des Parapets, pour
...ir ceux qui sont derriere, & qui tirent par l'Embrasure ou l'in-
...valle qu'on laisse entr'eux.

Les Barriques à terre sont proprement des demi-muids, que les Assiegez & même les Assiegeans emplissent de terres, pour se couvrir, & pour leur servir de Parapet dans les Retranchemens, au défaut des Gabions.

Les Assiegez s'en servent aussi pour jetter par dessus les Parapets, pour rompre & pour enfoncer les Galleries, que les Assiegeans feroient dans le Fossé. Elles sont tres-bonnes pour rouler dans les Bréches, quand les Assaillans viennent à l'assaut.

FIGURE LXXVII.



Des Barriques, & des Sacs à terre.

LES Barriques A. & les Sacs à terre B. servent merveilleusement aux Assiegeans pour faire leurs Approches contre des Villes, quand le terrain des environs est dépourvû de terre, plein de Roches, pierreux, ou bien si aquatique & marécageux, que l'eau empêche d'y foüiller. C'est principalement dans cette sorte de lieux, que l'usage des Barriques & des Sacs à terre est de grand service à celui qui attaque.

Les Sacs à terre & les Barriques sont aussi fort commodes pour les Assiegez, qui en mettent dessus les Parapets pour tirer entre deux, & pour avoir des Embrasures assurées; mais leur principal usage est de les employer à reparer les Bréches, & à élever sur la Tête des Bréches des Parapets à la hâte, ce qui ne se peut mieux & plus commodement faire qu'avec des Sacs & des Barriques à terre.

Les Sacs à terre sont de deux sortes, grands & petits.

Les grands Sacs à terre tiennent environ un pied cubique, ou un pied & demi de terre, Exemple C.

Les petits Sacs à terre tiennent un demi-pied cubique de terre ou un peu moins: on les met sur le talud superieur des Parapets, pour couvrir ceux qui sont derriere, & qui tirent par l'Embrasure ou l'intervalle qu'on laisse entr'eux.

Les Barriques à terre sont proprement des demi-muids, que les Assiegez & même les Assiegeans emplissent de terres, pour se couvrir, & pour leur servir de Parapet dans les Retranchemens, au défaut des Gabions.

Les Assiegez s'en servent aussi pour jetter par dessus les Parapets, pour rompre & pour enfoncer les Galleries, que les Assiegeans feroient dans le Fossé. Elles sont tres-bonnes pour rouler dans les Bréches, quand les Assaillans viennent à l'assaut.

FIGURE LXXVII.



Des Gabions & des Corbeilles.

LES Gabions servent pour faire le Parapet des Batteries.

On les fait des branchages d'Osier, de Couldre, d'Aulne & d'autre bois verd.

Les grands Paniers marquez A. s'appellent Gabions, & les petits B. portent le nom de Corbeilles.

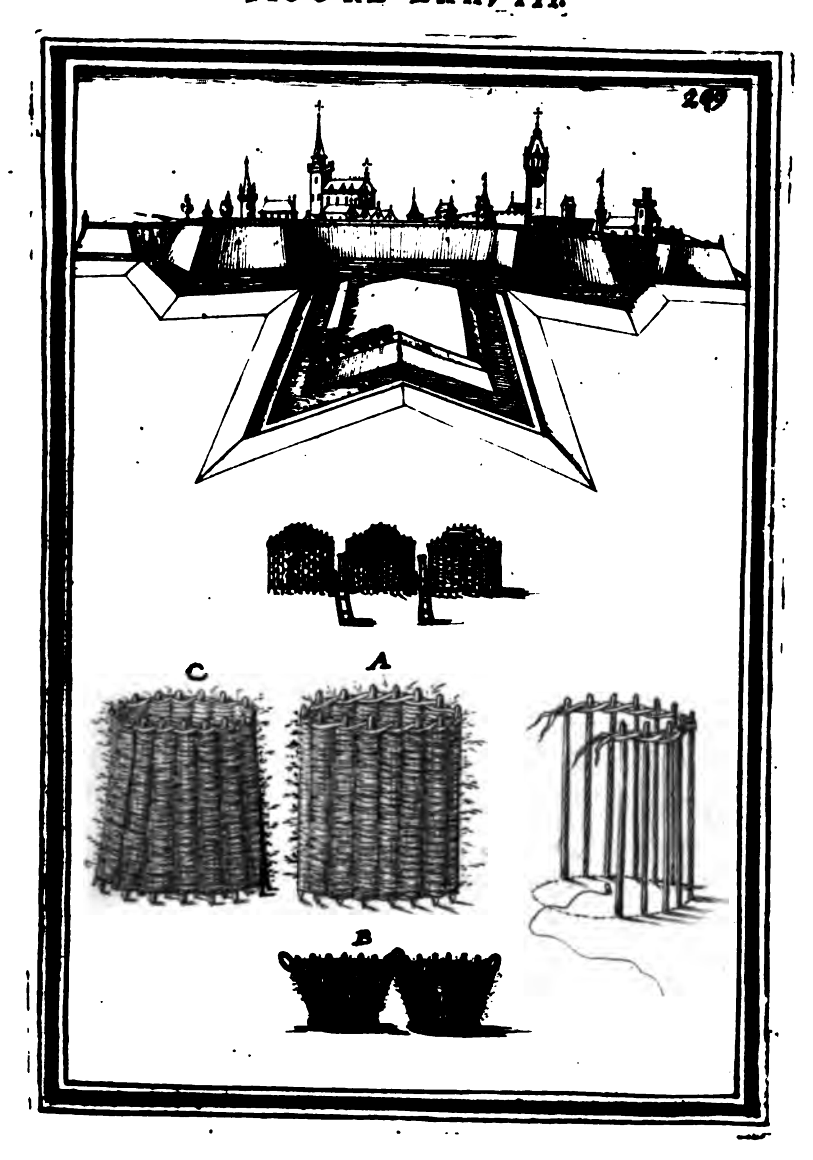
Les Gabions se font en cette maniere: On fiche un piquet dans une place unie, où on les veut faire, & de ce piquet, comme centre, & de la distance d'un pied & demi ou de deux pieds (afin que le Gabion soit large par en bas de trois ou quatre pieds) on fait une Circonference, qui donnera la largeur du Gabion, & sur cette Circonference on fichera des Piquets ou des Baguettes; de la longueur de 5. ou 6. pieds de hauteur, qui est telle qu'on donne aux plus grands Gabions. Puis on entrelassera ces Gaules ou Baguettes avec des branches déliées & les plus souples qu'on aura, les serrant les unes & les autres, le plus fortement qu'il sera possible, pour achever le Gabion, comme sont les marquez A. & C.

Les Gabions pour être bien faits, doivent être plus larges par le pied que par le haut; afin d'avoir une assiette plus assurée: mais à cause du vuide qui seroit entre-deux, on les fait d'ordinaire aussi larges par la tête que par le pied.

Les Corbeilles B. sont des Paniers fort petits, ayant seulement un pied ou un pied & demi de hauteur, sur huit pouces de large par leur baze. On remarquera, que si ces Paniers ont huit pouces de large par leur baze, ils en doivent avoir dix ou douze par le haut, afin qu'étant remplis de terre, & mis les uns contre les autres, ils laissent une Embrasure, par où les Mousquetaires, qui seroient derriere, puissent tirer à couvert & hors la mire de l'Ennemi.

FIGURE LXXVIII.

FIGURE LXXVIII.



Des Fascines, des Saussissons, & des Chandeliers.

LEs Fascines A. sont faites de branchages d'arbres qu'on lie en fagots, & sont differentes des Saussissons B. qui sont faits de gros bois ou de tronc d'arbres.

Les Fascines sont de deux manieres, grosses & petites.

Les grosses Fascines sont liées en deux ou trois endroits, & sont également grosses, aussi bien dans leurs bouts que dans leur milieu, ayant en rondeur ou grosseur deux ou trois pieds. Leur longueur est d'environ trois à quatre pieds.

Les grosses Fascines, mélées avec de la terre, servent au defaut de Gabions à faire le Parapet des Tranchées & des Batteries. Elles sont aussi fort bonnes pour combler les Fossez, & pour y faire des Traverses & d'autres Retranchemens.

Les petites Fascines E. sont de deux à trois pieds de longueur, ayant seulement en rondeur un pied & demi, elles sont seulement liées par le milieu comme un fagot.

Les petites Fascines étant gouderonnées & trempées dans de la Cire neuve, de la Poix raisine, de la Turbentine, & autre matiere glutineuse, servent à éclairer la nuit, lorsqu'elles sont allumées, & à découvrir les Travailleurs de l'Ennemi.

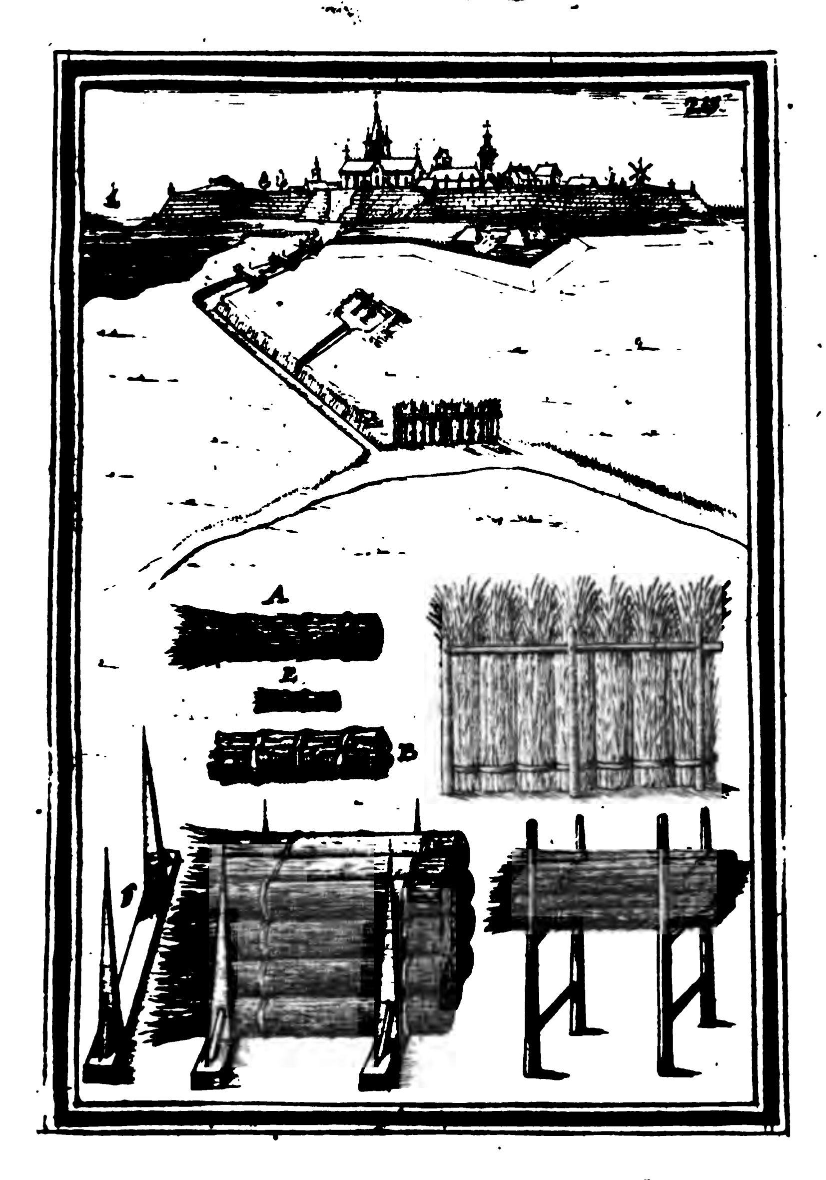
Les Assiegez se servent aussi des grandes & des petites Fascines, pour jetter dans les Bréches, afin qu'étant allumées, elles brûlent les logemens des Assaillans, & leur empêchent de demeurer au pied, & sur la montée de la Bréche.

Les Chandeliers F. sont de grosses piéces de bois, de six à sept pieds de haut, posées debout sur une Travée ou brin de Bois: Les piéces élevées sur la Travée sont appuyées par derriere de deux petits Etais.

Les Chandeliers étant remplis de Fascines, servent à couvrir les Soldats & les Travailleurs, & leur tiennent lieu d'un Parapet dans le travail des Tranchées.

Les Saussissons B. servent à affermir le chemin des Charois, & étant mélez avec de la terre & des Fascines, on en fait les Traverses des Fossez pleins d'eau.

FIGURE LXXIX.



Des Palissades & des Fraises.

Les Palissades A. sont des piéces de bois qu'on plante d'ordinaire au devant des Postes qui pourroient être pris d'emblée, ou qui ont l'accés fort aisé, pour être sans défence; ou proche de quelque Rideau, des Montagnes, ou bordée de quelque Riviere ou Marais. On assure ces lieux en plantant aux environs & sur leurs bords des Palissades.

Dans les Places on s'en sert encore fort utilement pour ficher au dessus du Parapet, du Glacis, ou dans le Chemin couvert : même on en met dans les Fossez secs, principalement quand on y fait des Traverses. On les employe encore au pied des Bastions, si les Fossez sont pleins d'eau, afin d'empêcher les Escalades & les Surprises, Exemple B.

Les Batteries que font les Assiegeans doivent avoir au de-là de leur Fossé un Rang ou deux de Palissades, afin d'empêcher que les Assiegez dans leurs Sorties n'entrent dans le Fossé, & de-là d'emblée dans la Batterie pour en encloüer le Canon. Exemple C.

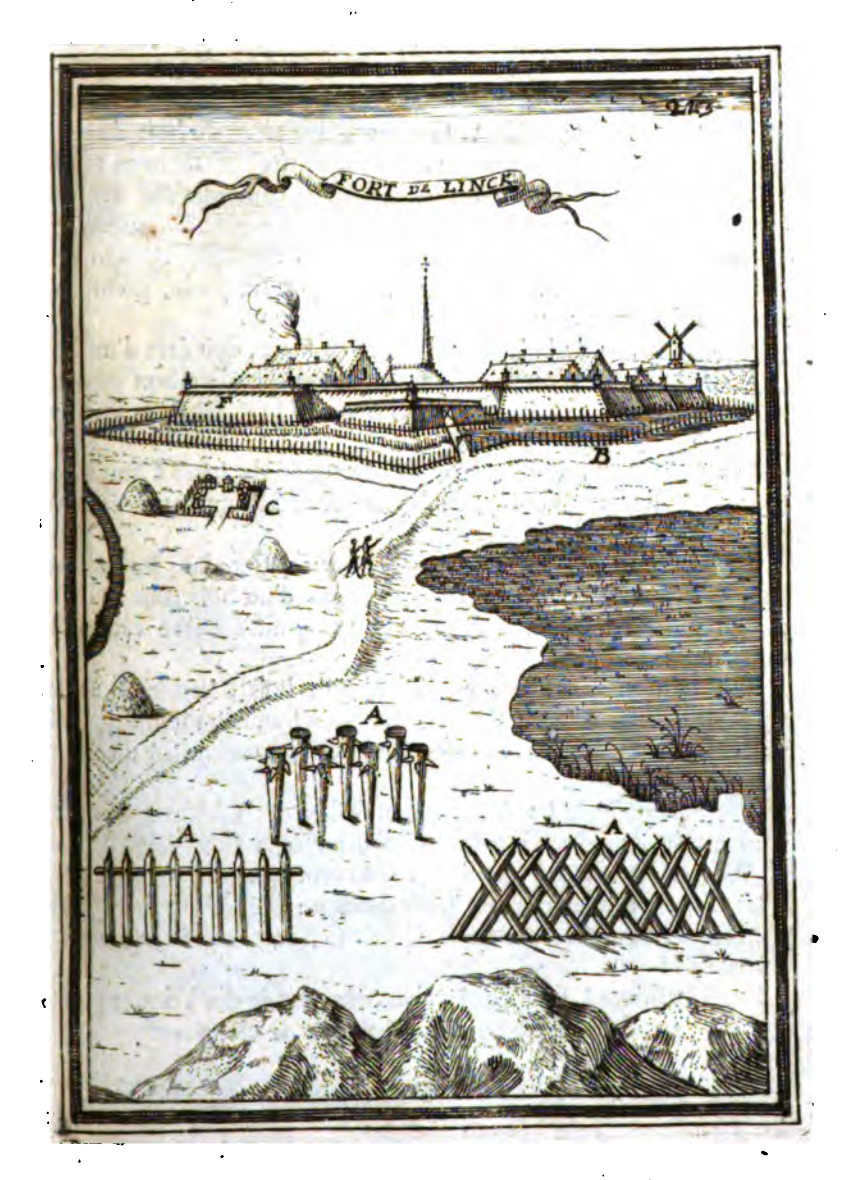
Les bonnes Palissades sont ordinairement si proches l'un de l'autre, qu'il n'y a que l'intervalle pour passer le Mousquet.

La hauteur des Palissades hors de terre est d'ordinaire de quatre à cinq pieds. On les enfonce en terre environ un pied ou un pied & demi.

Les Fraises F. qu'on plante au dessous des Cordons des Murailles de pierre, & aux environs des Dehors, servent à empêcher que les Soldats ne desertent, ou qu'on ne surprenne ces Dehors ou la Place, avec des Echelles.

Quand on fraise les Ouvrages de terre, on doit faire entrer les piéces de bois, qui sont de cinq ou six pieds de longueur, moitié dans la terre, & l'autre moitié dehors.

FIGURE LXXX.



Des Chevaux de Frise, des Herissons & des Herses.

LES Chevaux de Frise A. se font d'une piéce de bois de dix à douze poûces de Diamétre, & longue environ de deux toises; on taille d'ordinaire cette piéce en six Pans, afin de faire dans ces Pans des trous tout au travers, disposez en croix, & distans les uns des autres de trois ou quatre poûces, Exemple B. On met dans ces trous des Piquets longs de cinq ou six pieds, pointus & ferrez par les deux bouts, comme les marquez C.

La grosse piéce de bois des Chevaux de Frise, doit être d'un bois de frêne; si elle est d'un autre bois, on la doit lier d'un bon bandage de fer, afin que la quantité des trous qui y sont, ne la fasse point éclater. Exemple D.

Les Assiegeans, pour fermer les Avenuës de leurs Camps, en mettent plusieurs ensemble, qui se tiennent à leurs extrémitez par des Crampons de fer. Exemple E.

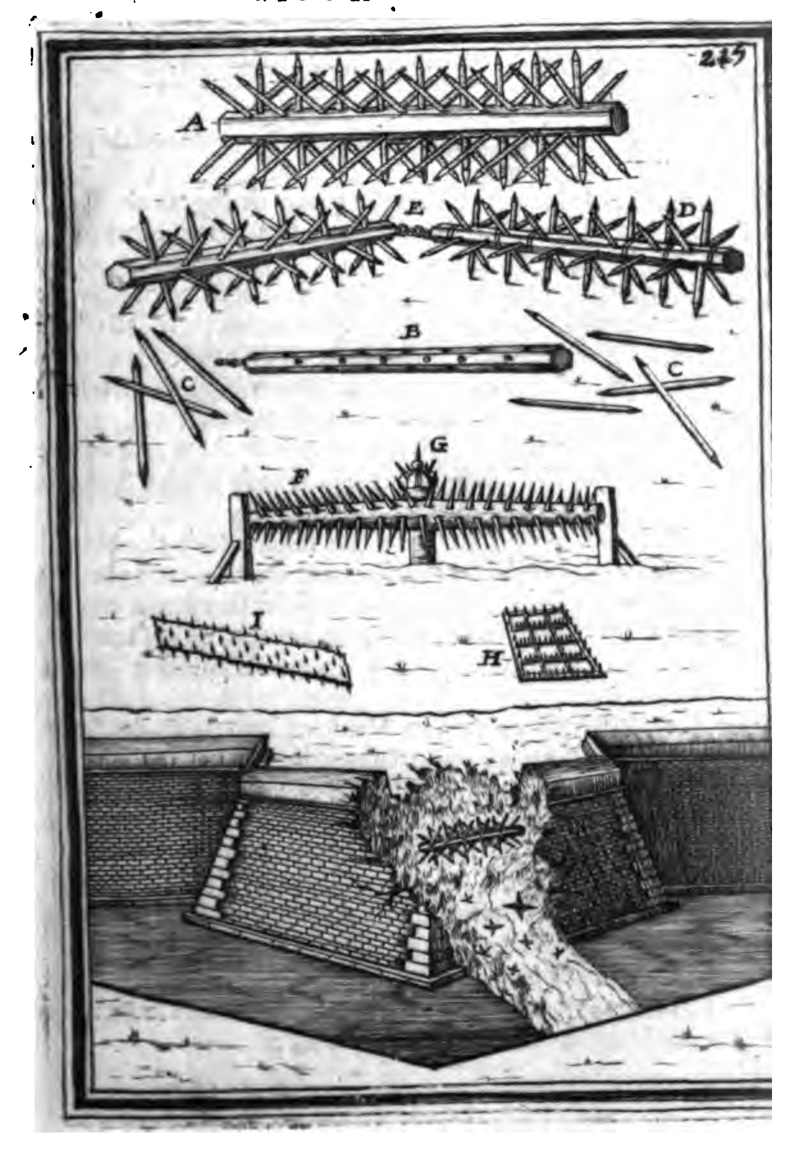
Les Chevaux de Frise, qu'on fait pour jetter dans les Bréches, doivent être plus petits que ceux-cy, mais d'un bois plus dur que le sapin, à cause que leurs Piquets sont trop aisez à être cassez à la main.

Le Herisson F. est une grosse piéce de bois, lardée de toutes parts de pointes de fer: On s'en sert pour fermer les lieux qui doivent être ouverts de fois à autres. Le Herisson tourne sur un Pivot, marqué G.

Les Assiegeans & les Assiegez, au defaut des Chevaux de Frise, pour jetter dans les Chemins où doit passer la Cavalerie, & dans les Bréches où monte l'Infanterie, se servent quelquefois des Herses à labourer la terre, tournant leurs dents ou pointes en haut, afin d'incommoder la Marche de la Cavalerie, & celle de l'Infanterie, Exemple H.

Les Hersillons I. sont de planches, longues de dix à douze pieds, qui ont leurs deux côtez remplis de pointes de cloux.

FIGURE LXXXI.



Des Chausse-trappes, & des Mantelets.

LES Chausse-trappes A. sont de grands, de moyens ou de petits clous à plusieurs pointes.

Les petites ont leurs pointes de trois poûces de longueur. Etant jettées dans les Fossez secs, & dans les montées des Bréches, elles nuisent infiniment aux Assaillans.

Les moyennes Chausse-trappes ont leur fer de quatre poûces, & les grandes l'ont de cinq. L'usage des unes & des autres est d'être semées dans les Embuscades & autres lieux où doit passer la Cavalerie. Elles sont aussi fort propres pour être jettées dans les Bréches, & autres lieux, par où il faut que l'Infanterie monte.

Les Mantelets sont faits d'ordinaire de bois de chêne, qu'on scie en planche, épaisse de trois poûces, ou de trois poûces & demi, afin de mieux resister aux coups des Mousquets.

Il y a des Mantelets de deux sortes, de simples & de doubles.

Les Mantelets simples se font en joignant deux ou trois planches ensemble, les unes auprés des autres, afin de les faire larges environ de trois pieds, sur cinq de haut, qui est la hauteur qu'on leur donne, pour couvrir ceux qui les portent ou qui les poussent devant eux. Exemple B.

Quand on se sert de ces simples Mantelets pour faire des Logemens sur les Contrescarpes, on les couvre de lames de fer blanc, & on les tient un peu menus par un de leurs bouts, afin d'en joindre deux ensemble, pour tenir le Soldat, qui seroit dessous, à couvert de la Grenade & des autres Feux d'artifice. Exemple C.

Les Mantelets doubles D. servent au defaut des Tranchées à faire les Approches & les Batteries, qu'on creuse ou que l'on éleve contre les Places que l'on assiege.

On fait ces Mantelets en mettant de la terre entre deux rangs de planches, & on les monte sur des Rouës, pour les faire avancer, & pour les conduire où l'on veut. Exemple E.

FIGURE LXXXII.



Des Eschelles propres à l'usage des Escalades.

QUAND les Villes n'étoient fortifiées que de Tours, & que pour les prendre les Attaquans en élevoient d'autres de leurs côtez, alors les Echelles étoient en grand usage, car durant qu'une partie des Assiegeans décochoient de leurs Tours D. des Fléches, contre ceux qui étoient dans les Tours de la Ville, d'autres du même parti que les Assiegeans venoient avec des Eschelles escalader les Murailles & les Tours des Assiegez.

Mais maintenant que les Places sont fortifiées de Bastions & de Dehors, les Escalades ne sont plus guere en usage : Neanmoins comme je me suis rencontré à la derniere Place qu'on a voulu surprendre de cette maniere, qui étoit la ville d'Albuquerque, je prendrai l'occasion d'en faire ici la description.

Ces Echelles étoient faites de trois autres petites Echelles, & chaque petite Echelle avoit sept Echellons.

Ces petites Echelles, pour bien s'emboiter les unes dans les autres, étoient faites de la maniere suivante.

La premiere, qui étoit destinée pour être le pied de la grande Echelle, étoit étroite par le haut, & son dernier Echellon débordoit par les côtez de l'Echelle, ainsi que le montre la lettre A. Les bouts de cette même petite Echelle, du côté d'en haut, étoient entaillez comme C. afin de recevoir le premier Echellon de la seconde petite Echelle, de laquelle le pied étoit plus large que le haut, afin d'être reçû, emboité, & lié fortement avec le haut de la premiere petite Echelle.

Le haut de cette seconde petite Echelle étoit aussi entaillé comme celui de la premiere, afin de recevoir le premier Echellon de la troisiéme petite Echelle, qu'on lioit fortement les unes avec les autres, & toutes ces petites Echelles en formoient une aussi grande que l'on souhaitoit, comme est la marquée B.

FIGURE LXXXIII.



Des Blindes, des Clayes, des Traverses, & des Galleries.

LES Blindes A. sont faites de branchages d'osier, ou d'autre bois, qu'on lie par le haut & par le bas, de l'épaisseur d'un demi-pied.

Les Blindes servent de Rideau & de couverture aux Pionniers dans leur travail. Elles sont fort employées à couvrir les détours & le dessus des Tranchées & autres lieux, qui sont exposez à la vûë des Ennemis.

Les Clayes B. sont faites de gros & de menus branchages d'osier, ou d'autre bois souple. Les branches les plus minces étant entrelassées de plus grosses, ainsi qu'est la Claye B.

La longueur des Clayes les plus ordinaires, est de cinq à six pieds, sur trois ou trois & demi de largeur. Les Clayes les mieux faites sont celles qui sont les plus ferrées.

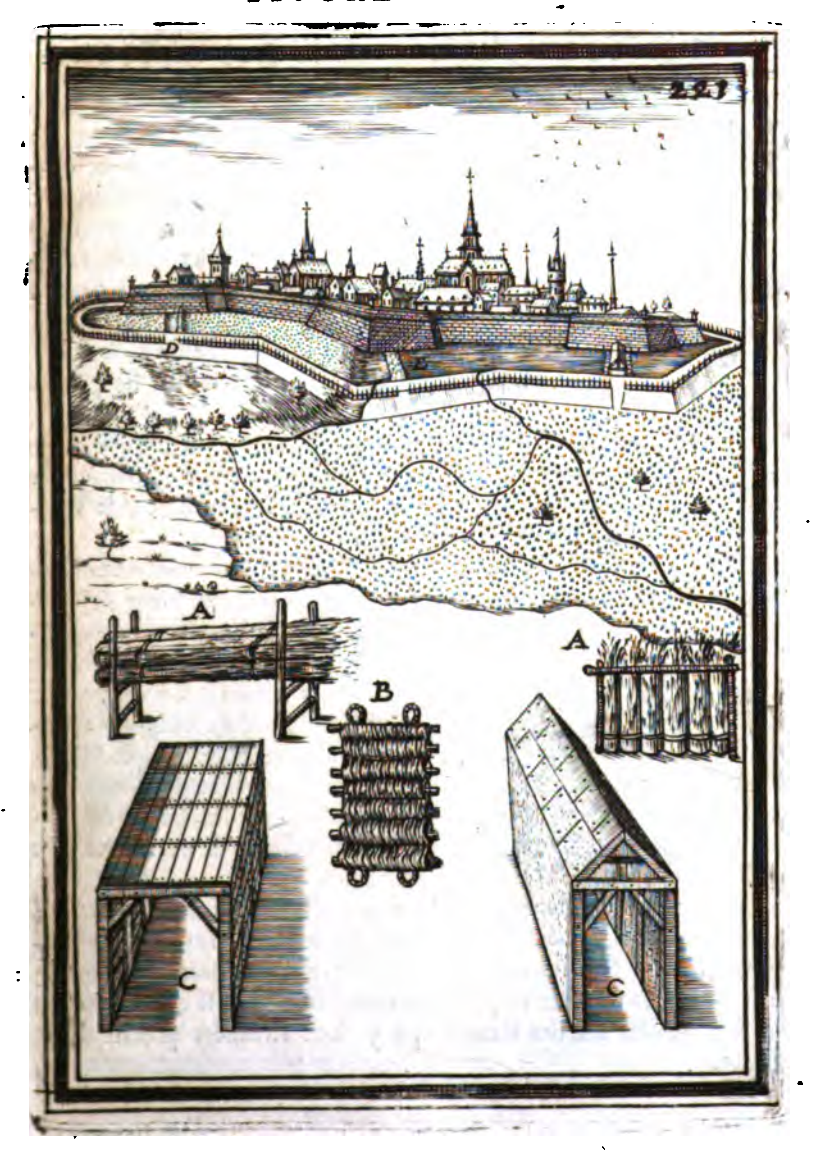
Les Clayes sont fort usitées pour l'affermissement des Plateformes des Batteries, & pour le passage des Fossez, principalement quand les Fossez sont remplis de vase ou de bourbe.

Les Galleries C. servoient autrefois à couvrir & à attacher le Mineur aux Faces des Bastions.

Afin que les Galleries soient bien faites, elles doivent être à double rang de planches du côté du Flanc du Bastion qu'elles regardent, pour être plus capables de resister aux coups de la Place. Le dessus de la Gallerie doit être en dos d'âne, ou en vive arréte, & même couvert de lames de fer-blanc, pour éviter les Gauderons, les Bosses & autres feux gluans, que les Assiegez pourroient jetter dessus, à dessein de la brûler.

Les Traverses D. se font dans les Fossez secs, en creusant dedans comme une Tranchée, en jettant la terre du côté du Flanc opposé; mais dans les Fossez pleins d'eau, on les fait en jettant dans le Fossé, vis-à-vis de l'endroit où l'on veut attacher le Mineur, des Saussissons, des Solives & autres piéces de bois, avec quantité de Fascines, de Pierres, de Terres, & de toutes autres choses qui peuvent combler le Fossé, & le rendre capable de soûtenir une Gallerie pour ceux qui s'en veulent servir. Exemple E.

FIGURE LXXXIV.



Des diverses sortes de Ponts, servans à passer les Rivieres.

LE Pont marqué A. est fait de gros soliveaux & de planches de bois, liées ensemble par de forts bandages de fer, le tout sotenu par des Futailles, qui sont renfermées d'un grand Chassis, aux quatre Angles duquel sont des Rouës, pour en faciliter la conduite par la campagne. La Ballustrade de ce Pont est faite d'une toile pour ôter à ceux de la Ville ennemie la vûë de ceux qui passent par dessus le Pont.

Le Pont B. est fait de Roseaux, de Fascines & d'autres branchages d'arbres, afin de faciliter le passage à l'Infanterie sur de petites Rivieres.

Le Pont marqué C. est fait de l'assemblage de plusieurs piéces de bois, avec deux planchers, dont le premier sert pour le passage de l'Infanterie, & celui de dessus, pour celui de la Cavalerie, de l'Artillerie & du Bagage.

Mais en verité, toutes ces sortes de Ponts, & une infinité d'autres de diverses façons, inventez depuis peu, construits par l'assemblage de plusieurs machines, ou piéces de bois, jointes ou emboitées ensemble, sont defectueuses & de peu de service; car outre qu'il faut toûjours entretenir un grand nombre de Charpentiers, de Menuisiers, de Serruriers, & d'autres Ouvriers, pour les monter & conduire, c'est qu'il y faut une infinité de Clavettes, de Visses, & de Bandages de fer, dont la perte ou la rupture de la moindre piéce rend toute la Machine inutile: mais pour les Ponts de Batteaux, ils peuvent être conduits par toutes sortes de personnes sans grand effort, & aussi sont-ils les meilleurs.

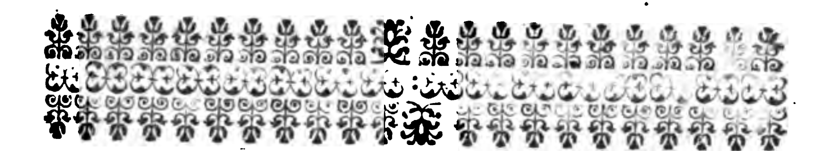
Le Pont D. est tres-ingenieux pour passer de petites Rivieres.

Le marqué E. est fait de Batteaux, qu'on prend sur la même Riviere où on le fait: mais celui de F. est fait de Batteaux, qu'on améne exprés montez sur un train de Chariots, si ce n'est qu'on les fasse rouler sur des Rouës qui y sont attachées proche de la Quille.

FIGURE LXXXV.



CHAPITRE



CHAPITRE XI.

Des Sieges.

Remarque sur la differente durée des Sieges.

COMME il est difficile de trouver deux Villes situées d'une même maniere, aussi est-il fort mal-aisé de faire deux Sieges d'une même façon, & encore plus d'en déterminer la durée.

Car il y a des Villes, où sans faire ouverture ni conduite de Tranchées, les Assiegeans peuvent venir dés le premier jour du Siege, se loger sur les Contrescarpes de leur Fossé, & cela le plus souvent à la faveur d'un Chemin creux, d'une Ruine, ou de quelque Fauxbourg mal fortifié.

Mais aussi il y a des Places où le terrain des environs est si bien ménagé, qu'à une portée de Canon de leurs Murailles, ou du plus éloigné de leurs Dehors, il n'y a ni ruine, ni chemin creux, qui en puissent faciliter l'approche. A ces sortes de Places, qui ne sont pas les pires, on n'y peut venir que par Tranchée, ou en gagnant le terrain pied à pied; ce qui rend d'ordinaire ces Sieges dangereux, & fort longs, pour une infinité d'incidens qui arrivent de jour en jour dans les Attaques, dans les Sorties, dans les Mines & autres actions de Guerre, que ceux des deux partis mettent en usage les uns pour se défendre avec plus d'opiniâtreté, & les autres, afin d'attaquer avec plus de chaleur.

Du Degast qu'on fait aux environs des Places.

SOus le nom de *Degât* j'entens parler ici du ravage, que les Ennemis font aux environs des Places, qui manquent à leur payer leurs Contributions, ou qu'ils veulent assieger.

On fait faire d'ordinaire le Degât par des partis de Cavalerie & d'Infanterie, les uns mélez avec les autres, afin qu'ils soient plus en état de fourager & de brûler tous les Grains & autres commoditez qui se rencontrent autour des Places, & dont ceux qu'on va assieger, pourroient tirer quelque avantage : Dans cette action aussi bien que dans celle de tous les Sieges, le General doit agir avec une prudence singuliere ; car de ces sortes de commencemens on tire de grandes conjectures du progrés d'un Siege : c'est pourquoi les partis qu'il envoyera, doivent être commandez par des personnes qui sçachent bien la Guerre, comme sont les Mestres-de-Camp, les Majors & autres Officiers, qui auront la prudence d'éviter les Embuscades de ceux qu'on va assieger, & de soûtenir leurs Sorties, & méme de faire tête à leurs partis, en les repoussant jusques sous leurs défences.

Ceux qui sont détachez pour faire le Degât, doivent quitter l'Armée à deux lieuës, ou tout au moins à une lieuë de la Ville qu'on va assieger. Ils porteront le feu par tout où ils passeront, neanmoins avec cette discretion, de conserver tout ce qu'ils jugeront capable de couvrir leur Camp, comme sont les Bois, les Maisons des particuliers, les Eglises, & autres lieux Saints, pourvû que les Assiegez ne s'en puissent pas servir pour favoriser leurs Sorties, & pour disputer le terrain ; car alors en emportant avec respect les Pierres sacrées des Autels, & les saintes Reliques, on rendra le reste inutile, pour en bâtir aprés le Siege de plus magnifiques. C'est dans le temps de ces Degâts, que le Maréchal-de-camp, accompagné des Ingenieurs, va reconnoître la Place le plus prés des Dehors qu'il sera possible, afin de juger plus pertinemment de la bonté ou de la foiblesse des Fortifications de la Place qu'on va assieger.

Du Blocus des Places.

IL est de la science d'un General, en s'engageant dans le Païs ennemi, de ne laisser aucune Place derriere lui, dont il ne soit le maître, à moins qu'il ne la juge incapable de traverser la marche de ses Recrûës, & de ses rafraîchissemens.

Autrement un General prendroit fort mal ses mesures, de voir

loir assieger une Place dans les formes ordinaires, l'Ennemi étant maître des Châteaux, & d'autres Postes, qui lui empêcheroient la liberté de la Campagne.

Mais lorsque les Places qu'on veut assieger, sont dans le cœur d'un Etat, comme sont d'ordinaire celles d'un peuple revolté contre son Prince, alors le General, qui sera commandé pour les aller mettre à la raison, considerera, s'il faut attaquer leurs Places de vive force, ou par de longs Sieges, s'ils peuvent être secourus de leurs Alliez, ou s'ils s'assurent seulement sur l'avantage de leurs Montagnes; & sur la force de leurs Murailles.

Le General étant donc informé de l'état de ceux de la Place, & prévoyant qu'ils ne peuvent être secourus d'aucune part, que toutes leurs forces consistent seulement dans leur opiniâtreté, dans la profondeur de leurs Fossez,& dans la hauteur de leurs Murailles: alors il se contentera de les vaincre par la famine, en formant un Blocus.

Le Blocus n'est autre chose, qu'une maniere de distribuer ses Troupes dans les Villages, les Châteaux & autres lieux, qui se rencontrent sur les avenuës de la Place, défendant tres-expressement à qui que ce soit, de communiquer avec ceux de la Ville, & de leur apporter des Vivres, sur peine de la vie, faisant mettre en prison tous ceux qui sortiront de la Place, pour les châtier selon la volonté du Prince.

Maniere d'asseoir un Camp pour former un Siege.

LE Maréchal de Camp de l'Armée ayant fait faire le degât, le General fera marcher ses Troupes pour commencer le Siege. C'est dans cette occasion que le General doit faire doubler le pas à ses Troupes, afin d'ôter aux Ennemis les moyens de fortifier la Place de Vivres & d'Hommes, en cas qu'ils l'eussent auparavant negligé.

Le General étant à demi-lieuë de la Ville, envoyera quelque personne intelligente au Maréchal de Camp, afin que ce Maréchal l'instruise des Postes les plus avantageux qui sont autour de la Place.

Le General étant ainsi informé de l'avantage & du desavantage du terrain, où il doit asseoir son Camp, prendra un peu le devant, pour se donner lui-même le soin de reconnoître tous les Postes.

Il sera accompagné du Maréchal de Camp & des Ingenieurs, qui lui feront remarquer l'avantage des lieux, dont on lui a déja fait le recit, afin d'y faire défiler les Troupes, distribuant la Cavalerie dans les Plaines & proche des Rivieres, & l'Infanterie sur les Côteaux & les Montagnes, à une portée de Canon de la Place.

Dans ce premier jour il est fort difficile de donner à chaque Regiment la juste mesure du terrain qui lui est necessaire, ni de determiner précisément l'étenduë que les Parcs d'Artillerie & les Quartiers des Vivres doivent occuper. Neanmoins pour rendre la chose facile, nous en allons parler en détail.

On remarquera, que quand l'Armée est composée de diverses Troupes étrangeres, il est meilleur de mettre tous les Regimens d'une même Nation ensemble, que de les separer, afin d'éviter les querelles, qui n'arrivent que trop souvent entre gens de diverse Religion & de different Gouvernement.

Du Logement de la Cavalerie.

DANS la Cavalerie un Cavalier s'appelle *Maître*, comme nous l'avons déja dit ailleurs. Il doit avoir d'ordinaire un Valet & 2. Chevaux; ou pour le moins 2. Maîtres doivent avoir à deux un Valet & 3. Chevaux, afin que le troisiéme Cheval puisse aller au fourage.

Pour loger une Compagnie de Cavalerie de cent Chevaux. (c'est ainsi qu'on specifie le nombre des Cavaliers ou Maîtres) on donnera soixante-dix pieds de terrain de front à la Compagnie, Exemple A B. & deux-cens de hauteur, Exemple A C.

A deux Maîtres qui logent ensemble, on leur donne de terrain huit pieds de large, & douze de long, pour faire leurs Barraques D.

Pour les Barraques des Chevaux, elles occupent chacune quatre pieds de large, & dix de long. Exem. E. Les hommes sont tous logez en deux Rangs, & les chevaux aussi, Exemple F G.

Entre les Barraques & les Ecuries il y a une ruë large de huit pieds. Exemple I.

Les Chevaux tournent leur tête vers les Barraques de leurs Maîtres.

La ruë entre les Ecuries a dix pieds de large pour la sortie des Chevaux, Exemple L.

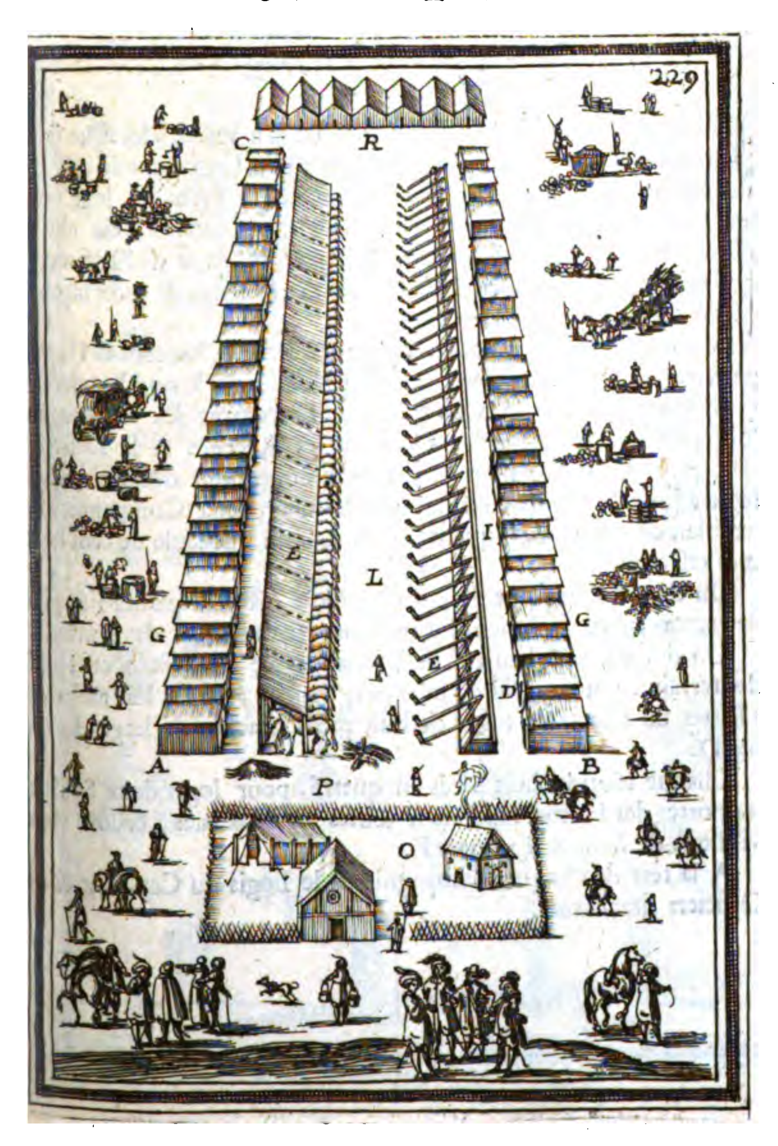
Le Logis du Capitaine est à la tête des Barraques de sa Compagnie, dont il occupe tout le front, & sa largeur est de quarante pieds, Exemple O.

Entre le logis du Capitaine & la Compagnie est une ruë de vingt pieds de large, Exemple P.

Derriere la Compagnie sont les Vivandiers, separez des Compagnies par une ruë qui a vingt pieds de large, Exemple R.

Quand plusieurs Compagnies campent ensemble, les unes auprés des autres, il doit y avoir vingt pieds de distance entr'elles.

FIGURE LXXXVI.



Du Logement de l'Infanterie.

JE ne parle point ici du Logement de l'Infanterie, lorſque ſur ſa marche elle arrive dans un Village, ni du Logement de celle qui eſt en Garniſon dans une Place, puiſque la premiere loge chez les Païſans par billets ; & l'autre dans des Cazernes, ou chez le Bourgeois par chambrée, ou ſeul à ſeul. Je parle de l'Infanterie, qui eſt obligée de camper & de ſe bâtir des Huttes, & cette façon de loger s'appelle *Campement*.

Le front du terrain d'une Compagnie A B. & la hauteur C D. ne ſe peuvent exactement limiter, ſi l'on ne ſçait au juſte le nombre des Soldats qui ſont dans la Compagnie : Et comme les Compagnies ſont plus ou moins fortes, ſelon que les Recrûës & la Deſertion ſont plus ou moins frequentes ; neanmoins pour donner quelque regle aſſurée, je ſuppoſerai qu'il faille loger deux Compagnies enſemble, chacune de cinquante hommes, ou une ſeule de cent hommes effectifs.

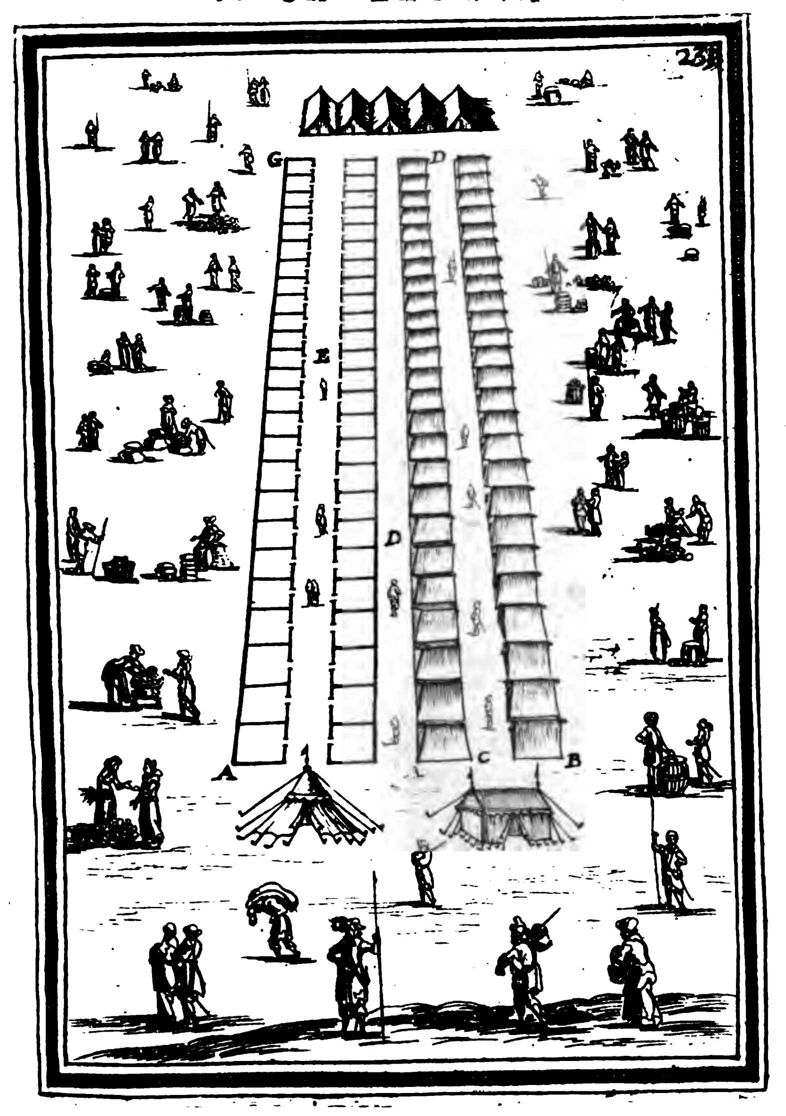
On donnera au front de la Compagnie A B. cinquante-ſix pieds de terrain, pour avoir lieu d'y marquer quatre rangs de Huttes.

On donnera à la hauteur de la Compagnie A G. deux cens pieds de terrain, pour y faire vingt-cinq Huttes ; entre les rangs des Huttes on fera trois Ruës de huit pieds chacune de large, Exemple D.

Chaque Hutte a huit pieds en quarré, pour loger deux Soldats, les portes des Huttes répondent toutes ſur deux ruës, & ſont vis-à-vis l'une de l'autre. Exemple E.

A la tête de chaque Compagnie eſt le Logis du Capitaine & des Officiers ſubalternes.

FIGURE LXXXVII.



Des Lignes de Circonvallation, & de Contrevallation.

SI le General prévoit qu'il ne puisse pas emporter d'emblée, ou de vive force, la Place qu'il a ordre d'attaquer, & que d'autre part il craigne que l'Ennemi ne secoure la Place, en passant sur le ventre à son Armée; alors il fera faire tout autour de son Camp une ligne de Circonvallation, même s'il juge que la Ville soit puissante en nombre d'hommes, & que le Gouverneur puisse faire souvent des Sorties, pour incommoder son Camp, & pour lui faire des Prisonniers, en ce cas pour les soûtenir & pour les repousser, il fera faire une ligne de Contrevallation du côté de la Ville.

Les Ingenieurs, aprés que les Troupes seront campées, feront tout le tour de la Place, pour voir les lieux par où ils doivent faire creuser la ligne de Circonvallation, prenant le Plan des environs de la Place, y marquant toutes les Collines, les Rideaux, les Vallées, les Rivieres, les Eglises, & generalement tout ce qui peut servir de logement, tant à la Cavalerie, qu'à l'Infanterie, comme sont les Vignes, les Hayes, les Ruines, & autres lieux couverts. Les Ingenieurs ayant donc presenté au General le Plan des environs de la Ville, & reglé avec lui l'endroit par où l'on doit faire passer la ligne de Circonvallation, ils la marqueront sur le terrain avec des Piquets, & des Cordeaux, de la largeur de deux toises, faisant la base de son Parapet de huit pieds de large, la hauteur interieure du Parapet de six pieds, & l'exterieure de cinq, avec une Banquette large de trois pieds, & haute d'un pied & demi.

La ligne de Circonvallation doit être du côté de la Campagne, & la terre du côté du Camp, & la ligne de Contrevallation, qui se fait sur de pareilles mesures, doit avoir son Fossé du côté de la Ville, & la terre du côté du Camp, pour couvrir ceux qui sont derriere.

FIGURE LXXXVIII.



Du Parc de l'Artillerie, & du Quartier des Vivres.

LE Parc de l'Artillerie est le lieu, ou le Magasin, dans lequel on conserve les Poudres, les Bombes, les Petards, les Grenades, les Bosses, les Balles à feu, les Méches, & tous les Equipages & les instrumens qui servent à descendre & à monter les Canons de dessus leurs Chariots & leurs Affusts.

Le Parc pour être bien placé, doit être tout-à-fait hors de la portée du Canon de la Place, & ce lieu doit être choisi de telle maniere, qu'il soit commode pour toutes sortes de voitures.

Quand il y a quelque Village ou Maison, située environ à deux portées du Canon de la Ville, ces sortes de lieux sont fort commodes pour faire les Parcs. Sur tout on doit avoir soin de les bien fortifier, & de ne leur donner que des Piquiers pour leur garde, principalement aux endroits où l'on met les Poudres, afin d'éviter le feu.

On fait d'ordinaire autant de Parcs, qu'on a resolu d'Attaques, afin que les Troupes dans le besoin ayent auprés d'elles tout ce qui leur est necessaire.

Le Parc ou le Quartier des Vivres est un lieu où sont logez les Vivandiers & les Marchands. Il y en a quelquefois, comme j'ay déja dit, dans le milieu de chaque Regiment, & beaucoup mieux à la Queuë, qui est une place bien plus commode pour la distribution de leurs denrées & de leurs marchandises, ausquelles le Major a soin de mettre le prix, selon qu'il le juge raisonnable.

Les Majors qui voudront prendre soin de la santé & propreté de leurs Soldats, marqueront toûjours quelques certains lieux derriere leurs Regimens, où ils feront faire quelques Fossez où les Soldats iront à leurs necessitez.

FIGURE LXXXIX.



Maniere de reconnoître une Place pour déterminer les Attaques & les Tranchées.

LA Circonvallation étant parfaite, & les Parcs fortifiez de quelques Forts à Etoile, ou à Demi-bastions, le Maréchal de Camp, accompagné des Ingenieurs, & escorté de quelque Cavalerie, s'aprochera le plus prés qu'il lui sera possible, des Dehors, ou des Contrescarpes de la Place, afin de découvrir la bonté ou la foiblesse des Fortifications de la Ville.

La force d'une Place consiste dans la bonté de ses Dehors, lorsqu'ils sont bien flanquez des Défences de la Place, & qu'ils ne sont point commandez des lieux circonvoisins, ses Fossez étant larges & fort profonds, les Bastions solides, grands & bien défendus des Cazemates & des Cavaliers, avec des Parapets capables de resister à la violence du Canon.

La foiblesse d'une Place est d'avoir quantité de grands Dehors, commandez des lieux circonvoisins, & mal flanquez de la Place, avec des Fossez étroits, & à demi-comblez des Remparts éboulez, des Parapets ruinez, & des Bastions petits & mal terrassez. Cela étant diligemment remarqué, avec la nature du Terrain, comme j'ay dit dans les pages précedentes, les Ingenieurs feront leur raport au General, afin de déterminer le nombre des Attaques regulieres, qui seront deux ou trois, tout au plus, n'y ayant point d'Armée assez forte pour en faire quatre ou cinq à la fois, & les fournir de tout ce qui leur est necessaire.

Le nombre des Tranchées étant donc déterminé, les Ingenieurs les marqueront avec des Cordeaux & des Piquets sur les lieux mêmes, & l'endroit par où elles doivent passer, se servant de l'avantage du Terrain, comme sont les Chemins creux, les Vallons, les Cavins, les Fondrieres, les Fossez, les Hayes, les Rideaux, & generalement tout ce qui peut mettre des Soldats à couvert.

Des Preparatifs pour la conduite des Tranchées.

LA plûpart de ceux qui ont écrit des Lignes d'Aproche, principalement ceux qui ne s'y sont jamais rencontrez, ont parlé du travail & de l'avancement & de la conduite d'une Tranchée, comme d'une chose si facile, qu'ils ont bien osé prendre la liberté de limiter le temps qu'il falloit employer pour la pousser jusques sur les Contrescarpes d'une Place assiegée, & de mesurer les pas & les toises, que les Pionniers devoient avancer le travail dans un jour, dans une nuit, ou dans une heure. Pour moi, qui en ay conduit quelques-unes, j'ay trouvé que cela étoit plus difficile dans l'execution, qu'il n'étoit à se l'imaginer dans le Cabinet En effet le progrés ou l'avancement d'une Tranchée dépend de tant d'accidens, que je ne sçaurois assez m'étonner de ceux qui en veulent limiter le temps précis.

Pour en parler avec quelque justesse, je dirai que l'Ingenieur, ou en sa place celui qui a l'ordre du travail, doit avant toute chose considerer la diverse qualité du Terrain, par où il doit conduire sa Tranchée, afin de remarquer, si ce terrain est seulement de simple terre, ou si la terre est sablonneuse, pleine de pierres, tout-à-fait de Roche, ou enfin entrecoupée de quelques Canaux, ou bien en Marécage. Cela étant bien consideré, si le Païs est de bonne terre, il fera seulement provision de Hoyaux, de Béches, & de Pelles, ainsi que je l'ay marqué dans la page 298. du second volume; afin de s'en servir pour ouvrir, pour creuser, & pour élargir la Tranchée sur les mesures qui seront données cy-aprés.

Mais si le terrain est de Roche, & qu'il soit trop dur pour être foüillé, ce qu'on sçaura facilement par le recit des Païsans d'alentour; l'Ingenieur fera provision d'une grande quantité de Sacs-à-terre, de Fascines, & de Gabions, pour s'en servir à s'épauler contre les Défences de la Place, & couvrir ses Tranchées, comme il va être enseigné.

De l'Ouverture & de la Conduite des Tranchées.

LA difference qu'il y a entre l'Ouverture & la Conduite des Tranchées, est que sous le mot d'*Ouverture* on exprime le commencement du travail de la Tranchée ; qui a proprement la queuë toûjours tournée du côté des Assiegeans ; & que par celui de *Conduite* on explique le progrés ou l'avancement de la Tranchée ; dont le bout, qui est toûjours du côté de la Place qu'on assiege ; s'appelle *Tête de la Tranchée.*

Le lieu de l'Ouverture de la Tranchée doit être marqué par le Maréchal de Camp, ou par le General. Le vrai lieu pour commencer l'Ouverture de la Tranchée doit être hors la portée du Mousquet des plus proches Dehors de la Place, & même au delà de la portée du Canon, quand on juge qu'il peut incommoder les travailleurs.

Lorsqu'aux environs de la Place il y a quelque Maison à l'abri des Mousquetades, & de l'Artillerie des Assiegez ; & que pour y aller, il n'y a que fort peu de terrain qui soit enfilé de la Place, alors on s'en servira pour faire l'ouverture de la Tranchée ; y envoyant les Pionniers à couvert de quelques Mantelets, suivis de ceux qui ont ordre de les soûtenir, qui doivent être plûtôt de Cavalerie que d'Infanterie, les premiers ayant l'avantage de courir & de découvrir la Campagne, ce que l'Infanterie ne peut pas faire si aisément.

On remarquera qu'en ouvrant & en poussant la Tranchée, les premiers Pionniers sont à genoux, & qu'ils ne travaillent guere que la nuit, où ils font six fois plus de besogne en trois heures, qu'ils n'en feroient de jour en dix heures. Ils ne font d'abord qu'un petit Fossé, que ceux qui les suivent, élargissent, & creusent peu à peu, jusqu'à ce qu'il soit large environ de deux toises, & profond de quatre à cinq pieds, principalement quand on approche de la Place, afin qu'avec la terre qu'on en tire, & qu'on jette au devant de ceux qui sont dans la Tranchée, soient à couvert des défences de la Ville.

On remarquera de plus, que le moins de détours que l'on peut faire à une Tranchée, est toûjours le meilleur, pourvû qu'elle ne soit point enfilée ou vûë de la Place.

FIGURE XC.



/.

De la Défence des Tranchées, & de leurs Places-d'Armes.

IL n'y a rien qui assure plus les Travailleurs d'une Tranchée, que de se voir soûtenus des gens de leur parti ; & comme il ne se fait guere d'aproche, que les Assiegez ne fassent des Sorties pour insulter les Pionniers, pour combler leurs Travaux, & pour donner la chasse à ceux qui les soûtiennent, c'est ce qui doit obliger les Attaquans de faire des Places-d'Armes & des Redoutes de distance en distance.

Les Postes les plus commodes, pour servir de Places-d'Armes à la Cavalerie & à l'Infanterie, sont ceux qui se peuvent facilement secourir les uns les autres, qui sont à l'abri des Défences de la Ville; comme sont les chemins creux, & principalement l'endroit où ces chemins se croisent; car leur profondeur sert comme de Parapet à l'Infanterie. Faute de profondeur naturelle, on couvre ces Places d'Armes avec des Gabions, des Sacs-à-terre, ou avec des Arbres, en un mot avec tout ce qui peut empêcher ceux de la Place de découvrir dedans. On fait quelquefois un Fossé tout autour, & alors la Place d'Armes est fortifiée comme une Redoute ou un autre Fort.

Lorsqu'on travaille aux Approches, & qu'on trouve de ces chemins creux, on s'en doit servir pour faire la Tranchée, y élevant d'abord quelque Redoute, pour nettoyer tout le long, en cas que les Assiegez s'en voulussent servir comme de Contr'approches. Quand pour éviter l'Enfilade on sera obligé de détourner le Boyau, on élevera sur l'Aîle droite & sur l'Aîle gauche de la Tranchée des Epaulemens, ou une maniere de Tranchées marquées A. & aux extrémitez quelques Redoutes, qui auront environ quatre ou cinq toises de face. Dans ces Redoutes & Epaulemens on logera la plûpart des Soldats commandez pour la garde de la Tranchée, envoyant toûjours quelque parti de Cavalerie, & même d'Infanterie, à la tête des Travailleurs pour leur donner courage, & pour appuyer leur travail.

FIGURE XCI.

FIGURE XCI.



De la Construction des Batteries.

COMME les Batteries ne se font que pour démonter les Piéces des Assiegez, pour appuyer les Pionniers des Assiegeans, & rompre les Défenses de la Place, on en construit de differentes sortes : De Hautes A. de Simples B. & d'Enterrées C.

Les Batteries Enterrées C. sont les plus usitées, comme j'ay déja dit, pour faciliter les Approches, & pour ruiner les Parapets, & les Défences des Places. Celles qu'on appelle Simples B. sont pour le même usage ; car les Hautes A. ne servent d'ordinaire, que pour foudroyer ou battre de revers dans les Dehors & dans les Bastions.

Pour faire la Batterie Simple, qui est la plus usitée dans le commencement d'un Siege, on doit remarquer de jour le lieu où on la veut construire, qui doit être éloigné de la Place au plus de 160. toises ; car si la distance en est plus grande, les Boulets de ses Canons ne feroient que blanchir les Parapets, ou s'enterrer dans les Terrasses, sans faire aucun effet.

Quand on fera la Tranchée la premiere, on tâchera de mettre la Batterie entre la Tranchée & une Redoute, n'y apportant les Gabions, qu'aprés que la retraite sera battuë, & sans bruit : faisant même feinte de faire paroître d'un autre côté quelque Affust ou Roüage, pour donner mire aux Assiegez, & par ce moyen divertir leurs Canons de dessus les Travailleurs.

L'on ne peut dire au juste la grandeur d'une Batterie : mais pour chaque Piéce on donne 22. pieds & demi de Terrain, les deux pieds & demi servant pour l'embrazure qui doit être plus large par le dehors que par le dedans de la Batterie, & cela pour la commodité de tourner la bouche du Canon.

La Batterie enterrée se fait sur les mêmes mesures, le niveau de la Campagne lui servant de Parapet. A l'une & à l'autre Batterie on fait des Magasins au dedans, & on enferme le tout d'un Fossé bien palissadé.

FIGURE XCII.



Des Boyaux.

LORSQU'ON fait deux Attaques en même temps sur une même Tenaille de Place, ou contre deux Bastions qui sont fort proches, soit à dessein d'en divertir les forces, ou pour attaquer effectivement ces differens Bastions, on a coûtume de tirer des Boyaux A. & B. d'une Tranchée à l'autre, afin de secourir plus facilement celle qui seroit la premiere attaquée par les Assiegez.

Les Boyaux se font comme les Tranchées, la terre qu'on en tire se jette du côté du Camp, afin d'avoir un Parapet, & un moyen de se tenir derriere à couvert, pour soûtenir les Sorties, & pour appuyer les Travailleurs.

Pour mieux fortifier ces Boyaux, l'on y fait de distance en distance des Demi-redoutes ou des Epaulemens.

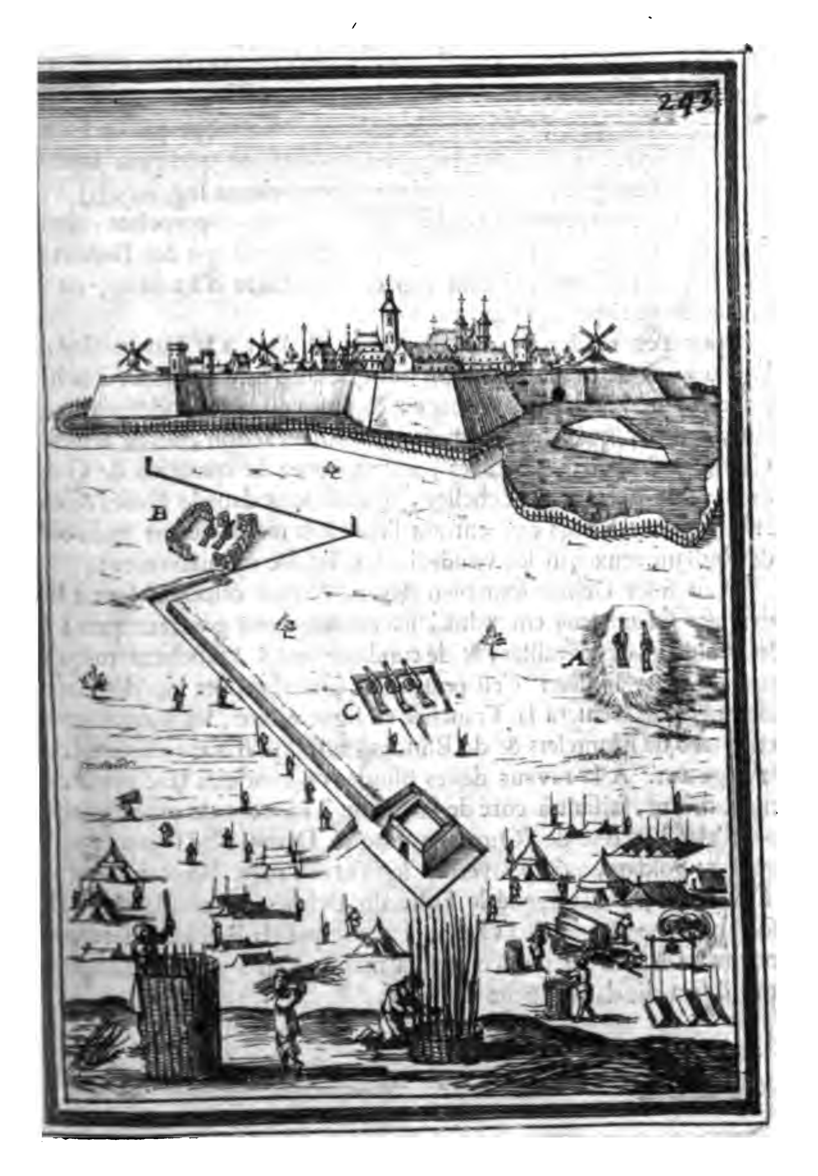
Quand la Garnison de la Place est forte & entreprenante, on fait des Fougades à l'entour des Redoutes, & même dedans, afin de faire sauter ceux qui viendroient pour s'en rendre maîtres : on appuye aussi ces Boyaux de quelques Batteries, qui doivent être fortifiées d'un Fossé large environ de deux toises, & d'une de profondeur, afin d'ôter aux Assiegez le moyen d'en enclouër le Canon.

Les Boyaux, qui vont d'une Tranchée à l'autre, doivent être conduits, en gagnant le terrain du côté de la Place : mais lorsqu'on est si prés des Contrescarpes qu'ils en sont enfilez, alors on les fait paralleles aux Courtines de la Place, les fortifiant toûjours de quantité de Redoutes, desquelles les plus grandes servent à faire des Batteries.

Ces Batteries, qui se font si proche des Contrescarpes, sont tres-bonnes pour favoriser la Sape, & le logement des Contrescarpes. Elles ont aussi l'avantage d'être hors la mire du Canon de la Place, qui pour être trop élevé, n'y peut plonger qu'avec grande difficulté.

Le Boyau le plus prés de la Place, & qui lui est comme parallele, sert d'ordinaire de Ligne de Contrevallation, étant fortifié de Redoute & de Demi-redoute.

FIGURE XCIII.



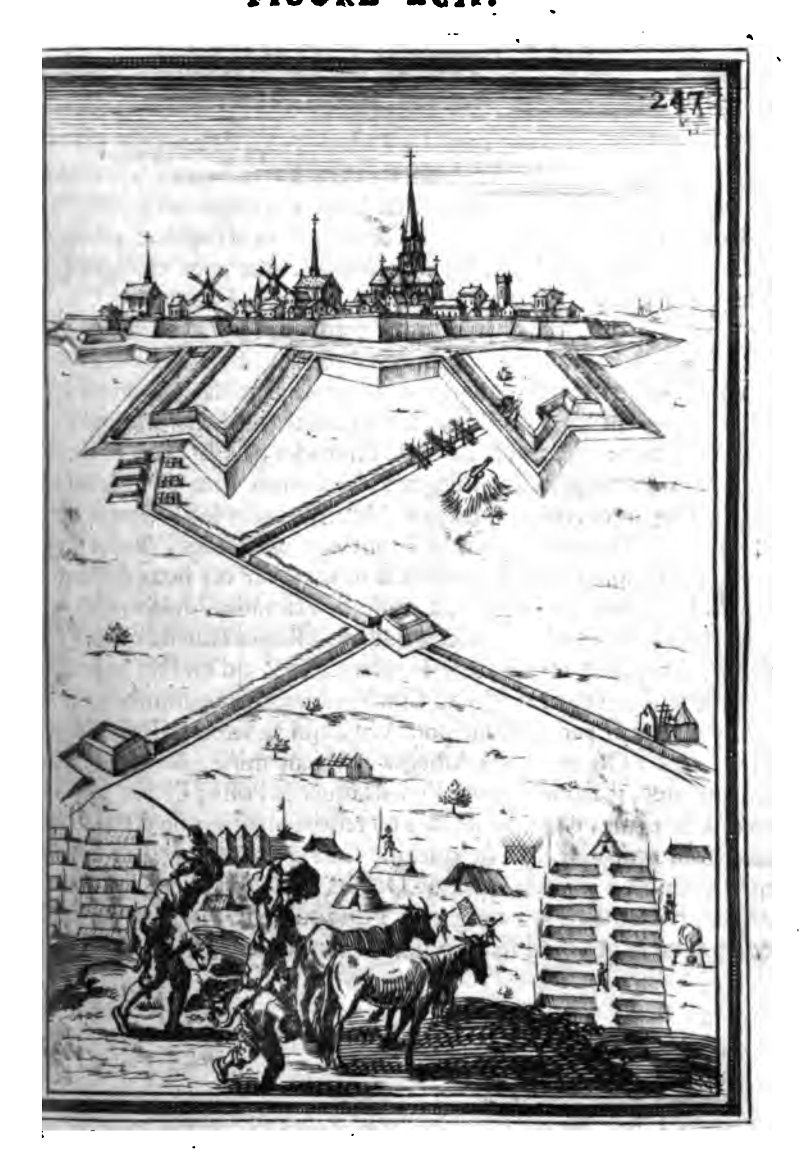
De l'Attaque des Dehors.

IL y a fort peu de Places, de celles qu'on attaque par les formes, qui n'ayent leur Contrescarpe défenduë de quelques Dehors, qui est un moyen (selon le sentiment de quelques Ingenieurs) d'empêcher les Assiegeans de pousser aisément leurs Approches jusqu'au pied des Glacis de la Ville; c'est pourquoi s'il y a des Dehors à la Place qu'on assiege, il faut s'en rendre maître d'Emblée, ou à la faveur de quelques Mines.

Pour s'en rendre maître d'emblée, si l'on a la commodité, on logera quelque Piéce de Canon sur quelque Cavalier élevé à la hâte, pour foudroyer dans l'Ouvrage, & pour y commander de revers. Ensuite ceux qui seront commandez pour l'action, étant armez de Cuirasses & d'Armes courtes, accompagnez de quantité de Grenadiers & de porteurs d'Echelles, se glisseront dans le Fossé, & escaladeront les Dehors, y entrant l'épée à la main, faisant main basse, & poussant ceux qui les voudroient défendre opiniâtrément.

Mais si les Dehors sont bien élevez, & que ceux qui sont à leurs défenses soient gens entendus, ils empêcheront par leur grand feu les Pionniers de travailler, & de conduire leurs Tranchées jusqu'auprés de leurs Fossez: c'est pourquoi sans chercher les détours des Boyaux, on creusera la Tranchée en ligne droite, les Travailleurs se couvrant de Mantelets & de Blindes, ainsi qu'il a été expliqué dans la page 221. A la faveur de ces Blindes on conduira la Tranchée en ligne droite, faisant à côté de la même Tranchée de petits Parapets paralleles à la tête de l'Ouvrage attaqué. Derriere ces Parapets on logera les Soldats, qui appuyeront les Travailleurs. Avec ces sortes de Tranchées, ayant gagné le Fossé du Dehors, & poussé une Mine sous quelque Angle de l'Ouvrage, dés que la Bréche y sera faite, on ira à l'Assaut, & on s'en rendra maître pour s'y retrancher, comme il sera dit dans la page suivante.

FIGURE XCIV.



De la Prise des Dehors.

TOUS ceux qui enlevent des Dehors, n'en demeurent pas toûjours les maîtres; car bien souvent les Assiegez, aprés avoir défendu avec opiniâtreté la Tête de leurs Ouvrages, font feinte de ceder tout d'un coup à l'effort de ceux qui les attaquent, mais ces sortes de feintes ne se font le plus souvent que pour engager l'Assiegeant à se venir loger & retrancher sur leurs Fourneaux.

C'est pourquoi ceux qui auront forcé quelque Dehors, ne s'engageront pas toûjours à suivre les fuyards, s'ils ne remarquent en eux une grande consternation: mais seulement ils tâcheront à s'y loger, rangeant leurs Gabions, leurs Fascines ou leurs Mantelets en Angle saillant: ou bien à force de Grenades, de Bosses, & de Balles-à-feu, on obligera les Assiegez d'abandonner tout-à-fait leurs Dehors: Durant ce temps quelques Mousquetaires se glisseront sur le Rempart de l'Ouvrage, où ils feront des Barricades, & des Logemens, à mesure qu'ils gagneront le terrain: car ces lieux-là sont les moins sujets aux Fourneaux, à cause de l'élevation du terrain.

Si l'on avoit quelque indice, que les Assiegez eussent miné l'Ouvrage, il faudroit tâcher dans le même temps qu'on fait le premier logement, d'y creuser quelques Contremines, afin de donner vent à la Mine: mais si par malheur pour ceux qui se seroient logez les premiers dans l'Ouvrage, les Assiegez l'avoient miné, & que la Mine fît son effet, il faudroit pour lors attaquer le Poste, l'Epée & le Pistolet à la main, pour tâcher de s'en rendre maître une seconde fois, & craindre encore l'effet de quelque second Fourneau. C'est pourquoi quand on gagnera quelque Dehors, il faut d'abord les contreminer, faisant dans leur milieu un Puits ou deux, les plus profonds & les plus larges qu'il sera possible, selon le temps que l'on aura.

La maniere de soûtenir les Sorties.

LES Assiegez foibles en Habitans & en Soldats, font rarement des Sorties, les hommes leur étant trop chers pour les exposer aux hazards des Entreprises: Mais tout au contraire, les Places qui ont leur Garnison forte, soit en Bourgeois ou en Soldats, font presque toutes les nuits des Sorties, non seulement à dessein d'enlever des Quartiers, d'encloüer le Canon des Batteries de l'Assiegeant, mais même afin d'empêcher le progrés des Tranchées.

C'est pourquoi pour continuër les Tranchées jusqu'au pied des Dehors ou des Glacis de la Place, & pour soûtenir les Sorties de ceux de la Ville, on fera en sorte que les Tranchées soient bien flanquées par leurs détours, en sorte qu'une flanque l'autre, & qu'elles soient fortifiées de Redoutes, capables de tenir une partie des Soldats, qui sont destinez à défendre les Travailleurs. L'autre partie des Soldats sera envoyée à la tête de la Tranchée, se couchant sur le ventre, durant que les Pionniers remuëront la terre.

Ceux qui sont commandez pour la défence de la Tranchée, & par consequent pour soûtenir les Sorties, doivent avoir le Pot de fer en tête, avec des Corselets à l'épreuve du Mousquet, ou bien à cause de leur trop grande pesanteur, ils se serviront de Mantelets, pour faire quelque Logement ou Corps-de-garde proche la tête de la Tranchée; mais enfin s'ils sont obligez de lâcher le pied & de plier, ils se retireront dans les plus prochaines Redoutes, jusqu'à ce qu'ils soient secourus de leurs Camarades, pour repousser la Sortie des Assiegez.

On remarquera qu'aprés avoir repoussé ceux de la Place, il ne faut point s'engager à les suivre, de peur des Embuscades, principalement si c'est la nuit: on doublera seulement la Garde de la Tranchée, afin de soûtenir l'Ennemi avec plus d'opiniâtreté, s'il revenoit à la charge.

De la Sappe du Glacis.

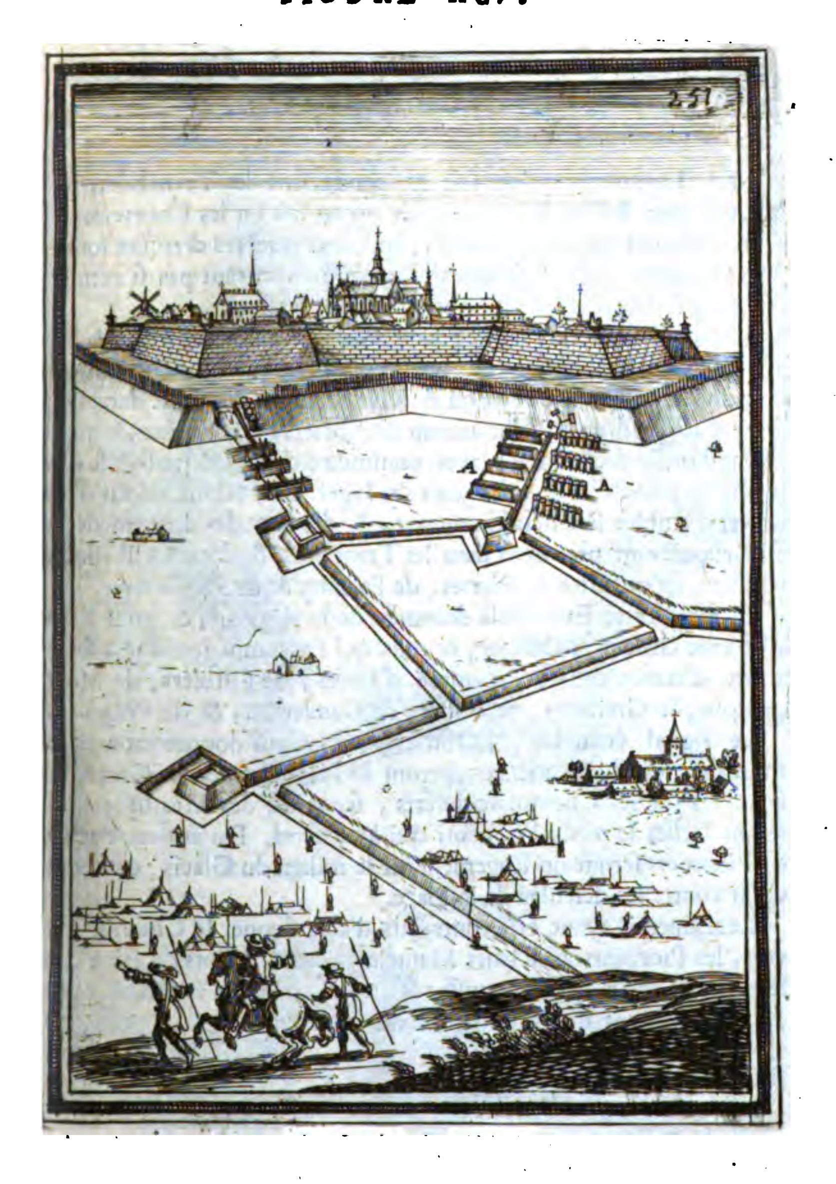
LORSQU'ON a essuyé tous les obstacles que les Assiegez pouvoient opposer au travail des Tranchées, & que malgré leurs frequentes Sorties, on les a enfin conduites jusqu'au pied du Glacis, on est pour lors obligé, pour venir au passage du Fossé, de passer ou par dessous les Glacis, ou par dessus.

Quand on passe par dessous le Glacis, on appelle cela *faire la Sappe*, & cette sorte de Sappe est differente de celle des Anciens, qui en faisoient pour rompre les Murailles des Assiegez avec des Beliers.

Mais la Sappe d'aujourd'hui se fait d'une autre maniere: Quand on sera arrivé à quelque pas du Glacis, on poussera la Tranchée en ligne droite, les Travailleurs se couvrans alors de Blindes, de Sacs-à-terre, ou encore mieux de Mantelets montez sur des Roües, & de cette façon ayant gagné le pied du Glacis, ils feront, à droit & à gauche de la Tranchée, des Epaulemens ou des Traverses marquées A. avec leurs Parapets, pour y loger à couvert un bon nombre de Soldats, & si l'on a du loisir, on élevera un Cavalier ou plusieurs, sur lesquels on logera quelque Piéce d'Artillerie, pour démonter celles de la Place, ou pour ruiner les défences de la Ville.

Pour en revenir à la Sappe, qui se fait à quelque cinq ou six toises de l'Angle saillant du Glacis, les Pionniers étant venus par la Tranchée jusqu'au pied de cette Esplanade, commenceront à creuser la Tranchée toûjours en descendant par dessous le Glacis, & aprés avoir avancé quelques toises de travail, ils y feront un Fourneau pour faire sauter la terre qui seroit au dessus d'eux, faisant jouër les Fourneaux aussi-tôt qu'ils seront chargez, de peur que ceux de la Place ne les éventent par des Contremines. En faisant ces Fourneaux, il faut que les Pionniers ayent le soin d'en pousser jusque sous la Tete du Glacis, afin de la faire sauter avec ses Palissades, ce qui ayant reüssi, on y fera un Logement en la maniere suivante.

FIGURE XCV.



Des Logemens qu'on fait sur les Glacis & sur les Chemins-couverts.

LEs Logemens qu'on fait en conduisant les Tranchées, sont fort peu dissemblables de ceux qu'on fait sur les Contrescarpes, & ne different les uns des autres, qu'en ce que ces derniers sont les plus dangereux à faire, le terrain ne s'y rencontrant pas si commode, & le feu de la Place y étant plus grand à essuyer.

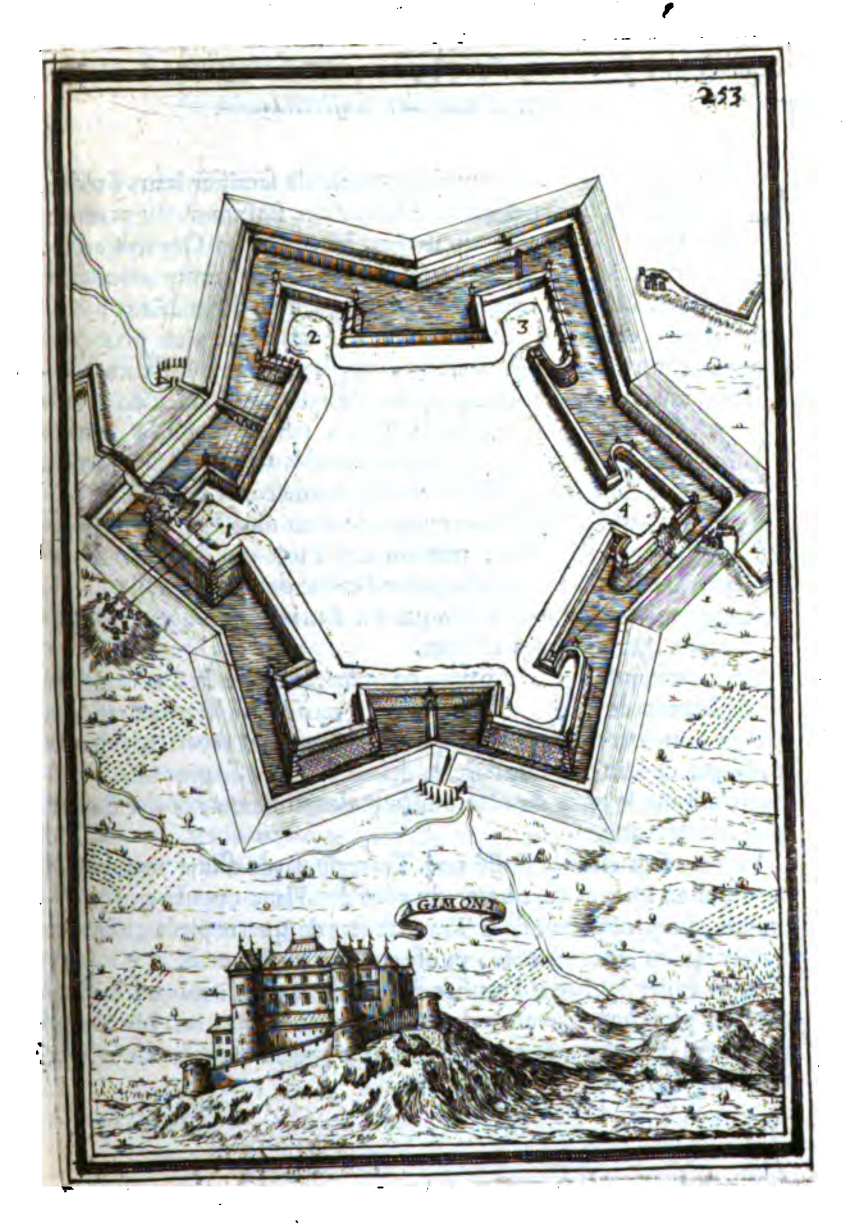
Lorsqu'on est arrivé au pied du Glacis, si l'on juge que la Sappe soit une voye trop longue pour se rendre maître du Chemin-couvert, on l'attaquera d'emblée ou de vive force; & quoique dans cette sorte d'action il y perisse beaucoup d'Officiers & de Soldats, & que ce soient d'ordinaire les plus braves; neanmoins c'est quelquefois le parti le plus raisonnable à prendre pour s'y loger. Etant donc resolu d'emporter d'emblée le Chemin-couvert, & d'y faire des Logemens, on fera auparavant provision dans les Tranchées, & dans les Redoutes voisines, de quantité de Pierres, de Fascines & de Sacs-à-terre.

Comme cette Entreprise demande de la vigueur, & qu'il y faut aller avec chaleur, l'Officier, & ceux qui l'accompagneront, seront armez d'armes courtes, comme d'Epées, de Pistolets, de Mousquetons, de Grenades, de Bosses, de Gauderons, & de Pots-à-feu.

Le Signal étant fait, l'Officier & ses Gens donneront avec resolution, les Charpentiers couperont les Palissades, & les Grenadiers se jettans sur les Chemins-couverts, secondez des Mousquetaires, feront lâcher le pied à l'Ennemi qui les défend. Durant cette action les Pionniers feront un Logement sur le milieu du Glacis, en se couvrant contre les défenses de la Place.

Les Ennemis ayant été contraints d'abandonner le Chemin-couvert, les Pionniers avec leurs Mantelets, leurs Ballots de laine, & leurs Sacs-à-terre, y feront aussi-tôt un Logement, s'épaulans le plus avantageusement qu'ils pourront du côté du Bastion opposé, qui est le côté le plus à craindre.

FIGURE XCVI.



Maniere de passer les Fossez secs, & d'attacher le Mineur aux Faces des Bastions.

CEUX qui ne font point de scrupule de sacrifier leurs Soldats, pourvû qu'ils attachent le Mineur aux Bastions, s'y prennent de cette façon : Aussi-tôt qu'ils sont logez sur les Contrescarpes, ils font porter à la moitié des Soldats qui sont commandez pour l'Entreprise, des Mantelets, couverts de lames de fer-blanc, & ils descendent avec chaleur dans le Fossé, se serrant le plus prés qu'ils peuvent contre la Face du Bastion, où ils rangent plusieurs Mantelets les uns auprés des autres, pour s'épauler du Flanc, & pour se couvrir des Feux d'artifice de la Place, pendant que le Mineur fait son trou, & que les Mousquetaires des Chemins-couverts & les Batteries tirent incessamment contre les défences de la Place.

Mais ceux qui agissent avec plus de circonspection, s'étant logez sur le Chemin-couvert, mettent une Piéce ou deux de Canon en Batterie, afin de faire une petite Bréche dans la Muraille, à dix ou douze toises de l'Angle flanqué du Bastion, afin que le Mineur n'ait point tant de feu à essuyer.

Cette précaution étant prise, on remarquera si la Contrescarpe est seulement de terre, ou si elle est revétuë ; si le talud est bien adouci, ou fort escarpé : car étant fort escarpé ou revétu, il faudra le rompre de loin, afin de faire la descente du Fossé plus aisée, jettant toûjours la terre du côté du Flanc des Ennemis, & du Bastion que l'on attaque.

Puis on fera dans le Fossé une Traverse large d'une toise, & la terre qui en sortira, sera jettée du côté du Flanc opposé qui la découvre. La profondeur de la Traverse sera de quatre pieds, afin que la terre qu'on jettera à côté, puisse couvrir un homme.

Pour éviter les Feux d'artifice des Assiegez, on couvrira la Traverse de planches couvertes de lames de fer-blanc, ou bien on y mettra des Gazons, & tout ce que l'on jugera capable de resister aux Feux d'artifice.

Maniere de franchir les Fossez pleins d'eau, & d'attacher le Mineur aux Faces des Bastions.

L'Eau des Fossez est dormante ou vive : Ceux qui sont remplis d'eau dormante, se seigneront en creusant, comme j'ay déja dit, quelque Canal ou Puits plus bas que le niveau du Fossé, afin d'en tirer l'eau, & ensuite franchir le Fossé avec une Traverse, ou avec des Clayes, si le fond du Fossé est rempli de vaze ou de bouë.

Mais si l'on ne peut en aucune maniere détourner l'eau, ni desfécher ces Fossez, on se resoudra à les combler vis-à-vis du lieu où l'on veut attacher le Mineur; & pour cét effet on fera battre pour la Fascine, & l'on commandera quelque Capitaine, accompagné de cent ou de deux cens Soldats, armez seulement de Serpes, pour aller dans les jardins, les bois, & autres lieux remplis d'arbres, pour faire ces Fascines, & les apporter en même temps, jusqu'à la Queuë de la Tranchée, sans en exempter les Officiers.

Ayant donc fait une grande provision de Pierres, de Troncs d'arbres, de Fascines, de Sacs-à-terre, & de Barriques pleines de terre, on jettera tout cela dans le Fossé, en gagnant le Bastion, durant que les Batteries des Contrescarpes feront grand feu contre les Assiegez.

Et comme les Assiegez, pour empêcher l'avancement de la Traverse, ne peuvent que la brûler avec du feu d'artifice, ou venir en batteau pour en interrompre le travail, on les arrétera en chargeant de Cartouches quelques Piéces de celles qui seront sur les Contrescarpes, afin de les abymer, eux & leurs batteaux ; & lorsque la Traverse commencera à paroître hors de l'eau, on jettera dessus tout ce qui sera le moins susceptible de feu, afin que le Mineur s'aille attacher au Pan du Bastion, & l'on remarquera qu'il lui aura fallu faciliter son entrée, ainsi que je l'ay dit dans la page précedente.

Des Instrumens & des Précautions qu'on doit prendre avant que de travailler aux Mines.

TOUTES les Mines se font, ou dans de la terre naturelle, qui est celle qui n'a jamais été remuée, ou dans des terres nouvellement rapportées, ou dans des Murailles.

Les terres naturelles sont la bonne terre, le Banc de bois, les gros Caillouages, & les lits de Sable.

Pour pousser des Mines dans la bonne terre, dans le Banc de bois, & dans la terre bien rassise, on y travaillera comme il sera dit dans la page suivante; mais si la terre est sablonneuse, humide, ou nouvellement remuée, on fera provision de quantité de grands Caissons, faits de planches de bois dur & bien gouderonnées, capables de tenir six ou sept quintaux de Poudre, même jusqu'à un millier, pour s'en servir comme il sera dit cy-aprés.

On fera aussi provision de quelques planches de bois, & d'un bon nombre de Sacs de toile bien gouderonnée, avec quelques Saussisses aussi gouderonnées, qui étant pleines de Poudre, serviront à donner le feu aux Mines.

Les Sacs-à-poudre les plus usitez tiennent cinquante livres de Poudre, ou un Demi-quintal.

La Saussisse A. n'a point de longueur déterminée; mais elle est d'une grosseur & ouverture raisonnable, lorsqu'un œuf de poule peut entrer dedans.

Les instrumens C. sont de grands & petits Ciseaux, qui servent aux Mineurs pour rompre les Moëlons & autres Pierres.

La Griffe D. sert pour ôter les Pierres de liaison.

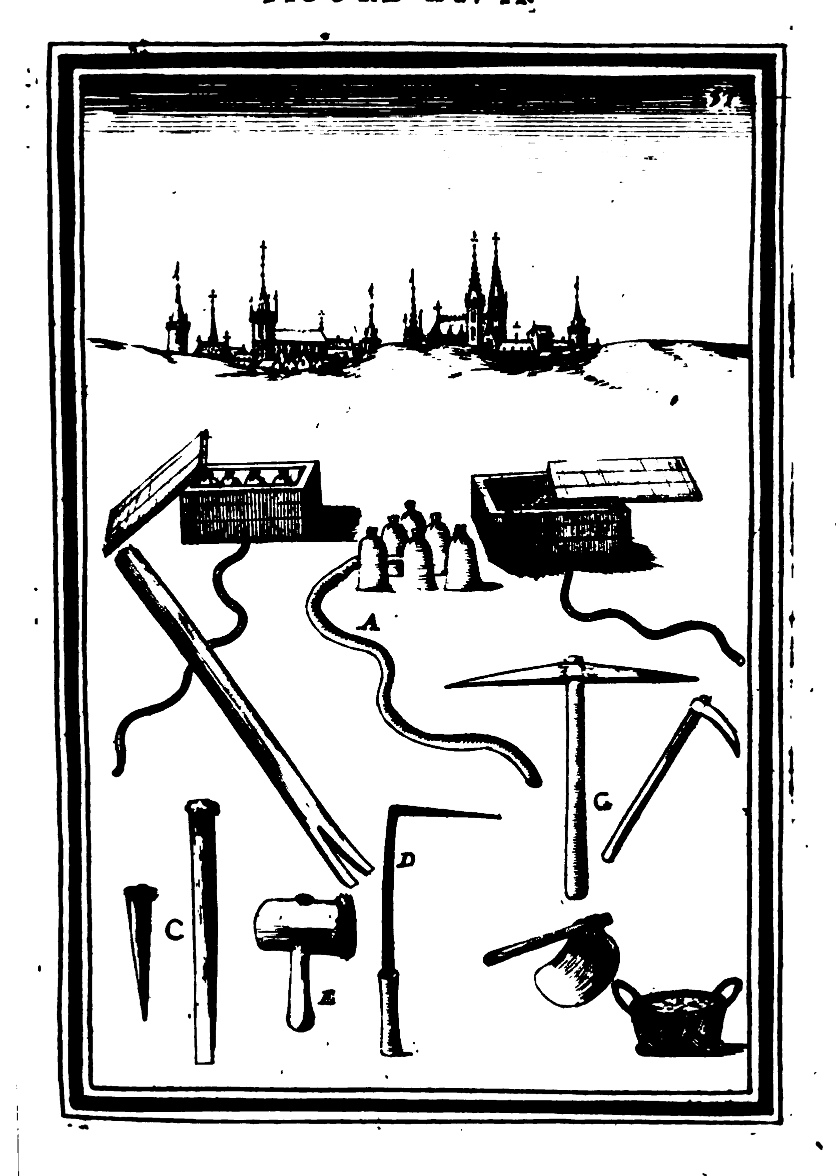
La Masse E. sert pour faire entrer les Ciseaux dans le joint des Pierres.

Le Hoyau G. sert à piocher la Chambre & les Fourneaux de la Mine.

La Houë H. sert à charger les terres, & à les mettre dans les Corbeilles I. pour les transporter hors de la Mine.

FIGURE XCVII.

FIGURE XCVII.



De la Conduite des Mines.

IL est fort difficile de parler au juste de la conduite & de l'effet d'une Mine, à cause d'une infinité d'accidens qui s'y rencontrent, non seulement de ceux qui procedent du côté de la Poudre; mais aussi de ceux qui viennent des Terres, des Sables & des Roches, qui les rendent plus ou moins grandes, que les terres sont plus ou moins liées.

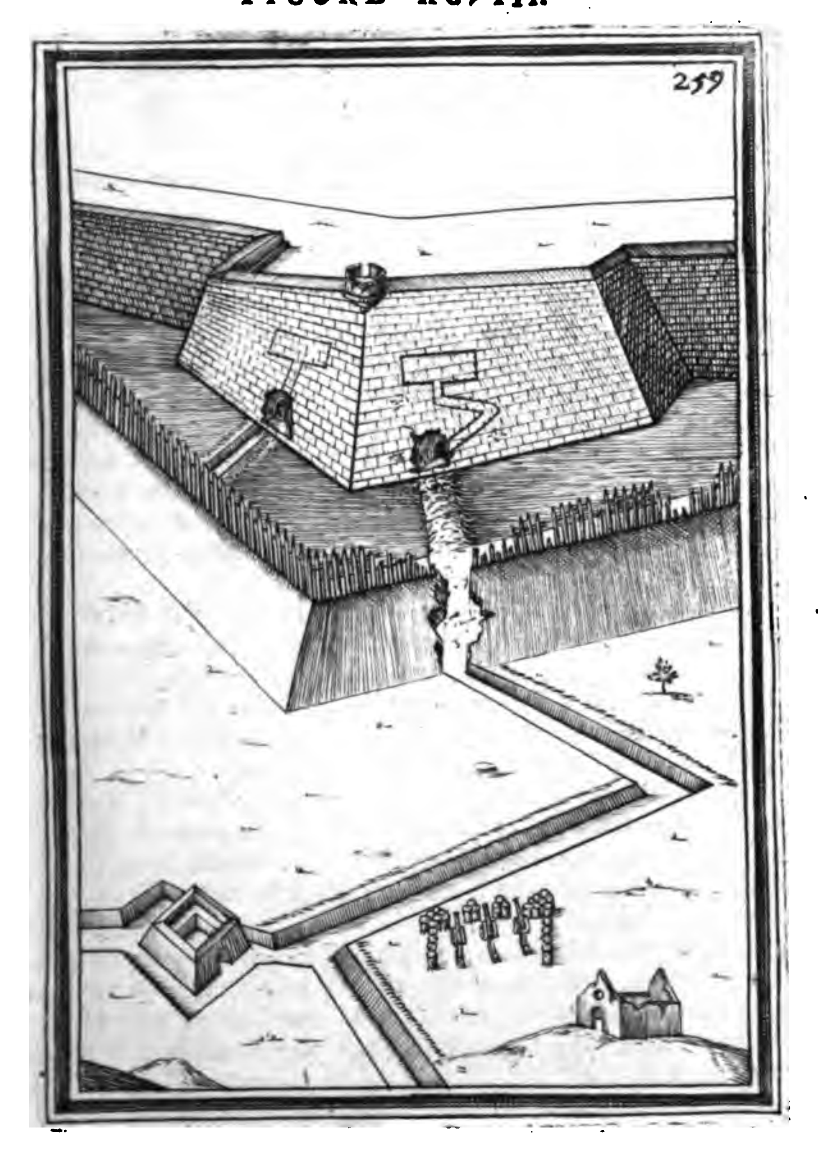
Ceux qui auront la conduite d'une Mine, doivent sur toutes choses, avant que d'y travailler, considerer bien le lieu & le terrain qu'ils ont à miner, s'informans des Païsans ou des Prisonniers de la Place, si les Bastions à miner sont vuides ou pleins de terre, s'ils sont d'une terre vieille ou nouvellement apportée, si c'est du sable ou de la terre forte, & même s'il y a de l'eau, & sur toutes choses si les Bastions ne sont point contreminez.

Cela étant connu, le premier Mineur, qui se logera dans le Pan du Bastion, se tiendra à genoux, & travaillera le plus vîte qu'il luy sera possible, en faisant le Canal de la Mine en ligne droite, d'une largeur à passer un homme à genoux. Dans ce commencement si le Bastion est revétu, il se servira de Ciseaux & de Griffes de fer, afin de separer & tirer les pierres de leurs joints, qu'un second Mineur dégagera du Corps du Bastion, pour s'en servir à boucher la Mine, quand elle sera chargée.

Lorsque le Bastion sera seulement de terre, on se servira de la Pioche; mais à l'une & à l'autre Mine on fera le Canal en serpentant de six pieds en six pieds, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au lieu où l'on veut faire la Chambre des Poudres. Quoique cette maniere de conduire la Mine soit plus difficile, que celle qui se conduit toute en ligne droite, neanmoins c'est la meilleure, pour peu d'intelligence que puissent avoir ceux qui l'entreprennent.

Les Mineurs, pour travailler plus commodement dans les Terres, couvrent leurs Testes & leurs Epaules d'une maniere de Capuchon de toille, comme on le peut remarquer aux Figures A, B, C, de la page 261.

FIGURE XCVIII.



Des Chambres, des Fourneaux & de la Charge des Mines.

LA Chambre des Poudres est toûjours en Fourneaux, en Bonnets-à-Prêtre ou en Cube.

Celles qu'on fait en Fourneaux servent pour miner dans les Roches & lieux fort étendus, où une seule Mine ne suffiroit pas pour faire l'effet qu'on desire. Mais si la Roche étoit trop dure, & qu'on n'y pût faire une Chambre assez grande, pour y loger toutes les Poudres dont on auroit besoin, alors on se servira des Veines de terre qui s'y rencontrent, pour en faire des Fourneaux, qu'on ciselera & élargira pour les rendre plus grands, si la Roche & le temps le peuvent permettre. On les fera capables d'y mettre soixante, quatre-vingt, & cent livres de Poudre, avec cette remarque, que si l'on met moins de soixante livres de poudre dans un Fourneau, il faudra faire plus d'un Fourneau, & leur faire pourtant prendre feu à tous en même temps.

La Mine à Bonnet-à-Prêtre est celle qui est faite d'un seul Fourneau, dont le ciel est taillé ou travaillé en quatre ou cinq pointes, comme de petites Cheminées, qui courent de differens côtez: ces Cheminées servent à donner passage au feu, afin qu'il fasse son effet de plusieurs côtez en un même temps. J'en fis deux à Fereire de cette façon, dont l'une réüssit, & l'autre prit vent.

Mais la plus sure de toutes les Mines est celle, dont la Chambre est simplement quarrée, ou en Cube: la poudre qu'on y mettra, sera dans des Sacs ou dans des Barils; mais en telle sorte, que la Saussisse ou la traînée mette le feu à tous les Barils ou à tous les Sacs en un même temps.

Pour faire une Mine dans un Bastion Royal, on la chargera jusqu'à un millier, & cinquante Quintaux de poudre: mais la veritable quantité dépend de l'estimation du Mineur, qui en mettra plus ou moins, selon qu'il jugera le lieu être plus ou moins difficile à être ébranlé.

FIGURE XCIX.



Des Bréches, & de la maniere de les reconnoître.

LA Bréche étant faite aux Bastions, soit par la Mine, à ceux qui sont sans Chemises, ou par des Batteries croisées, à ceux qui sont revétus de pierre, le General envoyera quelque Officier la reconnoître. Celui qu'il commandera doit être une personne intelligente, comme sont les Majors & les Ingenieurs. Ils seront armez à l'épreuve du Mousquet, depuis les pieds jusqu'à la tête, accompagnez de quelques Mousquetaires: il doit sur toutes choses remarquer si la montée de la Bréche est rude, & si elle se peut rendre plus aisée; si elle est commandée de revers ou non; si la Montée est épaulée contre le Flanc opposé ou non: car toutes ces circonstances étant connuës, on y remediera en la rendant plus douce & plus facile, rompant à coups de Canon ce qui empêcheroit la facilité d'y monter. Pendant qu'on réconnoît la Bréche, on doit empêcher les Assiegez de se retrancher sur sa Tête, & pour ce faire on tirera incessamment le Canon des Batteries, qu'on aura élevé proche des Glacis, ou sur les Contrescarpes.

Si la Mine n'avoit pas fait tout l'effet qu'on en esperoit, on commandera de nouveau des Mineurs, pour en faire une seconde, avec la plus grande diligence qu'il sera possible. J'avertirai en passant que quoique les Mineurs tirent solde par mois du Prince qu'ils servent, il est toûjours bon de leur donner dans l'occasion des gratifications particulieres, afin de les obliger à travailler avec plus de diligence: Même afin qu'ils poussent leur Mine bien avant dans la solidité du Rempart, qui est une chose où les Mineurs manquent presque tous, principalement quand les Bastions sont massifs; je voudrois les payer à la Tâche, afin qu'ils en fissent davantage, car l'avidité du gain fait trouver la peine douce, & le peril moins grand.

Preparation pour un Assaut general.

LA Bréche étant trouvée ou renduë facile à coups de Canon, le General tiendra Conseil de Guerre, pour deliberer de l'ordre qu'on doit tenir pour aller à l'Assaut. Comme c'est un Poste d'honneur, il se trouve toûjours quantité de gens qui pretendent avoir droit de marcher les premiers; mais cét avantage appartient préferablement à ceux qui sont ce jour-là de garde à la Tranchée.

Dans ce Conseil on resoudra, si c'est assez que de se loger sur la montée de la Bréche, en y faisant quelques logemens, ou si l'on ira d'emblée se poster sur la Tête. On y doit parler de toutes les difficultez qui se pourront presenter, afin d'y pourvoir de bonne heure.

Les obstacles les plus grands que les Assiegez puissent opposer, pour empêcher que l'on ne monte facilement à l'Assaut, c'est de creuser & de preparer à la hâte des Fourneaux dessous la montée de la Bréche, mais l'Assiegeant les doit éventer. Que si la montée de la Bréche est fort rude, on l'adoucira, comme j'ay déja dit, à coups de Canon. Si les Assiegez l'ont remplie de petites Chausse-trappes, on les rendra inutiles, aussi-bien que les Herses, en détournant les unes avec des Rateaux, ou en jettant dessus des petits Sacs à terre, & renversant ou élevant les Herses. Il faut avoir le même soin, si l'on trouve la montée embarassée par des Chevaux de Frise jettez de travers, mais la plus grande difficulté est, quand la Bréche est vûë de revers par l'Artillerie d'une Cazemate, principalement quand la Bréche n'est guere épaulée, & qu'elle est presque en ligne droite: car alors les Canons de la Cazemate, sur tout s'ils sont chargez à Cartouche, y feront de grands fracas. Pour y remedier, on pointera quelque piece de Canon dans le Fossé pour ruïner l'Artillerie de la Cazemate, & l'on fera provision de Grenades, de Mantelets, de Fascines, de Barriques, de Sacs-à-terre, de Gabions & de quantité de Pics, de Pelles, & de tous autres Instrumens propres à remuër les terres, & à faire des logemens au pied, ou sur la Teste de la Brêche.

D'un Assaut general.

QUAND l'Assaut aura été resolu, & que les Assiegeans auront fait sur les Contrescarpes les preparatifs que nous venons de dire, le General fera battre la chamade pour sçavoir la derniere resolution des Assiegez, & se mettre en posture de châtier leur opiniâtreté.

Le temps le plus favorable pour monter à l'Assaut est de jour, où chacun tâche par une loüable émulation à payer de sa personne, & où les Poltrons sont même obligez de faire figure, ne se pouvans cacher, comme ils feroient de nuit ; joint que l'Artillerie des Assiegeans tire de jour avec bien plus de justesse contre les défences de la Place, & sur la tête des Bréches, qu'elles ne feroient la nuit, où ceux qui seroient commandez pour monter à l'Assaut, courroient grand risque d'essuyer les coups de leurs propres Camarades.

Le Signal de l'Assaut étant donné par le moyen d'une Bombe ou de quelque Balle lumineuse, chacun ira à l'Assaut, selon le rang & le commandement qu'il en aura. Comme il est bon de divertir les Assiegez, & de les troubler dans leurs défences, outre les deux Bréches, qui est le moindre nombre qu'on en doit faire, pour donner un Assaut general, on feindra de vouloir escalader ou surprendre quelqu'autre côté de la Place.

Les premiers qui iront à l'Assaut, seront environ 40. commandez par quelque Lieutenant, ou Enseigne, & par deux Sergens. Ils seront armez à l'épreuve du Mousquet, ou pour le moins du Pistolet, la moitié porteront des Mousquetons, des Pistolets, des Hallebardes & autres Armes courtes, & les autres des Pics, des Pelles, des Mantelets, & des Fascines, pour faire des Logemens.

Ceux qui suivront ces premiers, seront en plus grand nombre, & seront eux-mêmes soûtenus d'une plus grande quantité, s'appliquans à se soûtenir les uns les autres, jusqu'à ce qu'ils ayent fait un Logement sur la Tête de la Bréche, si on en est convenu.

Il est à remarquer que dans toutes les Actions, où il faut agir avec chaleur, il est bon que les Officiers & les Volontaires qui s'y rencontrent, ne soient habillez que simplement ; car quand on les voit richement vêtus, pour peu qu'ils viennent à estre blessez, les Soldats les achevent pour les deshabiller, ou les emportent pour les faire penser, ce qui arreste la vigueur de l'action, & fait souvent manquer l'entreprise. Pour y remedier le General avant que de donner le signal de l'Assaut, défendra sur peine de la vie aux Soldats d'emporter aucune personne de quelque qualité qu'elle puisse estre, morte ou blessée, avant que l'action soit finie,

FIGURE C.



Maniere de se loger sur la Tête d'une Bréche, & de se rendre maître du Bastion, & ensuite de la Place.

L'ASSAILLANT s'étant rendu maître de la Bréche, il se contentera de s'y loger, s'il juge que les Assiegez soient trop forts, pour laisser enlever d'emblée leurs premiers & leurs seconds Retranchemens, ou si l'ordre du General porte de ne point avancer plus avant que la Tête de la Bréche.

Il n'y a point de Poste plus dangereux, & où il y ait plus de feu à essuyer que dans les Logemens qu'on fait sur la Tête d'une Bréche, pour peu que ceux de la Place soient gens de cœur : neanmoins comme de ces Logemens dépend le plus souvent la perte ou la conservation de la Bréche, & la possession du Bastion, le General n'y doit rien épargner, les hommes, dans cette occasion, doivent se servir de Parapet, les uns aux autres.

En faisant les Logemens sur la Tête de la Bréche, on tâchera à s'enterrer dans le terre-plain du Bastion, ou si l'on n'a pas tout le temps necessaire, on mettra par dessus les Cadavres des Sacs-à-terre, des Facines, & des planches couvertes de lames de fer-blanc, afin d'empêcher que les Assiegez ne mettent le feu au Logement, dans le temps que les Assaillans travailleront à leurs Logemens, ils feront pousser des Fourneaux jusque sous les Retranchemens de la Place, afin d'éventer leurs Fourneaux, & faire sauter leurs Retirades, si on ne les attaque d'emblée.

Les Fourneaux ayant fait leur effet, les Assiegeans s'avanceront armez d'Armes courtes, de Rondaches, & de Mantelets, & fournis de quantité de Grenades, faisant abandonner les Retranchemens, ou Retirades, à ceux de la Place, & s'en rendront maîtres, poussant vigoureusement les Assiegez hors du Bastion, en les obligeant à se retirer dans les Barricades de leurs ruës, & dans leur Reduit, qui est le dernier Poste où les Assiegez peuvent faire leur capitulation.

DE LA PRISE DES VILLES DE VIVE force ou d'emblée.

QUAND on a dessein sur une Place, puissante en Habitans, & qu'on ne craint point d'Armée ennemie, on ne s'amusera point à faire des Lignes de Circonvallation, ny des Tranchées. Toutes ces precautions ne sont bonnes, qu'aux Places, qui ont des Garnisons plus fortes que le nombre des Bourgeois, ou bien quand on craint que la Place ne soit bien-tost secouruë d'hommes & de vivres, par ceux du party contraire.

Sçachant donc que la Place est bien fortifiée, capable de soûtenir un long Siege, que les Bourgeois y sont en grand nombre, & le secours fort éloigné, on fera grand feu pour la reduire. L'armée se logera pour cet effet dans les Villages, & lieux circonvoisins de la Place, & on commandera seulement quelques Regiments, pour appuyer les Travailleurs qui iront élever à la haste, à la portée du Canon de la Place, & mesme plus prés, des Redoutes, ou autres petits Forts, avec des Fossés, larges de deux ou trois toises, & profonds de 7. ou 8. pieds, s'il est possible.

Dans ces Forts on logera quantité de Canon, & le plus grand nombre de Mortiers qu'il sera possible, afin que faisant agir l'Artillerie contre les Maisons, sans aucun relâche, & jettant sans cesse des Bombes dans la Place, on renverse, & mette le feu par tout.

Cette façon de faire la Guerre, est tres bonne pour se rendre maître des grandes Villes en peu de temps, supposant, comme nous avons dit, que ceux de la Ville n'ayent point d'Armée en Campagne pour les secourir, car il n'y a point d'Habitans, quelques zelez qu'ils soient pour leur Prince, qui ne se revoltent, & ne tuënt la Garnison, pour se soûmettre à celuy qui les attaque, voyant leurs Maisons, & leurs biens devorez par les flammes, leurs Femmes & leurs Enfans, écrasez par la cheute, & le fracas des Bombes, & eux mesmes reduits à la mercy de tous ces funestes accidents.

MANIERE DE LEVER LE SIEGE, soit de nuit, soit en plein jour.

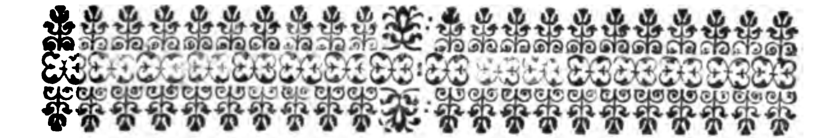
TOUTES les Entreprises qu'on fait, ne reüssissent pas toûjours, & l'on se voit quelquefois obligé de lever le Siege, soit parce que les Maladies se mettent dans le Camp, ou que la saison s'avançant, les pluies continuelles, les neiges, les vents, & autres injures du temps, font mourir ou deserter les Soldats, ou bien parce que les Assiegez sont bien retranchez, & reçoivent continuellement du secours, tant d'Hommes que de Vivres.

On leve le Siege en plein jour, lors qu'on ne craint point que ceux de la Place fassent des Sorties sur ceux qui seront les derniers à se retirer, qui est le Poste d'honneur, pour une Retraite. Pour se retirer en bon ordre, on divisera ses Troupes en trois parties inégales : la plus petite qui sera la premiere, renfermera les Malades, les Bagages, Vivandiers, Canons rompus, Mortiers, & si faire se peut, generalement tous les Instruments, qu'on avoit apportez pour les Travaux du Siege.

La seconde partie, qui sera plus forte en nombre d'hommes que la premiere, & plus foible que la 3. emmenera l'Artillerie, & toutes les Munitions qui en dépendent.

La troisiéme partie, qui sera la plus forte, & le Poste d'honneur, mettra le feu au Camp, & fera teste aux Assiegez, en cas qu'ils voulussent charger en queuë. Si l'on craint la rencontre de quelque Armée, on changera cet ordre pour en prendre un autre, comme il a esté enseigné dans la conduite des Troupes.

Quand il vient une puissante Armée en faveur des Assiegez, pour forcer les Lignes, alors il faut que les Assiegeans, sans prendre tant de mesures, gâtent & rendent inutile tout ce qui pourroit servir à l'Ennemy, & qu'ils se retirent tous par une mesme route, afin de se rallier promptement, & d'estre en estat de faire une resistance opiniastre, jusqu'à ce qu'ils ayent gagné quelque Place de leur party.



CHAPITRE VIII.

De la défense des Places.

CE Chapitre traite de la plus ſçavante leçon ; que puiſſe étudier le Gouverneur, ou Commandant d'une Place. Chacun ſçait qu'il eſt plus glorieux de bien défendre une Ville, que d'en prendre deux, puiſque l'abondance des Vivres, & le grand nombre des Soldats, ſe rencontrent toûjours beaucoup plus du coſté des Aſſiegeans, qui ſont maiſtres de la Campagne, que de ceux qui ſont enfermez. C'eſt ce qui m'a obligé à m'étendre dans ce Chapitre, en faveur des Commandans, pour leur enſeigner à ſe défendre, & à chercher le moyen de conſerver les Poſtes, qu'on leur a confiez.

DES PRECAUTIONS QUE DOIT PRENDRE un Gouverneur, pour mettre ſa Place en eſtat de ſoûtenir un Siege.

CEux qui commandent les Places Frontieres, doivent avoir une perpetuelle défiance de leurs Voiſins, meſme au plus fort de la paix. En effet un Gouverneur n'eſt pas toûjours à la ſuite de la Cour, & ne ſçait pas toûjours le ſecret du Cabinet, pour prendre ſes precautions, ſur les differens évenemens qui y peuvent arriver dans un inſtant.

De ſorte qu'il ſe doit toûjours repreſenter que ſa Place va eſtre aſſiegée, & qu'il eſt de ſon honneur de la défendre, & de la conſerver dans les intereſts de ſon Prince, au peril de ſa vie.

Dans cette veuë, il doit avoir un ſoin particulier que les Remparts, les Parapets, & autres défenſes de ſa Place ſoient en bon eſtat; les Foſſez bien nettoyez, les Dehors de la Place bien relevez, & bien palliſſadez.

Il prendra auſſi le ſoin, de viſiter ſouvent les Magaſins d'Artillerie, pour voir ſi les Bales, & les Boulets ſont de Calibre, & les Poudres en bon eſtat, & s'il y en a aſſez pour fournir durant un Siege, à toute ſa Garniſon, tant pour les Pieces d'Artillerie, & les Contremines, que pour tous les uſages, qui conſomment de la Poudre durant un Siege, qu'on ſuppoſe qui doit durer pour le moins quatre ou cinq mois.

Si le Gouverneur eſt un homme vigilant, il ſçaura combien il y a de bouches dans ſa Place, combien de Soldats & de Bourgeois, & qui ſont ceux qui ſont capables de porter les armes, dans un beſoin. Il fera tenir un Regiſtre de toutes ces choſes, auſſi bien que de la quantité des Grains, qui ſe rencontreront dans les Magaſins publics, & particuliers, afin de déterminer une ration pour chaque Soldat & Habitant de la Place, ſelon l'abondance, ou diſette des Vivres, eſtant de la Politique du Gouverneur, de mettre de bonne heure les bouches inutiles hors de ſa Place.

DU NOMBRE DES SOLDATS POUR la Garnison d'une Place.

LE nombre des Soldats qu'il faut entretenir pour la Garnison d'une Place, se limitera, ou sur la puissance des Ennemis qui la peuvent assieger, ou sur l'étenduë du Terrain, qu'elle renferme, ou enfin sur la quantité de ses Bastions Royaux, qui sont ceux qui ont leurs Flancs de seize à vingt toises.

A un Pentagone, on donne pour chaque Bastion trois cens hommes.

A un Hexagone trois cens cinquante.

A un Eptagone quatre cens tout au plus, & aux autres Places qui auroient plus de Bastions, une Garnison de deux mil cinq cens hommes y doit faire une bonne défence, supposant qu'il y ait des Vivres, pour en nourrir la Milice.

Ceux qui mesurent les Garnisons des Villes, par l'étenduë de leur circuit, veulent autant d'Hommes pour sa défence, que son chemin couvert contient de pieds de Terrain.

Mais ceux qui se reglent sur le nombre de deux ou trois Attaques, que les Assiegez peuvent faire, tout au plus en un mesme temps contre une Place ordinaire, sans s'arrester au nombre de ses Bastions, ny à l'étenduë de ses Murailles, ne veulent que deux mille hommes de Garnison, sans conter les Bourgeois & Artisans de la Place, les employant en la maniere suivante.

Ils en mettent neuf cens à chaque Attaque, qu'ils divisent en trois parties égales. pour avoir toûjours trois cens hommes aux trois Gardes differentes, afin que par le repos de deux nuits, franches & entieres, les Soldats puissent plus facilement resister aux fatigues d'un Siege, & aux injures du temps.

DU NOMBRE DES SOLDATS, POUR LA défence des Dehors.

QUAND une Place a des Dehors, on laisse en partie la garde de ses Ruës & Murailles aux Bourgeois de la Ville, qui sont fort propres à tirer de dessus leurs Remparts: mais pour la défence des Dehors, il la faut toûjours confier à ceux de la Garnison.

A chaque Dehors on met un Corps de Garde de 30. hommes, ou plus encore, quand les Ouvrages sont d'une grande Garde. Les Soldats se retirent dans des Cazernes ou Corps de Garde bâtis de bois.

Aux Ravelins, & Demy-Lunes, que les Ennemis veulent attaquer, il faut entretenir 100. 150. & mesme jusqu'à 200. hommes, quand elles sont grandes ; sans mettre en conte les Bourgeois, qui y veulent aller volontairement ; les Grenadiers, Pionniers, & autres gens, propres à travailler aux Fourneaux, & aux Retranchements.

Aux Tenailles, Cornes, & Couronnes attaquées, on y jette deux fois autant de monde, qu'aux demy-Lunes, & mesme plus, selon la chaleur avec laquelle les Assiegez les attaquent. Mais pour ne point affoiblir la Garnison de la Place, on mélera un tiers de Bourgeois, de ceux qui ne seront point mariez, avec deux tiers de Soldats, comme à une Corne, où l'on mettroit 300. hommes, on y envoyeroit 200. Soldats, & 100. Bourgeois.

Aux Forts détachez, comme les Forts à Chemise, à Tenaille, & à demy-Bastions, on met d'ordinaire 60. hommes de garde, & plus, quand on juge qu'ils seront attaquez.

Les plus petites Redoutes, que ceux de la Ville feront à l'extremité de leurs Dehors, doivent tenir vingt ou trente hommes.

Quand la Place n'a point de Dehors, l'on met à la défense de sa Contrescarpe un homme, pour une toise de Terrain, afin qu'il y ait assez de monde sur les Contrescarpes, pour former deux ou trois Corps, & faire teste aux deux ou trois Attaques, que les Assiegeans peuvent faire pour les forcer.

DES LOGEMENS DES SOLDATS, DES Corps de Garde, & de l'ordre d'y entrer, & d'en sortir, avec le moyen de faire les Rondes.

QUAND les Villes Assiegées sont petites, les Soldats peuvent estre logez par chambrées, chez le Bourgeois : mais lorsque les Places sont grandes, & bien remplies d'Habitans, on logera les Soldats dans les Citadelles, ou bien dans des Cazernes, & grands Corps de Gardes, qu'on bâtira proche des Remparts.

Pour le nombre des Corps de Garde, il ne se peut déterminer au juste, mais on en bâtira toûjours dans les gorges des Bastions vuides, & au pied des gorges des Bastions solides, & mesme dans le milieu des Courtines, qui excedent 72. toises ; posant des Sentinelles aux Angles flanquez, aux épaules des Bastions, & au milieu des Courtines.

L'heure la plus commode, pour monter la Garde, est sur les dix heures du Matin, ou à deux heures aprés Midy, afin que dans ce changement les Sentinelles découvrent plus aisément dans les Chemins creux, & autres lieux circonvoisins, où les Ennemis pourroient se cacher à dessein de faire quelque surprise.

Les Sergens qui sortiront de Garde, feront remarquer à ceux qui y entreront, les lieux qui sont les plus foibles, & les plus dangereux, afin d'y poser de bonnes Sentinelles. On doublera les Sentinelles aux lieux foibles, comme sont ceux qui ne sont flanquez que de fort loin, ou qui ont leurs Murailles rompuës, ou leur Fossé à demy-comblé.

Les Rondes & Patroüilles se font pour découvrir, si les Sentinelles ne dorment point, & si entre deux Sentinelles, il ne se fait point quelqu'entreprise sur la Place. Ceux qui font les Rondes, sont d'ordinaire deux, dont l'un porte la Lanterne en temps obscur, & l'autre a le mot, le Signal & Contre-signal, pour reconnoistre les veritables Sentinelles, & Rondes d'avec les fausses, & voir si les Assiegez font quelque Entreprise sur la Place, & s'ils n'ont point jetté du monde sur le Rempart.

DU MOT, ET CONTREMOT, ET DE LA *maniere de le porter.*

L'AYDE Major, ou en sa place un Lieutenant, ayant esté recevoir l'ordre chez le Major, ou chez le Commandant de la Place, environ sur les six à sept heures du soir, qui est le temps que les Portes de la Place doivent estre fermées, celuy qui aura receu l'ordre se transportera sur la Place d'Armes, où il doit trouver tous les premiers Sergens de chaque Compagnie, ou en leur absence les seconds, tous rangez en rond, chacun avec leurs Hallebardes. Aprés qu'il les aura instruit des choses necessaires pour leurs Compagnies, il donnera le Mot au Sergent de la Colonelle, tout bas à l'Oreille, le Sergent de la Colonelle le donnera aussi à l'Oreille, & tout bas, au Sergent de la Lieutenante, qui le donnera à l'autre Sergent qui le suit, & ainsi d'Oreille en Oreille, le dernier Sergent dira le Mot à celuy qui le leur a apporté, afin de voir, s'ils ne se sont point trompez, en prenant un mot pour un autre.

Ainsi tous les Sergens ayant receu l'ordre, chacun d'eux se retirera pour l'aller porter à leurs Officiers, & en quelque lieu qu'ils les rencontrent, l'Officier recevant le Mot de son Sergent, qui est teste nuë, doit aussi se lever & se découvrir, pour recevoir l'ordre à l'Oreille.

Les Officiers subalternes devroient observer une chose, qui est, que quand on leur apporte l'ordre dans les Maisons, où ils soupent, hors de chez eux, il faudroit le recevoir tout bas, & non se le faire dire tout haut par leurs Sergents, ce qui est une méchante coûtume, parce que leurs Valets se disent le Mot les uns aux autres.

Le Mot est d'ordinaire quelque nom de Saint, avec celuy d'une Ville, comme Nostre-Dame de Paris, sainte Croix d'Orleans. Le Contre-Mot qui se donne dans le temps des Alarmes, est le nom de quelque Instrument, comme une Canne, un Marteau, un Pistolet.

CE QU'UN GOUVERNEUR DOIT *faire quand l'Ennemy le vient assieger.*

QUELQUES-uns tiennent pour maxime, qu'aussi-tost que l'Ennemy se presente devant la Place, le Gouverneur doit envoyer au delà des Dehors, une partie de sa Garnison, pour reduire l'Assiegeant à ne commencer ses Approches que de fort loin. Comme je faisois travailler aux Fortifications de *Fereire*, le Gouverneur ayant appris que les Ennemis avoient paru à la portée du Canon, sans sçavoir si c'estoit un simple Party, ou si l'on venoit seulement reconnoistre nostre travail, il fit sortir plus de la moitié de sa Garnison, & la rangea sur un grand Front, au de là de la grande Demy-Lune, appellée *San Iago*, comme s'il eut voulu combattre en Bataille rangée. Cela me surprit, & dés que j'eus fait tirer quelques Pieces qui estoient montées sur la grosse Tour, je pris la liberté de luy venir demander, pourquoy il exposoit si legerement une partie de ses forces? Il me dit, que c'estoit pour commencer à disputer le Terrain, & pour rallentir les premiers efforts de l'Ennemy. Cette réponse estoit d'un homme bien intentionné, mais peu éclairé. Aussi souffrit-il que je luy representasse, qu'il faloit ménager ses Soldats, ne les pas exposer de si bonne heure, & les reserver pour la défence des Dehors, pour le passage du Fossé, pour la défence des Breches, & pour toutes les actions, qui peuvent faire durer un Siege, plûtost que de les détacher ainsi pour tuer seulement quelques Fantassins, ou Cavaliers ennemis.

En effet, à moins que la Garnison ne soit nombreuse, ou qu'on ne fasse dans ces commencemens faire les Sorties par les Volontaires, on se contentera de faire tirer le Canon sur l'Ennemy, pour l'obliger à se camper au de-là de sa portée, & essayer à luy tuer quelque Officier considerable, dont la perte puisse traverser la chaleur des Attaques, ou arrester la continuation du Siege.

DES ALARMES.

L'Alarme est une certaine espece de terreur, crainte ou tumulte confus, que ceux d'un party portent à l'autre, afin de les épouvanter, & les jetter dans la confusion. Le temps le plus propre pour craindre, ou pour porter les Alarmes est la nuit ; mais à la verité, il n'y a point d'heure determinée, puisqu'on ne les fait guere que dans les temps, où l'on croit distraire les Ennemis, & les jetter dans le desordre.

Les Alarmes sont moins frequentes dans les petites Places, que dans les grandes, principalement quand ces dernieres sont habitées d'un grand nombre de Bourgeois, ou de gens de diverses factions.

Les Alarmes qui se font dans la Place, sont feintes ou veritables. Les feintes servent à découvrir les personnes mal intentionnées, & qui sont d'un sentiment contraire à ceux du Souverain.

Les Alarmes qui viennent de dehors, & qui precedent toûjours quelque suite funeste, sont tres dangereuses, si on n'y remedie de bonne heure.

Le secret de remedier aux Alarmes de dehors, est de tenir quelque Corps de Garde au de-là des Contrescarpes ; Quand les Alarmes sont frequentes, on changera souvent le Mot, & le Contremot, & si l'on reconnoist que la Sentinelle ait pris l'épouvante, & donné l'Alarme sans raison, on l'a châtira exemplairement. Lorsque l'Alarme est forte, & que l'on craint quelque sedition, alors on s'assurera de tous les Estrangers qui seront dans la Ville, faisant mettre des chandelles aux fenestres, & tendre les Chaînes dans les Ruës.

Mais le meilleur ordre qu'on peut donner pour repousser ceux qui voudroient faire quelque insulte, c'est de commander aux Soldats & aux Bourgeois, qu'au son d'une Cloche, qu'on leur designera, les uns ayent à border les Remparts & les Parapets, & les autres à se rendre dans les Places d'Armes, & Ruës de la Ville, afin qu'en cet instant tout soit en estat de défense.

DE L'ORDRE DES SORTIES.

QUAND la Garnison d'une Place est forte, les secours frequens, & les Habitans en grand nombre, le Gouverneur doit s'étudier à fatiguer les Ennemis, jusques dans leur Camp, par de frequentes Sorties.

Ces Sorties doivent estre les plus secretes qu'il sera possible. Pour le nombre de ceux qui s'y doivent rencontrer, il ne peut estre precisement determiné, dépendant du grand nombre de gens qui sont dans la Place, & de la force du Poste qu'on veut attaquer ; mais sur tout le Gouverneur qui ne doit point sortir de sa Place, du moment qu'elle est assiegée, ne dégarnira jamais ses Murailles de ses forces ordinaires, quelque avantage qu'on luy fasse esperer.

Ceux qui seront commandez pour faire la Sortie, seront armez d'armes courtes, & auront avec eux quantité de jetteurs de Grenades, Pots-à-feux, de Porteurs de Gauderons, & de Pionniers, pour brûler & rompre les Travaux des Assiegeans. Un jour, ou deux avant qu'on fasse la Sortie, on fatiguera incessamment les Assiegeans, par de frequentes Alarmes, afin de les faire tenir continuellement sous les Armes, & leur faire negliger le service.

L'heure de faire la Sortie estant venuë, on fera filer les Troupes & passer le Fossé, sur les Ponts, ou dans des Barques ; & s'ils sont secs, on y rangera les Troupes en Bataille ; ou bien dans les Places d'Armes des Contrescarpes, si les Fossez sont pleins d'eau. Delà on les fera sortir en bon ordre, pour attaquer le Poste qu'on veut emporter ; mais avant que de partir, on doit donner aux Soldats de certaines marques pour se reconnoistre, en cas qu'on soit découvert, ou obligé à se retirer. Ces marques seront de faire une Croix blanche au Chapeau, ou bien de mettre un Mouchoir au Chapeau, ou de faire sortir la Chemise par derriere, ou autre marque, telle qu'on jugera le plus à propos.

DE LA DEFFENCE DES DEHORS.

L'Assiegeant à force de pousser la Tranchée, s'estant venu loger sur les Contrescarpes de la Place, ou sur celle des premiers Ouvrages détachez, il attaquera les Dehors, ou par leurs testes ou par leurs longs costez ; mais ce sera plûtost par ces longs costez ; à cause qu'ils ne sont flanquez que des Parapets du chemin couvert, & des faces des Bastions, opposez, que l'Assiegeant ruine d'ordinaire dés le premier jour du Siege par ses Batteries. Que s'il attaque ces Dehors par leur teste, ce sera par l'Angle mort de leur Tenaille, qui n'est veu ny de Front, ny de Flanc, à cause de la hauteur, & de l'épaisseur de son Parapet ; mais comme tous les Dehors ne sont pas en Tenaille, & que la plus part ont des Flancs, qui est la meilleure défence, ils les attaqueront sans doute par le costé.

On luy empeschera de faire des Logemens sur le bord & dans le Fossé, en faisant dans le Fossé des Caponieres, qui ne sont autre chose que des Corps de Gardes couverts de tous costez ; ou bien à force de Fourneaux, on les fera sauter, n'épargnant nullement les Grenades, Bosses, Pots-à-Feux, Gauderons, & Trompe-à-Feu, qui servent merveilleusement à faire deserter les Soldats, & brûler les Futailles, Gabions, Fascines, Planches, & tout ce qui sert à faire, & à couvrir leurs Logemens.

Si l'Assiegeant ne se rebute point du feu, on l'attaquera par les Flancs, faisant des Retirades, creusant des Tournaux, Taillades, & enterrant des Caissons de toute part, tant sur les chemins couverts, que dans les Fossez, où l'on fera des Caponieres. Si l'Assiegeant est si vigoureux, qu'il fasse plier ceux qui sont à la défence de ces Retranchements, on les abandonnera, & lors qu'il y sera entré, on mettra le feu aux Fougades, pour le faire sauter, & à force de Grenades, Bosses, Pots-à-Feux, coups de Mousqueton, Pistolets, Hallebardes, Crocs, on reviendra à la charge, pour reprendre son Poste, & achever, ou faire Prisonniers ceux que le feu aura épargné.

FIGURE C I.



DES PIERRIERES, FOUGADES & Caissons.

LES Pierrieres A, sont des Buttes, ou monceaux de Pierres, qu'on laisse expressément aux environs des Places, pour incommoder l'Assiegeant dans le travail de ses Approches. On couvre ces Pierrieres de Terre, pour en déguiser le piege à l'Assiegeant, mesme on feint de fortifier ces endroits-là de Pallissades, en forme de Bonnette, ou Angle-saillant, afin que l'Assiegeant venant pour gagner ces Postes, l'Artillerie qui sera sur les Remparts de la Place, ou dans les prochains Dehors, fasse les décharges contre ces Pierrieres, qui rejalliront par éclats d'une maniere tres-dangereuse, pour ceux qui seront derriere, ou qui viendront pour s'y poster.

Les Fougades B, sont de petites Mines, ou Fourneaux, qu'on fait au dessous des lieux qu'on veut faire sauter.

Pour faire les Fougades, on fait un trou, comme un petit Puits, profond d'une ou de deux toises, qu'on remplit de plusieurs Sacs pleins de Poudres, & par dessus on met quantité de pieces de bois de travers, avec des Pierres, Terres, & toutes autres choses capables de faire un grand fracas, quand on y mettra le feu, par le moyen d'une Saucisse, qui doit communiquer avec les Contrescarpes, ou les plus prochains Logemens.

Les Caissons C, servent aux mesmes usages que les Fougades, & mesme on en enterre dans les lieux, où l'on croit que les Enne viendront faire quelque Logement, ou travail.

Les Caissons sont des Caisses de bois de Sapin, d'une grandeur pable de contenir deux ou trois Bombes, plus ou moins, selo qualité & la quantité du Terrain que l'on veut faire sauter : o met le feu avec une Saucisse, qui ira des Caissons aux plus proc Dehors, ou Logemens.

FIGURE CII.



DES RETIRADES, QU'ON PEUT FAIRE dans les Dehors.

LORS qu'on est obligé de plier & d'abandonner la Teste, ou le costé d'un Ouvrage, ce qu'on ne doit faire que dans la derniere extremité, on ne quitera pas pour cela l'Ouvrage tout entier; il faut que pendant qu'il y en a qui combattent les Ennemis, il y en ait d'autres qui travaillent aux Retirades, qui ne sont proprement que des Barricades, ou de simples Retranchemens, qui se flanquent, & qui ont au devant d'eux quelque petit Fossé.

Il est de la science de l'Ingenieur, & de l'honneur des Officiers & des Soldats, de travailler à ces sortes de Travaux, puisqu'ils ne sont que pour la défense de la liberté, & pour la gloire de la Nation. Un Enseigne, un Lieutenant, mesme un Capitaine, ou autre Officier, ne sera pas méprisé des honnestes gens, pour avoir porté des Fascines, ou jetté de la terre devant luy, pour se couvrir, & défendre plus long-temps les interests de son Prince.

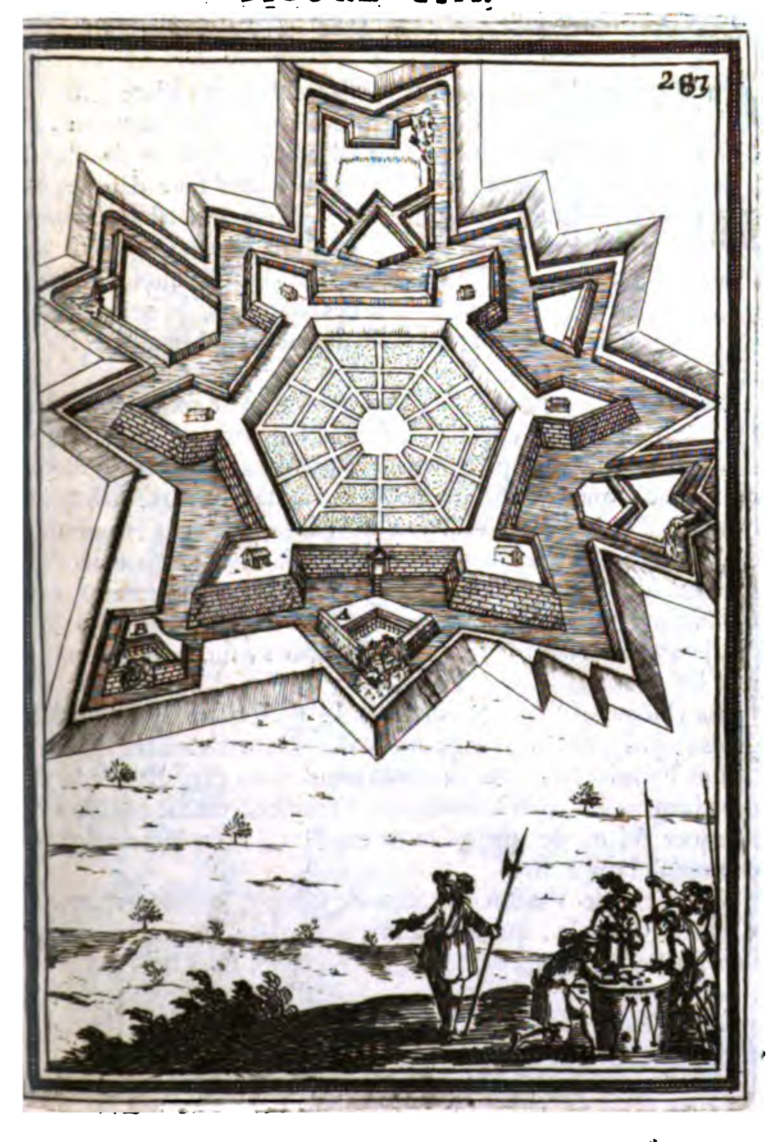
La Retirade doit toûjours avoir un Fossé au devant: Elle se fait dans le Ravelin, comme en A.

On élevera le Corps de cette Retirade, le plus haut qu'il sera possible, faisant dessous quelques Fourneaux, pour la faire sauter, quand l'Ennemy y sera logé.

Celles des Demy-Lunes B, se feront comme elles sont marquées dans cet exemple, principalement si le Terrain est grand.

Pour les Retirades des Tenailles, Cornes, Couronnes, & Couronnemens, on les fera toûjours en Angles-saillans, ou rentrans ainsi qu'elles sont marquées dans les Ouvrages de cette planche, faisant toûjours des Fougades dessous, dedans, & aux environs, pour faire sauter les Logemens des Ennemis.

FIGURE CIII.



DE LA DEFFENCE DES FOSSEZ SECS.

C'EST un desavantage fort considerable à une Place, sur tout quand elle est grande, & qu'elle n'a point de Cazemate, d'avoir un Fossé plein d'eau, parce qu'il est bien difficile de disputer le passage aux Assiegeans ; & tout ce qu'on peut faire dans ces Fossez, c'est d'y planter des Pallissades, qui peuvent estre facilement rompuës, ou sciées par les Assiegeans : Ou bien on y fera à fleur d'eau quelque sillon de Terre pour arrester leurs Barques, si on n'ayme mieux les aller combattre dans des Bâteaux, pour les empescher de pousser leurs Traverses, & d'attacher le Mineur au Pan du Bastion.

Mais tout au contraire, c'est un avantage fort considerable à une Place qui est grande, & qui est forte d'Hommes, d'avoir un Fossé sec, afin de chicaner pied à pied le passage à l'Ennemy : & quoy qu'il semble que le Fossé sec soit aussi avantageux aux Assiegeans, qu'aux Assiegez, il y a toutefois bien de la difference, puisque ces derniers sont incessamment rafraîchis de la Place, & à couvert du feu de la Ville, l'a où les Assiegeans y sont continuellement exposés au fracas des Bombes, Grenades, & Gouderons, que les Assiegéz jettent incessamment de leurs Remparts, sur les Travaux que font les Attaquans dans le Fossé sec.

La chicane qu'on peut faire dans les Fossez secs contre les Assiegeans, est d'y faire des Fougades & des Retranchemens.

Les Fougades se feront, comme nous avons déja dit, & les Retranchemens seront en Lunettes ou Tenailles, comme ceux qui sont marquez A, ou de quelqu'autre maniere, selon la necessité & la commodité du Terrain.

Monsieur de Vauban Maréchal de Camp, & Gouverneur de la Citadelle de l'Isle, qui s'est distingué par ses longues experiences dans les Fortifications d'un tres grand nombre de Places ; & par ses services considerables, dans la conduite d'un nombre infiny de Travaux, se sert d'une maniere d'Ouvrage à Corne pour défendre avantageusement le Fossé.

Les Coffres B, sont deux Parapets, qu'on éleve dans le Fossé pour s'épauler des deux costez, & que l'on couvre de Planches, garnis de lames de fer blanc, ou couvertes de Terre, pour estre à l'abry des Feux d'artifices.

FIGURE CIV.



DE LA DEFFENCE DES FOSSEZ pleins d'Eau.

IL est certain qu'aux grandes Places, les Fossez pleins d'eau, servent plus à l'ornement qu'à la défence.

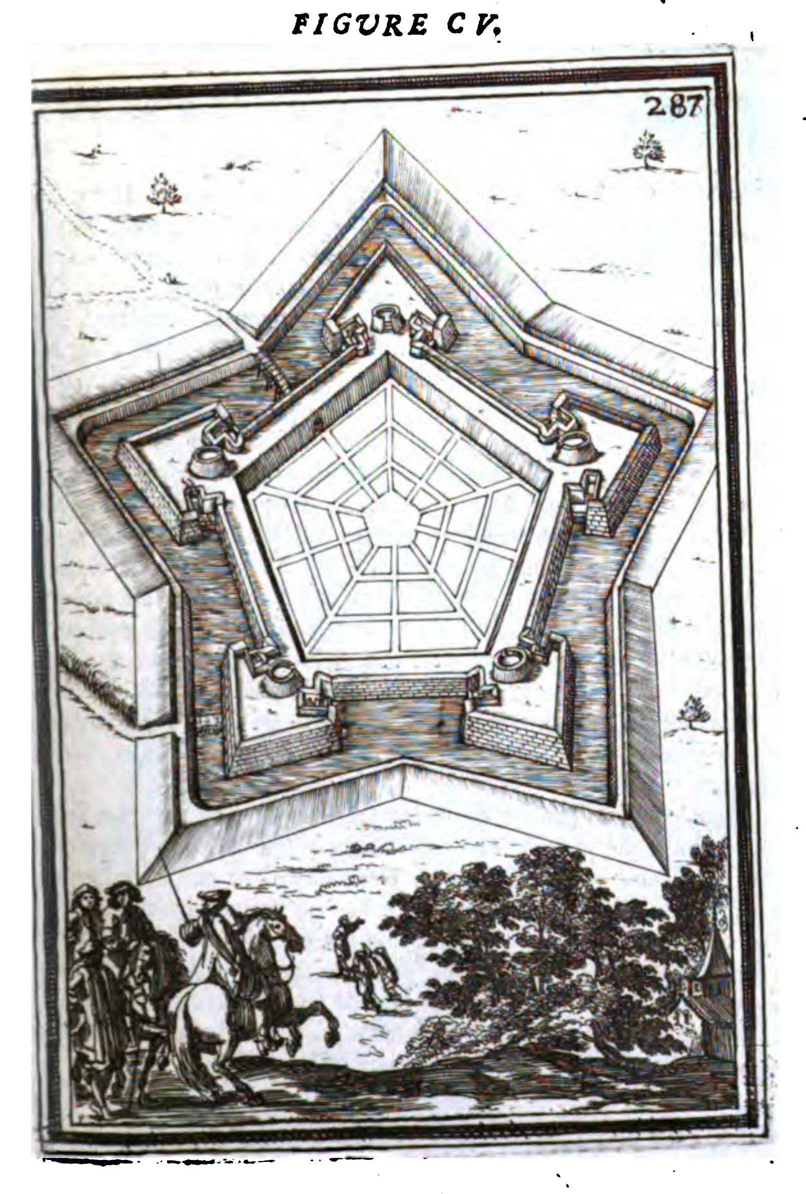
En effet, ils ne sont bons que pour l'embellissement d'une Maison de plaisance, pour un Château, ou pour une petite Ville, dont les Magasins, & les Garnisons suffisent pour soûtenir un Siege, sans avoir besoin d'aucuns secours ; car lorsque les Places sont grandes, & leurs Fossez pleins d'eau, ces sortes de Fossez sont, comme j'ay déja dit, fort incommodes, pour recevoir du secours, faire des sorties, & empescher l'Assiegeant de pousser des Traverses & Galleries, jusqu'aux Pans des Bastions, à moins qu'il n'y ait dans les Flancs de ces Places des Cazemates, comme les miennes, qui empescheront que l'Assiegeant n'y puisse achever aucun travail.

Si l'on objecte contre l'usage des Cazemates, que les Canons de la plateforme superieure peuvent mettre le feu aux Canons de l'interieure, il est aisé de répondre que ceux qui ont soin de l'Artillerie, ne doivent changer les pieces de la Cazemate basse, que devant, ou aprés que celles d'enhaut ont tiré. Ainsi il n'y a plus de danger, joint que la maniere de charger les pieces de Cartouches, en oste tout le peril. Car lors que le Canonnier veut mettre le feu à la Piece, il est obligé de faire un trou au Cartouche en fourrant par la lumiere du Canon une Aiguille de cuivre, pour rompre le Cartouche, puis remplissant la lumiere de Poudre, on y mettra le feu, qui se communiquera au Cartouche.

L'effet des Cartouches est admirable pour rompre les Galleries que peuvent faire les Assiegeans dans les Fossez pleins d'eau, pour peu que le travail paroisse au dessus.

La planche presente montre un Pentagone fortifié, de ma maniere, avec des Casemates.

FIGURE CV.



DES CONRTEMINES.

ON se sert des Contremines, quand malgré tous les Feux d'artifice qu'on a pû jetter sur les Assiegeans, & le grand feu, & les Retranchemens, qu'on leur a pû opposer, ils n'ont pas laissé de franchir le Fossé, & d'attacher le Mineur quelque part.

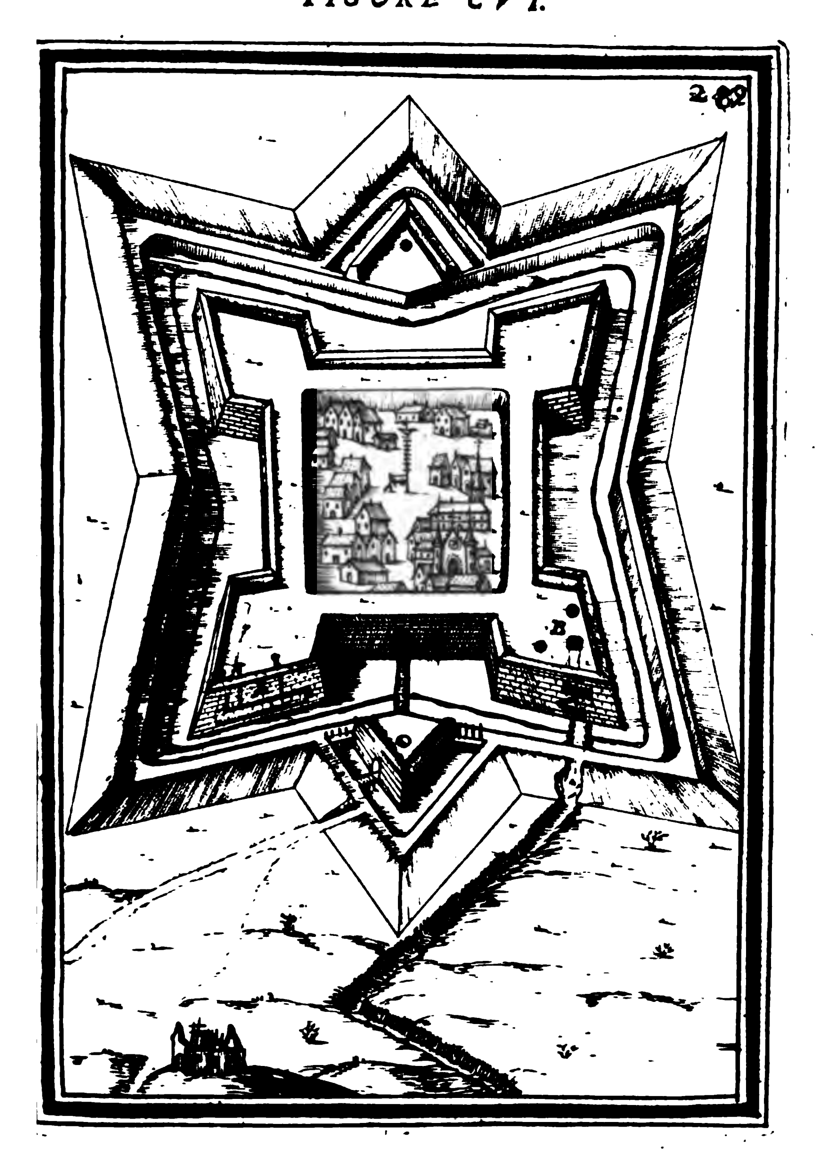
Supposant donc qu'on soit éclaircy par quelque transfuge, par les Traverses que les Assiegeans auront faites dans le Fossé, ou bien par les Terres qu'on verra sortir des Bastions, que les Assiegeans font travailler à la Mine, on tâchera à les prevenir en contreminant leur travail, en poussant quelques Fourneaux, ou bien en se retranchant en quelqu'endroit du Bastion, comme il sera dit cy-aprés.

Les Contremines se font, ou dans le mesme temps, qu'on bâtit les Bastions, ou seulement lors que ces Bastions sont attaquez. Les Contremines qui se font quand on travaille à l'élevation du Bastion, se pratiquent comme un petit Berceau qui tourne tout au tour des faces du Bastion, & des lieux qu'on veut contreminer : la hauteur de cette allée est de quatre à cinq pieds, & large pour passer un homme : elle se fait à la distance d'une toise, ou d'une toise & demie de la Chemise du Bastion, avec quantité de trous, ou soupiraux, qui vont gagner le dessus, & mesme vers les Fossez du Bastion, Exemple A.

Mais les Contremines B, qu'on fait dans la necessité d'un Siege, sont comme des puits qu'on creuse, dans la solidité de la terrasse, où l'on soupçonne qu'est le Mineur. Ces Puits n'ont point de largeur, ny de profondeur determinée : mais lors qu'on juge qu'ils sont plus bas que les Mines des Attaquans, on fait à droit & à gauche divers petits Canaux, ou Rameaux, pour rencontrer la Mine des Assiegeans, & l'éventer en la déchargeant de ses Poudres ou en coupant la traînée, de peur que les Assiegeans n'y mettent le feu, ou bien en y jettant beaucoup d'eau, pour en empescher l'effet.

FIGURE CVI.

FIGURE CVI.



DE LA REPARATION DES BRECHES.

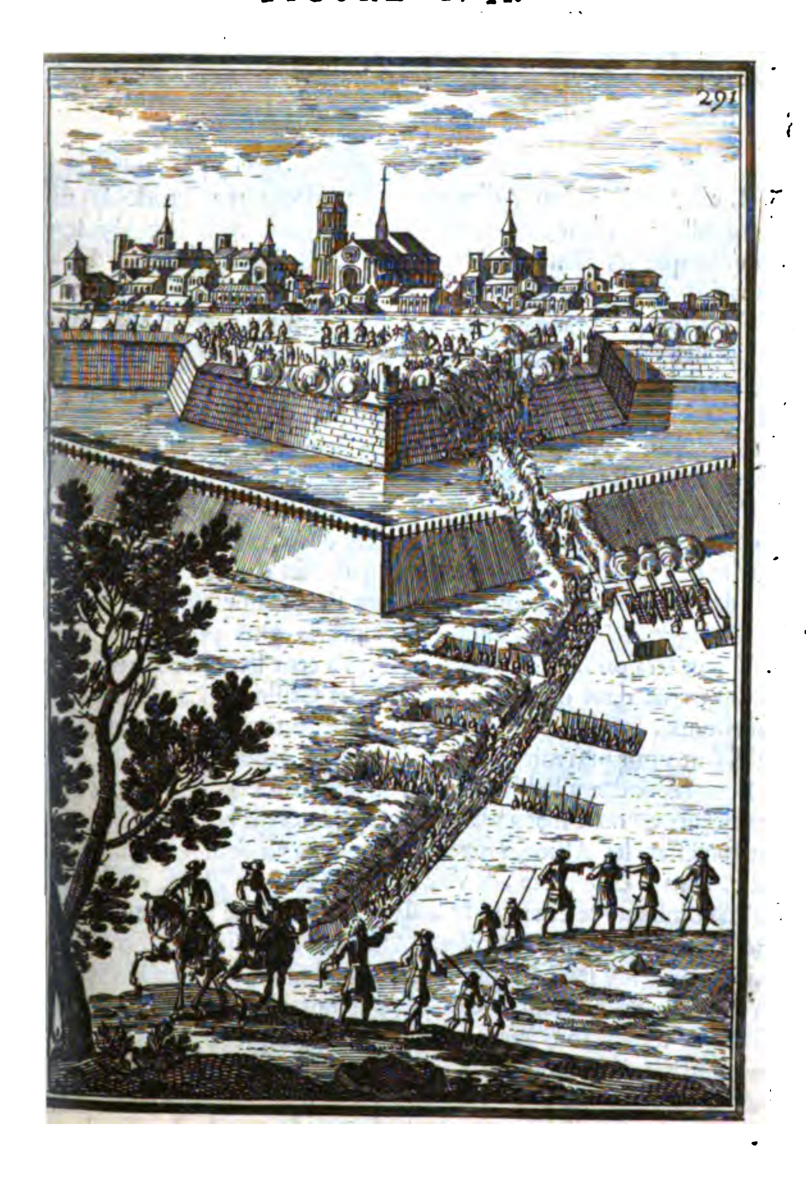
LORSQUE nonobstant toutes les Contremines de ceux de la Place, les Assiegeans ont fait reüssir quelqu'une de leurs Mines, alors les Assiegez, si la Bréche est petite, doivent travailler à la combler, ou à enterrer des Caissons au dessous, pour faire sauter les Assiegeans qui entreprendroient d'y monter. Si la Bréche est grande, les Assiegez doivent la reparer, pour en rendre la montée aussi difficile, que le temps & le Terrain le leur pourront permettre.

Il n'y a rien de plus commode pour combler une petite Bréche, que la Terre melée avec du Fumier, & des Fascines, que ceux de la Place doivent avoir en grande quantité.

Mais s'il arrivoit que les Bréches fussent si grandes, qu'on re-marquast que toute la terre qu'on y pourroit jetter avec le Fu[illegible] & les Fascines, qu'on auroit preparées, ne peussent combler la [illegible] che, alors si on avoit le temps, on s'efforceroit d'y faire [illegible] de la Teste quelque Fourneau, ou d'y enterrer quelque Barriq[illegible] Poudre, pour y faire quelque Fougade. Que si on ne peut reüssir [illegible] l'un, ny à l'autre, à cause que les Assiegeans font feu continuel [illegible] tre la Teste de la Bréche, on jettera pour lors sur la montée [illegible] Brêche, quantité de Chaussetrappes, & des Herses renversées, [illegible] quantité de Chevaux de Frise, attachez ensemble par leurs ext[illegible] tez, pour enfermer toute la montée. Si on en met plusieurs [illegible] ils empécheront les Assiegeans de monter à l'Assaut, principalem[illegible] s'il y en avoit quelqu'un de Fer, à moins que l'Attaquant ne [illegible] auparavant rompus avec le Canon ; ce qui demande beauco[illegible] temps, & arreste leur premiere chaleur.

Si on juge qu'en mettant des Chevaux de Frise, les Assieg[illegible] s'en puissent servir pour faire des Logemens, on preparera des [illegible] neaux sous la Bréche & auprés des Retranchemens, ainsi qu[illegible] estre enseigné dans les pages suivantes.

FIGURE CVII.



MANIERE DE POUSSER DES FOURNEAUX sous les Bréches des Bastions.

IL est certain qu'un Assiegeant est toûjours maistre de la montée d'une Bréche, & qu'il luy est toûjours facile de s'y loger, à moins que les Flancs qui regardent ces Bréches, n'ayent des Cazemates.

C'est une des grandes utilités des Cazemates, de donner moyen de pousser des Fourneaux jusques sous les Logemens, que les Assaillans peuvent faire dans les Pans des Bastions.

Ces Fourneaux se font dans la solidité du Rempart, les uns proche des Bréches, les autres presque à fleur du Terre-plain, ou [illegible] au dessous des Retranchemens.

Pour conduire ces petites Mines, l'on fait l'ouverture de leurs chemins par la Chambre des Poudres des Cazemates; & comme tout le dessein qu'on a dans le principal effet de ces Fourneaux, est de faire sauter les gens qui sont logez sur la montée de la Bréche, les Assiegez doivent pousser ces Mines le plus prés de la Bréche qu'il leur sera possible, y mettant jusqu'à cent livres de Poudre, [illegible] l'on enferme dans des Sacs, ou dans des Caissons. La traînée [illegible] Fourneaux, se fera en ligne droite, & large tout au plus de [illegible] qu'il faut pour pouvoir passer un homme à genoux.

Pour répondre à l'objection, qu'on pourroit faire contre [illegible] neaux faits de cette maniere, en disant qu'aprés qu'un Fourneau [illegible] fait son effet, les Assiegeans pourroient se servir de son [illegible] entrer dans la Cazemate, & venir en suite dans la Place, o[illegible] qu'en comblant ce chemin, & laissant seulement le passage [illegible] une, ou pour plusieurs Saucisses, l'Assaillant sera privé de son [illegible] ce, joint qu'il luy sera toûjours bien plus facile d'attaquer la P[illegible] un Assaut, où plusieurs Soldats pourront aller de [illegible] fois, que d'aller sous terre à genoux, où le premi[illegible] roit boucheroit le trou, & osteroit à l'Assiegeant l'e[illegible] gner la Place par là.

FIGURE CVIII.



DES RETRANCHEMENS PARTICULIERS qu'on fait sur la Teste des Bréches.

LES Retranchemens particuliers doivent toûjours estre en Angle rentrant, afin qu'ils flanquent non seulement les Bréches, & autres lieux attaquez ; mais encore afin qu'ils se défendent eux mesmes.

Les Assiegeans ne font guere de Bréches à l'Angle flanqué d'un Bastion, parce qu'on la découvre des deux Flancs des Bastions voisins, & qu'elle se trouve exposée au feu continuel des Cazemates de la Place : neantmoins si la Bréche y estoit faite, on y fera des Retranchemens en maniere d'ouvrage à Corne, afin de la flanquer.

Si la Bréche est faite dans la face du Bastion, comme il arrive ordinairement, à cause que cet endroit n'est veu de ceux de la Place, que d'un seul costé, on y fera des Retranchemens en Angle rentrant.

On ne fait guere de Bréche à l'Angle de l'Epaule, à cause que c'est la partie du Bastion la plus solide, & la plus exposée au feu de la Courtine, & du Flanc opposé, & que les Assaillans venant à l'Assaut, y seroient battus de Flanc & de revers, non seulement du Flanc simple ; mais aussi des Cazemates : neantmoins s'il arrivoit qu'on y fit quelque Bréche, on y tireroit des Retranchemens en Angle-saillant & rentrant.

On remarquera que dans tous ces differens Retranchemens, on doit s'approcher le plus qu'il sera possible, des Parapets des Bastions, & de leurs ruines, afin de battre en Flanc & de revers ceux qui y viendroient à l'Assaut, & d'estre à l'abry de leurs Canons.

Lorsque la Teste de la Bréche est tellement découverte, que le Canon des Assaillans découvre tout le dessus, on y preparera quelque Fougade, & dans le Corps du Bastion on fera un Retranchement, comme il sera dit dans les pages suivantes.

DES PREPARATIFS POUR SOUSTENIR un Assaut General.

UNE vigoureuse resolution est le plus important de tous les apprests qu'on puisse faire en cette occasion ; sans cela toutes nos instructions sont superfluës, & nous le dirons pour la derniere fois ; un Gouverneur ou un Commandant de Place, doit avoir du cœur, & du jugement, il doit aymer la gloire & s'attacher aveuglement aux interests de son Prince. Cela supposé, la resistance & les efforts ne luy coûteront rien, & il n'y aura que le manque de Soldats, de Munitions ou de Terrain qui le pourra faire capituler.

Les ennemis mesme l'en estimeront davantage, & bien loin de luy prescrire des conditions desavantageuses, comme on craint quelquefois, ils seront toûjours ravis de traitter avec un honneste-homme, supposant que pendant le cours du Siege, il n'ait rien dit, ou rien écrit contre l'honneur des Assiegeans, & qu'il n'ait point mal traité les Prisonniers, & cela supposé les Assiegeans ne luy feront jamais un crime d'avoir repoussé un ou plusieurs Assauts Generaux.

Il fera porter dans les Places d'Armes, les plus proches des lieux qu'il croit qu'on attaquera, quantité de Demy-picques, Pertuisanes, Hallebardes, Mousquetons, Pistolets, Barriques, Mantelets, Sacs-à-Terres, Fascines, Chevaux de Frise, Chaussetrappes, Gauderons, Bosses, Grenades, Pots-à-Feux, & Chauderons pour chauffer les Huiles qu'on y portera. Il n'oubliera pas quantité de Mantelets, & de Pierres, & generalement tout ce que le Gouverneur estimera capable de couvrir son monde, & d'incommoder les Assaillans dans la montée des Bréches, & dans tous les Logemens qu'ils pourront faire.

Si les Habitans de la Place sont en grand nombre, & mal-intentionnez, le Gouverneur les desarmera, ou en enfermera une partie dans les Convents, & autres lieux forts, où il établira de bons Corps de Garde, aussi bien qu'aux principaux Carrefours & aux Ruës de la Ville.

MANIERE DE SOUTENIR UN Assaut General.

LE Gouverneur d'une Place estant averty, soit par quelques Espions, ou transfuges, que les Assiegeans sont resolus de luy donner un Assaut, il fera mettre sa Milice sous les Armes, dans les Places d'Armes. Il distribuera ses Gens en trois Corps, une partie, à sçavoir, ceux qui devroient monter ce jour-là en Garde, iront à la défence des Bréches ; ceux qui sortiront de garde, iront se reposer dans la grande Place d'Armes, & la troisiéme partie sera mise dans les petites Places d'Armes.

Le nombre des hommes estant limité pour chaque Bréche, ceux de chaque Bréche seront divisez en trois parties. La premiere sera de ceux qui doivent soûtenir l'empetuosité des Assaillans : ils seront armez à l'épreuve du Mousquet, & porteront des Pistolets, Mousquetons, Hallebardes, Crocs, & toute sorte d'Instrumens propres à chasser, à renverser, & à combler des Logemens. Les seconds qui suivront ces premiers, porteront toute sorte de Feux d'artifice, & les derniers travailleront aux Retranchemens, ou rafraîchiront les premiers, selon que les Assaillans agiront avec plus, ou moins de chaleur.

Les Assiegeans venant à l'Assaut, on ne manquera pas de tirer sur eux le Canon des Cazemates chargé de Cartouche, & si les Assaillans se contentent de se loger sur la montée de la Bréche, on les en fera deloger par les Feux d'artifices.

Si l'Attaquant veut pousser sa pointe jusque sur la Teste de la Bréche, c'est dans ce temps que le feu des Retranchemens, & des Fourneaux doit faire son effet ; c'est dans ce moment que les Mousquetaires des Cavaliers empescheront, que les Assiegeans ne paroissent au dessus de la Bréche, par l'avantage de la hauteur de ces Cavaliers d'où l'on découvre si bien sur la Teste de la Bréche, que quand l'Ennemy s'y enterreroit, on le feroit toûjours perir, ou par les coups qui plongeroient sur luy, ou par l'effet des Fourneaux.

FIGURE CIX.



DES RETRANCHEMENS QU'ON FAIT dans le Corps des Bastions.

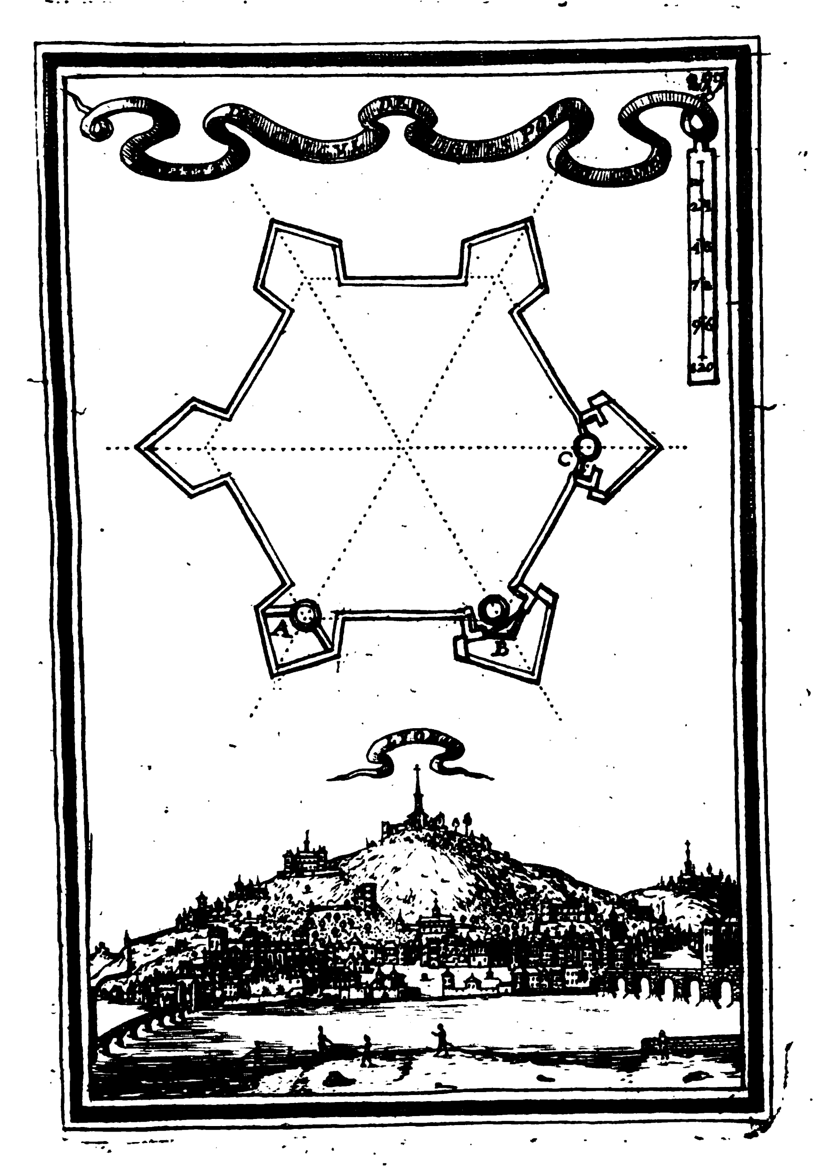
POUR bien faire des Retranchemens dans un Bastion, ils doivent aller d'un Flanc à l'autre, comme celuy qui est marqué A, ou d'une Cazemate à l'autre, comme ceux de B, soit qu'ils soient en Angle-saillant, ou rentrant. Enfin ils doivent fermer la gorge du Bastion, comme ils sont representez dans l'exemple C. C'est là qu'avec mon Cavalier, ils sont le dernier Retranchement qu'on peut ménager dans un Bastion.

Les Bastions pleins, sont les seuls où l'on se peut retrancher avec avantage. Car dans les Bastions vuides, on ne le peut faire que par Retirade, ou par des Barricades dessus le Rempart. Et c'est ce que l'Assiegeant peut forcer avec de simples Grenades, puisque ces sortes de Retranchemens ne se peuvent bien flanquer. Car d'objecter qu'on se peut retrancher dans la Gorge d'un Bastion vuide, en prolongeant le Rempart des Courtines, c'est ce qu'on ne peut jamais bien faire dans un besoin, parce que d'ordinaire, l'on manque de temps & de monde, joint que si ce Retranchement n'égale pas la hauteur des autres Remparts, ceux qui seront à sa défence, courront grand risque d'estre brûlez des Grenades, Bosses, Pots-à-Feux, & de tous les autres Feux d artifices, que les Assaillans y jetteront d'un lieu plus élevé.

Que si les Assiegez élevent ce Retranchement à la hauteur des Remparts, c'est faire sur la fin, un Bastion plein, avec des difficultez incroyables, & c'est se rendre enfin du party de ceux qui veulent les Bastions solides.

A tous les Retranchemens, il faut un Parapet seulement de cinq ou six pieds d'épaisseur, mais leur hauteur sera de 5. pieds, & leurs Fossez les plus larges, & les plus profonds qu'il sera possible, d'où l'on fera sortir des Fourneaux sous le Terrain qui est au devant d'eux, afin de faire sauter les Assiegeans, quand ils viendront forcer ces Retranchemens.

FIGURE CX.



DES RETRANCHEMENS GENERAUX.

L'On ne fait gueres de ces Retranchemens qu'aux Places qui sont de grand circuit, & qui ont une forte Garnison. En ce cas si l'on voit que l'Assiegeant s'attache à quelque Tenaille de la Place, où qu'on juge effectivement que l'endroit attaqué ne peut tenir long-temps, soit pour estre mal flanqué, soit pour estre commandé de quelques lieux voisins, alors on y fera un grand Retranchement, qui enfermera toute la partie, qu'on croit la plus foible de la Place.

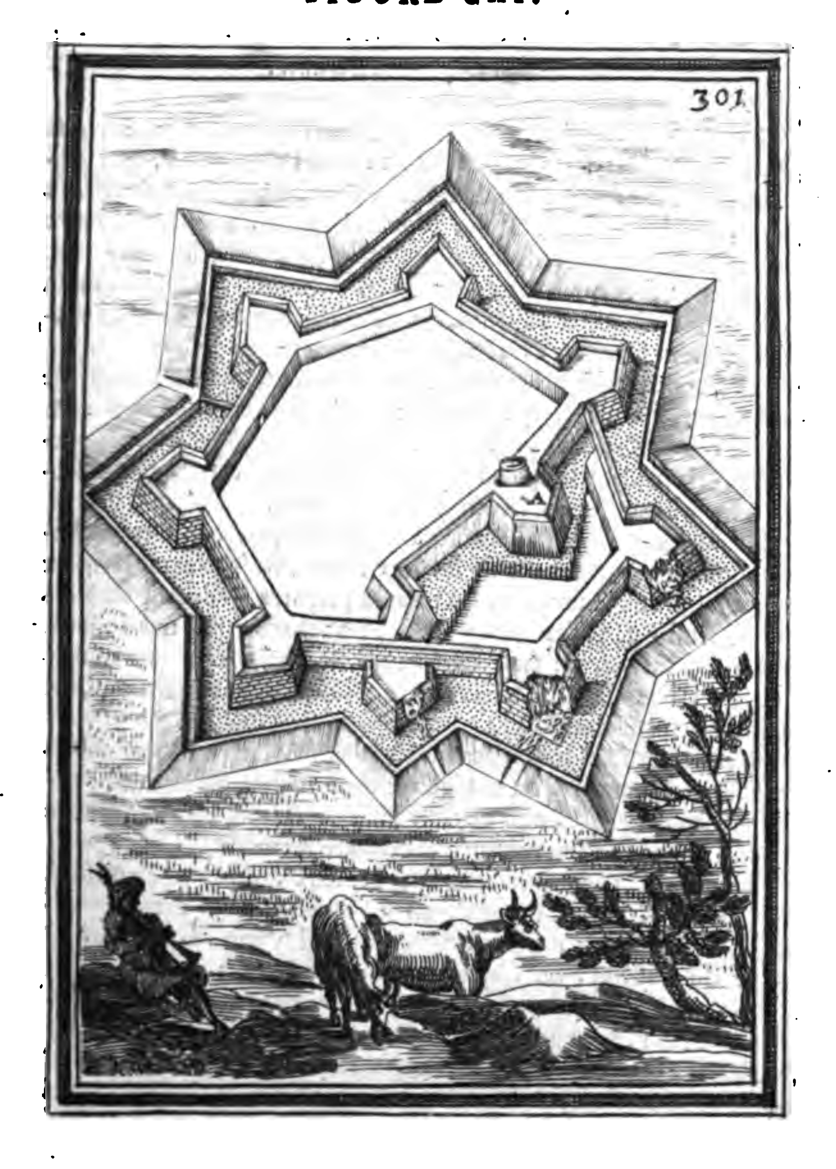
Ces grands Retranchemens, qui prennent le plus souvent leur forme de la situation de leur Terrain, doivent estre flanqués de Bastions, & de demy-Bastions, avec de bons Fossez, bordez de Pallissade, & le devant contreminé, afin de faire sauter & perir les plus hardis des Assiegeans, quand ils se posteront sur les vieux Remparts, ou qu'ils viendront pour rompre les Pallissades, & forcer ces grands Retranchemens.

Ces Retranchemens generaux doivent estre plus élevez que le vieux corps de la Place, qu'on suppose estre au devant d'eux, afin que les Retranchemens commandent dessus ; & qu'ils obligent les Assiegeans, quand ils y seront postez, à remuer les Terres, & à s'enterrer pied à pied, qui est le moyen de leur faire perdre du temps.

Enfin ils doivent estre Contreminez, & l'on doit mesme y disputer le Terrain par d'autres Retranchemens, faits comme les precedens.

Nonobstant ces grands Retranchemens, on doit avoir soin d'avoir un Reduit dans la Place, se servant pour cet effet de quelque Eglise, ou Prison, que l'on fortifiera de Fossez, afin que si le secours promis n'arrivoit pas assez à temps, & que les Vivres, ou les hommes vinssent à manquer, ou qu'on fust forcé d'abandonner ce dernier Reduit, l'on peust se retirer dedans pour ménager quelque accommodement.

FIGURE CXI.



DE LA DEFFENCE DES RETRANCHEMENS particuliers, & generaux.

SI malgré le grand nombre des Assaillans qu'on a fait perir, si malgré le feu continuel des Flancs, & des Cazemates, qui découvrent dans la montée des Bréches, enfin si nonobstant l'effet des Mines, des Fourneaux, & des Retranchemens, faits sur la Teste des Bréches, les Assiegeans n'ont pas laissé de pousser leur pointe avec tant de vigueur, qu'ils ayent obligé les Assiegez, d'abandonner la Teste de la Bréche, & leurs premiers Retranchemens, alors les Assiegez doivent se retirer dans les seconds pour y faire ferme.

Ces seconds Retranchemens ne sont pas si exposez au Canon de l'Assiegeant, que ceux que l'on fait sur la Teste des Bréches; & c'est ce qui doit encourager ceux de la Place, à la défence de ces Retirades, principalement quand il y aura derriere un Cavalier, qui servira à les soûtenir contre les efforts de l'Ennemy.

Quand les Assiegeans viendront pour attaquer ces Retranchemens, on ne manquera pas de les faire sauter, en mettant le feu aux Fougades, & aux Fourneaux, qu'on aura preparez au devant de leurs Fossez, ainsi que je l'ay dit cy-devant: & chacun par une loüable émulation, tâchera de faire abandonner le Terre-plein aux Assiegeans, les repoussant à coups de main jusques dans la Bréche, & mesme les en faisant déloger.

S'il arrivoit qu'on fust contraint de plier, & d'abandonner ces seconds Retranchemens, on se logeroit dans celuy, qu'on auroit encore pratiqué derriere, afin de tenir toûjours ferme, en attendant le secours, & ainsi de suite jusqu'à la derniere Retirade.

Mais enfin si l'on estoit assez mal-heureux, de se voir poussé à bout sans avoir aucun secours, on se retireroit alors dans le dernier Retranchement, qui est d'ordinaire celuy qui est fait dans la Gorge du Bastion, ou qui en enferme plusieurs tout ensemble: C'est-là où l'on doit combatre, non seulement pour le Terrain, pour l'honneur, & pour la conservation de sa famille, & de son bien; mais mesme pour celle de la vie Et comme il ne faut qu'un moment pour amener un favorable secours, aussi ne faut-il rien negliger pour en faire durer l'esperance: car estant obligé de quiter ces Retranchemens, on y traitera pour son salut; ou bien l'on se retirera dans le Reduit, où l'on fera toûjours une honneste capitulation.

DE LA DEFFENCE DES PLACES, *contre les surprises, & les Escalades.*

LEs Villes Frontieres estant les plus exposées aux Surprises, demandent des Gouverneurs, ou des Commandans, qui soient vigilans; & qui ayent du service, afin d'éviter les trahisons, les seditions, & les surprises. On n'entreprend plus guere presentement d'emporter les Places par escalade; car pour peu qu'elles ayent de Travaux avancés, il est tres mal-aisé de les pouvoir traverser sans bruit, pour venir escalader le corps de la Place. Ainsi l'usage des Dehors est un vray moyen pour remedier à ces sortes de Surprises; outre qu'un Gouverneur doit avoir des Sentinelles, & des Espions, pour observer incessamment la conduite de l'Ennemy.

Que s'il se rencontre dans les Villes, que les Habitans soient de differente Religion, naturellement seditieux, & partialisez entr'eux, ce qui pourroit favoriser ces insultes inopinées, il est important de les desarmer, & de faire changer de sejour aux plus suspects.

Si on a quelque avis, ou quelque soupçon, que l'Ennemy veut entreprendre sur la Place, soit d'emblée, ou par Escalade, on se tiendra alors soigneusement sur ses gardes, doublant par tout les Sentinelles, ne laissant aucun lieu de la Place, qui ne soit garni de monde. Mesme on fera tenir la Campagne de jour par quelques Cavaliers, durant que d'autres iront battre l'Estrade, & prendre langue des Ennemis. De nuit, on fera faire force Rondes sur les Murailles; & on tiendra quelques Corps de Garde éloigné de la Place, ou de ses Dehors, environ la portée du Mousquet. Ces Corps de Garde avancez sont tres bons pour découvrir l'Ennemy de nuit; car il ne peut tuer tous ceux qui y sont, qu'ils ne fassent quelque bruit, & qu'ils ne tirent quelques coups: Ce qui sera le veritable moyen de donner l'Alarme à la Ville, & d'y faire prendre les Armes pour la défence, & par ce moyen éviter la surprise.

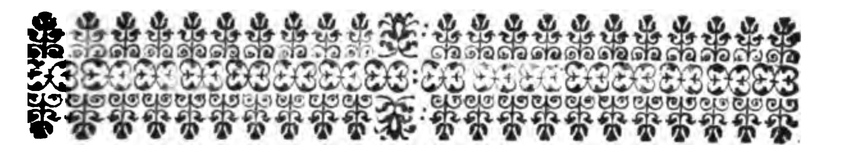
DE LA DEFFENCE DES PLACES, contre les Attaques d'Emblée, ou de vive force.

SI les Ennemis sans former un Siege viennent d'emblée, jusques prés des Contrescarpes de la Ville, à la faveur de quelques chemins creux, Boyaux, ou simples Tranchées, à dessein de foudroyer la Place, à force d'Artillerie & de Bombes, qui est une voye de prendre les Villes, en mettant le tout pour le tout, alors le Gouverneur de la Place doit faire renfermer dans les Eglises, Temples, Prisons, & autres lieux forts, les Femmes, les Enfans, & mesme ce qu'il y aura de Bourgeois peu zelez pour la défence, afin d'éviter les seditions, tumultes, & revoltes du peuple. On fera creuser dans les Ruës des trous, ou petits Fossez, afin que les Bombes venant à y tomber, n'incommodent point ceux qui marcheroient par la Ville.

Le Gouverneur pour bien défendre sa Place, divisera ses Troupes en 3. parties, qui seront alternativement commandées ; les Premiers pour la défence des Murailles, tandis que la seconde partie demeurera sous les Armes, dans les Places d'Armes, & autres Places publiques, & que la troisiéme sera destinée pour éteindre le feu des Maisons, & empescher les Bourgeois de s'assembler, & de faire quelque conspiration. Mais comme cette maniere d'attaquer par le feu est violente, elle ne peut estre de longue durée, car le moindre secours ne seroit que trop suffisant pour battre des gens qui ne seroient point retranchez.

C'est pourquoy si le Gouverneur juge que les Sorties luy puissent apporter quelque avantage, pour encloüer le Canon, & les Mortiers des Ennemis, & mesme luy faire perir quelque personne, dont la perte soit capable de luy faire changer de resolution, il ne manquera pas d'en faire de vigoureuse. Mais s'il juge qu'il luy est impossible de se défendre davantage, la Place estant presque toute brûlée, alors pour sauver le reste, il fera battre la Chamade ; pour capituler & traiter, ainsi qu'il est enseigné dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE



CHAPITRE IX.

De la reddition des Places.

CE CHAPITRE NE TRAITE PAS seulement de la Reddition des Places; mais il montre encore l'ordre qu'il faut tenir dans les suspensions d'Armes, Capitulations & Traitez, qu'on fait avec les Ennemis, & la maniere de ceder les Places aux victorieux, & d'en prendre possession.

J'AUROIS bien fini cet Ouvrage par le Chapitre precedent, mais comme la Guerre entre le Camp & la Garnison, ne finit pas toûjours par la prise des Places, à moins que les Articles de leurs Capitulations ne soient judicieusement dressez, & ponctuellement executez, j'ay creu devoir finir cet Ouvrage par une circonstance, qui est toûjours la derniere action des Sieges.

DES SUSPENSIONS d'Armes.

C'EST le jeu de la fortune, & le sort des Armes, qui fait que ceux qui auront esté heureux à défendre des Villes mal fortifiées, contre de puissantes Armées, se trouveront quelquefois aprés une longue défence, contraints de ceder de bonnes Places à leurs Ennemis, nonobstant toute leur experience, & leur bravoure.

C'est une loy qui s'est renduë comme naturelle, que toutes les Villes assiegées, soient à la fin prises, principalement quand elles manqueront de Terrain, ou de secours de Vivres, & d'Hommes.

Un Gouverneur se voyant donc pressé d'une maniere, à ne pouvoir plus resister contre l'Assiegeant, à moins qu'il ne sacrifie sa Place, & les Bourgeois à la passion de l'Assiegeant, & à la rage de ses Soldats, il arborera un Pavillon blanc, ou fera battre une Chamade, pour demander à traiter. Le Tambour doit monter sur le Parapet de la Place, & du moment qu'il battra sa quaisse, le Gouverneur fera cesser la reparation des Bréches, & autres Travaux de la Place, & défendra de tirer, sur peine de la vie.



DES MOYENS DE *capituler.*

LE Tambour ayant donc battu la Chamade, & crié à haute voix, que ceux de la Place demandent à traiter ; Le General fera aussi-tost sortir de la Tranchée l'Officier qui y commande, cet Officier ira seul, ne passera pas le lieu que le Tambour luy montrera, & ne portera point d'autres armes que son Espée.

A l'instant le General ayant fait assembler le Conseil de Guerre, le Commandant de la Tranchée, y fera le rapport de ce que le Tambour propose, se servant des mesmes termes du Tambour, afin que ceux du Conseil se déterminent avec plus de seureté, soit qu'il faille recevoir les Vainqueurs, comme des gens d'honneur, qui se sont défendus courageusement, ou comme des personnes, qui ont violé le droit des gens.

Le Conseil de Guerre ayant donc resolu de traiter avec les Assiegez, le General pour ne leur point donner temps de reprendre haleine, ou de recevoir du secours, leur fera sçavoir, qu'ils ayent à luy envoyer des Deputez. Ceux de la Place les feront sortir par le Guichet d'une Porte, ou bien ils les descendront avec une corde, par dessus le Rempart de la Ville, si les Fossez sont secs. Dans cette conjoncture, les Gouverneurs des Places, ne doivent jamais sortir de leurs Villes, pour aller en personne traiter avec l'Assiegeant, quelques promesses, & quelques ostages que ceux de dehors luy puissent donner. La Charge de Gouverneur oblige celuy qui en est honoré, de se tenir renfermé dans le lieu où il commande, parce que de la conservation de sa personne dépend celle de la Ville ; il en est comme l'ame, & il doit y rester jusqu'aprés la capitulation, & n'en sortir que le dernier.

DES CAPITULATIONS.

ON ne peut parler au juste des Capitulations, car selon les differens sujets de Guerre, les Capitulations sont dissemblables. Ceux qui combattent pour la Religion, doivent mettre entre leurs principaux Articles; que leur Place ne sera point pillée, ny eux molestez dans leurs biens, qu'ils seront reconnus pour fideles sujets du Prince victorieux, & joüiront de toutes les franchises, & prerogatives dont joüissent ses autres Sujets, avec le libre exercice de leur Religion, Prestres, ou Ministres, Eglises, ou Temples.

Ceux qui se défendent pour l'interest de leurs Princes, & p leur propre liberté, mettront qu'ils auront tous la vie sauve qu'il ne sera fait aucun tort, ny injure, tant aux Soldats de la nison, qu'aux Bourgeois de la Ville, soit qu'ils sortent, ou demeurent dans la Place; que la Garnison qui sortira, Tambour battant, Enseigne déploiée, Mesche allumée par bouts, Balle en bouche, avec quelques pieces de Canon.

Quand ceux de la Place, sont des seditieux, qui se sont tez, ou qui ont violé le droit des gens, les Assiegeans ne les vent recevoir qu'à discretion. Ces sortes de personnes sont in de l'honneur d'entrer en Capitulation, ou si l'Assiegeant leur faire quelque grace, il en fera châtier quelqu'un exemplaire pour donner exemple aux autres. Ou bien on les traitera, co l'on fit ceux d'une Place, qui fut emportée par un Siege, conduisois les Travaux. Les principaux articles furent que les F mes, suivies de leurs enfans sortiroient les premieres à pied, s tre Bagage que ce qu'elles pourroient porter sur leurs Testes les Bourgeois de la Place marcheroient en suite à pied, & seulement avec leurs Manteaux: Que l'Infanterie de la cheroit aprés eux sans Mousquet, ny autres Armes que l sous le bras, & hors de leurs baudriers.

FIGURE CXII.



DE LA REDDITION des Places.

LE Gouverneur sçachant le lieu où sa Garnison & luy se doivent retirer, soit que l'ordre de son Prince le luy ait prescrit, qu'il l'ait déterminé luy-mesme, ou que ce soit par une des conditions que le Vainqueur luy impose, il prendra le temps de la suspension d'Armes pour ranger ses Troupes en Bataille, dans la grande Place d'Armes, laissant neantmoins à la défense des Murailles, ceux qui sont en garde sur les Remparts, jusqu'à ce que la Garnison sorte de la Place, & que les Assiegeans y entrent.

Pour l'Artillerie & les Bagages qu'il doit emporter, il les fera assembler dans les plus prochaines Places d'Armes du costé de la Porte, par où il doit sortir, & le Signal du délogement estant donné par une Bombe, ou par un coup de Canon, ses troupes commenceront à défiler par une Porte, dans le temps que les victorieux entreront par une autre. La marche commencera par un gros de Cavalerie, s'il y en a dans la Place, qui sera suivie des Bagages, parmy lesquels seront les Blessez, & les Malades. Aprés le Bagage marchera l'Infanterie, Tambour battant deux à deux, ou quatre à quatre, avec le Mousquet sur l'épaule, Pique de biais, Enseigne déployée, si cela leur a esté accordé; car quelquefois il se fait des Traitez où l'Infanterie sort le Mousquet sous le bras, Pique trainante, & Enseigne liée. Aprés l'Infanterie marchera l'Artillerie, si l'on a droit d'en emmener; ce qui est une marque d'honneur pour celuy qui rend la Place, & un témoignage qu'il s'est défendu fort vigoureusement, & qu'il a dignement soûtenu les interests de son Prince. En suite de l'Artillerie, le reste de la Cavalerie, ou Infanterie, sortira en bon ordre. Le Gouverneur à Cheval sortira le dernier, & sera accompagné de ses Gardes, si les conditions le portent.

FIGURE CXIII.



DE LA REDDITION DES PLACES Maritimes.

IL n'y a point de Places plus capables de soûtenir de longs Sieges que celles qui sont situées sur les bords de la mer, à cause des continuels rafraîchissemens de Vivres, & d'Hommes, qu'elles peuvent recevoir à toute heure. Toutefois si on est contraint de les abandonner, voicy l'ordre qu'on tiendra pour la retraite.

Si on conserve encore quelque Poste aux environs de la Place, on feindra d'y envoyer la garde ordinaire, & tous ensemble reviendront dans la Place le plus secretement qu'il leur sera possible, laissant des Piques debout, avec quelques Méches allumées, & quelques Chapeaux qui paroistront derriere les Parapets.

L'embarquement se commencera par les Bourgeois qui voudront abandonner la Place. Aprés eux on embarquera la grosse Artillerie, au moins celle qui ne sera point en Batterie à la veuë des Ennemis.

Le Commandant donnera ses ordres avec tant de justesse, que les Postes interieurs soient les premiers desarmez, & leurs Soldats les premiers embarquez.

Pour éviter le desordre de l'embarquement, les Troupes s'assembleront dans la grande Place d'Armes, si elle est hors la veuë des Ennemis, & aprés qu'une Compagnie sera embarquée, une autre en viendra faire autant. Les Troupes défileront suivant leurs Postes, & non selon leur ancienneté.

La Cavalerie qui sera dans la Place, s'embarquera avant l'Infanterie, si les Bâtimens sont capables de porter des Chevaux. Les Troupes qui seront en garde sur les Remparts, & aux Bréches, feront la retraite marchant comme si elles alloient au combat : les Officiers avec la Picque, & les Mousquetaires avec la Méche allumée par les deux bouts. L'heure la plus commode pour se retirer, est sur les quatre heures du matin, lorsque ceux du Camp sont fatiguez des veilles de la nuit.

DE LA PRISE DE POSSESSION DES Places.

L'Assiegé ayant donc esté obligé de rendre sa Place, les Murailles appartiennent par le droit de la Guerre au Prince conquerant, aussi bien qu'une Cloche de chaque Parroisse, pour la reparation de son Artillerie.

Les premiers qui entreront dans la Place, seront le Maréchal de Camp de l'Armée, les Maréchaux des Logis, & quelques Ingenieurs, avec quantité de Pionniers; ces premiers pour marquer & distribuer les Logemens des Troupes, & les autres pour faire nettoyer & faciliter les Chemins & les Ruës.

Les Ruës estant nettes, & les Logemens marquez, une partie de l'Infanterie commencera à entrer dans la Place, pour se saisir des Postes qu'abandonnent ceux qui quittent la Ville. En suite entrera l'Artillerie; qui sera suivie des Malades, & des Blessez, derriere lesquels seront les Vivandiers, & le reste de l'Infanterie.

Pendant que l'Infanterie filera dans la Place, la Cavalerie battra la Campagne: une partie sera commandée pour aller aux Villages & lieux circonvoisins, faire apporter des Vivres, & les choses dont les Assiegez ont eu plus de besoin durant le Siege.

Avant que le dernier gros de l'Infanterie entre dans la Place, les Ingenieurs doivent avoir eu le soin de faire ruiner le Camp, en brûlant & détruisant tous les Forts, Batteries, Tranchées; & generalement tout ce qui pourroit servir aux Ennemis, s'ils entreprenoient de venir à leur tour former un Siege. Les victorieux auront aussi un soin fort particulier de faire reparer les Bréches, nettoyer les Fossez, relever les Dehors, & Parapets; faisant mesme provision de Vivres, & de monde comme s'ils craignoient d'estre assiegez au premier jour.

Fin du cinquiéme Livre.

LES

TRAVAUX DE MARS,

OU

L'ART DE LA GUERRE.

LIVRE SIXIÈME.

DE LA MILICE DES TURCS.



LES TRAVAUX DE MARS, OU L'ART DE LA GUERRE.

LIVRE SIXIEME.

De la Milice des Turcs.

CHAPITRE PREMIER.

De la Fortification des Places Turques.



APRE'S avoir parlé amplement de la Fortification qui est en usage parmy les Princes Chrestiens, des differentes Troupes qu'ils mettent sous les armes, & de la maniere de faire la Guerre ; j'ay crû, que les conjonctures presentes de la Guerre des Turcs m'autoriseroit à discourir aussi de leurs Places, de leurs Troupes & de leur conduite militaire.

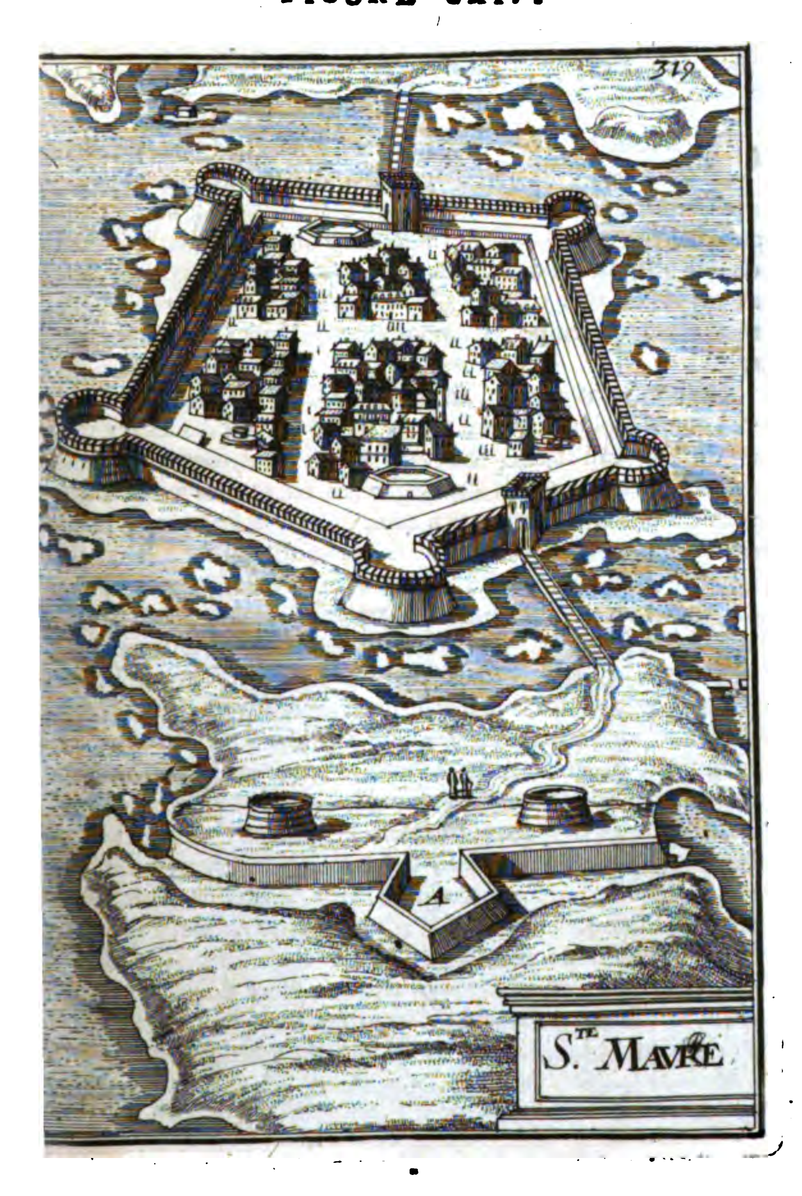
De la Fortification des Places Turques.

LEs Turcs qui sont fort ignorans dans les belles Lettres, ne sont pas plus éclairez dans tous les Arts, & moins dans celui des Ingenieurs que dans les autres, aussi ne leur voit-on fortifier aucune Place dans les Regles de l'Art ; Tous les Postes qui sont fortifiez sur la Frontiere de leur Empire, ne l'ont été que par les soins des Princes Chrétiens, & la plû-part ne sont venus sous la domination Ottomane, que par la mesintelligence de leurs Habitans, ou par la foiblesse de leurs garnisons.

Mais quoique ces Places ayent quelquefois aussi coûté beaucoup de sang à ces Infidelles ; dés qu'ils les ont, ils se contentent d'en reparer les Bréches, & ne se mettent plus guere en peine d'en conserver les Travaux, croiant qu'il est inutile de faire de la dépense pour l'entretien des Places que les Chrétiens n'attaqueront jamais à cause de peu d'union qu'il y a entr'eux, & par ces raisons l'on voit les plus belles & les plus fortes Places se ruiner entre les mains des Turcs, faute d'élever quelques pans de murailles, ou de reparer quelque revétissement qui puisse empêcher l'éboulement de tout un Bastion ; & en effet la Place de Themeswar autrefois si forte, n'a plus qu'une méchante enceinte de terre en maniere de Rempart, soûtenus de grandes Claies, sans aucun Flanc pour la défendre. Et quand même la necessité les oblige à fortifier quelque Poste, toute leur science consiste à l'enfermer dans l'enceinte la plus étroite qu'ils peuvent, en élevant une terrasse ou maniere de Rempart tout au tour, selon la disposition du terrain qu'ils veulent fortifier, en avançant des Tours en quelques endroits pour mieux en flanquer l'enceinte.

Quant aux Bastions, ces Infidelles n'en construisent point, si ce n'est que quelque Renegat en donne quelquefois le trait au contraire des Regles, mais comme les Turcs sont ignorans, pourvû que le travail ait de l'élevation, cela suffit, comme on peut remarquer au plan que voicy où le Bastion plat A est sans aucune défense.

FIGURE CXIV.



Des Fossez & Contrescarpes des Places Turques.

QUoique les Turcs reconnoissent par experience, que les Fossez d'une Ville sont de grands obstacles aux Assiegeans, neanmoins quand ils sont obligez de fortifier quelque Poste, ce qui leur arrive rarement, ils n'observent aucune mesure dans la largeur, & dans la profondeur de leurs Fossez, les creusant & les élargissant sans aucun choix, plus ou moins, selon qu'ils trouvent les terres plus ou moins faciles à remuer & à transporter jusqu'à l'achevement de leur travail.

Ils se mettent fort peu en peine si la Contr'-escarpe de leur Fossé est coupée à plomb, ou en talut, si ce Fossé est défendu de la partie du Fort qui le doit flanquer, ou s'il est enfilé ou vû de revers de quelque endroit de la Campagne, en un mot ils ne creusent proprement un Fossé que pour en avoir de la terre, sans songer aux avantages qu'ils pourroient tirer de sa bonne disposition. Aussi l'on remarque, que dans les plus fortes Places de leurs conquestes à peine y trouve-t'on un Fossé qui ne soit à demi comblé; ainsi qu'on voit aujourd'huy les Fossez de la ville de *Bude*, appellée autrement *Offen*, qui étoient autrefois fort estimés pour leur profondeur & largeur.

Je donne icy l'aspect de la ville de Bude & de celle de Pesth, separées l'une de l'autre par le Danube. Les Fortifications qu'on y voit sont à l'antique & défectueuses. Elles sont les mêmes que le Sultan Soliman second y fit rétablir aprés avoir ôté Bude à Isabelle Reyne de Hongrie, mais en même-temps par une generosité rare chez les Ottomans il ceda cette Ville à Jean Vaivode de Transilvanie, qui fut couronné Roy de Hongrie, & qui la garda jusqu'à sa mort. Soliman revint à Bude en 1542. & s'en rendit Maître absolu, y mettant une forte garnison de Jannissaires.

Les premieres Fortifications de cette Place doivent leurs fondemens au Cardinal George Martinusius, qui avoit été Moine de l'Ordre du Mont d'Olivet & depuis Archevêque de Strigonie.

FIGURE CXV.

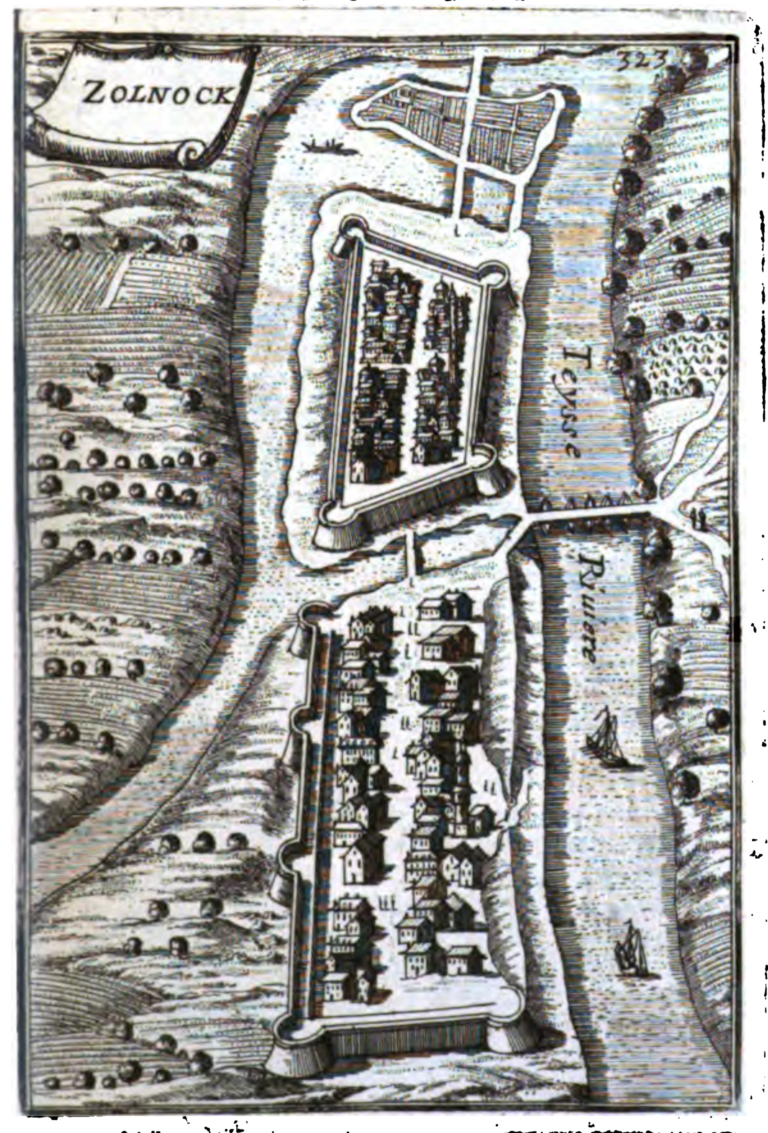
FIGURE CXV.



Des Chemins couverts, & des Glacis des Places Turques.

ON demeurera persuadé de ce que j'ay avancé dans la page precedente, que les Turcs ne sont pas de grands genies dans l'Art de fortifier les Places, & qu'ils ne se mettent pas beaucoup en peine de la défense de leurs Fossez : ce qui procede du peu de crainte qu'ils ont de l'attaque des Chrétiens, qui sont presque toûjours sur la défensive, & qui s'estiment même fort-heureux, quand ces Infideles les laissent vivre en repos. En effet on remarque, que les Turcs negligent tellement tous les travaux qui pourroient prolonger un Siege, qu'on ne voit plus autour des Places, qu'ils ont autrefois conquises, aucune marque de Chemins-couverts, de Banquettes, Parapets, Redans, Places-d'armes & Pallissades, qui composoient ou assuroient leurs Contr-escarpes, leurs Chemins-couverts & leurs Glacis, le tout estant applani, & converti en pâturage & Jardins ; Ce que l'on peut remarquer dans le plan de *Zolnock* Place située dans la haute Hongrie sur la Teysse.

FIGURE CXVI



Des Dehors des Places Turques.

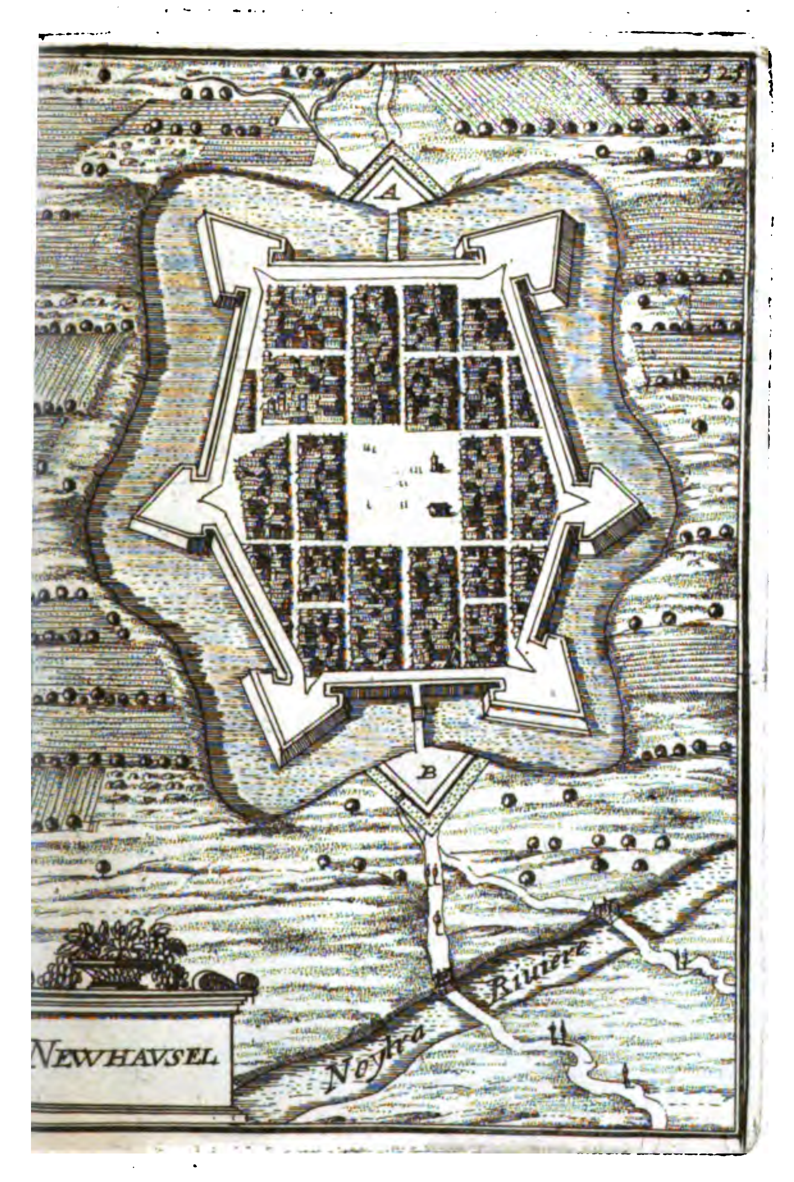
SI les Turcs negligent si fort le corps de leurs Places, ils en conservent encore bien moins les Dehors, car comme ces Infidelles n'aiment qu'à combattre & qu'à se défendre en gros, ignorant la plûpart du temps l'avantage ou le defaut de la situation du Terrain d'une Place; ils ne font consister la bonté d'un Poste, que sur le grand feu de l'Artillerie, dont ils chargent le sommet de leur Terrasse; & sur la bravoure de leurs Janissaires, qui sont en effet tres-propres pour la défence des Places, étant la plûpart dés leur bas âge si bien instruits à tirer du Mousquet, qu'ils ne manquent guere un homme à la distance de deux cens pas. C'est pour ces sortes d'avantages, que les Turcs ne s'appliquent point à fortifier les avenuës de leurs Places, & même l'on remarque, que dans les plus fortes qu'ils ont prises, & où il y avoit de tres-beaux Dehors, ils les ont laissé détruire par l'injure du temps, ou bien eux-mêmes en ont comblé les Fossez, pour en vendre le Terrain à des particuliers & faire de l'argent comptant, sans s'inquieter de ce qu'il pourra arriver dans la suite des temps.

Ce n'est pas qu'ils ignorent l'usage des Dehors, & qu'aux dépens de leur sang ils n'ayent souvent remarqué qu'ils sont d'une grande utilité pour défendre les approches d'une Place. Mais, comme j'ay déja dit, ils sont tellement prevenus de la jalousie qu'il y a entre les Princes Chrétiens, qu'ils jugent ces precautions peu necessaires, & soûtiennent qu'il est inutile de conserver ces Travaux avancez, puis qu'ils ne seront jamais attaquez. Et supposant qu'on fist une irruption chez eux, ils ne manqueront pas de Renegats qui leur en traceront à souhait, comme depuis peu ils en ont trouvé, qui leur ont tracé à Neuhawsel deux manieres de Ravelins ou demie-Lunes marquées dans son Plan des lettres A, & B.

Neuhawsel est une Forteresse à six Bastions; située dans une plaine proche la riviere de Noytra, à l'Orient de la ville de Presbourg, au dessus de celle de Comorre, & à une journée ou environ de la Ville de Strigonie, en tirant vers le Septentrion. Les Maisons de cette Place sont seulement faites de bois & de terre blanchie par le dehors avec de la Chaux.

Les Turcs l'ont assiegée pour la premiere fois en 1621. & y sont revenus pour la seconde fois en 1663. qu'ils l'ont prise. Depuis ce temps-là ils l'ont conservée.

FIGURE CXVII.



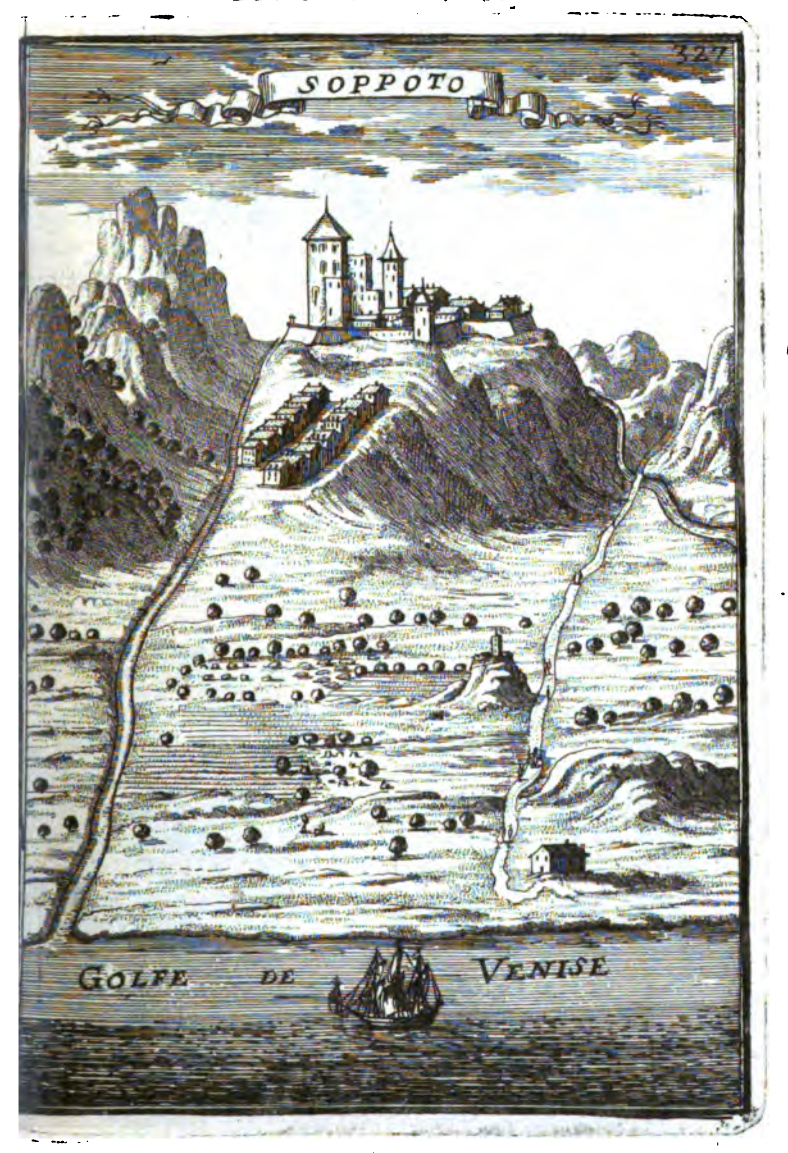
Des Chasteaux & Citadelles des Places Turques.

LEs Turcs rendus sçavans par les experiences des Sieges & des Conquestes qu'ils ont faites sur les Chrétiens, croyent que les Montagnes sont les meilleurs Postes qu'on puisse choisir pour se fortifier, desorte qu'ils preferent les Chasteaux, situez sur des Hauteurs, à ceux qui sont dans les Plaines. Ils se fondent sur leur maniere ordinaire d'attaquer les Places, qui est de pousser à force de *Guastadours* ou Pionniers des Montagnes de terre vers les Places qu'ils assiegent, tant pour se couvrir du feu des Assiegez, que pour combler les Fossez, & élever des Batteries qui commandent au dedans de la Place. Ainsi quand ils sont fortifiez sur une Montagne, ils craignent fort peu que l'Assiegeant puisse pousser assez de terres pour égaler la hauteur du Fort qu'ils possedent.

Ce sont-là les Citadelles qu'ils affectent, pour retenir une Ville & même toute une Province dans leur obeïssance, à cause qu'il est difficile de les y forcer, pour peu qu'ils soient en nombre, & qu'ils ayent de l'eau, du Ris, & du *Tagatch*, qui est une espece de biscuit ou de galette, faite de bled noir, & cuite entre deux tuilles sur des charbons.

La sobrieté naturelle des Turcs dans ces sortes de Postes les y rend invincibles, à la confusion des troupes Chrétiennes, qui n'étant pas capables d'une longue abstinence, ne peuvent long-temps resister au Blocus qu'on met ordinairement devant les Places quand on les veut reduire. De tous les Postes semblables que les Turcs conservent avec soin, je me contenteray de representer icy le Chasteau de *Seppota* en Albanie.

FIGURE CXVIII.



De la Ville & du Chasteau de Strigone ou Strigonie, vulgairement appellée Gran.

CETTE Ville est située dans la Basse-Hongrie, & porte souvent le nom de Gran du nom d'une petite Riviere qui a sa source aux Montagnes de *Crapach* dans la haute-Hongrie; & qui vient mesler ses eaux dans celles du Danube, que les Hongrois nomment *Thonaw* au dessous du petit village de *Baracan*, située sur la rive Orientale du Danube vis-à-vis cette ville de Strigonie, qui estoit autrefois le Siege d'un Archevesque Primat du Royaume de Hongrie.

La situation de cette Place est sur une coline, dont la pente vient infailliblement se rendre sur le bord du Danube: Elle est commandée d'une haute Montagne sur laquelle est le Chasteau qui estoit autrefois fort estimé tant par la difficulté de son accés, que par la bonté de son enceinte & la force de ces Tours: Mais depuis que les Turcs se sont rendus maistres de cette Place, ils ont, selon leur coûtume, laissé ruïner la pluspart de ses travaux. L'on regarde aujourd'huy ce Chasteau avec autant de pitié qu'il donnoit autrefois de terreur & d'admiration.

Soliman, second du nom, Empereur des Turcs, la soûmit en 1543. Rodolphe second la reprit sur les Turcs, & ces Infideles l'avoient encore une fois reduite sous leur obeïssance. Mais en l'année 1683. le Roy de Pologne l'a reprise sur eux aprés qu'ils eurent levé le Siege de Vienne.

FIGURE CXIX.



De la Place de Comorre.

AVANT que de finir ce Chapitre, je representeray dans les pages suivantes les Plans de Comorre & de Javarin, qui sont sans difficulté les deux plus fortes Places que les Chrestiens possedent maintenant dans le reste des Terres qu'ils ont en Hongrie du costé des Turcs, & qui nous servent de Rempart contre ces Infideles.

Comorre est située à l'extremité de l'Isle de *Schut* du costé qui regarde le *Sud-Est*, à l'endroit où les eaux des bras du Danube se joignent en un seul lit, pour couler ensemble vers la ville de Gran, qui n'en est éloignée que de huit lieuës.

La Place de Comorre doit ses premieres Fortifications à Ferdinand, frere de l'Empereur Charles V. qui y fit travailler en l'année 1550. La Figure de la Place est fort irreguliere, & ne tient ny du Triangle ny du Quarré, comme l'on le peut remarquer dans le Plan ignographique qui est au haut de cette Planche, où j'ay aussi representé les Fortifications des Forts de S. Philippe & de S. Pierre, dont le premier est marqué de la lettre A. & le second de la lettre B. Ils serviront à couvrir les deux Ponts de Bateaux qui communiqueront dans l'Isle.

Quoique cette Place soit petite, elle est neantmoins également estimée des Chrestiens & des Turcs, à cause que sans la prise de Raab ce poste ne peut estre assiegé à moins de trois armées; une pour l'attaquer dans l'Isle mesme, tandis que les deux autres camperont sur les bords du Danube pour empescher les secours. La difficulté de faire subsister en mesme temps ces trois armées, est cause que les Turcs n'ont osé attaquer ce poste dans les dernieres revolutions de la Hongrie.

Par un Traité fait avec les Hongrois, l'Empereur y tient une garnison Allemande qu'il estime luy estre plus fidele que les Hongrois qui aiment naturellement leur liberté, & qui ne peuvent demeurer long-temps en garnison.

Le Plan *Ortographique* de Comorre qui est au bas de la Planche, represente outre ses Fortifications, l'Eglise, la maison du Gouverneur & les Cazernes où logent la Garnison & quelques Vivandiers & Marchands.

FIGURE CXX.


331
COMORRE
A
Danube
Nouveau
Dessein
Comorre
Danube
B
COMORRE
Danube R.

De la Ville de Javarin *ou* Raab.

CETTE Ville que ceux du Païs nomment *Gyor*, est située dans une plaine sur le rivage Meridional du Danube.

Les deux petites Rivieres de Raab entrent dans le Fossé de la Place du costé de l'Occident. Cette Ville est éloignée de celle de Comorre de cinq lieuës.

La Figure de Raab est une maniere de quarré long, fortifié de sept Bastions à Cazemates, dont il y en a deux marquées des lettres A, & B, à qui on donne le nom de Bastions plats.

Les trois Bastions C, D, E, ont chacun un grand Cavalier élevé devant leur demie-gorge à l'endroit où le Rempart forme l'angle du Poligone.

Sur le Rempart & dans la demie-gorge du Bastion marqué F. est la Maison ou Hostel du Gouverneur.

Les Fossez de cette Place sont fort larges & remplis des eaux courantes des Rivieres de Raab, qui se vont méler à celles du Danube; ce qui rend la place tres-forte. Sa Contrescarpe est fortifiée du costé de l'Orient d'un Bastion détaché & d'une demie-Lune : Du costé du midy elle a un Ravelin & un Bastion détaché, ce dernier couvrant le Pont qui conduit à la Ville, & à son Occident du costé d'un Fauxbourg que les Hongrois nomment *Vorstalt*, est une espece de Contrescarpe pour couvrir le pont qui communique de ce Fauxbourg avec la Ville.

Sinan Bassa se rendit maistre de cette place en 1594. & trois années aprés, les Chrestiens la surprirent à la faveur du Petard par l'adresse du Sieur de *Vaubecourt*, Gentilhomme François, dont les Allemans par jalousie ont supprimé le nom dans leurs Ecrits : depuis ce temps-là elle est toûjours demeurée aux Chrestiens, qui ont proposé de la fortifier sur le dessein qu'on peut remarquer au Plan Ignographique, qui est au haut de cette Planche.

FIGURE CXXI.

333

Danube R.

Vorstalt

Nouueau Deſſein de Iauarin ou Raab.

Danube R.

Raab R.

A

C

F

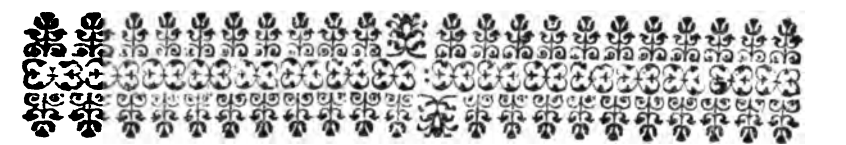
LAVARIN OV RAAB

E

D

B

Raab R.



CHAPITRE II.

De l'Infanterie Turque.

LES Turcs ont naturellement regugnance à combattre à pied, & ne font estat de l'Infanterie, que parce qu'il leur en faut necessairement pour les Travaux des Sieges & pour la garde de quelque Poste important. Mais pour n'être pas obligez à entretenir des garnisons nombreuses; aussi-tôt qu'ils se sont rendus Maîtres d'une Place, si elle n'est pas la plus forte du Pays, ils en ruinent toutes les Fortifications, la laissant ouverte de toutes parts.

Comme les Turcs combattent plus pour l'avidité du gain que pour l'honneur, & qu'ils n'estiment les emplois que selon qu'ils en tirent plus d'argent comptant, cela fait que les Soldats d'un même corps & d'un même rang ont une paye differente, leur solde, qui consiste en *Aspres*, est proportionnée à leur bravoure, les uns en ayans plus & les autres moins.

L'Aspre est la premiere espece de monnoye d'argent, dont les Turcs se servent pour faire leurs comptes; elle vaut environ huit deniers ou quatre de nos doubles.

Des Agiamoglans.

LEs Turcs appellent *Agiamoglans*, ceux qu'ils destinent à porter les Armes dans l'Infanterie, pour être Janissaires; & soit qu'ils soient prisonniers Chrétiens, ou de race Turque, il faut qu'ils fassent une maniere d'apprentissage, plus ou moins long, selon que ces Infidelles, ont plus ou moins besoin d'Infanterie. Ces Agiamoglans, n'ont point de demeure fixe; on les envoye indifferemment dans les Serails de Burse, d'Andrinople, ou de Pera; & les mieux faits sont envoyez dans les Jardins du Grand Seigneur à Constantinople, où ils sont obligez de travailler à tout ce qui peut endurcir un homme à la fatigue, jusqu'à défricher & cultiver les terres, porter du bois, faire la cuisine; enfin à tout ce qui peut rendre une personne soumise & obeïssante. Ils ont un Chef que l'on nomme *Stambol-Agasi*, qui a un soin tout particulier de leur éducation & de leur conduite : c'est luy qui tient un Registre de leur nom, de leur âge, du lieu où il les envoye, & des fonctions où il les destine; de sorte que quand ces Infidelles ont besoin de Janissaires, ils en avertissent le *Stambol-Agasi*, qui aussi-tost en fait venir de tous les lieux où il les a départis.

Quand ces Agiamoglans arrivent à Constantinople, on les loge dans quelque *Oda* ou chambre des Janissaires; & pour les recevoir Janissaires, le *Stambol-Agasi* les fait tous passer devant le Commissaire : les plus anciens marchent les premiers; & à mesure que le *Stambol-Agasi* les nomme, le Commissaire les enrôlle dans les Registres du Grand Seigneur; & de cette maniere, ils sont incorporés dans le Corps des Janissaires. Ensuite, pour sçavoir où est leur appartement, ils vont tous en file, tenans la veste de leur camarade, saluer *l'Odabachi*, ou Maître de leurs chambres, qui leur donne à chacun un coup detriere l'oreille à mesure qu'ils passent devant luy, & cela pour faire connoître qu'ils luy sont soumis.

La paye de ces Agiamoglans ou nouveaux Janissaires est fort mediocre dans les commencemens, n'étant d'abord que de deux Aspres par jour, ou de trois ou quatre, quand on remarque en eux quelque chose de martial, qui donne une bonne esperance.

Quand ils sont enrôlez, ils portent le même *Doliman* que les anciens Janissaires, dont nous allons parler dans la page suivante.

FIGURE CXXII.

FIGURE CXXII.



Des Janissaires.

LEs Janissaires que les Turcs nomment *Jegni-Zeri*, étoient autrefois des enfans Chrestiens que la pauvreté de leurs peres obligeoit d'abandonner à ces Infideles, pour valeur du *Carach*, ou tribut que le Grand Seigneur exige de tous les Chrestiens qui veulent avoir liberté de conscience dans ses Etats, ou bien on y recevoit ceux qui étoient faits prisonniers sur les Chrétiens : mais la Coûtume des enfans de tribut est abolie, & le Grand Seigneur ne l'exige plus que dans la Mingrelie & dans quelques autres lieux vers la mer Noire, qui ne peuvent payer le *Carach* en argent.

Le nombre des Janissaires n'est pas determiné : il y en a plus ou moins, selon que leurs troupes souffrent de differentes déroutes, on avoit autrefois fixé leur nombre à trente-trois mille, mais maintenant on en compteroit bien cent mille, si l'on vouloit mettre en ligne de compte tous ceux qui achetent cette qualité en deniers comptans qu'ils payent aux *Kiaia* & *Serdars*, ou à l'Aga des Janissaires, à dessein seulement de se faire craindre, ou de ne plus payer de tribut, ou pour d'autres interests particuliers. La paye des Janissaires par jour est de deux jusqu'à douze Aspres, sans compter le *Doliman*, ou la *Robe* de Drap de Thessalonique dont le Grand Seigneur leur fait present toutes les années, au premier jour de leur *Ramazan* ou Carême. A mesure qu'un Janissaire rend quelque service particulier, ou qu'il se fait distinguer, le Grand Seigneur lui augmente sa solde de quelques Aspres; outre l'assurance qu'il a que sa paye luy sera continuée quand il deviendroit invalide, parce qu'il sera fait *Otourac* & *Asarela* ou Morte-paye.

Les Janissaires étant à Constantinople sont obligez d'aller loger dans leur *Oda* ou chambrée ; (car tous les Janissaires ont dans Constantinople cent soixante chambres où ils doivent se retirer, sur peine d'être chastiez rigoureusement.) Ces chambrées sont quelquefois de deux ou trois cens Janissaires, plus ou moins selon la guerre ou la paix; & ils sont obligez de se retirer à certaine heure, aprés laquelle *l'Odabachi* ou Maître de la chambrée, ou en son absence le *Ashgi* ou Cuisinier de la chambrée, marque ceux qui y manquent, pour les faire châtier severement, si leur absence a esté sans congé ; ou pour les reprimander seulement, si ç'a été par quelque necessité indispensable.

FIGURE CXXIII.



Chaque Janiſſaire eſt obligé de donner au Treſor de ſa chambre ou au Treſor general des Janiſſaires, en temps de paix, un & demi pour cent de tout l'argent qu'il reçoit de ſa paye; & en temps de guerre ſept pour cent. Mais moyennant cela, la chambre eſt tenuë de luy donner une place de trois pieds de largeur ſur ſix de longueur pour étendre ſon Matelats, & de luy fournir à dîner & à ſouper un plat de ris, avec un morceau de mouton, du pain & de l'eau, (car on ſçait que les Mahometans, par un principe de Religion ne boivent point de vin;) deſorte qu'un Janiſſaire peut aiſément épargner la plus grande partie de ſa paye.

L'habillement des Janiſſaires eſt un *Doliman* ou une longue robe avec des manches courtes, elle eſt liée par le milieu du corps d'un *Couſſac*, ou ceinture de toile rayée de pluſieurs couleurs, avec une frange d'or ou d'argent aux extrémitez. Pardeſſus leur Doliman, ils portent un *Spahi* ou ſurveſte de drap bleu, à la negligence, ou en maniere de nos ſurtous. Au lieu de Turban ils ont en teſte un *Zarcola* ou façon de bonnet de feutre, avec un long chaperon de même étoffe qui leur pend par derriere ſur les épaules; dans les jours de parade ils enrichiſſent leur Zarcola de pluſieurs longues plumes, qui tiennent dans un petit tuyau qui eſt attaché ſur le devant de leur bonnet, comme on le peut remarquer à la Figure A de la Planche precedente.

Les Janiſſaires ne portent d'ordinaire dans Conſtantinople qu'un long bâton ou cane d'Inde à la main, comme repreſente la Figure B. mais leurs Armes ordinaires pour la guerre en Europe, ſont le Sabre & le Fuſil ou le Mouſquet; ils portent auſſi un fourniment (où eſt leur poudre) qui leur pend du côté gauche par le moyen d'une courroïe en écharpe, & ils entortillent leur bras droit de méche en maniere de bracelets, ainſi que le marque la Figure A. ou bien ſans tant affecter de façon, ils marchent vêtus comme eſt la Figure marquée C.

Dans l'Aſie, les Janiſſaires ſe ſervent ordinairement de l'Arc & des Fléches, à cauſe de la diſette des poudres qui y ſont rares; mais ils ſont toûjours munis d'un *Haniare*, ou maniere de poignard ou coûteau dont ils menacent à tout moment, ceux dont ils exigent quelque choſe. Les Arcs & les Fléches ſont fournies aux Janiſſaires par des *Alkiteſterdars*, ou ſous-Treſoriers generaux.

Les Janiſſaires ne ſe marient que rarement, & même fort tard; à cauſe que l'on eſt perſuadé en Turquie, auſſi bien qu'ailleurs, qu'un homme qui eſt marié n'eſt plus ſi determiné que celuy qui n'a ſoin que de ſa perſonne, toutefois on ne les empêche point de ſe

marier; & même, quand c'est par l'aveu de leurs Officiers, ils sont exempts de coucher dans leurs chambres; mais tous les Vendredis ils sont obligez de venir faire parade à leur chambrée, & de se faire voir à leur *Wekilharg* ou Tresorier de la chambre, s'ils ne veulent perdre leur paye. Quand il leur naist quelque enfant, le Grand Seigneur leur augmente leur solde de quelques Aspres par jour.

Le corps des Janissaires n'est plus si considerable qu'autrefois: ils s'étoient rendus si formidables qu'ils ont bien osé se méler du gouvernement de l'Empire. Ils eurent la hardiesse en 1648. de deposer le Sultan Ibrahim, & de l'étrangler dans le Château des sept Tours; mais depuis ce temps-là les grands Visirs, pour conserver l'autorité de leurs Souverains, ou la leur-même, se sont étudiez à abbaisser l'orgueil des Janissaires, & on a fait perir exprés les plus braves dans le Siege de Candie, permettant aux autres de se marier ou d'exercer des métiers, contre l'ancienne Coûtume & Discipline des Janissaires, ce qui a beaucoup affoibli leur corps; car leur place n'estant remplie que de Gens sans experience & accoutumés à l'oisiveté, ils ne sçavent par où se prendre pour soûtenir la fierté de leurs devanciers.

Comme la plûpart des Janissaires sont enfans de Chrétiens, pris en guerre, ou de libertins Turcs, c'est pourquoi ils ignorent la plûpart qui sont leurs parens, aussi c'est leur chambrée qui herite de leurs dépoüilles; ceux même qui sont Turcs, par un mouvement de pieté, laissent toûjours en mourant quelque chose à leur *Oda*; ce qui fait que ces chambres sont extrémement riches, mettant tout en interest à raison de vingt-cinq pour cent. Outre cela le grand Seigneur fait donner à ces chambrées, à bon marché, toutes les choses necessaires à la vie, aussi-bien pendant la guerre qu'en temps de paix; & c'est pour cela qu'elles nourissent les Janissaires à si bon marché.

Du Janisar Agasi.

LEs Turcs donnent le nom de *Janisar Agasi* à celui qui a le commandement general sur tout le Corps des Janissaires: cette Charge répond à peu prés à celle de nôtre Colonel general de l'Infanterie, quand elle étoit en pied sous les ordres de feu Monsieur le Duc d'Espernon.

Cet Aga est le premier de tous les Agas ou Officiers d'Infanterie de l'Empire Otoman : son nom vient du mot Turc *Aga* qui signifie un bâton ; & même dans les jours de ceremonie il en porte un en main, pour marque de son autorité ; & les Janissaires en portent aussi un dans les grandes Villes pour marque de leur rang de service.

Ce General étoit autrefois tiré d'entre les Janissaires, mais depuis que le Grand Seigneur a remarqué qu'il s'y faisoit des brigues, & que son élection étoit suivie de jalousie & de haine qui le rendoit quelquefois méprisable à ses Officiers, il le choisit presentement entre les *Jcboglans* de son Sérail.

Cet Aga a de paye par jour 16. cens Aspres, ou 20 écus, & 7. à 10. mille écus par an pris sur des *Timars* qui sont affectés à sa Charge; il a aussi presque tous les jours des presens du Sultan ; principalement quand ses Janissaires ont bien fait leur devoir dans quelque occasion considerable, mais quand il est assez heureux pour plaire à son Prince, c'est à qui lui fera des presens pour parvenir par son moyen aux emplois; car en Turquie on ne donne point les Charges au merite, mais à celuy qui en donne plus de *Bourses*, (qui est leur maniere de compter les grandes sommes) chaque Bourse étant d'environ cinq cens écus.

Ce Commandant ne marche guere dans Constantinople, qu'il ne soit suivi d'un grand nombre de Janissaires, principalement quand il est arrivé quelque fâcheuse revolution à l'Empire; car c'est dans ces momens que les Janissaires prennent leur temps pour demander leur paye, ou pour en avoir augmentation, menaçans de piller la Ville, ce qu'ils ont fait en plusieurs rencontres. Cet Aga pour resister à ces soulevemens & pour faire mieux executer ses Ordres, se fait (dans ces occurrences) accompagner de 30 ou 40. *Mungis* ou Prevosts des Janissaires, avec 5. ou 6. cens de cette Milice, pour se saisir des malfaicteurs & les faire conduire dans ses prisons : car il a tout pouvoir sur la vie des Janissaires, qu'il ne fait neanmoins mourir que de nuit, de peur de quelque soulevement par la compassion de leurs camarades : la *Falacque* ou bastonnade sur la plante des pieds est pour les moindres crimes. Mais quand leurs crimes meritent la mort, il les fait étrangler, ou coudre dans un sac & jetter dans quelque Lac ou Riviere.

Quand le Janisar-Agasi meurt, soit de mort naturelle ou violente, tous ses biens vont au profit du Tresor commun des Janissaires, sans que le Grand Seigneur en touche un Aspre.

Dans cette année 1684. le Grand Seigneur a élevé le Janisar-Agasi à la Charge de Generalissime de ses troupes en Europe.

FIGURE CXXIV.



Des Solaks ou Archers de la garde du Grand Seigneur.

CEs Archers qui n'ont pour Armes que le Sabre, l'Arc & les Fléches, sont toûjours choisis d'entre les plus adroits Arbalêtiers des Janissaires, ils sont tous d'une taille avantageuse, & d'une physionomie agreable.

Leur nombre est d'ordinaire de quatre cent ; & leur principale fonction est d'être toûjours auprés de la personne du Grand Seigneur, quand il marche en campagne ; & afin qu'il y en ait toûjours de garde auprés de la personne du Sultan ; ils se partagent par bandes, afin qu'il s'en rencontre à tous les relais, les uns se rangeans à la droite & les autres à la gauche du Prince. Ceux qui se postent à la droite de l'Empereur, doivent être naturellement gauchers, ou doivent avoir acquis cette habitude de longue main, afin que quand l'occasion se rencontre de décocher une Fléche, ils n'étonnent point le cheval du Sultan, ou ne luy tournent point le dos, qui est entre ces Infideles une tres-grande incivilité.

Ils ont aussi le soin dans les Marches de ne laisser approcher qui que ce soit de la personne du Sultan, sans l'ordre de leur Solak *Bassi* ou Capitaine (qui dépend du Janisar-Agasi) toutefois à l'exception du grand Visir, qui sans leur permission, peut venir à toute heure saluer le Sultan, pour lui communiquer les affaires.

Quand dans la marche des troupes le Grand Seigneur est obligé de passer quelques Rivieres, où il n'y a point de Pont, c'est aux Solaks à chercher les meilleurs Guez, & à passer auprés du cheval du Sultan ; & pour cela ce Prince leur donne à chacun la valeur d'un écu, s'il y a de l'eau jusques aux genoux, si l'eau a monté jusqu'à la ceinture, ils en ont deux, & si elle a été aux mamelles ils en reçoivent trois, mais cela une fois seulement pour une campagne. Quand les Rivieres sont fort grosses, ils montent à cheval, & quelque hazard qu'il y ait, ils n'abandonnent jamais la personne du Sultan.

Leur paye est de douze ou quinze Aspres par jour ; ils sont habillez deux fois l'année d'une Spahi ou sur-tout de Damas de satin blanc qui leur tombe par derriere jusques à mi-jambe, dont ils retroussent les bouts à leur ceinture : ils portent en tête un *Bourre* ou haut bonnet broché d'or tout autour avec un tuyau d'argent doré, ou d'autre métail enrichi de quelque pierre pretieuse ; ils font sortir de ce tuyau les plus beaux plumages d'aigrette qu'ils puissent avoir, ce qui leur donne un bon air.

FIGURE CXXV.



Des Ichoglans.

LEs Turcs par une politique toute particuliere, affectent de ne se servir que d'Esclaves Chrétiens preferablement à des serviteurs Turcs : fondés sur ce qu'aprés que ces mal-heureux Esclaves auront perdu le souvenir de leur Patrie, & l'amitié de leurs parens, ils n'auront plus d'autre but que les interests de leur Maistre ; ce qui ne se peut trouver que tres-rarement dans un Valet libre, qui d'ordinaire n'embrasse les interests de son Maître qu'en tant qu'il y trouve mieux son compte. C'est aussi dans cette veuë, que le Grand Seigneur, pour se faire des Creatures qui lui soient entierement dévoüées, a établi les Ichoglans qu'il éleve aux plus grandes Charges de l'Empire, selon qu'il les voit affectionés à son service ; car on en a vû monter jusqu'à celle de *Spahiler Agasi* ou General de la Cavalerie, qui aprés celle de grand Visir, de Mufti & de Bostangi, est la plus considerable chez les Otomans. On éleve les Ichoglans avec un grand soin dans les Serails de Pera, d'Andrinople, ou dans le grand Serail de Constantinople, & ils ont dans ces trois Palais, des Oda, où selon leurs differens genies, il se trouve des Maîtres qui les enseignent, les uns dans les Langues Turques, Arabes, Persiennes, &c. les autres dans les subtilitez de l'Alcoran ; ceux-cy au maniment des Armes à feu, ceux-là à lancer le *Genit* ou d'ard ; & d'autres à tirer & bander un Arc prestement, monter un cheval à poil, en un mot, à tout ce qui peut perfectionner un jeune homme. Ils ont d'ordinaire pour Chef un vieil Officier du Serail qui l'on nomme *Capa Aga* qui leur fait faire leurs exercices, avec une se-[illegible]verité presque incroyable ; leur imposant de rudes châtimens pour les moindres fautes, soit en leur faisant donner la *Falacque*, ou en les faisant jeûner au pain & à l'eau, ou bien en les fatigant par des emplois abjects ; car les Turcs tiennent pour maxime, qu'il est impossible qu'un Officier puisse bien commander, s'il n'a pas d'abord apris à obeïr.

L'habit des Ichoglans est simple, & fait d'un drap qui n'est [illegible] trop gros ny trop fin, que les Anglois apportent à Constantinople. Quand les Ichoglans font quelque exercice violent, ils retroussent & attachent leur Doliman à leur ceinture laissant voir leur Caleçon qui est d'une maniere de treillis, ou de quelque peau passée en chamois.

Ils sont élevés fort sobrement, leur nouriture n'étant presque que de ris.

Ils ne parviennent aux charges qu'à l'âge de quarante ans, à moins que le Grand Seigneur par une grace toute particuliere n'en dispense celuy à qui il veut donner de l'employ.

FIGURE CXXVI.



Des Acanzi, Azapes, & Guastadours.

SOus les noms d'Acanzi & d'Azapes les Turcs comprennent presque tous les Fantassins Turcs qui servent volontairement dans les Armées du Grand Seigneur; avec cette difference que les Acanzi, quoy qu'ils n'ayent point de paye fixe non plus que les Azapes, sont neanmoins obligez d'aller à la guerre à cause de certaines exemptions & privileges qu'ils ont dans le lieu de leur residence.

Pour les Azapes ils n'ont ny paye ny privilege dans les Armées, & n'y subsistent que de ce qu'ils peuvent gagner à la petite guerre, étans au defaut des petits Tartares, les avantcoureurs ou enfans perdus des Turcs.

Les Officiers des Janissaires qui n'en font pas grand état, les exposent au premier feu des ennemis, & s'en servent à remuer les terres dans les travaux d'un Siege, entassans, lors qu'ils sont tuez, leurs cadavres comme des facines pour se couvrir dans les tranchées, & s'en servant comme de planches pour franchir un Fossé.

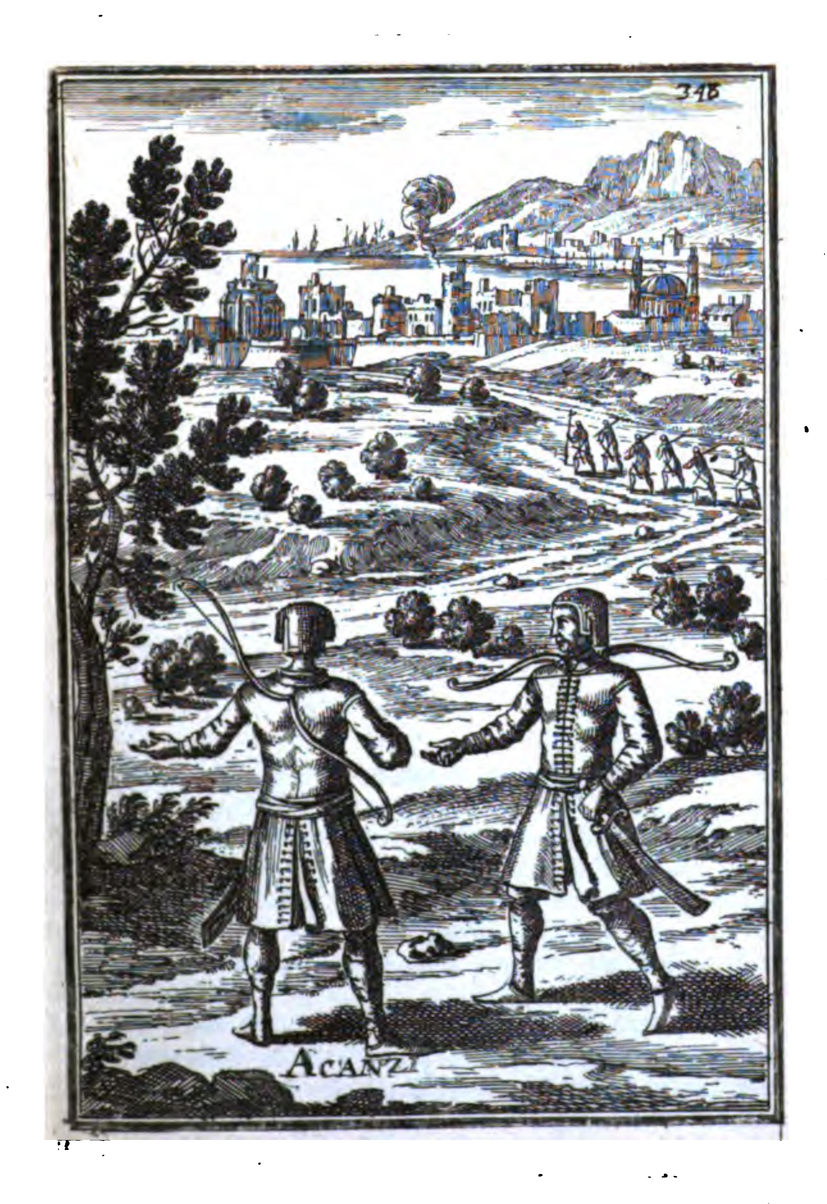
Quand les Janissaires se sont rendus Maîtres de quelque Ville où il y a un fort Château, ils se reservent d'ordinaire la défense du Château, & confient celle de la Ville aux Azapes, qui dans ces conjonctures ont cinq ou six Aspres de paye.

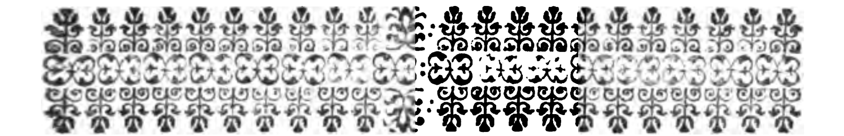
L'habillement des Azapes est fort court & leger, consistant, pardessus leur chemise & caleçon, en un Doliman & Spahi ou Just-au-corps fort court : ils portent en tête un petit *Barentin* ou bonnet de Feutre ou de quelqu'autre étoffe approchante, capable de resister aux injures du temps.

Leurs armes sont un Sabre fort court, un Arc, & des fléches enfermées dans un Carquois penché sur un de leur costé. On met ordinairement quarante ou cinquante Fléches dans un Carquois, les bonnes Fléches sont de bois de Fraîne & on en a deux pour trois Aspres.

Les *Guastadours* sont des pionniers ordonnés pour le remüement des terres, tant pour la défense du Camp, que pour la conduite des Travaux d'un Siege; les Turcs emploient d'ordinaire pour Guastadours des Armeniens ou des Grecs qu'ils font aller au travail à grands coups de Sabre ou de nerf de bœuf.

FIGURE CXXVII.





CHAPITRE III.

De la Cavalerie Turque.



VANT que d'entrer dans le détail de ce Chapitre, il est necessaire de remarquer que les Turcs appellent *Timars* & *Ziamets*, des fonds de terre destinés pour l'entretien de certaines Chapelles, Maladeries, Palais, Villages &c. dont les Sultans se sont emparés sur le Clergé & la Noblesse Chrestienne dans les Païs qu'ils ont conquis. C'est par le moyen de ces Timars & Ziamets, que le Grand Seigneur entretient la plus grande partie de sa Cavalerie.

Les Timars sont de differente valeur, mais les plus riches n'excedent pas vingt mille *Aspres* de rente, ce qui revient à seize ou dix-sept cens livres de revenu, & les Ziamets ont pour le moins une semblable rente. Ceux qui sont pourvûs des Timars se nomment Timariots, & ceux qui ont des Ziamets s'appellent *Zaims*.

Des Spahis.

LEs Turcs donnent ce nom à un Corps de Cavalerie qui est d'ordinaire composé d'Ichoglans, de Chrestiens qui se sont faits Turcs, ou de Turcs effectifs.

Ces Spahis, qui sont environ au nombre de douze ou quinze mille en Europe sont partagez en deux troupes, dont la premiere, qu'ils nomment *Silhatari*, porte un Etendart jaune; & la seconde qu'ils appellent *Spahaoglari*, a un Etendart rouge.

Leurs Armes sont un Sabre, & une Lance, qu'ils appellent *Misrack* ils se servent aussi du *Gerit* ou Dard long de quatre à cinq pieds, & ferré par un de ses bouts, qu'ils dardent avec beaucoup d'adresse, & s'ils manquent leur coup, ils ramassent leur Dard sans sortir de la selle, quoique leur cheval coure à toute bride. Il y en a aussi qui portent une épée attachée à costé de la selle de leurs chevaux; d'autre portent des Arcs & des Fléches, & quelques-uns des Pistolets & des Carabines. Quand le Grand Seigneur va en personne à la guerre, il fait d'ordinaire un present de cinq mille Aspres à chaque Spahis, & ils appellent cette liberalité *Sadack Ackchiasi*, ou don pour acheter des Arcs & des Flêches.

Lorsque ces Spahis marchent en campagne, ils suivent leur Etendart, mais sans observer aucun ordre, marchant confusément par petits corps tantost à la teste, ou à la queuë de la troupe.

La paye des Spahis est differente, mais en general elle va depuis douze Aspres jusques à cent par jour; & cette paye augmente assez souvent de deux Aspres aussi par jour, principalement quand un Spahis rend quelque service extraordinaire à l'Etat, ou pour autant de testes qu'il apporte des ennemis, ou pour les avis qu'il donne de la mort d'un Spahis, le Grand Seigneur faisant cette grace sur la paye du défunt, pour n'estre point trompé en continüant de payer les appointemens d'un homme mort.

Outre les deux trouppes de *Spahis* dont je viens de parler, il y en a encore quatre autres, qui ne se levent que dans les urgentes necessités de l'Etat: la premiere qu'ils appellent *Sag-Ulesigi*, porte un Estandard rouge & blanc; la seconde qu'ils nomment *Sol-Ulesigi*, a un Etendard blanc & jaune; la troisiéme à qui ils donnent le nom de *Sagureba*, a son Etendart vert; & la quatriéme qu'ils nomment *Sol-Gureba*, a le sien blanc: Toutes ces sortes de Spahis ont leur paye depuis douze Aspres jusqu'à vingt par jour, mais ils sont obligez à toutes sortes de services.

FIGURE CXXVIII.

FIGURE CXXVIII.



Des Spahis de Timars *ou* Timariots.

LES *Timariots* sont des Cavaliers qui sont obligez de servir à leurs dépens aussi-tost que les *Beiglerbeys* ou Gouverneurs de Province leur en font faire le commandement au nom du Sultan, à cause des fonds de terre dont ils joüissent, dont le revenu est affecté à ce service.

Il y a deux sortes de Timariots, les uns que l'on appelle *Tezkerebir*, & les autres *Teskeretis.*

Les Tezkerebir reçoivent les provisions de leur Timar de la Cour du Grand Seigneur ; mais le plus grand revenu de ces Timars ne doit point exceder dix-neuf mille neuf cens quatre-vingts dix neuf Aspres.

Les Teskeretis prennent leurs Lettres du Beiglerbey, & le revenu de leur Timar est d'ordinaire depuis trois mille, jusqu'à six mille Aspres.

Quand les Timariots vont à la Guerre ils sont dispersez par Regimens, qui sont commandez par des *Alai-Begler*, qui répondent à peu prés à nos Mestres de Camp. Les Regimens des Timariots sont distinguez par les differentes couleurs de leurs Etendarts, & ils se servent aussi de Timballes dans leurs Marches ; ils nomment les Timballes *Tabel-Alem.*

Chaque Timariot en allant à la Guerre est obligé de conduire avec luy & à ses frais, autant de *Gebelus* ou Cavaliers, qu'il a de trois mille Aspres de revenu, & de plus il doit avoir trois ou quatre paniers pour chacun de ses hommes ; car outre que les Timariots doivent combattre comme les Spahis, ils sont obligez de fournir la terre, les pierres ou autres materiaux, qui servent à la conduite des Tranchées & à l'élevation des Batteries d'un Siege, durant que les Janissaires en appuyent la teste, & qu'ils sont aux mains avec les Assiegez.

Les Timariots dans les pressantes necessitez de l'Empire servent sur Mer. Mais soit que la Guerre se fasse sur Mer ou sur Terre, quand il y en a, ils ne peuvent ny eux ny ceux qu'ils sont obligez de fournir, estre dispensez du service personnellement ; car quand mesme ils seroient malades, vieux ou jeunes, il n'y a point d'excuse, on les porteroit à l'Armée en litiere ou dans des paniers, principalement quand le Grand Seigneur marche en Campagne.

r

Des Zaims.

LES *Zaims*, sont des Cavaliers ou Seigneurs Turcs tres-considerables dans le Pays, à cause du Privilege de leurs *Ziamets*.

Le moindre revenu d'un Ziamet est de vingt mille Aspres, & le plus riche est de quatre-vingts & dix-neuf mille neuf cens quatre-vingts dix-neuf; car s'il montoit à un Aspre de plus, il seroit aussitost appliqué au revenu d'un *Sangia Bey* ou Bacha, dont la qualité répond à peu prés à celle d'un de nos Comtes.

Les *Zaims* servent tres-rarement sur Mer, aimant mieux payer une certaine taxe qu'on en exige pour l'exemption; mais quand ils marchent en Campagne, ils doivent estre accompagnez d'autant de Cavaliers qu'ils comptent de fois cinq mille Aspres dans le revenu de leur Ziamet, de sorte que celuy qui a trente mille Aspres de revenu doit mener avec luy six Cavaliers, & s'il en reçoit soixante mille, il doit avoir douze Cavaliers.

Quoique que les Turcs soient fort soigneux d'obliger les Timariots & les Zaims pendant le service d'estre accompagnez du nombre de *Gebelus* ou Cavaliers qu'ils doivent fournir, neanmoins quand ils parlent de la force de leurs Trouppes, ils ne comptent un Zaim & tous ses Cavaliers, que pour un *Selictar* ou Sabre.

Lorqu'un Zaim marche en Campagne, il doit se fournir de Tentes. & en avoir une particuliere pour faire sa cuisine, & une autre pour servir d'Ecurie.

Les Zaims aussi bien que les Timariots en allant à la Guerre, marchent sous le commandement de leur *Alai-Begler* ou Mestres de Camp; ces Mestres de Camp dépendent d'un Bacha qui leur tient lieu de Colonel General; mais dans les grandes affaires, ce Bacha est obligé de conferer avec le *Seraiker* ou General de l'Armée, qui est d'ordinaire le Grand Visir.

Des Etendards des Turcs.

LES Turcs, comme j'ay remarqué cy-devant, se servent d'Etendards de differentes couleurs pour distinguer chaque gros de leur Cavalerie, mais en general ils en ont un pour toute l'Armée que les Chrestiens nomment le *Grand Etendard.*

Le Grand Etendard que le Roy de Pologne a gagné sur ces Infideles en 1683. au passage de *Kalemberg*, est icy representé avec sa Figure & les lettres qui sont brodées sur le principal costé.

Cét Etendard est haut de sept ou huit pieds, il est d'une Etoffe verte & rouge, tissu d'or & de soye, avec une Devise écrite en lettres Arabesques, que l'on lit ainsi en cette Langue, *L'a allah-be illa allah Muhamed résul Allah.* Ce qui signifie, *Il n'y a point d'autre Dieu que le seul Dieu, & Mahomet est envoyé de Dieu.*

Aux quatre coins de cét Etendard sont aussi écrits les noms de *Albuquer*, & de *Omar*, qui sont les deux Successeurs de Mahomet. La pomme de cuivre doré, qui est au haut de l'Etendard, est de la grosseur des deux points, & c'est ce métail aussi-bien que la Devise, qui nous fait douter si c'est l'Etendard que les Turcs appellent *Bajarac* ou Etendard de Mahomet; car ceux qui nous ont parlé du *Bajarac*, disent que sa Devise qui est en lettres Arabesques, marque ces mots *Nasrum min Allah*, pour signifier *l'Aide de Dieu*, ce qui est bien different de celuy qui a esté pris par le Roy de Pologne & envoyé au Pape, qui l'a fait attacher à la voute de l'Eglise de saint Pierre auprés d'un autre, qui a esté gagné sur ces Infidelles à la Bataille de *Chotzen*, il y a quelques années.

La Baniere que les Turcs nomment *Bajarac*, est gardée soigneusement au Serail de Constantinople dans une Armoire pratiquée dans le mur qui est du costé droit, quand on entre dans la chambre où est le lit destiné à coucher le Grand Seigneur en Esté.

Les Turcs croyent que cét Etendard a esté apporté du Ciel & donné à Mahomet dans le temps qu'il faisoit la guerre aux *Gaurs*, ou Princes Chrestiens, comme une marque infaillible de sa victoire.

Par un usage qui est passé en Loy dés le moment que le Grand Seigneur (pour des affaires de la derniere importance) fait exposer cét Etendard, tous les Turcs, qui ont atteint l'âge de sept ans, sont obligez de prendre les armes & de se rendre sous cette Baniere, s'ils ne veulent passer pour ennemis de Mahomet, & estre privez du titre de *Musulmans* ou de veritables croyans.

L'exposition de cette Baniere a souvent servi à tirer les Princes Ottomans de tres-méchantes affaires.

FIGURE CXXIX.



Du Tug.

LEs Turcs appellent *Tug* une maniere d'Etendard, qui consiste en une queuë de cheval attachée & arrétée par un bouton d'or à un baton ou demi-pique.

Ceux qui en racontent l'origine, disent que les Chrestiens ayant un jour livré Bataille aux Turcs, ces Infideles furent obligez de plier par la valeur des Chrestiens qui leur avoient mesme au plus fort de la meslée enlevé leur Grand Etendard ; ils ajoûtent que le General des Turcs au desespoir de voir fuïr ses Trouppes & outré de la perte du grand Etendard, abbatit d'un coup de sabre la queuë d'un cheval qu'il attacha au bout d'une demi-pique, puis la tenant à sa main, il se mit à courir vers les fuyards, en criant : *Voicy le Grand Etendard, qui m'aime me suive*, à l'instant les Turcs reprenant courage, & s'estant ralliez revinrent à la charge & gagnerent la Bataille, où ils recouvrerent leur Etendard.

D'autres disent que six mille Turcs ayant esté faits prisonniers dans une bataille, trouverent le moyen d'échaper, & ensuite combatirent si bien, qu'ils regagnerent un autre bataille. Mais pour avoir plus de facilité à se discerner, ils s'aviserent de couper une queuë de cheval qu'ils mirent pour Etendard; & s'estant joints à quelques troupes de leur party, ils continuerent d'arborer ces *Tugs* ou queuës ; & la victoire ayant suivi ces nouveaux Etendards, les Turcs les regardoient comme un heureux presage, & depuis ce temps-là ils ont affecté d'en porter à la guerre pour mieux animer leurs soldats.

Quand le Grand Seigneur marche en Campagne pour aller à la Guerre, on porte devant luy sept de ces Tugs,& quand il est campé on les pose devant sa tente du costé où est la marche de l'Armée.

Le Grand Visir a le privilege d'avoir trois de ces Tugs.

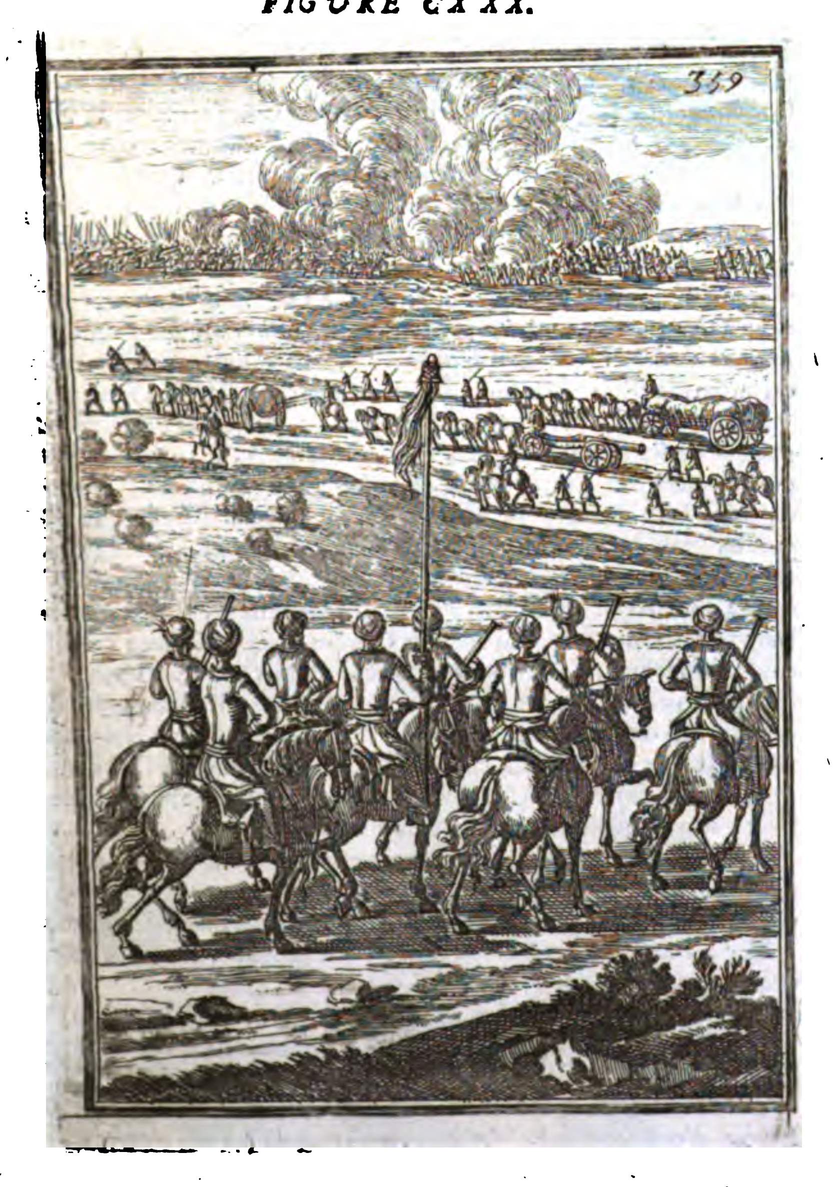
Les trois principaux Bachas de l'Empire, à sçavoir celuy de *Bagdet*, celuy *du Caire*, & celuy de *Bude*, ont la permission de se servir de cette marque d'honneur dans le détroit de leur Jurisdiction.

Les *Bachas* qui ne sont pas Visirs ont le Privilege d'en avoir d'eux.

Les *Beys* qui sont au dessous des Bachas n'en portent qu'un.

Dans le bas relief qui est au dessous du tombeau de Jean Casimir Roy de Pologne, dans l'Eglise Abbatiale de saint Germain des Prez de cette Ville, on voit ce Monarque à la teste de sa Cavalerie, qui a pour Etendard un *Tug* fait de la mesme maniere que celuy qui est icy représenté.

FIGURE CXXX.



Des Dellis Segbans Muhlagi, &c.

LEs Turcs donnent le nom de Dellis à certains Cavaliers de *Bosnie*, & d'*Albanie* qui suivent volontairement les Armées du G. S. sans aucune solde. Ils sont si temeraires que quand ils se sont une fois engagez dans. un Party, qu'il n'y a crainte de chastiment qui les en puisse faire desister. Et c'est justement pour ces raisons que les Turcs leur ont donné le nom de *Delli*, qui signifie en leur langue fol hardy.

Ceux qui veulent obtenir ce nom qui est en Turquie en grande reputation, sont tous gens de grande taille, robustes, & d'une phisionomie fiere, avec de grandes moustaches. Ils sont obligez par honneur à s'éprouver dans les plus grands perils, afin de donner quelque marque de leur bravoure qui passeroit pour mediocre, si elle n'estoit du moins certifiée par la mort de huit ou de dix Cavaliers Ennemis.

Leur habillement est bizarre. Ils portent un juppon & de longues & larges chausses qu'ils appellent *Salvares*, le tout fait de la peau de quelques jeunes Ours, le poil mis en dehors. Ils portent en teste une maniere de bonnet à la Georgienne pendant sur les épaules, fait de la peau de quelque Leopard bien moucheté : Dans les jours de parade, ils enrichissent le devant de ce bonnet de la queuë d'un Aigle en forme de bouquet de plume, & mettent sur leur rondache les aisles du mesme Oyseau, leur chaussure consiste en des brodequins de maroquin jaune, pointus par le devant, & fort haut par le derriere ferrez par le dessous ; ils attachent des éperons qui ont prés d'un pied de longueur pour piquer leurs chevaux aux gras des cuisses, car ils montent leurs chevaux fort court. Leurs Armes sont d'ordinaire le Sabre, la Lance & une Hache d'Armes; il s'en trouve quelques-uns qui portent des Pistolets.

Les Sanjacs, les Beiglierbeys s'en servent d'ordinaire pour leur garde à cause de leur fidelité & de leur bravoure, ils leur donnent de paye par jour 12. ou 15. Aspres, & les montent avantageusement.

Il y a encore quelque autre sorte de Cavalerie chez les Turcs, comme les *Segbans* & les *Muhlagi*.

Les Segbans ont d'ordinaire soin de la garde du Bagage de la Cavalerie, & sont à peu prés comme nos Dragons, leur paye outre leur nourriture est de trois ou quatre écus par Lune ou mois.

Les Muhlagi font profession d'estre bons hommes de cheval, ils servent d'ordinaire les Beiglerbeys, mais comme les uns & les autres ne sont pas des corps considerables, je me dispenseray d'en parler davantage.

FIGURE CXXXI.



Des Petits Tartares.

SOus le nom de petits Tartares on entend parler en general de tous les peuples qui habitent entre la partie Meridionale de la Moscovie & les bords Septentrionaux de la mer Noire ; mais en particulier les Petits Tartares dont nous parlons icy, sont ceux qui habitent seulement dans l'ancienne Chersonese *Taurique* nommée aujourd'huy Crimée, & quelques autres lieux situés à l'Orient, le long, & vers les embouchures de la riviere de Nieper.

Ces Petits Tartares sont la plû-part sous l'obeïssance d'un *Han* ou *Can*, qui est électif, & neanmoins toûjours tiré d'une mesme famille, le Prince qui est éleu est confirmé dans sa dignité par le Grand Seigneur.

On tient que ces deux familles ont fait un traité secret, par lequel le Grand Seigneur entend que si les masles de la famille Ottomane viennent à manquer, ils ayent pour successeurs les masles de celle du Han. Reciproquement le Han s'est obligé que quand le Grand Seigneur ira commander en personne ses Trouppes d'Europe, il l'accompagnera avec une Armée de cent mille Tartares; mais si c'est seulement le Grand Visir ou quelque Bacha qui commande les Trouppes Ottamanes, le Han ne sera obligé que d'y envoyer un de ses fils avec quarante ou cinquante mille hommes.

Les Petits Tartares sont habillez fort simplement, leur habit consiste d'ordinaire en des chausses longues & fort étroites à la Matelotte, avec une maniere de casaque sans plis tres-propre pour aller à cheval, & qu'ils retroussent fort proprement, quand il s'agit de galopper ou de combattre. Ils portent la pluspart en teste un long bonnet pointu fait de laine.

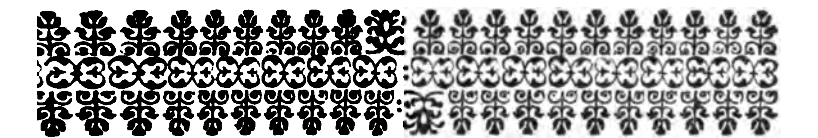
Les Armes de ces Peuples sont le Sabre, l'Arc, les Fléches & le Dard, & le plus souvent ils n'ont dans les grandes executions que leur Sabre. Ils sont tous gens de belle taille, forts, robustes, d'un regard sauvage, terrible & fort inhumains. Ils sont infatigables, vivans comme des bestes, mangeans la chair des chevaux & des chiens sans se metre en peine de quelle maladie ils sont morts. Pour faire cuire la chair de cheval, ils se contentent de la couper par tranches, & de la mettre sous la selle des chevaux qu'ils montent ; de sorte

que la pesanteur du Cavalier & la chaleur naturelle du cheval qui galoppe l'ayant cuitte en quelque façon, ils la mangent comme un tres-bon mets.

Les Turcs se servent des Petits Tartares comme d'Enfans perdus ou d'Avant-coureurs de leurs Armées. Quand ils ont dessein de desoler un Païs où ils ne veulent pas porter la Guerre ; ces Petits Tartares qui marchent sans ordre Militaire, entrent dans les lieux par surprises montez sur des chevaux d'une vitesse presque incroyable, & qui sont aussi bien que leurs Maistres accoûtumés à passer plusieurs journées sans boire & sans manger.

D'abord que ces Barbares sont entrez dans quelque lieu, ils commencent à y mettre le feu pour faire diversion, & pillent & désolent ensuite sans aucune pitié ny distinction des lieux Sacrez ou Profanes, & sans épargner la dignité, l'âge ny le sexe; car ils enlevent jusqu'aux enfans de la mammelle, & viennent ensuite vendre tout ce butin en Turquie.





CHAPITRE IV.

De l'Artillerie & des principales Charges de l'Empire Ottoman.

QUOYQUE les Turcs aiment naturellement beaucoup plus l'usage des Fléches, que celuy des armes à feu, neantmoins ils font grand estime de l'Artillerie; & l'on peut dire à l'avantage de ces Infideles, qu'ils ont esté les premiers qui ont trouvé l'invention des Mortiers; & mesme l'on en attribuë la gloire au Sultan Mahomet second, ainsi que l'on le peut remarquer dans Chalcondile Livre huitiéme.

Du Topgi-Bachi *ou grand Maistre de l'Artillerie Turque.*

CETTE Charge est une des principales de l'Empire Ottoman; & celuy qui l'exerce est d'ordinaire un des Gendres du grand Seigneur, ou une des principales Creatures du grand Visir.

Le nom de *Topgi-Bachi* ou *Topidgi-Bachi*, dérive de celuy de *Tope*, qui en langage Turque signifie un Canon, & du mot de *Bach* qui dans la mesme Langue signifie un Seigneur, Chef ou Commandant; la combinaison de ces deux noms forme celuy de *Topgi-Bachi*, ou Commandant du Canon.

La Charge de cette Officier est fort lucrative, car outre ses apointemens qui montent presque à un million d'Aspres, elle a droit de prendre & de faire casser en pieces toutes les cloches qui se rencontrent dans les Villes Chrestiennes qui tombent sous la domination des Turcs, afin d'en employer le débris pour la fonte de leur Artillerie.

Le *Topgid-Bachi* a sous luy le *Dukigibaschi* ou Maistre des *Topchis*, qui sont les Canoniers & les Fondeurs; ceux-cy ont un *Kiaib* particulier ou Commissaire, qui leur fait faire montre tous les mois.

Ce grand Maistre de l'Artillerie Turque commande aussi au *Tzegebetzi-Bachi* ou *Geli-Bachi*, qui est l'Intendant des Armes, ou Chef des *Gebegis* ou Armuriers. Quelquefois le *Tzader-Mecer-Bachi* ou le sur-Intendant des Tentes, & le *Tzalitzi-Mecer-Bachi*, qui commande aux Trompettes & aux Tambours de l'Armée, dépendent du *Topgi-Bachi*.

FIGURE CXXXII.



Des Topchis.

SOUS ce nom les Turcs comprennent generalement tous ceux qui sont employez à la Fonte de l'Artillerie, & destinez à la charger, & à y mettre le feu.

Comme l'Empire Ottoman est d'une vaste étenduë, ces Infideles ne conduisent point de grosses Artilleries dans leurs Armées, principalement quand ils portent la guerre d'une frontiere à une autre, parce que la lenteur des Charois, tirez par des Bœufs, & le manquement des Chevaux propres au colier (qui sont tres-rares en Turquie,) feroient avorter leurs entreprises, sur tout quand il faut passer par des païs coupez de Montagnes ou de Marescages; aussi ne voit-on ordinairement dans leurs Armées que des pieces de huit ou douze livres de bales, à cause de la legereté de leur train.

Mais quand ils ont dessein de former quelque Siege considerable, ils font porter en *Saumon* sur des Chameaux, le métail propre à fondre leurs Canons; & dans les Villages plus voisins du Camp, les *Topchis*, qui en ces occasions sont en grand nombre, jettent en moule des pieces de differens calibres, & il s'en trouve dont le boulet a quarante pouces de diametre.

Ces pieces sont belles, & jettées tres-proprement, le colet, la frise & la culasse, sont enrichis de quantité de moulures qui representent des Plantes ou des Fruits; car il est défendu aux Turcs par leur *Alcoran*, de representer aucune Figure humaine, de crainte qu'un jour Dieu n'oblige l'ouvrier à y mettre une ame, ou ne le condamne aux peines d'Enfer.

Les Turcs sont tres-mal adroits dans la construction des plateformes de leurs batteries, & dans la maniere de pointer leurs Pieces; aussi quand ils peuvent avoir quelques Canoniers Chrestiens, ils les caressent autant qu'il leur est possible, mais ils leur sont toûjours suspects, s'ils ne sont Renegats.

FIGURE CXXXIII.

FIGURE CXXXIII.



Du grand Visir.

ON appelle en Turquie le grand Visir *Vizir-Azem*, c'est à dire, Chef du Conseil, ou le premier Ministre d'Etat.

A proprement parler, celuy qui est honoré de cette dignité est le Lieutenant general de l'Empire Ottoman, & aprés le grand Seigneur il a tout pouvoir dans les Armées, & sur toutes les Charges qui ne regardent point la judicature.

Il porte d'ordinaire dans son sein le seau du grand Seigneur, sur lequel est le nom de ce Monarque; & c'est en vertu de ce seau que sans observer aucune formalité, il peut lever tous les obstacles qui s'opposent à son administration. Il donne & oste à son gré (quoy qu'au nom du Sultan) les Gouvernemens des Provinces & les autres emplois de l'Empire. Il en faut excepter les Bachas qu'il n'ose deposer, sans en conferer auparavant avec le grand Seigneur, dont il ébloüit pourtant l'esprit par des raisons fausses ou vrayes, principalement quand les armes Ottomanes ont fait sous ses ordres ou sous sa conduite quelque progrés important; mais si elles souffrent quelque perte considerable, il court risque de la vie, comme il est arrivé recemment au grand Visir *Mustapha Culôglou* qui pour avoir levé le siege de Vienne en 1683. a esté étranglé dans Bellegrade sur la fin de la mesme année.

Le premier Visir a ordinairement une grande suite, & plus de deux mille Officiers domestiques. Quand il paroist en public dans quelque ceremonie extraordinaire, il porte au devant de son Turban deux Aigrettes enrichies de diamans & d'autres pierreries, & quand il marche pour la guerre on arbore devant luy trois *Tug* ou queuës de cheval, ainsi que je l'ay déja remarqué.

Son pouvoir, quoy que fort grand, ne s'estend pas sur la vie des Bachas, qu'il ne peut faire mourir, sans estre autorisé d'un ordre écrit de la main propre du Sultan. Il ne sçauroit mesme disposer de la vie des soldats sans la participation de leurs Chefs.

Dans les affaires importantes qui se decident dans le *Divan* ou Chambre du Conseil, le grand Visir est toûjours accompagné de six autres Visirs que l'on appelle Visirs du Banc, ceux-là n'entrent au Divan que pour dire leurs avis.

FIGURE CXXXIV.



De la Charge de Caïmacan.

DAns l'Empire Ottoman il y a deux Caïmacans, un qui est toûjours auprés du Grand Seigneur, l'autre qui reside à Constantinople comme Gouverneur de la Ville, & comme Lieutenant du grand Visir, dont il est ordinairement la creature.

Le Caïmacan de Constantinople doit estre homme courageux, intrepide, & capable de resister aux insultes des Janissaires & des autres trouppes qui se pourroient mutiner en l'absence du grand Visir, sous pretexte du méchant gouvernement des Ministres.

Quand il arrive quelque affaire épineuse, principalement entre les gens de guerre ou entre les Ambassadeurs, il en donne aussi-tost avis au grand Visir, ou bien il va recevoir les ordres du Grand Seigneur.

Quand le grand Visir sejourne à Constantinople, le Caïmacan de la Ville n'a aucune autorité.

Au commencement de l'année 1684. le Grand Seigneur a élevé un Caïmacan à la Dignité de grand Visir.

Des Bachas.

DAns tout l'Empire Ottoman il n'y a que le grand Visir qui par excellence porte purement & simplement le nom de Bacha, quand méme il auroit le malheur d'estre *Mansul*, ou degradé de sa Charge. Pour les autres Bachas on y ajoûte toûjours leur nom propre, ou celuy de leur Gouvernement.

Il y a dans l'Empire Ottoman sept Bachas principaux, qui portent aussi la qualité de Visirs. Mais qui ne se mélent d'autre chose que du gouvernement de leurs Provinces, dont quelques-unes ont porté autrefois le titre de Royaume, & que les Turcs designent seulement par le nom de leurs Villes capitales, comme de Bagdet, du Grand Caire, de Bude, &c.

Les appointemens de ces principaux Ministres ne se prennent pas sur le *Hasna* ou Tresor qui est dans la cour du Serail de Constantinople où l'on tient le Divan, mais ils sont assignez sur plusieurs Timars.

Des Beglerbeys.

LE mot de *Beglerbey* en langue Turque signifie Seigneur des Seigneurs, & le mot de *Beglerbelic* veut dire un gouvernement d'où dépendent plusieurs *Sangiaçats* ou manieres de Comtez, dont les Maîtres sont appellez *Sangiacs* ou Seigneurs d'Etendard, à cause que quand ces *Sangiacs* vont à la guerre, ils conduisent la Cavalerie de leurs Provinces & ont pour Etendards des *Tugs* ou queuës de cheval.

Les Beglerbeys ont sous eux des *Tefterdars* ou Tresoriers dans chaque Sangiacat, & des *Soubassis* qui sont comme Lieutenans ou Prevots logez par les petites villes : ils ont encore audessous d'eux des *Flambolers*, ou Capitaines de deux, ou trois, quatre, & cinq cens chevaux qui sont envoyez par les Beglerbeys ou Sangiabeys aux lieux necessaires, afin de pourvoir promptement aux affaires qui surviennent.

Les Beglerbeys sont distinguez en *Hasile Beglerbeys* & en *Saliane Beglerbeys.*

Les Hasile Beglerbeys sont ceux qui ont un certain revenu assigné sur les Villes, sur les Bourgs & sur les Villages qui relevent de leur Gouvernement, & sont au nombre de vingt & deux.

Le premier de ceux d'Asie est celuy d'Anatolie avec un million d'Aspres d'apointement, il fait ordinairement sa residence dans la ville de *Kiotahi* ou *Chioutai.*

Le second est de *Caramanie*, & a d'apointement six cens soixante & quatorze mille Aspres, il fait sa residence dans la ville d'*Iconium.*

Le troisiéme est de *Diarbekir* avec un million deux cens mille six cens soixante Aspres.

Le quatriéme est celuy de *Scham* ou de *Damas* qui a un million d'Aspres.

Le cinquiéme est celuy de *Sivas* & a neuf cens mille Aspres.

Le sixiéme est d'*Erserum*, & a un million deux cens mille six cens soixante Aspres.

Le septiéme est de *Wan* ou *Van* & a un million cent trente deux mille deux cens neuf Aspres.

Le huitiéme est de *Tehildir* sur les frontieres de Georgie, & a neuf cens vingt-cinq mille Aspres.

Le neuviéme est de *Scheherezul* en Assyrie, & a un million d'Aspres.

Le dixiéme est de *Halep*, il a huit cens dix-sept mille soixante & douze Aspres.

Le onziéme est de *Marach* auprés de l'Euphrate,& a six cens vingt-huit mille quatre cens cinquante Aspres.

Le douziéme est de *Kibros* ou Cypre, & a cinq cens mille six cens cinquante Aspres.

Le treiziéme est de *Tarabolos Scham* ou de *Tripoli* de *Syrie*,& a huit cens mille Aspres.

Le quatorziéme est de *Terbozan* ou de *Trebisonde*, & a sept cens trente-quatre mille huit cens cinquante Aspres.

Le quinziéme est de *Kars*, & a huit cens vingt mille six cens cinquante Aspres.

Le seiziéme est de *Mosul* ou de *Ninive*, & a huit cens quatre-vingts un mille cinquante-six Aspres.

Le dix-septiéme est de *Rika*, & a six cens soixante mille Aspres.

Le dix-huitiéme qui est le premier Beiglerbeys d'Europe, est celuy de *Rumili*, qui a de revenu un million & cent mille Aspres.

Le dix-neuviéme est la Charge du *Kupudan* ou du Capitaine general de la Mer Blanche, & a huit cens quatre-vingt mille Aspres.

Le vingtiéme est de *Bude* dont on ne sçait point precisement le revenu.

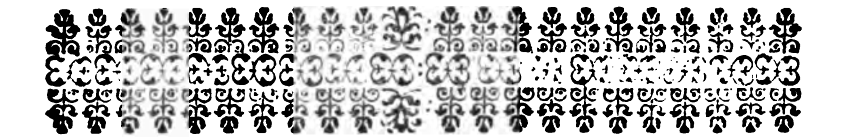
Le vingt-uniéme est *Themeswar*, de qui les appointemens ne sont pas connus.

Le vingt-deuxiéme est de *Bosna* en *Sclavonie* dont on ignore aussi le revenu.

Les *Saliane Beglerbeys* sont ceux qui tirent leurs appointemens des deniers qui sont levez dans les Provinces de leurs Gouvernemens par les Officiers du Grand Seigneur, de sorte qu'on peut dire qu'ils sont payez de l'Epargne du Prince, aussi-bien que les *Sangiacs* ou Seigneurs particuliers de ces Provinces là & la milice du païs.

Les plus considerables de ces Saliane Beglerbeys sont ceux du Grand *Caire*, de *Bagdet*, de *Temen* dans l'Arabie heureuse, de *Habelech* sur la frontiere des Abyssins, de *Bosra* sur les frontieres de Perse, de *Labsa* sur les frontieres d'Ormus, &c.

On remarquera que les Turcs donnent la qualité de *Kul* ou d'Esclave du Prince au grand Visir, aux Bachas, aux Beglerbeys, & generalement à tous ceux qui reçoivent des gages de l'Epargne & des appointemens affectez à quelque Charge dépendante de la Couronne; Cette qualité est tres-estimée parmy les gens de guerre, car tous ceux qui en sont revestus, peuvent impunement & de pure autorité insulter, batre & maltraiter le peuple sans qu'on ose s'y opposer.



CHAPITRE V.

Des Trouppes Turques : De leur maniere d'attaquer & de défendre les Places.



AVANT que de m'engager dans ce Chapitre, on remarquera que le grand Seigneur est seul Maistre absolu de tous les Chasteaux & Places de son Empire, qu'il n'en donne le gouvernement qu'à ceux qui luy en offrent plus d'argent (& seulement pour une année de joüissance,) ce qui oblige les Gouverneurs à exercer des violences extraordinaires sur les peuples qui leur sont soûmis, & sur les personnes qui passent par leur gouvernement ; ainsi dans le peu de temps qu'ils ont à commander, ils amassent dequoy payer ce qu'ils ont promis, & encore quelque chose de plus, & se mettent en état de faire des presens aux principaux Officiers de la Porte, pour en obtenir quelqu'autre Gouvernement plus considerable ; car en Turquie on ne donne rien au merite ; & c'est aussi pour cela que les Turcs sont si avides d'argent, que pour en avoir il n'y a rien qu'ils n'entreprennent, quand ce seroit mesme au préjudice de leur parole : en un mot ils ne font rien que par interest.

Des Trouppes & Armées du Grand Seigneur.

LEs Trouppes de l'Empire Ottoman sont d'ordinaire composées de Turcs, de Grecs & d'autres Chrestiens, pris ou enlevez de force, & faits Janissaires, comme nous avons dit.

Les Trouppes Auxiliaires des Turcs sont des Circassiens, des Curdes, petits Tartares, Moldaves, Valaches & Transilvains.

On croit que l'Armée la plus nombreuse que ces Infideles ayent mise sur pied en Europe, estoit celle qu'Osman conduisit en Pologne où elle eut du pire : On la faisoit monter à cinq cens mille hommes. Celle que le Grand Visir *Mustapha Culòglou* a amenée au Siege de Vienne en 1683. estoit estimée de cent cinquante mille personnes, y ayant fait venir la plus grande partie des forces d'Asie & d'Afrique.

Ce n'est pas que le grand Seigneur n'en puisse faire encore de plus considerables, principalement quand il s'agit du *Nefirhan*, ou de la défense de la Religion Mahometane : car alors tous les Turcs sont obligez de prendre les armes.

L'invention des Timars & Ziamets est un moyen admirable pour mettre en peu de temps une Armée sur pied ; car lors que le grand Seigneur se resout à la guerre, il n'a pas besoin d'avoir l'argent à la main & de faire battre la Caisse pour faire des Trouppes, il suffit qu'il mande aux Beglerbeys qui sont sur la route du païs où il veut porter la guerre, de faire assembler leurs Timariots & leurs Zaims, & de lever le cinquiéme de tous les masles propres à porter les Armes ; ce qui fournit d'autant plus de monde, que le païs est plus ou moins peuplé, car pour des Janissaires leurs chambrées sont toûjours complettes.

L'équipage des Trouppes Turques est fort simple ; & pourveu que les hommes ayent des tentes, ils sont bien équipez, les sieges, les tables & les bois de lits leur sont fort inutiles, estant accoûtumez de manger assis sur terre, une simple paillasse ou matelas avec une méchante couverte, leur servent de lit.

Leurs Armées estant en marche ne logent jamais dans les villes, Bourgs ou Villages, mais elles campent ordinairement en un lieu où

il y ait de l'eau, & de l'herbe pour nourrir leurs chevaux, car les Turcs ne preparent point de Magazin pour la subsistance de leurs Trouppes, & ne se servent point d'Estapes ; mais quand le grand Seigneur a déterminé une route, le grand Visir fait sçavoir à tous les *Cadis* ou Juges, & à tous les *Imans Moulas*, ou Curez & Prestres Turcs, des Villes, Bourgs & Villages qui se rencontrent dans l'étenduë de huit ou dix lieuës de la route, de faire conduire dans un lieu & dans un jour nommé une quantité prescrite des vivres ou fourages moyennant un certain prix ; ce qui est suivy d'une prompte obeïssance.

Quand le grand Seigneur va en personne à la guerre, il mene avec luy generalement tous les Janissaires & Spahis qui sont leur residence à Constantinople, que l'on fait monter à plus de trente-cinq mille hommes. Mais quand il n'y a que le grand Visir ou quelqu'autre Bacha qui commande, il n'en marche pas la moitié.

L'Avant-garde des Turcs n'est pas le poste d'honneur dans la marche de leurs Trouppes, aussi chez eux ce premier corps n'est d'ordinaire composé que de Curdes, de petits Tartares, d'Arcangis, &c. qui courent & desolent le païs ennemi, & qui souvent sont battus pour se trop écarter du gros.

Les Armées des Turcs font rarement alte dans leur marche, & continüent d'ordinaire tout d'une traite le chemin qu'elles ont à faire en un jour, se rafraîchissans de fruits & d'eau en marchant ; & sur le soir ils font leur principal repas avec un silence admirable, ce que l'on attribuë à leur sobrieté naturelle, & sur tout à l'abstinence de vin ; car il est défendu aux Trouppes d'en apporter sur peine de la vie, & mesme le General détache des Officiers qui marchent deux ou trois jours devant l'Armée pour faire fermer toutes les tavernes qui sont sur la route, & faire publier que personne ne soit assez hardi de porter du vin aux Trouppes sur peine de la vie.

Dans la marche un Turc n'oseroit rien enlever, & la police y est si bien établie que s'il a besoin de quelque chose, il faut qu'il l'achete du paysan au prix taxé ; ce qui fait que l'on ne voit point de desordre, & qu'on n'entend point de plaintes.

De quelle maniere les Turcs font la guerre.

IL semble que chaque Nation ait une disposition particuliere pour faire la guerre d'une maniere differente ; par exemple le François aime l'attaque à cause de l'impetuosité de son naturel; l'Espagnol par son humeur flegmatique, est propre à la défense d'une Place ; l'Allemand par l'avantage de sa taille affecte la Cavalerie & se plaist dans les rencontres & dans les Batailles ; le Suisse par sa vigueur & par l'usage de sa longue & large épée, est propre à la conservation d'un poste : Mais pour ce qui est des Turcs, on n'a pas encore pû découvrir quelle est la partie où ils excellent dans l'Art de la guerre, ny quelles sont les regles de leurs evolutions.

On sçait bien qu'ils marchent en campagne par Escadrons & Bataillons, que taschant d'imiter dans les batailles rangées l'ordonnance de celles des Chrestiens, ils divisent leurs Trouppes en Avant-garde, Corps de Bataille & Arriere-garde : quand ils vont aux mains ils font des cris, ou plûtost des hurlemens qui sentent plus la beste que l'homme.

On remarque de plus que quand ces Infidelles ont perdu une bataille, ou qu'ils ont esté contraints de lever le Siege de quelque place considerable, leur premier soin est de faire mourir le General qui commandoit, & tous les Officiers qui avoient quelque affinité avec luy, sans avoir égard à leurs alliances ny à leurs qualitez, pour faire monter à leurs emplois des personnes d'une foible experience.

Enfin leurs soldats s'imaginent que s'ils meurent la face tournée du costé de leurs Ennemis, ils ne manqueront pas d'aller droit au Ciel, soit qu'ils admettent la predestination, soit pour d'autres raisons capables de les encourager.

Pendant les guerres de Candie on vit une infinité d'exemples semblables, & sur tout on remarqua en 1659. que dans cette preoccupation, vingt-cinq Turcs à la veuë du Prince Americ Gouverneur de la *Suda* pour les Venitiens, eurent la hardiesse d'aller attaquer le sabre à la main un Bataillon Italien qui estoit de quatre cens hommes ; & aprés l'avoir mis en deroute remporterent cinquante testes des plus braves.

Du Campement des Turcs.

QUOIQUE ces Infideles soient naturellement rudes, ils ne laissent pas d'aimer la propreté & l'ordre dans de certaines choses, principalement dans leurs campemens ; En effet il n'y a rien de si bien distribué ny de si propre que leur Camp, sur tout quand le Grand Seigneur, ou que le premier Visir y sont en personne : car alors on y voit plus de soixante mille Tentes ornées de leurs banderolles de diverses couleurs, dressées sur chaque costé des ruës, & des places publiques, avec tant de cimetrie, qu'il semble que les *Hourtagiler* ou Tapissiers, ayent voulu jetter le plan d'une Ville reguliere.

L'industrie de ces Tapissiers est admirable pour bien dresser une tente, quoyqu'elles ayent d'ordinaire deux couvertures, une qui fait le corps de la tente, & une autre qui est tenduë un pied par dessus la premiere pour arrester par cette élevation l'impetuosité du vent, & faciliter la chute de la pluye, ce qui demande un tres-grand nombre de cordes qu'ils sçavent si adroitement entrelasser les unes dans les autres, que cela seul en défend l'avenuë, de sorte qu'on n'y sçauroit entrer que par le costé où est la porte.

Elles sont d'ordinaire tres-belles & doublées par dedans de quelque riche étoffe avec des tapis & coussins contre terre. Il y en a qui ont plusieurs appartemens menagez & distribuez pour differens Offices, comme sont les appartemens d'un Hostel bien basti.

Les Grands Seigneurs Turcs, ont d'ordinaire une double tenture, afin que pendant qu'ils sont dans un poste, leurs Tapissiers puissent preparer d'autres tentes dans les lieux où l'on doit ensuite venir camper.

Quand ils campent en un lieu pour plusieurs jours, ils environnent leur camp d'un fossé dont ils jettent la terre du costé des tentes & y mettent en batterie les petites pieces qu'ils ont coûtume de conduire en campagne.

Ils n'y laissent d'ordinaire que trois ou quatre avenuës où il y a toûjours une garde considerable qu'ils doublent de nuit, & même qu'ils font coucher hors l'enceinte du Camp, comme une maniere de *Bioüac* ou de garde-avancée.

Ils ont grand soin de tenir leur Camp net, & de se precautionner contre la puanteur, même pour remedier aux necessitez de leur milice, ils font creuser des trous en terre qu'ils environnent d'une grille qu'ils portent exprés avec leurs tentes, & quand ces lieux commencent à sentir mauvais ils les comblent & en creusent d'autres ailleurs.

Des Tranchées des Turcs.

LEs Turcs pour l'approche des Places se servent aussi bien de tranchées que les Chrestiens, & les conduisent presque avec les mêmes maximes, en affectant de se servir toûjours de l'avantage du terrain. Ainsi dans les plaines ou dans les lieux sablonneux, ils font leurs tranchées en serpentant avec cette difference que leurs détours y sont plus frequens, leurs boyaux beaucoup plus petits, la largeur & profondeur plus grandes qu'aux nostres, afin d'éviter mieux l'enfilade & n'estre pas si long-temps à les conduire.

Quand ils trouvent le roc ou que la terre leur manque, ils en font apporter par des Guastadours; Mais si le terrain est si sec qu'il ne se puisse soûtenir, ils donnent un revestissement de pierre à leurs tranchées, ou bien ils élevent quantité de Redoutes, presques attachées les unes aux autres sur une longue file sans s'amuser à donner precisement à ces redoutes, une figure quarrée, car ils en font en quarré, en long, en ovalle, ou d'autre figure, selon que le terrain le permet.

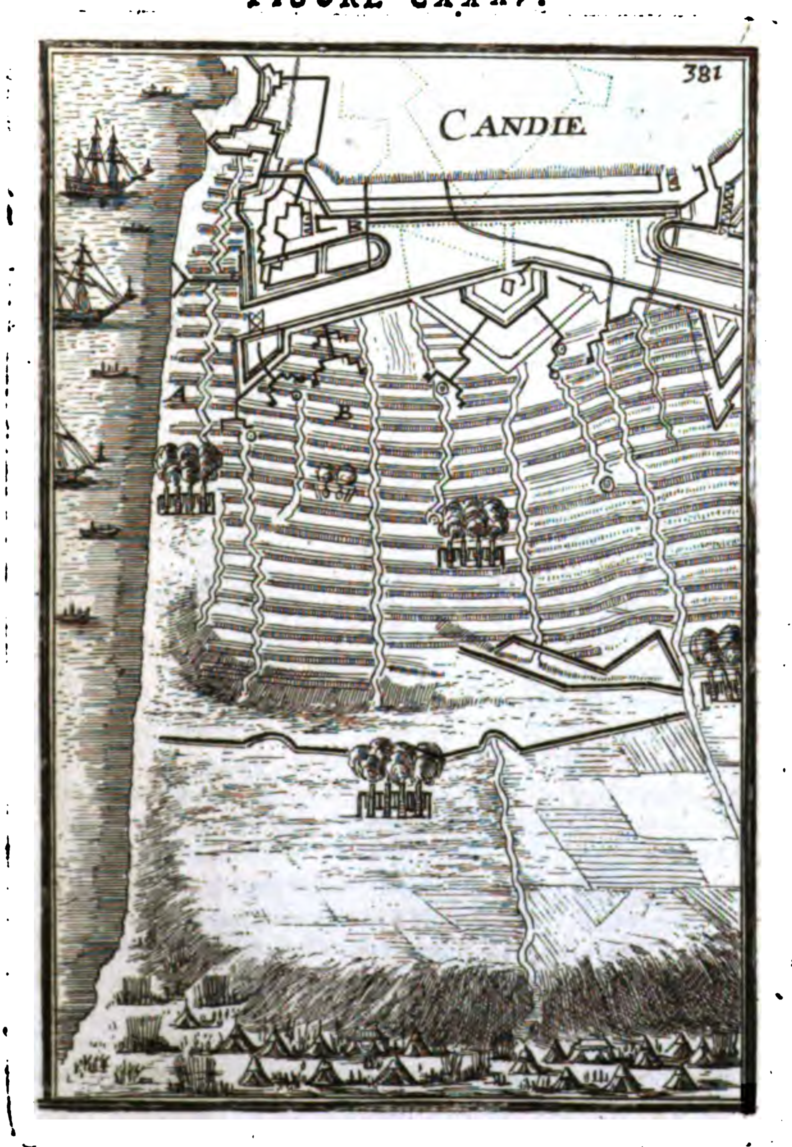
Dans la bonne terre, ils font les détours de leur tranchée si proche les uns des autres, qu'il semble que la tranchée ne fasse qu'une ligne droite, & pour la couvrir du feu des assiegez, ils la blindent presque par tout.

Comme ils sont accoûtumez à faire la guerre dans des païs chauds, où les pluyes ne sont pas si frequentes que dans ceux-cy, ils font leurs tranchées deux fois plus profondes que les nostres, & ne sont point obligez de les seigner, ou d'estre jusqu'à mi-jambe dans l'eau, comme il arrive assez souvent dans nos travaux d'approche.

Pour la défense des Tranchées ils se servent de Redoutes, mais le plus souvent sur la droite & sur la gauche de la tranchée, ils creusent des Places d'Armes qui sont presque paralelles aux courtines des Places qu'ils attaquent : ainsi que l'on en peut remarquer plusieurs à costé des Tranchées A. & B. que j'ay dessinées sur celles que ces Infideles ont autrefois faites en attaquant le Bastion de S. André de la ville de Candie.

Quand ils s'opiniatrent à l'attaque d'une Place, & qu'ils jugent que son siege tirera en longueur, ils ne laissent pas outre ces travaux de pousser vers les Postes de l'Ennemy de grands Cavaliers, comme des montagnes de terre pour foudroyer dans la Place assiegée, & pour en voir de revers, tous les retranchemens.

FIGURE CXXXV.



Des Assauts des Turcs.

LEs Turcs allant à l'Assaut contre les Chrestiens, se persuadent qu'ils se vont exposer pour défendre la cause commune de Dieu & de son Prophete, selon qu'ils le trouvent écrit dans leur *Alcoran.* Dans cette veuë ils vont au feu avec une intrepidité qui est presque incroyable, car en rejettant l'usage des armes à feu qu'ils disent faire plus de bruit que d'effet, & n'estre bonnes qu'à tirer par dessus une muraille; Ils marchent à l'Assaut en criant avec un transport de fureur leur *Allah Allah* ou nom de Dieu, sans se mettre en peine s'ils marchent à découvert, s'ils sont veus de front ou de revers, se contentans de tenir d'une main leur sabre, & de porter de l'autre leur rondache plus pour la parade que pour la défense.

Il semble qu'en ces occasions ils ne craignent rien moins que la mort; car on les voit braver le grand feu des Assiegez, les pierres, les huiles boüillantes, & tout ce que l'on peut jetter pour les empécher d'avancer: Malgré ces obstacles ils foulent aux pieds leurs blessez pour tâcher de se loger sur une brêche, ou d'attraper à la main quelque Assiegé, afin de luy couper la teste pour marque de bravoure, & sur l'esperance d'une retribution de leur General en luy representant ces testes. S'il y a quelques-uns d'entre eux qui se soient retirez du combat avant le signe de la retraite, les Officiers qui commandent le corps destiné à soûtenir ces Assaillans, les obligent à grands coups de sabre à retourner à l'assaut, ou leur coupent le col pour effrayer ceux qui voudroient imiter leur lâcheté, car les Turcs ont pour principale maxime de perir plûtost sur le terrain gagné que de l'abandonner.

C'est pour cela qu'on les voit travailler dans leur logement avec une promptitude extraordinaire: Même on remarque que durant le siege de Candie, le grand Visir *Akmet Coprogli*, fit à la teste de son Camp couper le col à un Bacha qui commandoit à l'attaque de la *Sabioniere* pour avoir laissé prendre un Drapeau.

Quand ces Infideles emportent une Place d'assaut ou d'emblée, ils ne donnent aucun quartier à la Garnison ny aux habitans faisant tout passer au fil de l'épée sans distinction d'âge ny de sexe: souvent ils coupent la teste au Gouverneur, quelquefois ils le font écorcher tout vif, & ensuite étaller en triomphe & promener de Ville en Ville les miserables reliques de ces illustres Défenseurs.

FIGURE CXXXVI.



Des Capitulations des Turcs.

QUOIQUE la politique du Grand Seigneur n'ait point d'autre objet que la conservation de ses Etats, & l'ambition d'en acquerir d'autres par toutes sortes de moyens ; neanmoins on remarque que depuis un certain temps ces Infideles commencent à se piquer d'honneur dans l'exacte observation des traitez qu'ils font avec les Chrestiens : Ce que je ne puis mieux justifier qu'en rapportant les capitulations qu'ils ont accordées en 1663. à la Garnison de la ville de Newhausel.

Articles accordez aux Habitans de Newhausel par le grand Visir.

NOUS le Grand Visir, & General du tres-puissant Empereur Ottoman, & les Bassas, & autres Hauts Officiers qui sont auprés de Nous, dans les Trouppes, tant de Cavalerie que d'Infanterie, depuis le plus petit jusques au plus grand ; soient Tartares, Walaches, & Moldaves, & tous ceux qui combatent sous les Enseignes de Sa Hautesse, jurons par le Dieu Tout-Puissant qui a créé le Ciel & la Terre, la Lune & les Etoiles, par nostre saint Prophete Mahomet, & par la Teste de nostre tres-Puissant Empereur.

Que le Colonel & supreme General de la Forteresse de Newhausel, estant convenu de rendre la Place, par le consentement de tous les Hongrois, Allemands, & autres qui sont sous son commandement, nous procurerons que toutes les conditions & les Articles à luy cy-aprés accordez, soient fidellement & sincerement executez, empêchans qu'il y soit en aucune façon contrevenu par qui que ce soit, au peril de nostre reputation.

Le Colonel Adam Forgats Gouverneur de Newhausel, son Lieutenant Paulo Seréni, & tous les Officiers & Soldats Allemands & Hongrois, Cavalerie & Infanterie & autres Chrestiens, demeurans en ladite Forteresse, pourront librement & seurement en sortir avec leurs Femmes, enfans, Domestiques, chevaux, armes & bagages.

Les pauvres Religieux & autres Ecclesiastiques auront aussi la liberté de se retirer avec les choses à eux appartenantes.

Les Soldats Allemans, & Hongrois pourront sortir Enseignes déployées, & tambour batant, avec les vivres qui leur seront necessaires, sans toucher aux munitions publiques.

FIGURE CXXXVII.

FIGURE CXXXVII.



Aprés que l'on aura rendu les Postes principaux, & le haut des Bastions, aucun des nostres n'entrera dans la Place, jusques à ce que tous les Chrestiens qui voudront se retirer, soient sortis.

Tous les habitans sains, malades ou blessez, seront conduits à Gomorre, avec une escorte de nostre Milice, sous le commandement de deux Officiers, afin qu'ils puissent s'y rendre en seureté.

Nous donnerons en Ostages jusques à leur arrivée deux de nos Agas : & ils seront pareillement tenus de laisser deux de leurs Officiers, pour l'assurance de leur retour.

On fournira aux Chrestiens étrangers qui sont dans ladite Forteresse, des chariots pour les remener en leur Patrie.

Pource qu'on essaye par divers discours, de faire douter de leur seureté, nous promettons qu'il ne sera fait aucune violence, ni aux Soldats, ni aux habitans : mais qu'ils pourront librement partir sans apprehender le moindre mauvais traitement, pour leurs Personnes, ni pour leurs biens.

Afin qu'ils puissent se retirer plus commodement, on leur fournira des chariots jusques à 400, & davantage s'il en est besoin.

Toutes hostilitez cesseront jusques à l'execution entiere des presens Articles.

Afin que la Garnison ne passe point à travers nostre Armée, il sera dressé un Pont sur la Nitria, ou l'on racommodera celuy que l'on y a cy-devant construit.

Elle pourra se reposer en chemin, sans craindre qu'il luy soit fait aucun insulte.

On fournira aux malades qui resteront dans la Place, les choses dont ils auront besoin, jusques à ce qu'ils soient en estat de se retirer où ils voudront, avec escorte.

Si quelqu'un des habitans desire demeurer dans la Place, il n'y recevra aucun trouble, soit au regard de sa Religion, ou de ses facultez.

S'il s'y trouve quelques prisonniers des nostres, ils seront remis en liberté.

Et nous permettons aussi à la Garnison, d'emmener quatre pieces de canon.

Cette capitulation a esté si fidellement executée par les Turcs, que les Tartares s'estant mis en devoir de se jetter sur la garnison de Newhausel, tous les Bachas accoururent contre une trouppe de ces brigands, & firent main-basse sur plusieurs ; puis s'adressans aux soldats Chrêtiens qui marchoient trop lentement, leur donnerent avis d'avancer, pour ne pas tomber une autre fois entre les mains de ces barbares.

De la defence des Places Turques.

J'Ay déja remarqué que les Turcs sont tellement prevenus de la mesintelligence des Princes Chrestiens, qu'ils tiennent inutile de fortifier leurs conquestes, & même d'en conserver les Travaux, quoy qu'ils ayent gagné des Places avantageusement fortifiées.

Cette negligence est fondée sur l'opinion qu'ils avoient de triompher par tout où ils portoient les armes.

Quant à la perte de Javarin qui arriva en 1597. & celle de Gran en 1683. elles ont esté un effet du hazard ou d'un insulte, & non pas d'une attaque reguliere.

Car Javarin, comme j'ay déja dit, leur fut enlevé par surprise à la faveur d'un petard, & Gran par le desordre de l'Armée de ces Infideles qui ayant esté ruinée devant Vienne, ne songeoit qu'à sauver son débris dans Bude: Encore Gran fit acheter son terrain bien cherement aux Polonnois dont plusieurs furent taillez en pieces, même le Roy de Pologne y courut danger de sa vie.

Aussi les Turcs par un principe de Religion qu'ils observent ponctuellement, ne rendent jamais aux Chrestiens par des traitez écrits les Places où ils ont des Mosquées, soit qu'ils en ayent bâtis de neuves, ou qu'ils ayent employé à cet usage quelque Eglise des Chrêtiens. C'est pour cette raison que la plusspart des Mahometans des Isles de l'Archipel n'y ont point de Mosquées, à cause qu'ils sont souvent obligez de traiter avec les Corsaires Chrestiens qui y font frequemment des descentes, & si par une capitulation écrite ils abandonnoient une Mosquée à ces Corsaires, ils se croiroient coupables d'un sacrilege irremissible, & d'une lâcheté sans pareille.

Fin du troisiéme Volume & des Travaux de Mars.

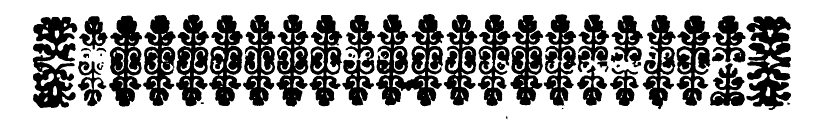


TABLE ALPHABETIQUE DU TROISIE'ME VOLUME. DES TRAVAUX DE MARS, OU L'ART DE LA GUERRE.

A.

B.

C.

G.

H.

I.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Fin de la Table du troisiéme Volume des Travaux de Mars.

Additions & Corrections du troisiéme Tome.

Page 4. *ligne* 21. On a aussi rejetté l'usage des Bandoulieres, tant pour empescher que par là on ne saisisse le Soldat au corps ; *ajoûtez*, & que le bruit des charges ne le fit reconnoître de nuit.

Pag. 124. *lig.* 6. Artificieurs, *lisez* Artificiers.

Pag. 134. *lig.* 8. & 19. Collet, *lisez* Bourlet.

Pag. 328. *lig.* 12. infailliblement, *lisez* insensiblement.

Pag. 330. Comore, *lisez* Gomorre.





